

**Aujourd'hui**

**Demain**

Le ciel restera nuageux, il y aura quelques éclaircies mais de faibles pluies ne seront pas exclues, surtout dans l'est. Vent faible et variable.

Samedi nébuleux variable et averses isolées. Dimanche belles éclaircies dans l'est, plus brèves dans l'ouest avec quelques précipitations possibles.

Lac des Brenets 750,91 m				Lever 6 h 19	Coucher 20 h 40
Lac de Neuchâtel 429,69 m	9°	3°	1800 m	18 h 13	5 h 08

Fête à souhaiter: Pierre

**FAITES VOUS-MÊMES VOTRE BORROMINI**

Les nouvelles photocopieuses inquiètent la BNS ▶ 4

**LONGINES EN POLE-POSITION**

Le nouveau chronographe Conquest lancé à Imola ▶ 8

**ADIEU VACHES, COCHONS, COUVÉES**

Le bétail suisse ne sera pas recensé au Val-de-Travers ▶ 28

**CONCERT DE LOUANGES**

Loi d'impôt approuvée par le Parlement jurassien ▶ 35

# L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

**OPINION**

**Le meilleur ami de l'homme?**

Ceux qui voient dans le robot un dangereux concurrent de l'homme, se moquant des horaires, des vacances et des syndicats, n'ont pas tout à fait tort. Si un robot envoyé dans l'espace ou au cœur d'une centrale nucléaire ne prend la place de personne, la rentabilité d'un robot industriel se mesure bien en heures de travail (humain).

Le robot décharge l'homme de tâches monotones, parfois pénibles ou dangereuses. C'est donc un progrès. Mais demandez à un chômeur ce que ça veut dire, concrètement, d'être (déchargé) d'un travail sans intérêt.

La robotique crée des emplois, mais ses produits risquent fort d'en supprimer davantage. Et pourtant ils en sauvent. Car robotiser ou pas n'est un choix qu'à court terme. L'alternative sera ensuite: robotiser ou disparaître. Lois du marché et concurrence internationale sont, dans nos sociétés, les nouvelles formes de la fatalité.

Les emplois non qualifiés vont se faire rares dans l'industrie. Que faire, alors, des hommes?

Il faudra sans doute un jour remettre en question cette logique du marché qui fait que les changements les plus importants sont ceux dont personne ne décide. Mais bien avant, car il y a urgence, il faut apporter à ce problème une réponse qui ne sera pas forcément suffisante, mais qui est indispensable: la formation.

C'est d'abord la formation continue pour laquelle M. Delamuraz a plaidé à Lausanne: elle n'est encore qu'à l'état embryonnaire. C'est aussi une révision radicale des objectifs de l'enseignement. Une révision qui doit porter sur la qualité des résultats plus que sur les connaissances transmises. Que cela exige des études plus longues pour la grande majorité est évident, et secondaire. Mais c'est aussi un rude défi dans un pays vieillissant.

Plus tard, peut-être, nous pourrions faire copain-copain avec ce robot devenu le meilleur ami de l'homme que le Japon nous promet pour le début du 21e siècle.

Jean-Pierre AUBRY

● Lire également en page 4

## Inspectorate International délaisse Neuchâtel pour Berne

### Werner K. Rey invoque la situation périphérique du chef-lieu

Inspectorate International S.A. groupe spécialisé dans les prestations de service, le contrôle de marchandises et la surveillance, envisage de déplacer son siège de Neuchâtel à Berne. C'est l'industriel alémanique Werner K. Rey, majoritaire au sein d'Inspectorate, qui l'a indiqué hier à Zurich

lors de la présentation du bilan 1987 - très réjouissant - du groupe.

Inspectorate dont les activités s'étendent dans le monde entier, va encore se développer par de nouvelles acquisitions mais tant le chiffre d'affaires que les bénéfices ne devraient plus progresser

de façon spectaculaire à l'avenir. L'attitude positive de autorités neuchâteloises ne peut rien changer à cet état de fait, selon Werner Rey, qui trouve à Berne tous les avantages que requiert la direction centrale d'une grande société de services sans les désavantages d'une grande agglomé-

ration. Inspectorate a occupé 7698 personnes l'an passé contre 3940 en 1986. La maison-mère indique un bénéfice net de 27,9 millions contre 17,0 millions en 1986.

Il sera proposé à l'assemblée générale une hausse de deux francs du dividende qui atteindra

26 francs par action alors que les bons de participation seront rémunérés à 5,20 francs.

Le groupe prévoit de porter à la mi-mai son capital-actions de 60 à 88 millions.

L'Omni-Holding de Rey restera l'actionnaire principal d'Inspectorate. (ap)

## Francis Sermet: «A moitié surpris»

L'annonce du déplacement du siège social d'Inspectorate International S.A. de Neuchâtel à Berne ne surprend pas M. Francis Sermet, délégué aux questions économiques du canton de Neuchâtel. «Nous sommes à moitié surpris. Dès le début (ré: 1982), la société s'est développée plus rapidement que l'on s'y attendait et son réseau d'affaires se concentrait principalement à Genève, Zurich et Berne. Nous nous attendions à cette décision», nous a confié M. Sermet.

«Bien évidemment, nous le regrettons», ajoute-t-il immédiatement. En effet, Inspectorate International S.A. était une véritable star de la promotion économique neuchâteloise, l'une des plus grandes sociétés de service de dimension internationale à s'être implantée avec Elsevier à Neuchâtel. La société a constitué une référence solide et de valeur pour notre région, d'autant

plus intéressante qu'Inspectorate a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires consolidé de plus de 1,3 milliard de francs contre 612 millions en 1986.

La présence à Neuchâtel de son groupe opérationnel et de son quartier-maître a généré la création d'autres sociétés à Neuchâtel ou du moins induit la création d'un réseau d'hommes d'affaires et de services dont nous manquons encore.

Sur le plan économique, la décision prise par le groupe de M. Werner K. Rey n'a rien de surprenant. Ce type de concentration est de plus en plus fréquent. Mais évidemment s'il passe inaperçu ou presque à Zurich, il n'en va pas de même dans une région comme Neuchâtel.

Le choix de Berne s'explique aussi par le fait que Werner K.

Rey a trouvé dès ses débuts un appui important au travers de la Banque Cantonale de Berne. C'est elle qui va l'aider à bâtir le groupe Inspectorate, avant que n'entrent véritablement en scène les grandes banques suisses.

Le Conseil d'Etat neuchâtelois souhaite toutefois que Inspectorate maintienne une société de service à Neuchâtel et ce, afin de tempérer l'impact «psychologique» d'un tel transfert. Une solution qui est à l'étude. Actuellement, une quinzaine de personnes travaillent à Neuchâtel, sur les quelque 80 personnes travaillant en Suisse. Le service financier de Genève sera regroupé également à Berne, nous a précisé M. Mathias U. Jermann, directeur général.

«RÉGION PÉRIPHÉRIQUE» S'agissant des raisons du déplacement du siège social d'Inspectorate

de Neuchâtel à Berne, M. Jermann s'est borné à confirmer les propos de M. Werner K. Rey. A savoir que Neuchâtel, malgré un accueil remarquable par les services de la promotion économique, se trouvait être une région trop périphérique par rapport au développement du groupe, entraînant de fréquents déplacements des cadres quand ce n'est pas des problèmes de recrutement de personnel qualifié.

**PAS LA FISCALITÉ**

M. Jermann a exclu catégoriquement le fait que la fiscalité neuchâteloise ait pu jouer un rôle.

Le siège de Omni-Holding, société de Werner K. Rey qui est l'actionnaire majoritaire de l'Inspectorate International et qui se trouve à Zurich, n'est pour l'heure pas directement concerné.

P. Ve

**Un géant européen s'installe à Neuchâtel**

Le transfert du siège de la société Inspectorate ne doit pas ternir l'image des services de la promotion économique. Celle-ci s'attend à de nouvelles implantations industrielles et de services. L'une d'elle vient tout juste de prendre possession de ses locaux. Il s'agit de la société Speed S.A., une société contrôlée par le géant allemand de l'électronique Nixdorf.

Le groupe allemand dispose d'une filiale suisse de vente de circuits électroniques à Zurich et vient de créer Speed S.A. qui sera chargée de fabriquer et de développer des circuits intégrés à Neuchâtel. Une dizaine de postes de travail sont déjà créés. Speed S.A. loue des locaux dans la zone industrielle de Pierre-à-Bot à Neuchâtel. (pve)

## Duel au sommet

### Face-à-face Mitterrand - Chirac

Hier a eu lieu le débat télévisé opposant les deux candidats à la présidence de la République, François Mitterrand et Jacques Chirac. Point fort de la campagne entre les deux tours, il a été diffusé dans 26 pays d'Europe et d'Afrique du Nord.

Les règles de ce face-à-face ont été fixées le jour précédent d'un commun accord:

- Deux journalistes présents: Elie Vannier et Michèle Cotta, directeurs de l'information, respectivement, sur Antenne-2 et TF1.
- Deux réalisateurs: un pour chaque candidat, avec l'ordre de ne filmer les orateurs que lorsqu'ils s'expriment.

Le débat a été divisé en quatre thèmes:

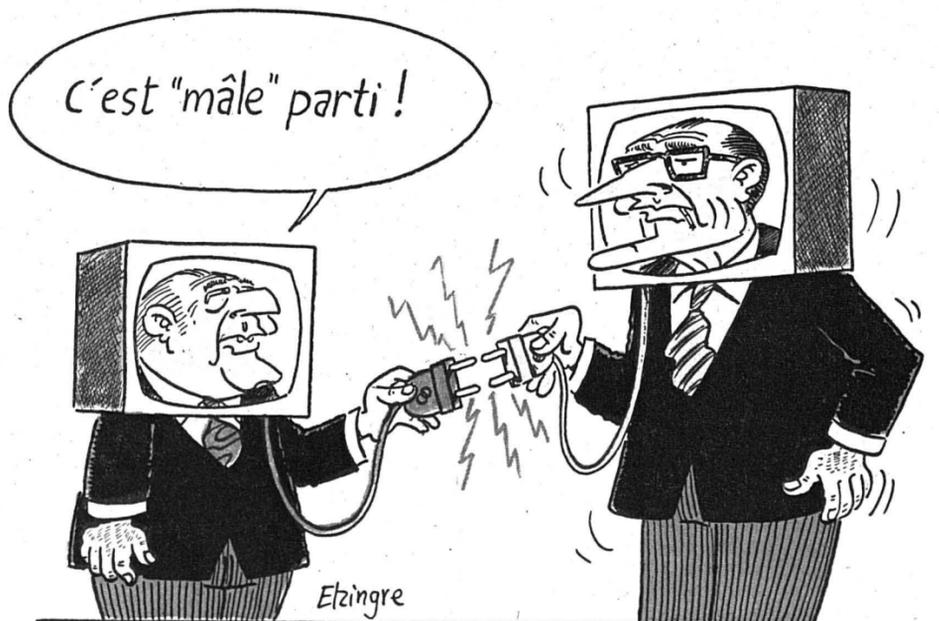
- Politiques et institutions.
- Europe et économie.
- Domaine social.
- Politique étrangère.

Ce débat constituait pour le premier ministre une dernière chance de mettre à mal l'avantage du président-candidat qui possède une avance non négligeable dans les sondages.

En effet, une projection publiée hier crédite M. Mitterrand de plus de 55% d'intentions de votes.

(Imp)

● Lire en page 2



**EXPOSITION PERMANENTE**



**TOYOTA**

Av. Léopold-Robert 117

039 / 23 64 44

ouvert tous les samedis jusqu'à 17 heures

**burger restaurant**

**Vous pouvez vous restaurer tous les jours sans interruption de 10 h 30 à la fermeture avec nos différents repas:**

Avenue Léopold-Robert 84

● Hamburger 100% pur bœuf

● Nuggets de poulet

● Frites

● Buffet de salades

L'ÉVÉNEMENT

Orfèvrerie affective

A quoi cela tient, tout de même.

Les Français vont renouveler leur présidence. On pourrait dès lors penser que le projet des candidats façonnera le choix de la nation, que leurs propositions respectives feront la différence. Conformément à l'attente générale, il n'en a rien été hier soir, lors du débat Mitterrand - Chirac.

La forme médiatique s'est imposée au détriment du fond et tenait lieu de programme aux deux protagonistes. Impossible et incorrect, dès lors, d'apprécier les candidats sur le non-contenu de leur prestation. Va donc pour l'estimation affective de la démonstration des saltimbanques, seul critère offert aux électeurs...

François Mitterrand, à ce jeu-là, s'est toujours avéré être un redoutable montreur de marionnettes. Un avantage amplifié hier par le handicap de Jacques Chirac, donné perdant par tous les sondages, grands perversificateurs de l'opinion. Le premier ministre abordait ainsi ce duel dans une position de faiblesse qui, si elle ne le contraignait pas à prendre des risques démesurés et inutiles, ne le condamnait pas moins à se montrer offensif, à persuader sans équivoque les indécis qui lui font défaut.

Une gageure... face à un François Mitterrand expert dans l'art de manipuler le langage, dans l'art de ciseler avec un talent consommé d'orfèvre ces petites phrases assassines dont il a le secret. «Nous allons opposer bilan à bilan. Et après? En quoi aurons-nous fait avancer les choses?»

Négligemment lâchée dans le fil du discours, voilà le genre de réflexion qui ne pardonne pas lorsqu'on s'appelle Chirac, et que la seule arme dont on dispose, c'est précisément de confronter les bilans respectifs.

Un travail d'artiste, qui offre au public l'illusion d'une approche et d'une vision sensiblement plus larges et plus élevées des problèmes débattus, que celles proposées par Jacques Chirac, condamné à la froideur des chiffres.

Il serait vain de s'apesantir sur les scores des candidats en tenant compte de leurs réponses aux thèmes abordés. Chacun, à un moment donné, a eu à se départir de pièges d'un terrain particulièrement marneux - économie pour Mitterrand, immigration pour Chirac. Pour l'essentiel, inutile de déceler dans ce débat l'apport par l'un ou l'autre d'idées neuves, porteuses.

Le président avait d'ailleurs prévenu, voici quelques jours: «Une exhibition de cirque...»

Pascal-A. BRANDT

«Un match de boxe dans un magasin de porcelaine»

Le duel télévisé Mitterrand - Chirac

La Nouvelle-Calédonie et le terrorisme, notamment l'affaire Gordji, ont été l'occasion des plus vifs échanges entre François Mitterrand et Jacques Chirac, lors du débat télévisé qui les opposait hier soir sur TF-1 et Antenne-2, à neuf jours du second tour de l'élection présidentielle.

Des plans fixes, des temps de parole coupés au cordeau, l'importance de l'enjeu pour les deux hommes, le nombre de téléspectateurs: tout concourait pour donner à cet entretien - le mot est de M. Mitterrand - l'aspect guindé d'un match de boxe dans un magasin de porcelaine. Il fallait frapper fort sans rien casser.

Mitterrand a estimé que la dégradation de la situation en Nouvelle-Calédonie marquait «l'échec absolu» de la politique menée depuis deux ans dans le territoire, qui a «ignoré le dialogue» au profit de la «brutalité». De son côté, Chirac a reproché au président ses «encouragements» à Jean-Marie Tjibaou, le chef du FLNKS, principal mouvement indépendantiste calédonien, devenu, selon le premier ministre, «un groupe terroriste».

La lutte contre le terrorisme a également été l'occasion d'un échange particulièrement tendu, Mitterrand accusant Chirac d'avoir laissé partir de France l'Iranien Wahid Gordji, bien que convaincu de son implication dans

les attentats terroristes de 1986 à Paris.

«Je suis obligé de dire que je me souviens des conditions dans lesquelles vous avez renvoyé en Iran M. Gordji, après m'avoir expliqué, à moi, dans mon bureau, que son dossier était écrasant et que la complicité était démontrée dans les assassinats qui avaient ensanglanté Paris à la fin de 1986», a déclaré Mitterrand.

DÉMENTI

Chirac a démenti avoir jamais eu la preuve d'une complicité de Gordji, No 2 officieux de l'ambassade d'Iran, dans les attentats. «Pouvez-vous vraiment contester ma version des choses en me regardant dans les yeux?», a-t-il demandé. «Dans les yeux, je la conteste», a répondu Mitterrand.

A propos des 14,39% du candidat du Front national, Jean-Marie Le Pen, les deux hommes ont affirmé leur volonté «d'entendre et de répondre», sans concessions sur les principes, aux préoccupations de ces électeurs. «Il ne faut pas être complaisant. J'espère, je n'ai pas toujours eu ce sentiment, que M. le premier ministre ne sera pas complaisant», a lancé le candidat socialiste.

Sur l'immigration, Mitterrand a estimé que pour les «clandestins», «il n'y a qu'une loi possible, il faut qu'ils rentrent chez eux. Mais je ne participerai pas à cette sorte de chasse à l'immigré à laquelle cer-

tains se livrent». D'accord sur le premier point, le candidat RPR a cependant reproché à Mitterrand d'avoir «régularisé» 130.000 immigrants clandestins entre 1981 et 1983. Depuis 1986, «nous en avons réfoulé plus de 130.000».

«JAMAIS AUSSI LOURDS»  
 Sur le dossier fiscal, le candidat socialiste a affirmé que «les prélè-

vements obligatoires n'ont jamais été aussi lourds». «Il n'y a que 120.000 à 130.000 personnes qui peuvent se réjouir de votre politique», a-t-il ajouté. Qualifiant les propos de Mitterrand de «cours de falsification-fiction assez étonnant», Chirac a répondu: «J'ai la liste des impôts que vous avez augmentés, c'est impressionnant».

(ats, reuter, ap)



Les deux hommes à leur arrivée aux studios de télévisions.

(Bélino AP)

De la teinture!

Les pamplemousses italiens n'étaient pas empoisonnés

Le Ministère italien de la santé a annoncé hier que le «poison» trouvé dans six pamplemousses vendus dans un supermarché de Rome n'est que du bleu de méthylène, substance tout à fait inoffensive, et a levé l'interdiction à la vente de ces agrumes.

Le gouvernement italien avait décidé d'interdire la vente des pamplemousses dans toute la Péninsule après la découverte de cette mystérieuse substance. Un

groupe inconnu, l'«Organisation des prolétaires métropolitains et du peuple opprimé», avait revendiqué la responsabilité de cet «empoisonnement».

L'alerte aux pamplemousses «empoisonnés» avait été rapidement donnée dans tous les pays de la CEE. Le Ministère italien de la santé a levé hier soir l'interdiction à la vente des pamplemousses après la fin des examens de laboratoires. (ap)

Les autorités polonaises inquiètes

Le mouvement de grève se poursuit à Nowa Huta

Les aciéries Lénine de Nowa Huta, près de Cracovie, où des milliers d'ouvriers sont en grève, ont reçu hier la visite d'un haut-responsable polonais, alors que le mouvement se poursuit en dépit de l'avertissement des autorités qui le considèrent comme illégal.

Alfred Miodowicz, membre du bureau politique du Parti ouvrier unifié polonais (POUP, communiste), dirige l'Alliance des syndicats officiels polonais. A Nowa Huta, il a annoncé que le vice-premier ministre Zbigniew Szalajda allait également se rendre aux aciéries en grève.

Ces visites de hautes personnalités révèlent la préoccupation des autorités polonaises, confrontées au plus important mouvement social depuis les grandes grèves de

Gdansk, en 1980. Les ouvriers des forges Lénine réclament des augmentations de salaire pour compenser les importantes hausses des prix, la revalorisation des retraites, et exigent également la réintégration de quatre militants de Solidarité licenciés.

EXTENSION

Et les grèves pourraient s'étendre. Ainsi, des responsables du syndicat dissous ont appelé à cesser le travail à partir d'aujourd'hui aux aciéries de Stalowa Wola (18.000 ouvriers). D'autant que ces mouvements interviennent à quelques jours du 1er Mai, une journée traditionnellement marquée par des manifestations de l'opposition.

M. Miodowicz, qui était lui-même un ouvrier des forges Lénine

avant de prendre la tête des syndicats officiels qui ont remplacé Solidarité, a tenté de calmer le jeu. Interrogé par un journaliste occidental sur l'éventualité d'une intervention des forces de l'ordre, il a répondu: «Je ne crois pas que cela sera nécessaire.»

Dans la journée, des formulaires ont été distribués par la direction aux ouvriers pour qu'ils déclarent s'ils sont en grève ou non. Le comité leur a demandé de ne pas y répondre.

Les négociations entre la direction et le comité de grève de 16 membres ont été rompues dans la nuit de mercredi à jeudi après seulement un quart d'heure de discussions. Et le comité de grève a été officiellement informé hier par les autorités que la grève était illégale.

Mais Wladyslaw Sitkowski, le responsable du syndicat officiel de Nowa Huta, a affirmé son intention de négocier avec la direction. Plusieurs membres de ce syndicat font grève mais aucun n'est membre du comité.

INTERVENTION

Selon un membre du comité de grève, le directeur a averti que si une solution politique n'était pas rapidement trouvée, les ZOMO (police anti-émeutes) interviendraient. Pour sa part, Jerzy Urban, le porte-parole du gouvernement, a affirmé n'être pas surpris par les grèves. Le gouvernement avait prévu des «troubles à propos des salaires. Et il est vrai que ces grèves pourraient s'étendre», a-t-il déclaré. (ap)

L'Arménien Agopian assassiné

Athènes: le chef de l'ASALA victime de ses rivaux

Agop Agopian, fondateur et chef de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), responsable de très nombreux attentats en Europe et en Amérique du Nord, a été assassiné hier matin à Athènes, a confirmé la police grecque.

La direction de la Sûreté grecque a précisé que l'homme, porteur d'un passeport diplomatique sud-yéménite au nom de Abdul Mohammed Kashim, abattu par deux inconnus à Athènes, était le chef de l'ASALA.

C'est la femme d'Agopian, qui l'accompagnait quand il a été tué, qui a révélé dans la soirée l'identité réelle de la victime, a ajouté la police.

Selon une source sûre à Paris, Agopian a très vraisemblablement été assassiné par un commando d'une organisation arménienne rivale.

L'ASALA s'était fait connaître pour la première fois en 1975 par les assassinats successifs, les 22 et 24 octobre, des ambassadeurs de Turquie à Vienne et à Paris.

L'objectif de l'ASALA est de venger le génocide du peuple arménien par les autorités turques en 1915-1916, qui a provoqué la mort de 1,5 million de personnes. Ce génocide est catégoriquement nié par la Turquie.

L'ASALA revendique la création d'une République arménienne sur le territoire de l'Etat turc, tout en ayant toujours défendu des positions les plus ambiguës par rapport à la République soviétique d'Arménie et à la politique de l'URSS.

Recrutant ses militants au sein de la troisième génération des exilés arméniens, l'ASALA s'est vigoureusement opposée à l'organisation largement majoritaire au sein de la diaspora arménienne, le parti Dachnagtsoutioum, de tendance sociale-démocrate.

Considéré comme proche tout à la fois du terroriste «Carlos», du Palestinien Abou Nidal, de la Syrie, de la Libye et de l'URSS, Agop Agopian, avec les quelques militants qui lui sont restés fidèles, semblait s'être cantonné depuis quelque temps à effectuer essentiellement à Beyrouth, de sanglants règlements de comptes, aussi bien contre les dissidents de l'ASALA-MR, qu'avec ceux du parti Dachnag.

(ats, afp)

LE MONDE EN BREF

GOLFE. — Le roi Fadh d'Arabie séoudite a conseillé à l'Iran, dans un entretien publié au Koweït, de ne pas le pousser trop loin car il n'hésiterait pas à utiliser les missiles CSS-2 récemment achetés à la Chine pour défendre son pays si cela était nécessaire.

POLÉMIQUE. — Le ministre japonais des Affaires étrangères Sosuke Uno partira samedi pour un voyage en Chine et en Asie du sud-est où la polémique est vive après les déclarations d'un autre ministre nippon pour qui le Japon n'était pas l'agresseur pendant la Seconde Guerre mondiale.

MANILLE. — Les rebelles communistes philippins ont reçu l'an dernier 15 millions de dollars (environ 23 millions de FS) de pays étrangers et notamment du Bénélux, dont certains avaient reçu l'assurance qu'il s'agissait d'argent destiné à aider les pauvres.

TAUPE. — La police sud-africaine a fait sensation en affirmant publiquement, devant un tribunal, qu'elle disposait d'une «taupe» à un niveau élevé dans la hiérarchie du Congrès national africain

(ANC, clandestin), le principal mouvement de guérilla opposé au régime de Pretoria.

JÉRUSALEM. — La police israélienne a interpellé l'ancien parlementaire israélien Samuel Flatto-Sharon, qui était installé dans le pays alors que les autorités françaises cherchaient à l'arrêter.

ANGOLA. — Vingt-six militaires cubains stationnés en Angola, dont un général et un colonel, ont péri mercredi en Angola lorsque l'avion à bord duquel ils voyageaient a été abattu par erreur par l'artillerie antiaérienne des forces cubaines.

CICCiolina. — La Chambre des députés italienne a autorisé la levée de l'immunité parlementaire d'Illona Staller, mieux connue sous le nom de «Cicciolina», vedette porno et députée élue sur les listes du Parti radical (libertaire).

SIDA. — L'Inde a décidé d'expulser les étrangers porteurs du virus du SIDA, a indiqué hier devant le Parlement le ministre d'Etat de la santé et la famille, Mme Saroj Khaparde.

FAUSSAIRES. — La police ouest-allemande a annoncé le démantèlement d'un réseau de faussaires responsables de plus de 2500 faux tableaux au cours de ces dernières années.

DÉCÈS. — Le vice-président nord-coréen Rim Chunchu a succombé à une longue maladie à l'âge de 76 ans, rapporte jeudi l'Agence centrale nord-coréenne reçue à Tokyo.

ARRESTATIONS. — Des agents des forces de sécurité ont arrêté au moins huit dirigeants de l'opposition à Panama, et étaient à la recherche d'autres dirigeants, quelques heures avant une manifestation de masse prévue pour protester contre l'homme fort du pays, le général Manuel Antonio Noriega.

PRAGUE. — Les deux mouvements tchécoslovaques de défense des droits de l'homme, la Charte 77 et le VONS, ont réclamé une enquête sur les causes de la mort subite du détenu politique Pavel Wonka, survenue mardi dernier, et dont sa famille ignorait toujours les circonstances exactes jeudi.

ARMEMENT. — Dès le 1er juillet, la Suède va remplacer et renforcer la loi sur l'interdiction de l'exportation de matériel de guerre, en vigueur depuis cinq ans, par de nouvelles dispositions. Désormais le gouvernement devra déjà être informé de projets de vente de matériel de guerre et du savoir-faire correspondant avant la conclusion du contrat.

COLOMBO. — Des manifestations de violence ayant fait trois morts ainsi qu'une forte abstention, dépassant 50% du corps électoral, ont marqué le déroulement des premières élections régionales au Sri Lanka.

NICOSIE. — Le premier ministre de la République turque de Chypre du nord (RTCN), M. Dervis Eroglu, a présenté à Nicosie la démission de son gouvernement de coalition au président Rauf Denktash qui l'a acceptée.

BUENOS AIRES. — Les ministres de l'Economie et de l'Intérieur de l'ancien régime militaire argentin ont été arrêtés mercredi et inculpés pour enlèvement d'un homme d'affaires en 1976.

Lugano et son lac merveilleux vous attend



L'HÔTEL WASHINGTON\*\*\* est situé à 10 min. à pied du centre ville et du lac. Bus devant l'entrée tous les 12 min. Toutes les chambres avec bain ou douche, WC, Radio et téléphone. Parc privé, parking gratuit. Cuisine et service excellents. 1/2 P. en chambre double: Fr. 64.-/74.-p. pers. Supplément pour P. complète et chambre individuelle: Fr. 10.-. Fam. Kocher, Hôtel Washington, 6903 Lugano, tél. (091) 56 41 36



De la musique de films, du jazz et des airs suisses connus, c'est le menu que vous propose la Fanfare l'Helvétia pour son

**concert de printemps**

en la grande salle de spectacles à Couvet, dès 20 h 15, les 29 et 30 avril 1988

Vendredi: concert uniquement – Samedi: dès 23 heures, BAL avec l'orchestre «Vittorio Perla»

Pour le samedi, location à la Pharmacie Bourquin – Couvet – ☎ 038/63 11 13

# Toute différente des autres:

## la nouvelle Corolla RV-Wagon, 16 soupapes, 105 ch, 4WD en permanence.

Toyota ouvre de toutes nouvelles perspectives aux automobilistes en lançant la sensationnelle Corolla RV-Wagon, une voiture toute différente des autres, qui a vraiment tout pour combler les plus exigeants et qui succède à la très populaire Tercel 4x4. Mais ce n'est pas tout: à la puissance époustouflante de 105 ch de son multisoupapes, exceptionnelle pour un 1,6 litre, elle allie la transmission intégrale permanente, le mode d'entraînement le plus moderne et le plus sûr qui soit. Quant à son habitacle, il est des plus vastes et des plus fonctionnels. A cela, elle ajoute un style très personnel qui en fait le véhicule rêvé pour les individualistes: la RV-Wagon (RV = Recreation Vehicle) est tout à la fois une voiture familiale de sport, de luxe et de plaisance.

### Transmission intégrale permanente 4WD.

La transmission intégrale permanente lui assure d'excellentes qualités routières: par sa fidélité de

cap imbattable par tous les temps, sur tous les revêtements, elle évite toute surprise à son conducteur. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour commander le blocage du différentiel central et établir ainsi un accouplement fixe entre les essieux avant et arrière. Du coup, la Corolla RV-Wagon maîtrise sans problème les conditions les plus difficiles, telles que route enneigée, chaussée boueuse ou sable.

### Des performances étonnantes.

Nouveau moteur hautes performances de 1,6 litre et 77 kW (105 ch) DIN, à 16 soupapes et injection électronique; de 0 à 100 km/h en 12 secondes; consommation moyenne, selon norme OEV-1, en parcours mixte: 7,9 l aux 100 km. Carrosserie spécialement renforcée, barres antiroulis à l'avant, suspension avant à roues indépendantes, de type McPherson, direction à crémaillère précise, freins assistés, à disque ventilé devant, etc.

### Style et habitabilité sans pareils.

Carrosserie au dessin original attrayant, habitacle multifonctionnel: 710 mm de longueur intérieure (1480 mm, dossier de banquette rabattu), 1310 mm de largeur, 830 mm de hauteur, dossier de banquette rabattable, divisé en proportions de 60:40.

### Proverbial équipement ultra-complet, signé Toyota.

**Corolla 1600 RV-Wagon XLi 4WD:** rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, essuie-glace arrière à balayage intermittent, volant réglable en hauteur, direction assistée, compte-tours, ancrage des ceintures avant ajustable en hauteur, couvre-bagages, éclairage du compartiment de chargement, verrouillage central, déverrouillage de la trappe de réservoir depuis le siège de conduite et bien plus encore.

**Corolla 1600 RV-Wagon GLi 4WD:** même équipement que la version XLi et, en plus, pare-chocs de

la couleur de la carrosserie, lève-glace électriques, rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, radio numérique à lecteur de cassettes, béquet de pavillon de la couleur de la carrosserie, etc.

6 ans de garantie contre la corrosion perforante.

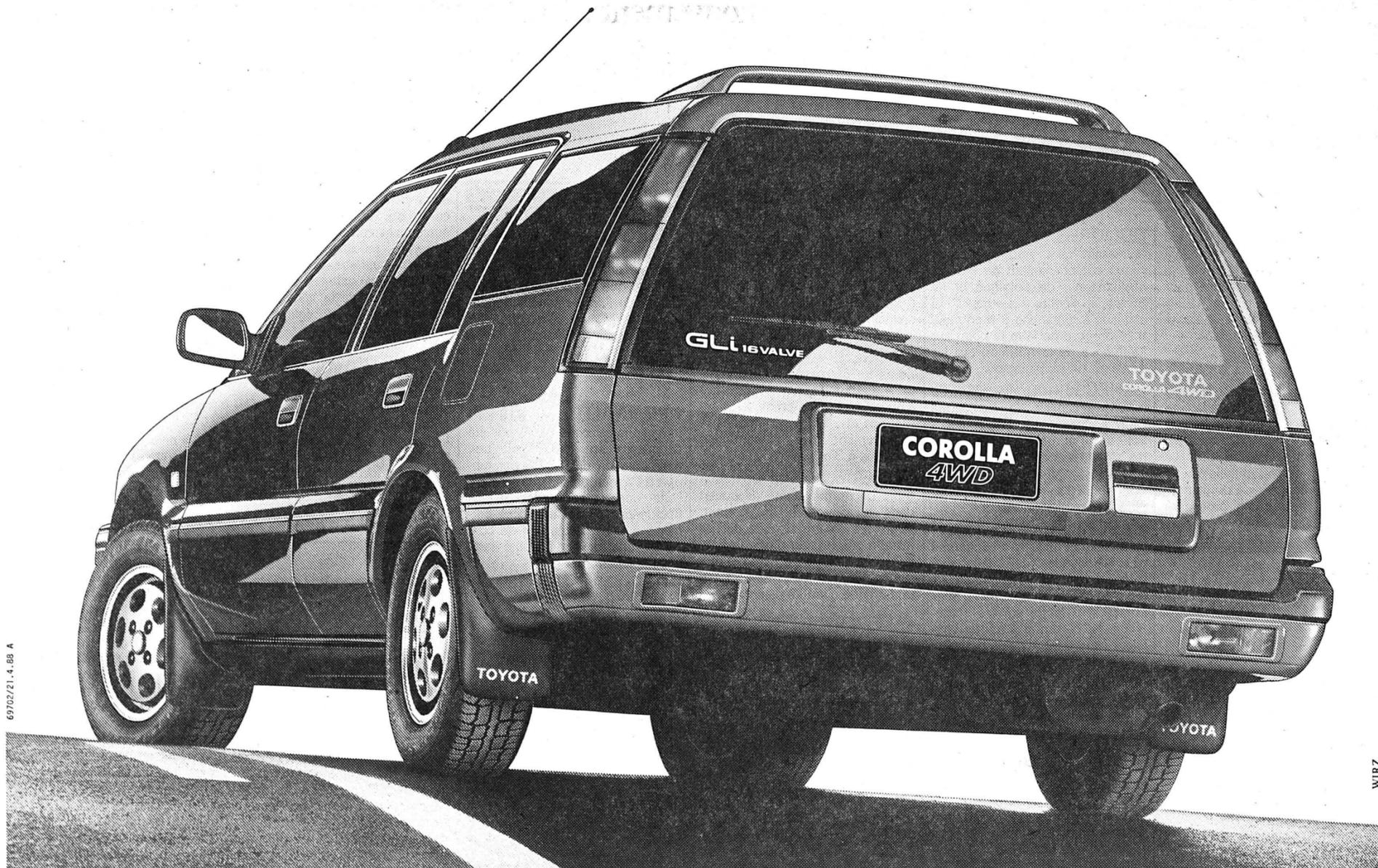
**Corolla 1600 RV-Wagon XLi 4WD, 77 kW (105 ch) DIN, fr. 22 990.-.** En illustration:

**Corolla 1600 RV-Wagon GLi 4WD, fr. 25 950.-** (option: jantes en alliage léger).

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR MULTI-LEASING TOYOTA  
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

**TOYOTA**  
Le N°1 japonais



Agence principale: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, C. Guillaume, Tél. 032/97 10 61 – Le Locle: R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 – Saignelégier: Ch. A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/5112 20

# Faites vous-mêmes votre Borromini

## Les nouvelles photocopieuses inquiètent la BNS

Il suffit de déposer un vrai billet de 100 fr sur la photocopieuse. Il en ressort des faux à la pelle, tous parfaitement imités. Les nouvelles photocopies à laser sont si parfaites qu'elles inquiètent les banques et la police.

C'est la nouvelle hantise de la Banque Nationale Suisse, du Ministère public de la Confédération, mais aussi de tous les instituts, banques, sociétés qui émettent des papiers valeurs ou des documents négociables: la photocopieuse à laser Canon, la dernière arrivée sur le marché. Un petit bijou de 60.000 fr.

Ses reproductions sont si parfaites que les commerçants ou les non-spécialistes s'y laissent prendre. Actuellement, le Ministère public de la Confédération enquête sur deux affaires de fausse monnaie «à la photocopieuse» découvertes depuis le début de l'année, alors que depuis 1984 les faussaires renonçaient aux billets suisses.

### DEUX CAS

Les grandes banques du pays, Interpol et les imprimeurs de papiers-valeurs Orell-Füssli, à

Zurich, étudient actuellement une stratégie pour pincer les faussaires, mais surtout pour empêcher la reproduction de titres de société, de bons négociables, de chèques, etc.

**La chronique fédérale de**  
Yves PETIGNAT

La première affaire a été découverte au début du mois de janvier, dans une banque de Lenzerheide, dans les Grisons. Un faux billet de cent francs, réalisé par photocopie, s'est retrouvé dans une liasse de billets sans que l'on puisse retrouver la trace du faussaire.

Quelques semaines plus tard, à Zurich, c'est un autre faux billet qui a été découvert par les spécialistes de la Banque Nationale, dans une liasse provenant d'une autre banque. Les employés de celle-ci n'avaient rien vu.

«La valeur des faux billets découverts est faible, mais il faut prendre cette affaire au sérieux, dit Roland Hauenstein, le porte-parole du Ministère public de la Confédération. Car les contrefaçons sont excellentes, les simples utilisateurs ne voient pas la différence. Le problème pour le faussaire est simplement de trouver un papier ayant les mêmes caractéristiques que les billets de banque».

### STRATÉGIE DE LUTTE

A la Banque Nationale, le porte-parole est volontairement plus optimiste: «Il s'agit apparemment de cas isolés, admet-il, pas de bandes organisées. Ce n'est pas encore dramatique. De plus en Suisse les gens sont sensibilisés à l'identification de leur monnaie. La photocopieuse ne parvient pas à reproduire le fameux fil qui traverse les billets. Il y a aussi la sensibilité au papier. Si l'affaire prenait des proportions plus grandes, il serait facile de rendre le public plus attentif à cette question.»

En fait la BNS n'a pas attendu que le danger s'amplifie pour étudier une nouvelle stratégie. Cela

pourrait être l'impression de nouveaux billets incopiables. Une matière ou une encre qui refléteraient la lumière de la photocopieuse, déformant ainsi l'image reproduite. Actuellement déjà certaines ondes figurant sur les billets sont photocopiées.

L'affaire est toutefois sérieuse dans la mesure où les trésors de nuit des banques sont incapables de faire la différence entre vrais billets et faux bien imités. Et dans la liasse, il devient difficile de repérer le faux.

L'imitation de papiers valeurs ou de bons négociables, moins bien protégés, inquiète les banques et les grandes sociétés.

Pour l'heure, seule la faible diffusion des fameuses photocopieuses, en raison de leur coût notamment, et l'étroite surveillance exercée par l'importateur, qui exige une déclaration de l'acheteur, limitent la casse.

Mais la technologie va vite. Et le Code pénal, qui prévoit la réclusion (un an au moins) ou l'emprisonnement dans les cas de peu de gravité, apparaît peu dissuasif.

Y. P.

# «Solidarité, débats, mouvement»

## Le livre du centenaire du parti socialiste



Pour M. Hubacher, entouré de Mmes Deneys et Mauch: «Le livre fait le tour de ce que la Confédération doit au mouvement ouvrier.» (Bélino AP)

Une conférence de presse présidée par le conseiller national Helmut Hubacher, président du parti, a marqué hier à Berne la sortie du livre du centenaire du Parti socialiste suisse, intitulé «Solidarité, débats, mouvement».

Il s'agit d'un volume de 350 pages, fruit d'un travail de plusieurs années d'une équipe d'historien placée d'abord sous la conduite de Rudolf Strahm, puis de Karl Lang, collaborateur aux Archives sociales de Zurich.

Ce livre, a dit M. Hubacher, «fait le tour de ce que la Confédération doit au mouvement ouvrier d'inspiration démocratique». Ce socialisme démocratique demeure essentiellement un humanisme, a pour sa part souligné Heidi Deneys, vice-présidente du pss.

C'est dans cet esprit qu'il faudra aborder ces prochaines années les grandes mutations qui nous attendent: technologies et écologiques, sociales, géographiques (il faudra harmoniser l'Europe sociale), culturelles et politiques. Le livre du centenaire n'a pas pour but d'exal-

ter les réussites, a relevé l'historien Pierre Jeanneret. Il privilégie les discussions, les contradictions internes, voire les crises.

Et c'est aussi dans cet esprit qu'André Daguette, secrétaire central, a analysé la défaite du pss aux dernières élections.

A son avis, ni les performances politiques du parti, ni les points forts de sa campagne électorale, ni son programme ne sauraient être responsables des mauvais résultats obtenus.

La mobilisation insuffisante des membres du parti et de ses électeurs traditionnels a en revanche joué un rôle déterminant.

Le président de l'Union syndicale suisse, Fritz Reimann, a enfin évoqué les relations parfois critiques des syndicats avec le pss. L'essentiel est d'avoir un syndicat fort et un parti fort: «Nous avons beaucoup obtenu sur le plan de la démocratisation de la société, nous en sommes aux balbutiements sur celui de la démocratisation économique. Et en cela les syndicats et le parti socialiste suisse ont un avenir commun.» (ats)

# Robots de l'an 2000

## Réticences suisses et visions japonaises

Le 18e Symposium international en robotique industrielle s'est terminé hier à Lausanne. Avec deux communications offrant un contraste saisissant. La première dressait un constat sans complaisance des retards de la Suisse dans ce domaine. La seconde évoquait les robots japonais de l'an 2000.

M. F. Hermann, président de la maison Agie à Losone, n'a pas été tendre pour ses confrères industriels. «L'industrie n'a pas été capable d'opérer la conversion nécessaire», a-t-il constaté. Il voit les raisons du retard accumulé dans une façon de penser qui a fait du robot un simple auxiliaire des machines existantes, chargé souvent d'obscures tâches de manu-

tention. Un travail pour lequel les robots sont trop «intelligents» et trop chers.

«L'industrie mécanique suisse sera bientôt fortement concurrencée par des systèmes de robots modernes», a dit M. Hermann. Ce qu'il faut faire? «Corriger notre politique de village». Et ne plus hésiter entre la perte d'un emploi et la disparition d'une industrie.

Le Japonais M. Abe, directeur du département robotique du MITI, a tenu un discours tout différent. Son travail, c'est de développer les robots plus avancés qui seront ceux du 21e siècle, sans attendre leur «apparition spontanée».

Ces robots ont déjà un «cahier des charges» impressionnant: ils devront se déplacer de façon autonome, reconnaître leur environnement en temps réel, être adroits, sûrs et conviviaux. Et même savoir... désobéir lorsque l'intérêt de leur maître humain l'exigera.

Les robots que nous annonçait M. Abe sont sympas. Ils doivent «utiliser la bonté inhérente de l'homme», et même inspirer... de la tendresse. On les évaluera, dit le roboticien japonais, «en fonction du degré de satisfaction qu'ils peuvent apporter à l'homme».

Concrètement, ces gentils robots lutteront contre les incendies, seront engagés dans des opérations de sauvetage, ou travailleront dans les parties à fort rayonnement des centrales nucléaires.

L'un de ceux-là est déjà en cours de développement. Il marche sur quatre pieds, et ses deux bras et sa caméra montée sur un «cou» lui donnent d'étranges allures humanoïdes. Ce sont peut-être les auteurs de science-fiction qui avaient vu juste...

JPA

### LA SUISSE EN BREF

**RÉFÉRENDUM.** — Comme prévu, un référendum communal a été lancé à Lausanne contre la caution financière de la ville pour l'organisation des JO de 1994, approuvée à une large majorité mardi dernier par le législatif.

**SYNDICAT.** — Les négociations sur les contrats spéciaux des 2500 collaborateurs de la SSR qui ne sont pas assujettis à la convention collective de travail (CCT) ont échoué, selon le syndicat suisse des mass-media (SSM). La conférence professionnelle de la SSM a dès lors décidé de demander l'ouverture d'une procédure arbitrale.

### PUBLICITÉ

**CONGRÈS.** — Un congrès réunissant cent vingt médecins, venus essentiellement de France, d'Allemagne, de Belgique et de Suisse, se tiendra dès aujourd'hui et jusqu'à dimanche à Montreux. Il se propose de faire le point sur l'influence de la nutrition sur les systèmes physiologiques.

**ÉCHECS.** — Le champion du monde d'échecs, le Soviétique Gari Kasparov, est arrivé hier à Bâle, où il affrontera 35 adversaires simultanément. Plusieurs personnalités, dont la skieuse Corinne Schmidhauser, figurent parmi les participants.

**HASCHICH.** — Le Tribunal correctionnel de Bâle a condamné trois hommes de nationalité suisse à des peines allant de 27 mois à trois ans de prison pour infraction à la loi sur les stupéfiants. La personne à qui ils voulaient vendre 52 kilos de haschich était en fait un policier.

**MARCHE.** — Contrairement à ce qu'avait annoncé il y a une semaine le comité d'organisation de la 29e Marche de deux jours, des citoyens sud-africains participeront à cette manifestation qui se déroulera les 7 et 8 mai à Berne. Cinq collaborateurs de l'ambassade et cinq autres personnes concourront dans la catégorie réservée aux civils.

**DÉMISSION.** — L'ancien conseiller aux Etats uranais Franz Muheim a quitté le Parti démocrate-chrétien. Selon le mensuel uranais «Alternative», sa démission a été confirmée par la section d'Altdorf du PDC. M. Muheim lui-même n'a pas pu être interrogé sur les raisons de son geste.

**INCENDIE.** — Un camion-grue d'une entreprise de Martigny a été détruit par un incendie hier sur la route du col de la Forclaz (VS). Selon la police, le véhicule a soudain pris feu pour des raisons indéterminées.

**CADRES.** — Des Ecoles supérieures de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA) s'ouvriront cet automne à Saint-Maurice et à Viège, a annoncé le Département de l'instruction publique à Sion.

**DROGUE.** — Un important trafic de drogue a été découvert dans le canton d'Uri, portant, selon les informations recueillies jusqu'à présent, sur plusieurs centaines de grammes d'héroïne, plusieurs kilos de haschisch et sur une grande quantité de cocaïne.

**ÉNERGIE.** — La Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie qui s'est tenue à Berne souhaite que le Parlement débâte bientôt de l'article constitutionnel sur l'énergie. En revanche, elle rejette dans sa majorité l'idée d'un arrêté fédéral préalable sur les économies d'énergie et d'électricité.

**CRIMINALITÉ.** — 316.840 infractions au code pénal ont été dénoncées en 1987, soit une augmentation de 0,37% par rapport à l'année précédente. Malgré cette augmentation, les faibles fluctuations enregistrées ces dernières années permettent de conclure à une certaine stabilité de la criminalité en Suisse.



(Bélino AP)

# Perestroïka et culture

## Flavio Cotti reçu par Andreï Gromyko

Le conseiller fédéral Flavio Cotti a quitté hier après-midi Moscou à destination de la Suisse, à l'issue d'une visite officielle de trois jours en URSS, durant laquelle il s'est notamment entretenu avec Andreï Gromyko, président du présidium du Soviet suprême (chef de l'Etat), des relations culturelles soviéto-helvétiennes et de la «perestroïka» (restructuration) en cours de la société soviétique.

Le Département fédéral de l'Intérieur (DFI) a précisé que l'entretien avec M. Gromyko a duré une cinquantaine de minutes hier matin. Les difficultés auxquelles se heurtent la refonte des institutions soviétiques ont été abordées, et les deux interlocuteurs ont souligné l'importance de la «perestroïka», aussi bien pour l'URSS que pour les relations internationales.

M. Gromyko a indiqué à M. Cotti que l'URSS entendait bien saisir la chance qui s'offre à elle d'arriver à la réalisation d'une société ouverte, a ajouté le DFI.

M. Gromyko a par ailleurs souligné le rôle de la Suisse en tant que centre pour la création artistique internationale et l'importance jouée par Genève, siège de nombreuses conférences internationales.

Mercredi soir, M. Cotti a par ailleurs assisté au Bolchoï à une représentation de «La fiancée du tsar», un opéra de Rimsky-Korsakov.

La précédente visite à Moscou d'un conseiller fédéral avait été effectuée en septembre 1986 par Pierre Aubert, l'ex-chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). (ats)

# Usage interdit

## Bâtons électriques des prisons bernoises

Le conseiller d'Etat Benjamin Hofstetter a interdit l'usage de bâtons électriques dans les prisons bernoises, dénoncé la semaine passée par un ancien détenu du pénitencier de Witzwil.

M. Hofstetter a fait confisquer les sept appareils dont disposaient les établissements du canton, a communiqué hier l'Office d'information cantonal (OID). En février dernier, l'Inspection fédérale des installations à courant fort avait prohibé la vente des bâtons électriques.

Les essais pratiques et les tests scientifiques effectués à l'étranger ont montré que les bâtons électriques constituent un moyen d'auto-défense inoffensif, selon l'OID. Ces matraques agissent par pulsion électrique. Elles ne laissent

pas de traces de brûlures et ne causent pas de blessures, affirme l'OID. La Direction de police entend néanmoins ne plus recourir à ces appareils, surtout pour des raisons psychologiques. Pour répondre au besoin de sécurité du personnel pénitentiaire la Direction de police envisage de développer l'enseignement de l'auto-défense non-armée.

Benjamin Hofstetter a ordonné un examen médical de deux détenus qui auraient été brutalisés à l'aide de bâtons électriques. L'un d'eux a refusé de s'y soumettre. Sur le deuxième, le médecin a constaté de légers traumatismes du périoste dans les cuisses et au coin de l'œil. Ces lésions ne peuvent être attribuées à des causes précises, souligne l'OID. (ats)

1988  
20% de ristourne  
Donc toutes les cultures assurées à des valeurs suffisantes.

SUISSE GRÊLE  
Téléphone 01 2517172



**Département de l'Intérieur**

**Loi sur l'assurance-maladie obligatoire (LAMO)**

**Loi sur l'assurance-maladie des personnes âgées (LAMP)**

**Révisions de classifications**

**1. Principes**

- 1.1. La classification 1987 reste valable en 1988.
- 1.2. Les personnes dont la situation financière ou familiale (retraite, divorce, séparation, etc.) s'est sensiblement et durablement modifiée depuis le 1er janvier 1987, peuvent demander une révision de classification.

Une augmentation de cotisations, qui est du ressort de la caisse-maladie et non de l'Etat, n'est pas un motif de révision de classification.

- 1.3. La révision de classification s'établit sur la base de la situation financière existante au moment de la demande.
- 1.4. Les assurés, bénéficiaires de subsides en 1987, dont les revenus de la fortune se sont améliorés, ont l'obligation de l'annoncer au service cantonal de l'assurance-maladie.
- 1.5. Les demandes de révision s'établissent sur des formules officielles délivrées par les caisses-maladie et le service cantonal de l'assurance-maladie - (SCAM). Elles doivent être adressées accompagnées des pièces justificatives requises, au service cantonal de l'assurance-maladie, case postale 1344, 2001 Neuchâtel.
- 1.6. Les personnes qui désirent se renseigner avant de remplir une demande de révision, peuvent prendre rendez-vous au SCAM, ☎ 038/22 38 22.

**2. Revenu déterminant**

Le revenu déterminant n'est pas le revenu imposable.

Les éléments pris en considération pour le revenu se trouvent dans les rubriques 1 à 20 de votre déclaration d'impôt. On ajoute à ces chiffres les cotisations des 2e et 3e piliers.

A cela on additionne 1/15e de la fortune effective (ch. 21 de la déclaration d'impôt) après déduction de 6000 francs pour une personne seule, 9000 francs pour un couple et 5000 francs par enfant ou personne à charge.

**3. Limites des revenus déterminants**

Les limites maxima de revenu déterminant donnant droit à un subside sont de:

	Personnes seules	Couples
100%	0.- à 14100.-	0.- à 20700.-
75%	14101.- à 15600.-	20701.- à 22500.-
50%	15601.- à 17100.-	22501.- à 24300.-
25%	17101.- à 18600.-	24301.- à 26100.-

Ces normes sont majorées de 5000 francs par enfant ou personne à charge.

**4. Assurés LAMPA**

- 4.1. Les subsides sont accordés aux assurés astreints sur les mêmes bases que pour les assurés LAMO (voir ch. 3 ci-dessus).
- 4.2. Les assurés facultatifs paient des cotisations échelonnées selon leur revenu déterminant et les normes suivantes:

Personnes seules		
A revenu de Fr. 18601.- à Fr. 21000.-	Fr. 212.-	
B revenu de Fr. 21001.- à Fr. 25000.-	Fr. 220.-	
C revenu de Fr. 25001.- à Fr. 35000.-	Fr. 230.-	
D revenu de Fr. 35001.- à Fr. 45000.-	Fr. 250.-	
E revenu de Fr. 45001.- et plus	Fr. 276.-	

Couples		
A revenu de Fr. 26101.- à Fr. 30000.-	Fr. 424.-	
B revenu de Fr. 30001.- à Fr. 40000.-	Fr. 440.-	
C revenu de Fr. 40001.- à Fr. 50000.-	Fr. 460.-	
D revenu de Fr. 50001.- à Fr. 65000.-	Fr. 500.-	
E revenu de Fr. 65001.- et plus	Fr. 552.-	

**5. Cas particuliers**

- 5.1. L'assuré âgé de plus de 20 ans dont le revenu est inférieur à 12000 francs est classifié dans le groupe des assurés non bénéficiaires. S'il prétend à une aide de l'Etat, il devra faire la preuve de ses moyens d'existence réels y compris l'aide qu'il peut recevoir sous forme de logement, pension, etc.
- 5.2. Les personnes qui sont aux études et en formation professionnelle sont classifiées sur la base du revenu des parents jusqu'à 25 ans même s'ils vivent en dehors du foyer familial. Toutefois, l'assuré majeur bénéficiant d'une bourse d'études ou d'apprentissage est classifié pour lui-même.

Neuchâtel, le 31 mars 1988. Service cantonal de l'assurance-maladie.



Le nouveau veston estival séduit par sa légèreté et sa fantaisie. De notre collection exclusive Linea mille de Renato Cavalli, voici un veston estival en pur coton, à Fr. 198.-, assorti d'un pantalon à plis, seyant et confortable, pour Fr. 79.-. Un choix de chemises polo, dans les teintes mode, est à disposition à notre rayon Chemiserie.

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21  
NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

**SCHILD**  
LA MODE A SUIVRE

**Zyma**  
cherche  
laborant(ine)

Dans le cadre des activités de son siège international à Nyon, Zyma cherche un(e) laborant(ine) pour son laboratoire de contrôle de qualité.

Cette personne devra effectuer des analyses de stabilité de médicaments et de matières premières, elle participera également au développement de nouvelles méthodes analytiques.

Profil idéal: CFC de laborant(ine) A, âge 20-30 ans, nationalité suisse ou permis C. Nous offrons des prestations sociales de premier ordre, nos laboratoires sont modernes et bien équipés.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre complète à Zyma SA, Ressources humaines, M. P.-E. Schaad, 1260 Nyon.



**deux magasins**

La Chaux-de-Fonds  
Rue D.-JeanRichard 14

un magasin de 60 m<sup>2</sup> + réserve  
Fr. 1650.- + charges,  
un magasin de 40 m<sup>2</sup>  
Fr. 1150.- + charges.  
Possibilité de réunir les 2 surfaces.  
Libre: mai 1988  
Téléphoner au 038/23 33 77

**appartenance de 4 pièces**

A louer à Saint-Imier  
Hadorn Automaten,  
3052 Zollikofen ☎ 031/57 25 05

**appartenance 5 pièces**

Cherchons à louer ou à acheter à La Chaux-de-Fonds  
tout confort, ascenseur, balcon, bien centré.  
Faire offre sous chiffres  
TI 6804 au bureau de L'Impartial.

**Immobilier**

**immeuble**

Particulier cherche à acheter  
à La Chaux-de-Fonds et environs. Faire offre sous chiffres 87-902 à ASSA Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel

- VALAIS diff. régions + terrain
- CHALET vide dès 144 500.-
- 3 p. 174 500.-, 5 p. dès 189 500.-
- DEMI-CHALET 3 p. dès 100 000.-
- Tél. (027) 55 30 53 (de 9 h 30 à 11 h 30)



**Notre offre vaut de l'argent.**

Visitez notre nouvelle grande exposition de pavillons et chalets de jardin. Vous serez enchantés!

**uninorm** Croix du Péage,  
1030 Villars-Ste-Croix, 021 35 14 66

Les Hôpitaux Neufs - France  
à 6 km de la frontière suisse de Vallorbe  
station de ski de Métabief  
A vendre

**magnifique chalet + mezzanine**

8 pièces, cuisine, bains, W.-C., buanderie, situation dominante et plein sud - terrain de 725 m<sup>2</sup>

Prix SFr. 350 000.-

Renseignements et visites:  
Daval, ☎ 021/36 32 83  
de 8 h à 11 h 30

Hé, Les amies ! ...Venez compléter notre équipe!



Nous recherchons des ouvrières!... Faites comme elles, et dépêchez-vous. Les meilleures places seront bientôt prises.

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Rue de la Gare 1 - 2500 Bienne 032/223355

**LE PRELET SA**

Notre entreprise bénéficie d'une grande renommée dans le cadran haut de gamme. Afin de compléter notre équipe actuelle, nous recherchons quelques

**dames**

pour différents mandats dans notre exploitation.

**Profil requis:**

- l'expérience dans un poste similaire serait un avantage;
- disponibilité, polyvalence, habileté.

Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Nous accordons des prestations sociales de premier ordre, un horaire libre ainsi qu'un restaurant d'entreprise.

Les personnes intéressées par notre annonce voudront adresser leur dossier de candidature à notre service du personnel qui le traitera en toute discrétion.

**LE PRELET SA**  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane  
038/57 16 22

Transports  
**VON BERGEN ET CIE**

2301 La Chaux-de-Fonds  
Crêts-du-Loche 12  
039/26 61 61

engagent pour tout de suite ou date à convenir

**manœuvres**

robustes et sérieux pour leurs départements manutentions, machines et déménagements industriels.

**Nous offrons:**

- un travail varié et intéressant, emploi stable;
- semaine de 5 jours;
- déplacement au Crêt-du-Loche par nos soins.

Faire offres détaillées ou se présenter à nos bureaux.

Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois  
2300 La Chaux-de-Fonds

**Ecole technique**

**Mise au concours**

Par suite de démission honorable du titulaire, un poste de

**maître de pratique**

en restauration d'horlogerie ancienne, chargé du laboratoire et de cours théoriques est mis au concours.

**Titres exigés:** technicien en restauration d'horlogerie ancienne ou maîtrise fédérale d'horloger-rhabilleur, éventuellement CFC d'horloger-rhabilleur avec pratique de la restauration. Brevet spécial de maître de pratique. Ce dernier titre peut être obtenu en cours d'emploi.

**Obligations et traitement légaux.**

Entrée en fonctions: 15 août 1988

Le cahier des charges peut être obtenu auprès du secrétariat de l'ET de La Chaux-de-Fonds, Progrès 38-40. Tous renseignements seront donnés par M. Pierre Hainard, directeur de l'ET.

**Formalités à remplir jusqu'au 15 mai 1988.**

1. Adresser les offres avec curriculum vitae et pièces justificatives à M. Pierre Hainard, directeur CPJN-ET, Progrès 38-40, 2300 La Chaux-de-Fonds.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le Service de l'enseignement technique et professionnel, département de l'Instruction publique, rue des Beaux-Arts 21, 2000 Neuchâtel.

Nous sommes une entreprise active sur le marché mondial qui conçoit, produit et commercialise des composants en matériaux durs (rubis, saphir, céramique) selon les techniques les plus modernes.

Nous cherchons un

**INGENIEUR EPF (évent. ETS)**  
appelé à occuper le poste de  
**CHEF DE DIVISION**

**Nous demandons:**

- aptitude à prendre l'entière responsabilité de l'une de nos divisions du Locle qui occupe 150 personnes
- expérience dans la gestion d'une usine qui fabrique et commercialise ses produits
- langue maternelle française (ou évent. excellentes connaissances de celle-ci) et maîtrise de l'allemand et de l'anglais
- âge idéal: 40 à 50 ans.

**Nous offrons:**

- un poste d'avenir au sein d'une équipe jeune et dynamique
- les prestations sociales modernes d'une grande entreprise.

Les intéressés voudront bien soumettre leurs offres manuscrites à:

**Direction de COMADUR SA, Tourelles 17 CH -2400 LE LOCLE**

Produits et composants en matériaux durs

**comadur sa**

LES NOUVEAUX HORIZONS DE LA MATIERE

Une société de SMI

Restaurant du Nord vaudois cherche tout de suite ou à convenir

**chef de cuisine**

Brigade de 10 personnes environ, ayant de bonnes capacités et sérieuses références. Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres 22-90 082, à Publicitas, 1401 Yverdon.

Entreprise de sous-traitance engagerait tout de suite

**une aide de bureau de fabrication**

et pour son atelier de galvanoplastie:

**une personne**

pour divers travaux de préparation et lavages

**un passeur aux bains**

Ecrire sous chiffres GI 6839 au bureau de L'Impartial.

ROTISSERIE

**AZI CAFIGNON**

M. et Mme Baverel  
Rue des Arêtes 35  
039/28 48 47  
2300 La Chaux-de-Fonds  
cherche

**cuisiniers sommeliers(ères)**

Entrée tout de suite ou à convenir. Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous à partir de 11 heures jusqu'à 14 h 30 ou le soir à partir de 18 h 30

Je cherche pour le 10 août

**boulangier-pâtissier**

Congé dimanche et lundi

S'adresser à la  
Boulangerie-Pâtisserie A. Vogel,  
Versoix 4, La Chaux-de-Fonds,  
039/28 76 34



**Ville de Neuchâtel**

Afin de repourvoir deux postes devenus vacants, la direction de la police du feu met au concours les places d'

**inspecteur et inspecteur-adjoint**

au service communal de la police du feu.

Les personnes appelées à ces postes seront chargées des travaux de prévention contre l'incendie. Elles devront également veiller à l'application des mesures destinées à la prévention de la pollution, ainsi qu'aux économies d'énergie dans les installations de chauffage.

**Nous demandons:**

- certificat fédéral de capacité dans la branche de la construction;
- quelques années de pratique;
- contacts aisés avec le public.

**Nous offrons:**

- places stables;
- prestations sociales d'une administration publique;
- salaire selon l'échelle des traitements du personnel communal.

**Entrées en fonctions:** immédiates ou à convenir

Les offres manuscrites, accompagnées d'une photographie, de copies de certificats et d'un curriculum vitae, doivent être adressées à la direction de la police du feu, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 18 mai 1988.

Direction de la police du feu



**Police de la Ville de Neuchâtel**



Pour l'année 1989, nous mettons au concours plusieurs postes d'

**agents(es) de police**

**Nous offrons:**

- travail avec responsabilités (service de police, du feu, sanitaire);
- activité variée et indépendante;
- prestations de salaire et de sécurité en rapport avec les conditions de la fonction;
- versement du salaire dès l'école de recrue.

**Conditions à remplir:**

- être apte au service militaire (pour les hommes) et bénéficiaire d'une bonne santé;
- jouir d'une excellente réputation;
- avoir une bonne formation générale et être âgé de 20 à 30 ans.

La prochaine école de police débutera en janvier 1989.

Des renseignements peuvent être demandés sur les conditions d'admission au commandant du Corps de police, en téléphonant au no 038/25 10 17 ou en utilisant le coupon ci-dessous.

Au commandant de la Police de la Ville de Neuchâtel, 6, faubourg de l'Hôpital, 2001 Neuchâtel.

Veuillez me faire parvenir votre documentation ainsi que la formule d'inscription.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_ Profession: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ Localité/NP: \_\_\_\_\_

**DOSENBACH**

**DOSENBACH**

Pour notre succursale à La Chaux-de-Fonds (rue Neuve 4) nous cherchons une

**vendeuse auxiliaire**

Aimeriez-vous travailler environ 7 heures par semaine dans une ambiance agréable et en plus bien gagner - alors contactez-nous!

Madame Eichenberger se réjouit de votre appel.

**CHAUSSURES DOSENBACH**

Rue Neuve 4  
La Chaux-de-Fonds



039/28 32 91

**Cameroun/Côte ouest de l'Afrique**

En collaboration avec le Père Urs Egli, nous projetons la réalisation d'environ 40 puits (profondeur de forage allant de 20 à 40 m) dans la forêt tropicale située à environ 70 km de Jaoundé dans le sud du Cameroun.

Nous cherchons un **Contremaître en génie civil ou en bâtiment** bénéficiant d'une solide expérience professionnelle et humaine.

Il se verra confier le poste de chef de projet pour une durée de trois à quatre ans.

- Exigences:**
- 30 à 60 ans, de préférence marié
  - ayant fait ses preuves professionnellement
  - montrant de la flexibilité, de l'endurance et de la persévérance
  - sachant mener des hommes.

- Nous offrons:**
- poste indépendant et très intéressant
  - salaire payé en Suisse selon les normes suisses
  - logement gratuit
  - frais de voyage payés, y compris pour la famille
  - bonnes prestations sociales.

M. Jean-Paul Berset se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



**Alfred Müller SA**

Av. de la gare 39  
2002 Neuchâtel, 038-25 95 35

# Communication aux fumeurs

C'est chez DENNER que les cigarettes sont désormais le meilleur marché en Suisse. Les prix de nos cartouches sont inférieurs de fr. 1.- à fr. 1.50 à ceux pratiqués par le cartel, qui permettent de réaliser d'énormes bénéfices (cartel = des mains étrangères qui puisent sans aucune gêne dans votre porte-monnaie!). De plus, à l'achat d'une cartouche de cigarettes du cartel, vous recevrez encore un bon de tabac de 60 centimes. Conservez-le soigneusement. Il vous donnera droit au versement de 60 centimes par bon si DENNER obtient gain de cause dans la nouvelle action anti-cartel qu'il a intentée contre les bonzes des cigarettes en vertu de la nouvelle loi sur les cartels.

Les prix peuvent être encore plus avantageux: cela si, par une action commune, nous parvenons à faire disparaître la convention indécente de super-bénéfices («Le cartel») qui lie les fabricants de cigarettes.

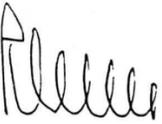
## Voici comment vous pouvez contribuer à atteindre ce but:

- Achetez vos cigarettes uniquement par cartouche chez DENNER. Si vous fumez des cigarettes, faites un essai avec nos cigarettes hors cartel: elles coûtent toutes moins de fr. 20.- la cartouche et leur goût est tout aussi bon.
- S'il vous arrive de faire de temps à autre un achat ailleurs: n'achetez qu'un seul paquet et fumez le moins possible. Dès que les concurrents de DENNER remarqueront que leur chiffre d'affaires diminue, ils seront également amenés à réduire leurs prix, au risque de perdre leur clientèle.

● Attirez l'attention de vos collègues des deux sexes sur nos prix avantageux et groupez vos achats de cartouches chez DENNER.

● Mieux encore: cessez entièrement de fumer! Si vous voulez en savoir plus à ce sujet, écrivez-moi (adresse: Karl Schweri, case postale, 8045 Zurich). Si vous désirez suivre un cours de non-fumeurs, nous vous verserons une contribution aux frais de fr. 50.-.

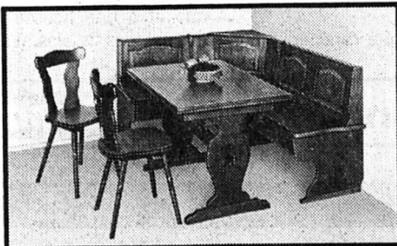
DENNER SA

  
Karl Schweri

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations



Bôle/NE  
(près Gare CFF Boudry)



### COIN-FONDUE

Ensemble en chêne  
banc d'angle avec coffres,  
table à rallonges, 2 chaises,  
le tout

**750.-**

- Des prix clairs et nets.
- Une formule de vente simple et pratique.

**1980.-**

### A VOIR ABSOLUMENT!

Salon cuir véritable, bon confort.  
Canapé 3 places et 2 fauteuils

**1790.-**

Même modèle  
version  
3 pl., 2 pl. + fauteuil



## Des milliers de bonnes affaires!



### LIT PLIABLE

avec sommier à lattes et matelas.  
La solution pratique...  
Prix super-discount Meublorama

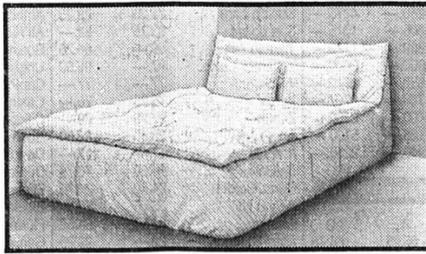
**95.-**



### TABLE DE STYLE

avec marqueterie  
Un prix fou

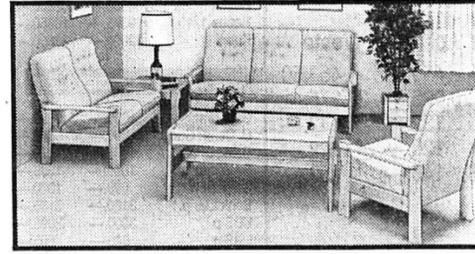
**39.-**



### INOÛI!

Lit jeune à 2 places,  
tissu mode, complet avec matelas,  
couvre-lit piqué et 2 coussins

**495.-**



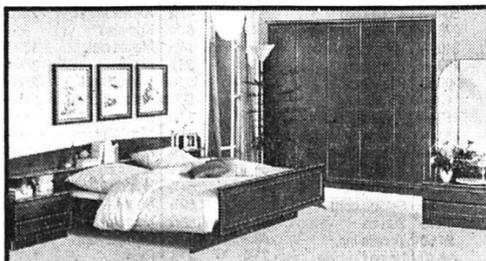
### OFFRE CHOC!

Salon pin massif et tissu,  
confort anatomique.  
Canapé 3 pl., canapé 2 pl. + fauteuil

**975.-**

**AVANTAGEUX!**  
Chambre à coucher en chêne structuré  
avec armoire haute 4 portes,  
lits jumeaux ou lit français,  
dos avec éclairage, coiffeuse triptyque

**1290.-**



**Pour économiser: MEUBLORAMA,  
le grand discount du meuble**

**P** Grand parking gratuit

Automobilistes:  
dès le centre de Bôle,  
suivez les flèches «Meublorama»

Vente directe du dépôt (8000 m<sup>2</sup>)  
Sur désir, livraison à domicile  
Venez comparer... un choix gigantesque

**JEU GRATUIT**  
pour les enfants



Heures d'ouverture:  
de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.  
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.  
Lundi matin fermé.

**meublorama**

Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

# Longines en pole-position!

## Le nouveau chronographe Conquest lancé à Imola

Longines a un passé de chronométrier prestigieux. La société imérienne se devait donc de présenter un chronographe exceptionnel. C'est dans le cadre du Grand Prix de formule 1 qui se déroulera dimanche à Imola que ce produit aux performances uniques a été montré à la presse.



Le chronographe Conquest, le dernier-né de Longines. (Photo privée)

C'est sous la présidence de M. Walter Von Kaenel, directeur de Longines, et en collaboration avec le distributeur pour l'Italie, la I. Binda, que le lancement du nouveau chronographe Conquest s'est déroulé hier soir à Imola.

Invités d'honneur, les pilotes Ferrari Michele Alboreto et Gerhard Berger ont fait découvrir aux journalistes de toute l'Europe ce produit développé en collaboration avec la société Eta. « Ses caractéristiques sont les plus complètes au monde, a déclaré M. Von Kaenel. Notre chronographe correspond parfaitement à la tradition sportive de Longines ».

De notre envoyé spécial  
**Jacques HURIET**

A la fois analogique et digitale, cette pièce est une association intelligente du savoir-faire horloger avec les nouvelles dimensions de l'électronique.

Cette présentation en lever de Grand Prix de formule 1 de dimanche n'est pas le fruit du hasard. Le chronographe est en effet à même d'assurer la plupart

des prises de temps que nécessite une telle course. Il permet en effet de chronométrer le tour par tour, de les identifier, d'en mettre 10 en mémoire. Les temps sont pris au centième de seconde et, performance à relever, par des aiguilles conventionnelles. Le chronographe peut enregistrer jusqu'à 99 tours et, au besoin, restituer le total.

D'autres fonctions telles que le temps intermédiaire suivent le même processus: les 10 premiers résultats sont stockés et peuvent être rappelés à tout moment en poussant simplement le bouton mémoire.

### AMUSEMENT

M. Ernst Thomke, directeur général de la SMH pour le secteur horloger, a tenu à féliciter les ingénieurs d'Eta et de Longines pour un produit qu'il a qualifié de majeur: « Nous avons laissé les techniciens s'amuser, nous a-t-il déclaré. Le développement technique auquel ils sont parvenus est tout bonnement incroyable ».

Le chronographe Conquest sera lancé en Italie pour le mois de septembre

# Volume en hausse, primes à la baisse

## Bilan positif pour TSM Compagnie d'assurances transports

Implantée à La Chaux-de-Fonds depuis près de septante ans, TSM Compagnie d'assurances transports a tenu son assemblée générale à Auvier. Au menu, des résultats très positifs et une modification des statuts.

Après une allocution du président du Conseil d'administration, Me Lucien Tissot, de La Chaux-de-Fonds, M. Othmar A. Stampfli, directeur, a présenté les points forts de l'exercice écoulé.

Relevant qu'en matière assurance transport, l'évolution du volume des primes encaissées ne peut être comparée à celle des autres branches d'assurances privées, M. Stampfli a averti qu'il ne pouvait plus y avoir de miracle. Sous l'effet conjugué de l'évolution du commerce extérieur et d'une concurrence internationale toujours plus agressive, la tendance à la stagnation, voire à un léger recul du volume des primes ne pourra être que difficilement corrigé en période de croissance modérée de l'économie.

Ainsi, les primes facturées en 1987 s'élevaient à 9,3 millions de francs, en diminution de 2,6% par rapport à l'exercice précédent. Et cela malgré une augmentation

de 5% de la valeur assurée qui s'est élevée à 3,12 milliards en 1987.

Durant cette même année, la compagnie a enregistré 1217 nouveaux sinistres (1188 en 1986) qui, s'ajoutant aux 258 cas en cours, font que 1475 dossiers ont été traités durant l'exercice. 1197 ont été liquidés pour un montant brut de 4,6 millions.

En dépit du léger recul au niveau des primes, les résultats de l'exercice demeurent excellents, avec un bénéfice de 1 million 627.740 francs, découlant en partie de l'excellente tenue des revenus des placements, et cela en dépit du krach de Wall Street.

La modification des statuts concerne essentiellement le chapitre premier dont l'article 1.2 déclare dorénavant que: « La Société a pour but d'offrir à ses sociétaires, toute couverture d'assurance dans le cadre des concessions accordées par l'autorité de surveillance. La Société peut également conclure des assurances avec des non-sociétaires. » Un texte moins restrictif que le libellé précédent, ce qui devrait permettre à TSM de développer ses activités en élargissant le champ de ses prestations. (Imp)

# Forte hausse du bénéfice

## L'optimisme règne chez SMH

En dépit d'un recul de 5,7% de son chiffre d'affaires à 1,7 milliard de francs, le groupe horloger suisse SMH a pu augmenter son bénéfice de 10% et le faire passer à 77 mios de frs en 1987. Au vu de ce résultat, le Conseil d'administration proposera le versement d'un dividende de 6% contre 5% l'année précédente.

Compte tenu des fluctuations monétaires et de l'abandon d'activités commerciales dans le secteur des appareils photographiques en France, c'est un accroissement réel de 3% de ses ventes qu'a enregistré la Société suisse microélectronique et d'horlogerie (SMH). « La progression quantitative particulièrement satisfaisante des ventes de montres est de 11%, ceci dans un marché où la croissance est estimée à environ

3% en 1987 », commentent les responsables.

La marge brute d'autofinancement a progressé de 8,7% pour aboutir à 150 mios de frs. Les résultats du holding SMH ont progressé quant à eux de 12,5%, passant à 42,9 mios de frs.

En 1987, la SMH a été en mesure de renforcer encore plus sa base financière. Le développement positif de l'endettement net, en majorité à long terme, conduit aussi à une augmentation de la part des fonds propres de 43%.

La SMH juge « très prometteur » le développement des affaires durant les trois premiers mois de l'année en cours. Par rapport à la même période de 1987, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de plus de 10%. La direction générale s'affirme optimiste quant à un développement positif de l'exercice 1988. (ats)

### ► L'ÉCONOMIE EN BREF

**ASIE.** — La présidente philippine Cory Aquino a demandé aux 47 pays membres de la Banque Asiatique de Développement (BAD), réunis à Manille, de faire taire leurs dissensions pendant qu'apparaissait publiquement la rivalité croissante entre le Japon et les Etats-Unis.

**BANQUE MONDIALE.** — Le président de la Banque Mondiale, M. Barber Conable a annoncé que l'augmentation du capital de cet organisme international de développement était devenue effective à la suite de l'obtention de plus de 75% des voix nécessaires.

**EXPORT.** — Après un net ralentissement en 1986 et 1987, la croissance des exportations suisses de biens et services devrait s'accroître à 1,5% cette année et à 2,25% en 1989, estime l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans une étude consacrée à l'économie suisse.

**ROCHE.** — Le groupe Roche, dont font partie la société bâloise F. Hoffmann-La Roche & Cie S.A. et la Société américaine Sapac Corporation Ltd, a réalisé l'an dernier un bénéfice consolidé de 482 mio. de frs, en hausse de 15,9%.

**BANQUES.** — Prenant position sur un document consultatif élaboré par un comité de la Banque des règlements internationaux (BRI), l'Association suisse des banquiers (ASB) estime que les prescriptions sévères du droit suisse en matière de fonds propres des banques doivent être réexaminées.

**ZURICH.** — Le bénéfice net de la Compagnie d'assurances Zurich s'est accru de 11,1% l'an dernier pour atteindre la somme de 156,4 millions de fr. Le Conseil d'administration proposera néanmoins le versement d'un dividende inchangé de 56 fr. par action et de 28 fr par bon de participation sur le capital augmenté du premier assureur helvétique.

# En bonne posture

## Publicitas améliore son résultat en 1987

Le bénéfice de l'exercice 1987 de Publicitas s'élève à 12,7 millions de francs, en hausse de 9,6% par rapport à 1986, a annoncé hier le numéro un de la publicité en Suisse.

Le groupe, qui a connu un bon développement de ses activités, ne tient pas à préciser le montant de son chiffre d'affaires mais déclare qu'il s'est accru de 9,1%. Les 2,3% sont dus à la hausse des tarifs. Le dividende devrait être inchangé.

L'exercice a été caractérisé par

un accroissement des offres d'emploi de 12,5%, alors que la publicité commerciale et occasionnelle a connu un taux de progression de 4,9%. L'amélioration du bénéfice brut d'exploitation, de 8,9% est un peu moins marquée, par suite d'un léger tassement des marges de la société.

Les charges se sont accrues de 9,1%, augmentation due à des adaptations de salaires, au développement de l'appareil informatique et à une hausse importante des charges fiscales. (ats)

## Abonnez-vous à L'Impartial

### BOURSE

<b>DOW JONES ↓</b>	27.04.88	<b>2047,91</b>
	28.04.88	<b>2041,28</b>

<b>ZURICH ↓</b>	27.04.88	<b>496,90</b>
	28.04.88	<b>496,30</b>

<b>\$ US ↓</b>	Achat	<b>1,37</b>
	Vente	<b>1,40</b>

### MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	450.50	453.50
Lingot	20.025.—	20.275.—
Vreneli	132.—	142.—
Napoléon	120.—	129.—
Souverain \$	146.—	153.—

Argent	Achat	Vente
\$ Once	6.43	6.58
Lingot	282.—	297.—

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	23.040.—	23.360.—

### CONVENTION OR

Plage or	20.400.—
Achat	20.000.—
Base argent	340.—

### INVEST DIAMANT

Avril 1988: 220

A = cours du 26.04.88  
B = cours du 27.04.88

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

### HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	104500.—	103500.—
Roche 1/10	10375.—	10350.—
Kuoni	32000.—	32500.—

### ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1000.—	1050.—
B. Centr. Coop.	860.—	870.—
Crossair p.	1475.—	1520.—
Swissair p.	1095.—	1095.—
Swissair n.	998.—	1000.—
Bank Leu p.	3160.—	3135.—
UBS p.	3000.—	2995.—
UBS n.	565.—	565.—
UBS b.p.	111.—	109.50
SBS p.	323.—	323.—
SBS n.	270.—	270.—
SBS b.p.	278.—	278.—
C.S. p.	2245.—	2225.—
C.S. n.	441.—	441.—
BPS	1600.—	1590.—
BPS b.p.	153.50	154.—
Adia Int.	7450.—	7425.—
Elektrowatt	3025.—	3075.—
Forbo p.	3075.—	3080.—
Galenica b.p.	660.—	660.—
Holder p.	4890.—	4890.—
Jac Suchard	8400.—	8300.—
Landis B	1100.—	1190.—
Motor Col.	1390.—	1400.—
Moeven p.	5525.—	5575.—
Bührle p.	830.—	845.—
Bührle n.	200.—	200.—
Bührle b.p.	210.—	210.—
Schindler p.	4450.—	4475.—
Sibra p.	401.—	410.—
Sibra n.	295.—	300.—
SGS	4575.—	4500.—
SMH 20	72.—	72.—
SMH 100	203.—	205.—
La Neuchâtd.	785.—	790.—
Rueckv p.	13000.—	13050.—
Rueckv n.	6150.—	6150.—
W'thur n.	5325.—	5260.—
W'thur p.	2575.—	9550.—
Zurich p.	5604.—	2575.—
Zurich n.	2650.—	2630.—
BBC 1-A	2075.—	2100.—
Ciba-gy p.	2920.—	2890.—

Ciba-gy n.	1500.—	1505.—
Ciba-gy b.p.	1870.—	1875.—
Jelmoli	2420.—	2350.—
Nestlé p.	8410.—	8420.—
Nestlé n.	4250.—	4275.—
Nestlé b.p.	1305.—	1315.—
Sandoz p.	11800.—	11725.—
Sandoz n.	5000.—	5000.—
Sandoz b.p.	1850.—	1810.—
Alusuisse p.	706.—	707.—
Cortaillo n.	2400.—	2400.—
Sulzer n.	5125.—	5100.—
Inspectorate p.	2240.—	2250.—

### ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	66.25	64.75
Aetna LF cas	60.—	59.25
Aican alu	40.—	39.75
Amaz	29.—	29.25
Am Cyanamid	68.—	67.75
ATT	37.—	37.—
Amoco corp	109.—	110.—
ATL Richf	123.50	123.50
Baker Hughes	23.75	24.75
Baxter	31.50	31.25
Boeing	65.—	64.75
Unisys	48.—	47.50
Caterpillar	88.25	88.—
Citicorp	28.50	28.50
Coca Cola	53.50	52.75
Control Data	33.25	39.75
Du Pont	117.25	119.50
Eastm Kodak	76.—	56.75
Exxon	62.50	62.—
Gen. Elec	57.25	56.25
Gen. Motors	106.—	106.50
Gulf West	106.—	105.—
Halliburton	48.—	48.—
Homestake	20.75	20.50
Honeywell	98.—	97.50
Inco ltd	40.25	39.25
IBM	158.50	157.—
Litton	113.50	115.50
MMM	83.75	83.75
Mobil corp	66.25	65.—
NCR	85.—	85.75
Pepsico Inc	50.—	49.75
Pfizer	79.75	78.—
Phil Morris	122.50	124.—
Phillips pet	24.50	24.75
Proct Gamb	109.—	107.50

Rockwell	26.50	25.75
Schlumberger	52.50	53.25
Sears Roeb	49.75	49.75
Smithkline	76.25	76.50
Squibb corp	85.25	83.25
Sun co inc	83.75	82.—
Texaco	66.—	66.25
Wwarner Lamb.	97.—	95.50
Woolworth	77.—	77.—
Xerox	75.25	75.—
Zenith	27.75	29.—
Anglo am	23.50	23.50
Angold	117.—	117.—
De Beers p.	16.50	16.75
Cons. Goldf I	24.50	24.75
Aegon NV	55.25	55.—
Alkerm	81.50	81.50
Algon Bank ABN	29.—	29.25
Amro Bank	48.75	48.—
Philips	21.—	20.75
Robeco	65.50	65.50
Rolnico	62.50	62.—
Royal Dutch	172.—	171.—
Unilever NV	82.75	82.50
Basf AG	202.50	201.—
Bayer AG	222.—	221.—
BMW	422.—	425.—
Commerzbank	190.—	187.—
Daimler Benz	512.—	504.—
Degussa	280.—	276.—
Deutsche Bank	341.—	340.—
Dresdner BK	199.50	199.—
Hoechst	210.—	209.50
Mannesmann	112.—	112.—
Mercedes	408.—	410.—
Schering	370.—	373.—
Siemens	285.—	285.—
Thyssen AG	107.50	107.50
VW	196.50	196.—
Fujitsu ltd	17.—	17.25
Honda Motor	20.—	19.75
Nec corp	24.—	24.50
Sanyo electr.	6.10	6.40
Sharp corp	12.25	12.50
Sony	61.—	61.25
Norsk Hyd n.	46.50	47.50
Aquitaine	63.50	69.50

### NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS	42%	43%
Alcan	26%	28%

Motorola inc	49%	48%
Polaroid	30%	31%
Raytheon	66%	66%
Ralston Purina	70%	69%
Hewlett-Packard	62%	61%
Texas instrum	48%	47%
Unocal corp	37%	37.—
Westingh elec	53%	52%
Schlumberger	38%	37%
(Shearson Lehman Hutton Inc. Lausanne)		

### BILLETTS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.34	1.42
1 \$ canadien	1.07	1.17
1 £ sterling	2.49	2.74
100 FF	23.50	25.50
100 liras	0.1040	0.119
100 DM	81.75	83.75
100 fl. holland.	72.75	74.75
100 fr. belges	3.80	4.10
100 pesetas	1.17	1.32
100 schilling aut.	11.60	11.90
100 escudos	0.85	1.15

# VIVE LE CUIR ET VIVE LE MEUBLE SUISSE !



## BARTO meubles



Vincent Bartoloméo

La Chaux-de-Fonds - Serre 65 - ☎ 039/23 14 60

*Nous vous invitons à voir et à revoir nos dernières nouveautés actuellement exposées en magasin.*



**CULTURE :**

S'étonner et découvrir, en parler et le vivre, expérimenter, créer : voilà qui doit être possible à chacun !

La droite, elle, est élitaine. Elle veut des "économies" sur la formation et la culture, mais elle maintient ses paradis fiscaux dans le bas du Canton !

Une culture vivante est une culture ouverte et critique, faite par et pour tous !

D. Blet

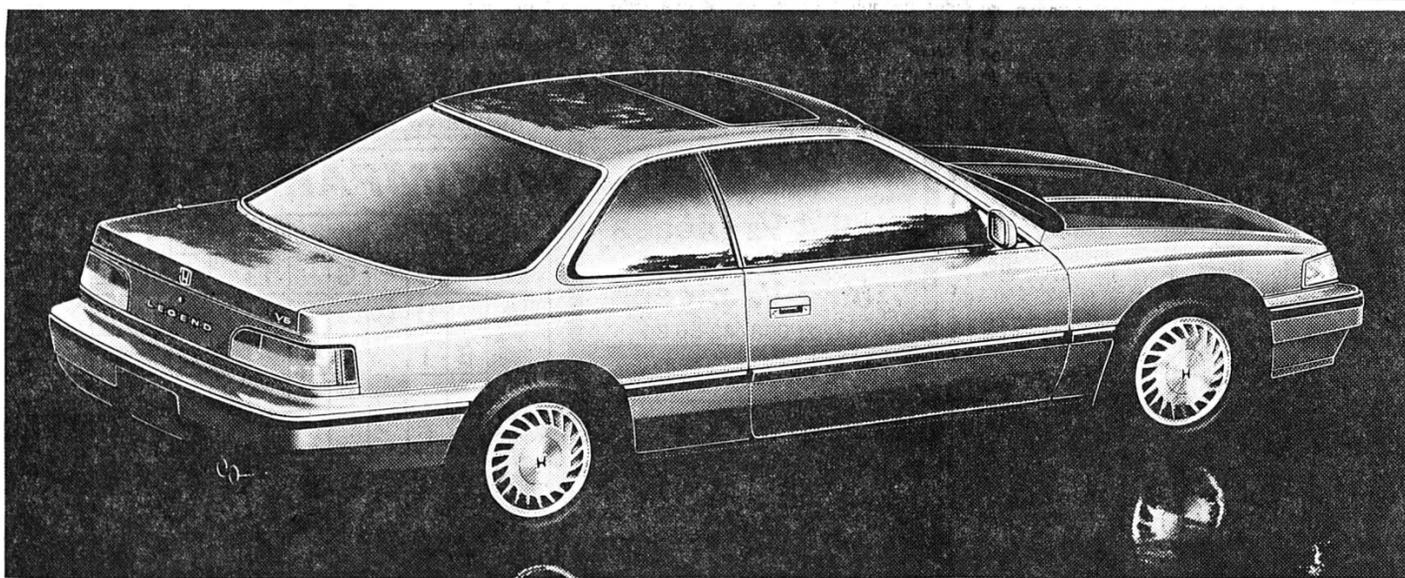
F. Hall

H. Fennel

# POP

**Forces généreuses pour une ville heureuse** unité socialiste

Edit. resp. Cds de la Reussille



Legend Coupé: le modèle d'élite de Honda, doté d'un intérieur cuir et de l'air conditionné. Dès Fr. 53 000.-.



Legend Sedan. Dès Fr. 48 000.-.



Prelude. Dès Fr. 26 990.-.



Accord Sedan. Dès Fr. 24 990.-.



Accord Aerodeck. Dès Fr. 24 590.-.



CRX. Dès Fr. 23 290.-.



Civic Shuttle. Dès Fr. 20 990.-.



Civic 3 portes. Dès Fr. 16 990.-.

## LES MULTIPLES VISAGES DU CHAMPION DU MONDE.

Que ce soit en devenant champion du monde de Formule 1 ou en proposant un luxueux coupé sport, en commercialisant le système révolutionnaire des 4 roues directrices ou en dotant son nouveau break familial d'une traction intégrale permanente, Honda est à l'aise dans tous les rôles.

Faites-en l'expérience. Lors d'un essai.



Le futur en mouvement.

Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue de la Bergère 5, CH-1242 Satigny-Genève, téléphone 022/82 11 82

Seiler Zurich BSW

# Un bon conseil pour acheter votre deuxième téléphone PTI



## ● immobilier

**À VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS**  
dans un immeuble entièrement rénové, avec ascenseur:  
**1 appartement de 3 pièces + 1 appartement de 2 pièces**  
pouvant être réunis en un  
**magnifique appartement de 5 pièces**  
soit 123 m<sup>2</sup> avec balcon au sud.  
Fonds propres nécessaires Fr. 28 000.-  
Mensualité (avec l'aide de la Confédération)  
Fr. 1 122.- toutes charges comprises.



**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois : Rue des Moulins 51  
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Pour cause de fin de bail  
**Café de la Paix**  
Paix 74 - La Chaux-de-Fonds  
Liquidation de matériel d'exploitation:  
cuisinière, machine à laver la vaisselle, frigo,  
lampadaires, machine enregistreuse, etc.  
Aujourd'hui et demain, la vente se fera  
pendant les heures d'ouverture des magasins.

**Rucher aux Ponts-de-Martel**  
A vendre rucher 16 ruches D.B. peuplées.  
Local et matériel d'exploitation.  
Terrain de 256 m<sup>2</sup>.  
Un coffre contenant 5 ruches D.B. vides.  
A. Roulier, 2023 Gorgier,  
☎ 038/55 17 84.

**A LOUER** tout de suite ou date à convenir  
**surface industrielle**  
de 300 m<sup>2</sup> environ.  
Accès direct par cage d'escaliers indépendante,  
monte-charge.  
Situation: centre ville.  
Pour tous renseignements contacter M. Boillat.



**GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA**  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56

## ● autos-motos-vélos

La nouvelle Mazda 121  
**VIVRE SANS TOIT.**



Une vraie rigolote, la nouvelle Mazda 121. Et avec ça, plus d'un tour dans son sac. Comme par exemple, un toit dépliant à commande électrique (Canvas Top). Un intérieur à géométrie variable. Ou un moteur 1,3 l qui ne cache pas son jeu.

Venez vite l'essayer.  
**GARAGE DE L'AVENIR**  
Progrès 90 - ☎ 039/23 10 77  
Votre concessionnaire à La Chaux-de-Fonds  
**mazda**

**Ferme bressane**  
entièrement rénovée, 2000 m<sup>2</sup>  
Fr. 137 500.-  
80 % de crédit.  
☎ 0033/85 74 01 24

A louer aux Ponts-de-Martel  
**joli 4 1/2 pièces** balcon  
**joli 2 1/2 pièces**  
☎ 038/42 50 30

**VAL-DE-RUZ**  
A Villiers:  
**appartements en PPE (124 à 181 m<sup>2</sup>)**  
Fr. 375 000.- à Fr. 475 000.- (y compris garage)  
▶ 1 attique de 6 1/2 pièces (duplex)  
▶ 3 appartements de 4 1/2 pièces

**VAL-DE-TRAVERS**  
A Fleurier:  
**appartements en PPE (124 à 181 m<sup>2</sup>)**  
Fr. 365 000.- à Fr. 465 000.- (y compris garage)  
▶ 3 attiques de 6 1/2 pièces (duplex)  
▶ 6 appartements de 4 1/2 pièces

A Môtiers:  
**lotissement de 12 villas mitoyennes (127 à 156 m<sup>2</sup>)**  
Fr. 376 000.- à Fr. 446 000.-  
3 chambres, living avec cheminée, 2 salles d'eau, cuisine équipée, garage ou couvert, parking, jardin privé, espaces collectifs aménagés.  
▶ 3 villas restent à vendre  
Pour tout renseignement ou visite, s'adresser à:  
Immobilière de promotion et de construction SA  
Môtiers: ☎ 038/61 38 28  
Neuchâtel: ☎ 038/25 97 01

**L'Impartial bouge...**

**L'IMPAPHRASE**

Q	U					T		
			G	I			Q	U
B	U	G			T			
	B	I				D		
			P		F		D	
	F			T			D	
P			G				U	
				V		T		
	P		I					
	M		I		I			?
	B		V					
F								!

11e jour  
Reconstituez la phrase fantaisiste qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.  
**Comment jouer?**  
Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur (entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le (038) 244 800.  
**Vous proposez alors une consonne** qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.  
Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)  
**Si vous ne captez pas RTN-2001**  
Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec **L'Impartial**

# devoir attendre, attendre, toujours attendre: le 135.



Acheter un second appareil PTT, rien de plus facile: prenez votre annuaire téléphonique et examinez en toute tranquillité le vaste assortiment d'appareils qui y est proposé. Lorsque vous aurez fait votre choix, appelez le 135 et indiquez-nous votre désir. Quelques jours plus tard votre nouveau téléphone sera chez vous. Nos collègues de la poste se chargeront volontiers de vous l'apporter.



Pour mieux s'entendre.

## Amitiés, mariages ou vacances à deux

(Inscription gratuite) ☎ 039/51 24 26



Dimanche 1er mai départ: 13 h 30

### Course spéciale Tulipes à Morges

Fr. 20.-

Mardi 3 mai départ: 13 h 30

### Foire de Morteau

Carte d'identité

Dimanche 8 mai départ: 7 h 30

### Fête des Mères

Fr. 62.-

### En Argovie avec repas de midi

Rabais AVS

Inscriptions:  
Voyages GIGER Autocars  
☎ 039/23 75 24

Zone piétonne, abonnement vert, sécurité pour les cyclistes, logements économiques

Votez **Ecologie et Liberté**

Ed. resp. F. Bonnet

## Exposition de peinture et poterie

### Armand et Odette Clerc

aux Mascarons, à Môtiers du vendredi 22 avril au dimanche 1er mai.

Ouverture: tous les soirs de 19 h 30 à 22 h.

Les samedis et dimanches de 14 h à 22 h.



Dans votre appartement ou votre maison, si vous avez beaucoup à faire ou juste une bricole, ne vous gênez pas pour appeler:

### La Main bricoleuse

L'expérience et l'honnêteté au service de tous. Travail rapide et soigné ☎ 039/236 428



LE CLIP

### HORLOGERIE von gunten

Grand choix de montres et pendules Réparations 23, av. Ld-Robert ☎ 039/23 50 44



REVÊTEMENTS DE SOLS-TAPIS-PLASTIQUES-PARQUETS-RIDEAUX-LITERIE-DÉCORATION-MEUBLES-TAPIS D'ORIENT-STORES

## SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94 ☎ 039/23 63 23  
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/31 16 70  
Le Locle

## 70 ch. Prêt-à-rouler

La nouvelle collection de printemps est arrivée chez Ford: la Ford Fiesta Fashion. Un modèle spécial à l'équipement généreux et à prix modique.

Elégante, tant à l'extérieur qu'à

l'intérieur, la

Fiesta est

équipée de glaces teintées, d'appuis-

des plus faibles catégories d'assurance.

**Maniable**, vous la garerez partout. Et l'espace intérieur qu'elle vous offre se multiplie par quatre grâce à ses dossiers arrière rabattables séparément.

**Votre concessionnaire Ford** vous proposera un financement ou



Ford Fiesta Fashion: avantageuse, elle est généreusement équipée et dispose de 70 ch (!) - ou 54 ch en version Diesel

tête douillettement rembourrés et

d'une montre analogique.

Son style est rehaussé par ses en-

joliveurs de roues blancs, sa peinture

métallisée ou son enduit de protec-

tion gris et ses généreux bouc-

liers latéraux préservant ses flancs.

**Economique**, la Fiesta l'est

grâce au moteur 1.4 litre à injection

consommant peu et classé dans l'une

un leasing avantageux par Ford

Credit. Et, outre la garantie nor-

male, votre Fiesta Fashion sera cou-

verte par une garan-

tie de six ans contre la perforation

par corrosion et par une garantie

longue durée de réparation.



Ford - le bon choix.

**Ford Fiesta Fashion 1.4i: 13990.-**

## Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits. Par exemple: salon 3 pièces Fr. 90.-; salon avec canapé transformable Fr. 150.-; chambre à coucher complète avec literie Fr. 280.-; paroi murale Fr. 160.-; table + 4 chaises Fr. 150.-; armoire 3 portes Fr. 90.-; couche avec matelas Fr. 90.-. Prix très bas - Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près gare CFF Boudry).

Heures d'ouverture: de 9 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 h 30.

Samedi de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

Fermé le lundi matin.

Automobilistes! Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama. Grande place de parc.

## HK HAEFLIGER & KAESER SA HK

038 21 11 21



brevets fédéraux

NEUCHÂTEL - LA CHAUX-DE-FONDS

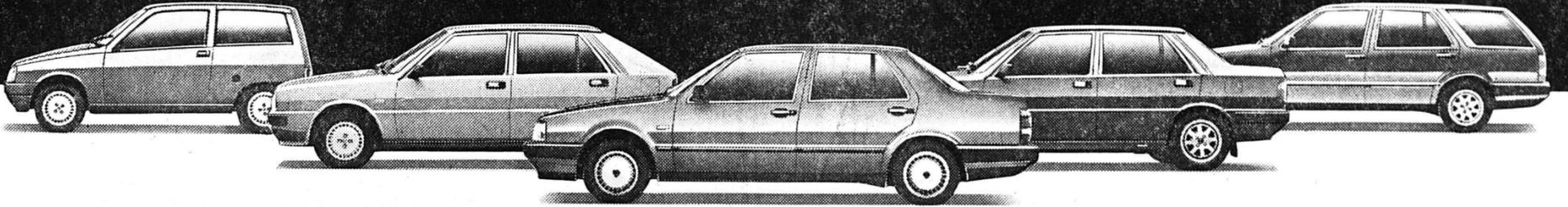
RÉVISION  
ADAPTATION ÉTANCHÉITÉ  
MISE HORS SERVICE  
DÉCOUPAGE DES CITERNES

## GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: Bd des Eplatures 8, ☎ 039/26 81 81  
Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ 038/25 83 01

Le Locle: Rue de France 51, ☎ 039/31 24 31  
Boudry: Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys-sur-Coffrane: Garage Nappes Frères - Le Noirmont: Mercier et Sester, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérija SA, J. Dellenbach - J.-J. Furrer, 24, rue de Châtillon.

# L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE: LA GRANDE EXPOSITION LANCIA.



**Y10**  
 Notre grande exposition Lancia vous permettra de voir tous les nouveaux modèles Lancia. Venez donc la visiter! Vous y con-

**DELTA**  
 templerez la nouvelle Y10 4WD à traction intégrale enclenchable, la nouvelle Y10 1300 au puissant moteur à injection de 72 ch.

**THEMA**  
 Vous y admirerez l'élégante Prisma et sa nouvelle version Prisma Integrale à quatre roues motrices. La luxueuse Thema (services

**PRISMA INTEGRALE**  
 gratuits jusqu'à 40 000 km!) ainsi que la Delta HF Turbo sportive et la nouvelle Thema 8.32, moteur by Ferrari, modèle de

**THEMA STATION WAGON**  
 pointe de la gamme. En bref, une nouvelle approche de l'automobile qu'un essai vous permettra d'apprécier mieux encore.



Rue de France 51 — Le Locle

**Vendredi 29 avril de 9 à 20 heures — Samedi de 9 à 20 heures**

LANCIA



**Planches à Voile Jeunes-Rives**  
 Dominique Molère, quai Léopold-Robert 6  
 2000 Neuchâtel, tél. 038 24 46 49

organise sa **5e grande foire** de  
 **PLANCHES À VOILE ET ACCESSOIRES**

## OCCASION

**Vendredi 29 avril 1988 de 13 h 30 à 20 heures**  
 **Samedi 30 avril 1988 de 8 h à 17 heures**

Lieu: Rond-Point des Jeunes-Rives,  
 sous tente Neuchâtel

Apéritif offert: vendredi à 18 heures  
 samedi à 11 h 30

Vendredi 29 avril 1988, vente autorisée jusqu'à 18 h 30



Nadia Pochon-Lustenberger

## La vinothèque de la Charrière

vous présente ses derniers coups de cœur:

- **Muscadet de Sèvre et Maine**  
 tirage sur lie 1986, 1er cru du château  
 Château de la Ragotière  
 (grand prix d'excellence  
 des œnologues de France 1986) **Fr. 11.—**
- **Château Bastor-Lamontagne**  
 Sauternes AOC 1985 **Fr. 24.—**
- Et, pour les repas de fêtes, un monument:
- **Château Petit Village**  
 Pomerol AOC 1970 **Fr. 85.—**

Venez les découvrir dans notre splendide cave voutée:

Rue de la Charrière 5  
 2300 La Chaux-de-Fonds — ☎ 039/28 71 51

Ouverture: mardi-vendredi de 14 h à 18 h 30  
 samedi de 9 h à 16 h 30

### Grande Sagneule OUVERTURE

Vendredi — Samedi  
 Tripes et carte

☎ 038/45 11 74  
 Se recommande: famille Huguellet



Ville de  
 La Chaux-de-Fonds

### Mise à l'enquête publique

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique le projet présenté par M. Othmar Frei, architecte à Soleure, pour l'extension et l'agrandissement de l'Hypermarché Jumbo, boulevard des Eplatures 18, sur les articles 3491, 3492 et 780 du cadastre des Eplatures.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 3e étage, passage Léopold-Robert 3, du 22 avril au 6 mai 1988.

Toute personne, estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

Conseil communal

### Problème de pneus?

Garage de l'Hôtel-de-Ville 25  
 A. Bergamin, ☎ 039/28 40 20  
 aux meilleures conditions.



Département  
 des Travaux publics  
 Service des Ponts  
 et chaussées

### Avis de déviation de trafic

Pour permettre l'exploitation des bois dans un site très escarpé, le Service forestier organisera une coupe sanitaire nécessitant la fermeture complète de la route cantonale No 170 entre les Grattes (Rochefort) et L'Engolieu (Montmolin).

du lundi 2 mai  
 au vendredi 13 mai 1988, chaque  
 jour ouvrable de 7 h 30 à 17 h 30.

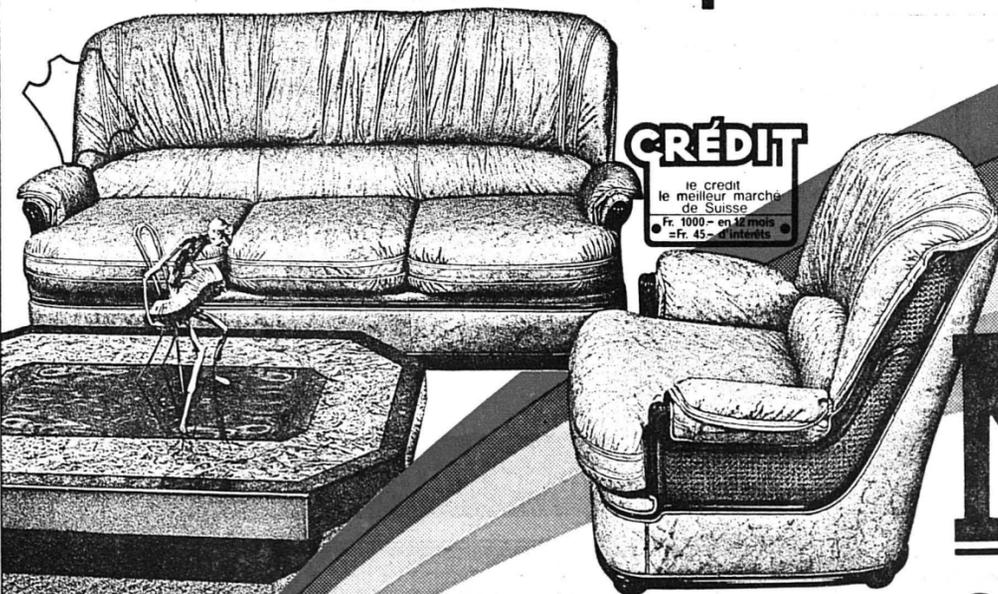
En cas de mauvaises conditions atmosphériques, la coupe sera arrêtée, la route ouverte à la circulation et les travaux reportés.

La desserte des cars PTT sera maintenue.

Nous remercions, par avance, les usagers de la route de leur compréhension.

L'ingénieur cantonal  
 J.-D. Dupuis

## sur la scène romande du salon nous tenons les premiers rôles!...



**CRÉDIT**  
 le crédit  
 le meilleur marché  
 de Suisse  
 Fr. 1000 — en 12 mois  
 = Fr. 45 — d'intérêts

**Segalo**

LA CHAUX-DE-FONDS  
 Bd des Eplatures 44  
 ☎ 039/26.60.60

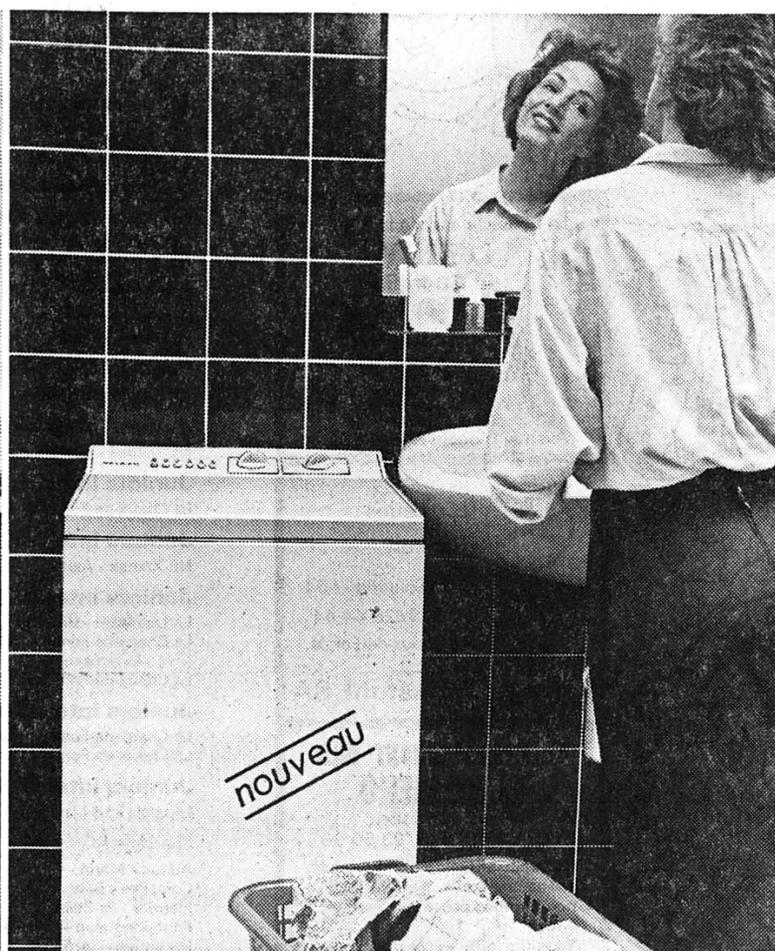
**N°1**  
 oblige!



# Vive la liberté avec Miele



Elle s'est trompée une fois de plus de jour de lessive!



Mon nouveau lave-linge Miele m'offre la liberté en prime!

**Finis la rigidité des plans de lessive et les querelles de buanderie...**  
 Avec le nouveau lave-linge étroit Miele, vous pourrez faire votre lessive chez vous quand il vous plaira. Avec seulement 220 volts et le plus silencieusement du monde. Sur un espace réduit à 45 cm. Avec les mêmes programmes de lavage que ceux des grands modèles. Ecologiquement et avec ménagement. Ce petit Miele d'une capacité de 4,5 kg se charge par le haut. L'ouverture du tambour se met automatiquement en place. Et il se déplace facilement grâce à ses quatre roulettes. Ce lave-linge Miele vous offre la liberté en plus de la technologie de pointe Miele. Découvrez-le vite chez votre spécialiste Miele.



Avec chaque nouveau lave-linge étroit, Miele vous offre un magnifique drap de bain doux et moelleux. En pur coton (100 x 150 cm) de la meilleure qualité suisse.

**Miele**

Un choix pour la vie

**Immobilier**

A vendre à Saint-Aubin  
 En bordure de la route nationale, en zone industrielle  
**bâtiment industriel environ 6000 m<sup>3</sup>**  
 avec terrain attenant.  
 S'adresser à **Comina Nobile SA**,  
 2024 Saint-Aubin - ☎ 038/55 27 27

Urgent. Particulier cherche

**terrain à bâtir**

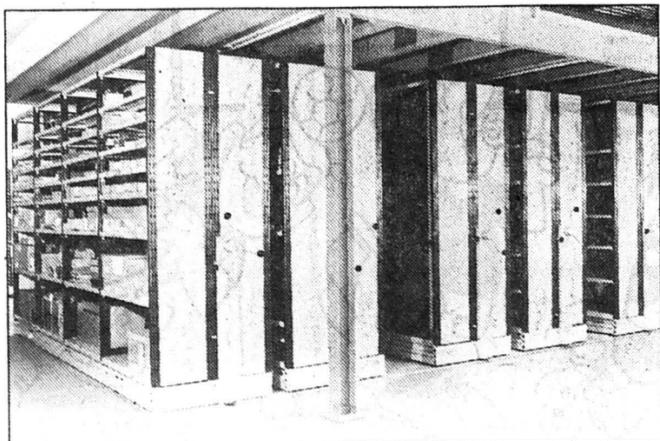
à La Chaux-de-Fonds.  
 Ecrire sous chiffres  
 BT 6640 au bureau  
 de L'Impartial.

A vendre à La Chaux-de-Fonds  
 quartier Bois du Petit-Château

**magnifique terrain à bâtir**

d'une surface d'environ 2000 m<sup>2</sup>.  
 Ecrire sous chiffres 91-797 à ASSA  
 Annonces Suisses SA, boulevard de  
 Pérolles 23, 1701 Fribourg

**Rayonnages métalliques Unimondial**  
 Une solution à chaque problème d'organisation



**tubac**

Rayonnages modulables pour le maintien de stocks, étagères mobiles sur rails pour un archivage rationnel, étagères élégantes pour l'agencement de surfaces de vente ou bibliothèques, les meubles métalliques Unimondial offrent une réponse appropriée à chaque problème de rangement.

De nombreux accessoires standardisés permettent une adaptation spécifique à chaque besoin, à des prix usuellement particulièrement avantageux!

Demandez notre documentation!

TUBAC SA  
 Route de Lausanne 4 - 1401 Yverdon  
 Tél. 024 214 236  
 TUBAC Lausanne 021 234 295  
 TUBAC Genève 022 346 879

**X Procrédit-**  
**le prêt personnel**  
**rapide et discret**

Veuillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP/Domicile .....

Signature .....

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit  
 Av. L.-Robert 23  
 2301 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/23 16 12

Heures  
 d'ouverture  
 de 08.00 à 12.15  
 de 13.45 à 18.00



**X procrédit** 2/m/17/Ve

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

## ACNF: Programme des matchs du 29 avril au 4 mai

### Ligue nationale A

NE Xamax - Servette 20 h mardi

### Ligue nationale B

La Chaux-de-Fonds - Bienne 17 h 30 samedi

### Espoirs Ligue nationale

La Chaux-de-Fonds - Bellinzona 14 h 30 dimanche  
NE Xamax - Wettingen 19 h 30 mercredi

### Ire Ligue

Boudry - Aigle 16 h dimanche  
Le Locle - Grand-Lancy 15 h dimanche

### Espoirs Ligue nationale (mercredi)

NE Xamax - Wettingen

### Juniors inter. A I

NE Xamax - Grasshopper 14 h dimanche

### Juniors inter. A II

La Chaux-de-Fonds - Langenthal 16 h 15 dimanche

### Juniors inter. B I

NE Xamax - Aarau 16 h dimanche

### Juniors inter. B II

Le Landeron - Biberist 15 h samedi  
La Chaux-de-Fonds - Delémont 14 h 30 dimanche  
Bôle - Luterbach 14 h 30 dimanche  
La Chaux-de-Fonds - Bienne 20 h mercredi

### Juniors inter. C I

La Chaux-de-Fonds - Rapid 13 h dimanche  
La Chaux-de-Fonds - Bümpliz 18 h mercredi

### Juniors inter. C II

Le Locle - Le Landeron 15 h samedi

### Ile ligue

Audax - Marin 16 h dimanche  
Corcelles - Bôle 14 h 30 dimanche  
Fleurier - St-Blaise 15 h dimanche  
Fontainemelon - Cortaillod 15 h dimanche  
Hauterive - Serrières 14 h 30 dimanche  
St-Imier - Superga 15 h dimanche

### IIIe ligue

Pal Friul I - Comète I 15 h dimanche  
Etoile I - Cornaux I 14 h 30 samedi  
Floria I - Le Landeron I 16 h 45 samedi  
Les Bois I - Le Parc I 16 h dimanche  
St-Imier II - Hauterive II 10 h dimanche  
Le Locle II - C.-Espagnol I 16 h 30 samedi  
Châtellard I - Blue Stars I 16 h samedi  
C.-Portugais I - Noiraigue I 15 h 30 samedi  
Gen-s-Coffrane I - Coffrane I 15 h dimanche  
Pts-de-Martel I - Ticino I 18 h 30 samedi  
Béroche I - Bôle II 15 h 30 dimanche

### Ive ligue

Les Bois I - Superga II 14 h dimanche  
Chaux-de-Fonds II - La Sagne la 10 h dimanche  
Sonvilier I - Le Parc II 15 h dimanche  
Corcelles II - Travers I 10 h dimanche  
Comète II - Fleurier II 10 h dimanche  
Ticino II - Môtiers I 10 h dimanche  
Couvet I - La Sagne Ib 10 h dimanche  
Azzuri I - Les Brenets I 15 h dimanche  
Marin II - Gen-s-Coffrane II 15 h dimanche  
Fontainemelon II - Cortaillod IIa 9 h 45 dimanche  
Helvetia I - Lignièrès 9 h 45 dimanche  
Dombresson I - Colombier II 15 h dimanche  
Espagnol Ne I - Cornaux II 16 h dimanche

### Ve ligue

Colombier III - Pal Friul II 9 h 45 dimanche  
Espagnol Ne II - Châtellard II 14 h dimanche  
Real Espagnol - Auvernier II 16 h 30 dimanche  
Latino Americano - Le Landeron II 14 h dimanche  
Valangin - Marin III 9 h 30 dimanche  
Dombresson II - Coffrane II 17 h samedi

### VIe ligue

Sonvilier II - Les Brenets II 10 h dimanche  
Pts-de-Martel IIb - Deportivo IIb 14 h dimanche  
C.-Espagnol II - Floria IIa 14 h 30 dimanche  
La Sagne II - Les Bois III 9 h 45 dimanche  
Couvet II - St-Sulpice 14 h 30 dimanche  
Deportivo IIa - Buttes 10 h dimanche  
Le Locle III - Blue Stars II 17 h samedi  
Pts-de-Martel IIa - Môtiers II 16 h dimanche  
Floria IIb - Noiraigue II 10 h dimanche

### Vétérans (2 x 40 minutes)

La Sagne - NE Xamax 15 h 30 samedi  
Superga - Floria 20 h ce soir  
Le Locle - Boudry 20 h ce soir  
Fontainemelon - Ticino 15 h 30 samedi  
Auvernier - Cressier 17 h ce soir

### Juniors A

Superga - Le Parc 16 h samedi  
Serrières - Hauterive 15 h samedi  
Colombier - Comète 15 h 30 samedi  
St-Blaise - Cortaillod 16 h 30 samedi  
Fleurier - Marin 20 h 15 ce soir

### Juniors B (2 x 40 minutes)

Marin - Travers 16 h 45 samedi  
Fleurier - Audax 15 h samedi  
Dombresson - Gen-s-Coffrane 15 h samedi  
Le Parc - St-Imier 16 h 45 samedi  
Floria - Hauterive 14 h 30 samedi  
Etoile - Ticino 18 h samedi  
Colombier - Sonvilier 14 h samedi  
Auvernier - Lignièrès 15 h 30 samedi  
NE Xamax - St-Blaise 15 h 30 samedi  
Dombresson - Marin 19 h 45 mercredi

### Juniors C (2 x 35 minutes)

Marin - St-Blaise 15 h samedi  
La Chaux-de-Fonds - NE Xamax I 15 h 30 samedi  
Cornaux - St-Imier 15 h samedi  
Châtellard - Hauterive 14 h 30 samedi  
Couvet - Béroche 14 h samedi  
Pts-de-Martel - Boudry II 16 h 30 samedi  
Fleurier - Colombier 13 h 30 samedi  
Cortaillod - Serrières 15 h 15 samedi  
Gen-s-Coffrane - Fontainemelon 14 h 30 samedi  
Corcelles - Dombresson 14 h samedi  
Boudry I - Comète 14 h samedi  
Cressier - NE Xamax II 17 h 30 samedi  
Le Parc - Superga 13 h 30 samedi  
La Sagne - Floria 14 h samedi  
Les Bois - Ticino 14 h 30 samedi

### Juniors D (2 x 30 minutes)

Le Locle - Cornaux 13 h 30 samedi  
La Chaux-de-Fonds - Corcelles 14 h 15 samedi  
Hauterive - Colombier 14 h samedi  
NE Xamax I - Marin 14 h samedi  
Cortaillod - Couvet 14 h samedi  
Auvernier - Gorgier 14 h samedi  
Môtiers - Béroche 15 h samedi  
Noiraigue - Boudry 14 h samedi  
Cressier - NE Xamax II 16 h samedi  
Le Landeron - Fontainemelon 13 h 45 samedi  
St-Blaise - Lignièrès 14 h samedi  
Comète - Dombresson 14 h 30 samedi  
Bôle - Pts-de-Martel 14 h samedi  
Sonvilier - Deportivo 14 h samedi  
Etoile - Deportivo 16 h 30 samedi  
Le Parc - Ticino 15 h samedi

### Juniors E

Ticino - St-Imier 10 h samedi  
Etoile - Fleurier 9 h 30 samedi  
NE Xamax I - Couvet 10 h samedi  
Le Parc I - Deportivo II 11 h samedi  
Cortaillod - Hauterive I 18 h ce soir  
Dombresson I - Cornaux I 10 h 15 samedi  
NE Xamax II - Le Landeron I 10 h samedi  
Marin I - Colombier I 9 h samedi  
Les Bois - La Sagne 10 h samedi  
Le Parc III - Les Brenets 10 h samedi  
La Chaux-de-Fonds - Le Locle 10 h 30 samedi  
Le Parc II - Deportivo I 9 h samedi  
Dombresson II - Coffrane 9 h 15 samedi  
Boudry II - Corcelles 10 h samedi  
Comète I - Colombier III 9 h samedi  
Auvernier - Hauterive II 9 h samedi  
Châtellard - Gorgier 10 h samedi  
Boudry I - Béroche 10 h samedi  
Comète II - Colombier II 9 h samedi  
Cressier I - Lignièrès 9 h 30 samedi  
Cressier II - Cornaux II 10 h 30 samedi  
St-Blaise - Le Landeron II 10 h samedi  
Marin II - Marin III 13 h 30 samedi

### Juniors F

La Chaux-de-Fonds I - NE Xamax II 10 h 30 samedi  
Châtellard I - Fleurier 10 h samedi  
Etoile - Colombier 10 h 30 samedi  
Dombresson I - NE Xamax I 18 h 30 ce soir  
Colombier II - St-Blaise 10 h samedi  
Marin I - Lignièrès 10 h samedi  
Boudry I - Corcelles II 9 h samedi  
Bôle - Cortaillod 10 h samedi  
Couvet - Dombresson II 10 h samedi  
Marin II - Gen-s-Coffrane 11 h samedi  
Boudry II - Corcelles I 9 h samedi  
Châtellard II - La Chaux-de-Fonds II 10 h samedi

La nouvelle eau de toilette

**DERBY**  
de Guerlain

chèques fidélité  
ARFUMERIE  
VENIE  
LUMONT

Avenue Léopold-Robert 53



Mercedes  
Renault

Fritz-Courvoisier 54  
☎ 039/28 44 44  
La Chaux-de-Fonds

**Garage Ruckstuhl SA**

CAFÉ-RESTAURANT-BAR

**EL BRASERO**

Famille J. Robert  
Paix 69 - ☎ 039/23 50 30

Nos spécialités: la charbonnade,  
paëlla, zarzuela, Parrillada et  
nos flambés préparés devant  
vous.

Tous les jours notre menu sur  
assiette et notre carte habituelle.



**Ernest  
Leu**

Bureautique

Machines de bureau

**Restez branché,  
soyez FAX**

Charrière 13, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 71 28



**Genevoise**  
ASSURANCES

M. R. Jeanbourquin

Jaquet-Droz 60

☎ 039/23 22 18



**Carrosserie  
Jacques Favre**

Eroges 16, Le Locle  
☎ 039/31 13 63  
☎ 039/31 81 65  
(privé)

Réparations toutes marques

Redressage des châssis  
au marbre  
et peinture au four

La bonne adresse

**Eric ROBERT**  
TV

TV - RADIO - Hi-Fi - DISQUES

Le Locle

Daniel-JeanRichard 14

☎ 039/31 15 14

**Garage Ceschin**

Réparations  
et dépannages  
toutes marques

Rue des Envers 2, Le Locle,  
☎ 039/31 49 61.

**Oswald**  
Quincaillerie  
Outillage  
votre spécialiste en outils  
électriques **Metabo**

Leopold Robert 104a  
Tel. 039/23 86 24  
2300 La Chaux-de-Fonds

**UNIPHOT SA**

**Photo-Ciné**

Nicolet, La Chaux-de-Fonds  
Curchod, Le Locle  
Schneider, Cernier  
Moret, Saint-Imier  
Prix - Service - Qualité

**Frascati**  
chez Beppe

Le Locle - ☎ 039/31 31 41

Pour vos repas d'affaires,  
de familles,  
et tout simplement entre amis.

Le plus grand choix

de la place

**J**  
ducommun sa

Léopold-Robert 53  
La Chaux-de-Fonds

Milieux, berberes,  
moquettes



BIRET

# Les vainqueurs sont connus

## Finale du championnat d'hiver d'agrès 1988

Le championnat d'hiver agrès, version 1988, a pris fin dimanche dernier à la halle des Charmettes, organisé par la section de Serrières.

### Huit titres en jeu

#### Samedi à La Chaux-de-Fonds

L'ultime manche du championnat cantonal aura lieu samedi après-midi au Pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds. Dès 13 heures pour les Intro, P1 et PII et à partir de 15 h 30 pour les PIII, PIV, PV et PVI.

Ultime manche, ultimes confrontations qui vont donner lieu à de belles empoignades puisque rien n'est encore joué et que sept titres individuels et un par équipe vont être décernés à l'issue du concours!

Le total s'obtient en additionnant la meilleure des deux premières manches à celui de la finale, c'est-à-dire que tout est

encore possible, même si la hiérarchie paraît désormais établie, sauf en PII où il s'agira d'avoir les nerfs solides pour s'imposer.

#### PLEIN RÉGIME

Suite à ce championnat, les artistiques neuchâtelois sont fin prêts en vue des compétitions futures et qui sont de première importance, comme les nationaux et la fête fédérale par exemple. Rendez-vous donc samedi pour une compétition passionnante, à laquelle on se doit d'assister pour encourager les jeunes gymnastes.

Ch. Wicki

Quatre des six titres mis en jeu sont revenus aux Colombines, les deux restants à la section de Serrières; CENA, Les Geneveys-sur-Coffrane et Abeille La Chaux-de-Fonds étant toujours placées en bonne position.

Chez les plus jeunes du T1 les six premiers rangs sont restés inchangés par rapport à la première manche qui a eu lieu il y a un mois.

Les gymnastes du T2 ne purent rien contre Estelle Germanier (Colombier) parfaite, qui gagne nettement avec près de 2 points sur sa suivante Anne-Catherine Bourquin seule Serriéroise en lice dans cette catégorie suite à la blessure de Manon Roux.

Et de deux également pour Anouk Jeanneret (Serrières) au T3 qui concrétise les espoirs qui posaient sur elle et étoffe son avance de plus de 1 point.

Pas de problème pour Séverine Chalsles (Colombier) qui en changeant de catégorie ne change rien à ses classements. Une nette victoire pour son passage en T4.

A nouveau Colombier à l'honneur au T5 où l'on attendait bien Sophie Bonnot qui, maintenant a trouvé du répondant, dans les personnes de ses camarades de club Valérie Mériquet et Muriel Evard.

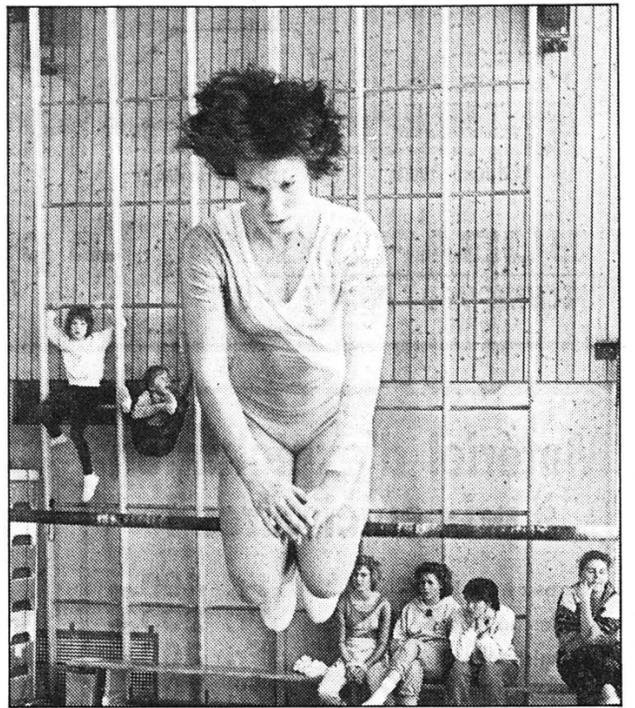
Les T6 nous ont donné quelques frissons grâce à de superbes exhibitions d'un excellent niveau. Carol Vallat (Colombier) glane à nouveau cette manche et remporte le titre.

Les gagnantes étant connues, il reste à toutes un peu plus d'un mois, soit pour conserver leur titre, soit pour faire encore mieux, en vue du prochain Championnat cantonal neuchâtelois qui aura lieu les 28 et 29 mai 1988 à Cescote, organisé par la FSG Colombier.

#### LES GAGNANTES

**Test I:** Gaëlle Jaquet (Serrières). **Test II:** Estelle Germanier (Colombier). **Test III:** Anouk Jeanneret (Serrières). **Test IV:** Séverine Chalsles (Colombier). **Test V:** Sophie Bonnot (Colombier). **Test VI:** Carol Vallat (Colombier).

C.-L. J.



La Chaux-de-Fonnière Séverine Mettraux a terminé dixième en test IV.

### TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

#### «Mountain Bike»: précisions

Dans votre numéro du samedi 23 avril 1988 de «Sport Hebdo», vous avez consacré un article au «Mountain Bike», dont l'arrivée et l'expansion dans notre région

ont pris, toutes proportions gardées, une allure de phénomène.

C'est pourquoi nous nous permettons d'y ajouter quelques considérations et quelques compléments.

Le vélo tout-terrain, pour parler français, est, en fait l'équivalent du ski de randonnée, dans la mesure où il permet de s'évader des routes carrossables, encombrées — comme les pistes de ski — et de partir à l'aventure sur les chemins pierreux, les sentiers et dans le terrain.

C'est dire que le vélo tout-terrain ouvre un «domaine cyclable» prodigieux.

Mais encore faut-il pouvoir, physiquement et techniquement, y accéder, y être admis, amicalement et juridiquement, puis surtout éviter d'en être exclu comme un gêneur ou un fléau.

Ce sport a donc ses exigences et ses limites, qu'il s'agit de préciser, aussi bien au profit de ses adeptes qu'à l'égard de ceux qui y voient, avant tout, un nouvel agent perturbateur.

Consciente de l'ensemble de ces questions, qui peuvent être aisément et positivement résolues si elles sont abordées avec objectivité, l'Association des amis du vélo de montagne (AAVM), fondée en 1987, a pour objectif prioritaire:

- de donner l'occasion aux personnes qui pratiquent le vélo tout-terrain d'acquérir les connaissances mécaniques et techniques de base, afin qu'elles en découvrent la véritable dimension et toutes les possibilités;
- de définir une éthique per-

mettant d'insérer harmonieusement ce nouveau sport dans le cadre de toutes les activités mettant l'homme en contact avec la nature.

C'est pourquoi l'AAVM organise, les 14 et 15 mai 1988, au Centre de loisirs de Saingnégier, un stage d'initiation au vélo de montagne.

Ce stage, ouvert à tous et animé par une équipe de moniteurs aux compétences reconnues, comprend notamment les disciplines suivantes:

- cours de mécanique élémentaire (entretien, petites réparations, réglage des dérailleurs, etc...);
- initiation à la technique et à la maîtrise du vélo tout-terrain;
- franchissement d'obstacles;
- orientation dans le terrain;
- code de conduite.

Tous ceux qui s'intéressent à ce stage peuvent s'inscrire et obtenir des informations auprès de l'AAVM (case postale 3008, 2303 La Chaux-de-Fonds 3, ☎ 039 28 46 46) ou auprès de l'Office du tourisme de La Chaux-de-Fonds (11, rue Neuve, ☎ 039 28 75 75).

La chaîne du Jura, par sa diversité, est un champ admirable pour la pratique du vélo de montagne. Par son étendue, elle permet, à l'évidence, la co-existence de celle-ci avec toutes les autres activités sportives. Par sa situation, elle postule la diversification et le développement du tourisme.

Par essence, le vélo de montagne n'est ni polluant, ni prédateur. Qu'il soit accueilli ou banni dépend dès lors exclusivement de ceux qui le pratiquent.

Pour l'Association des amis du vélo de montagne:  
Alain Ferraroli.

### DIVERS

## Nouvelles branches sportives

### Jeunesse + Sport se donne de l'air

Faut-il vraiment dire que le Mouvement sportif en faveur de la jeunesse, Jeunesse + Sport (J+S) s'essouffle parce que, en 1987, la participation a accusé un léger recul? Disons plutôt qu'il marque le pas avant de mieux repartir. La diminution statistique par rapport à 1986 a été de 4,1% pour l'ensemble des 30 spécialités sportives concernées. Ce sont donc 435.000 jeunes gens, garçons et filles de 14 à 20 ans, qui ont encore pris part volontairement, l'année dernière, aux activités que leur ont proposées 67.500 moniteurs formés par les cantons, les fédérations et l'Ecole fédérale de sport de Macolin (EFGS). Près d'un demi-million de jeunes, donc, à savoir la moitié de la population suisse de cette tranche d'âge.

Et il y a fort à parier que l'introduction prochaine de nouveaux sports dans le Mouvement (plan-

che à voile, voile, cyclisme en salle et curling en 1989-90; tir à l'arc, karaté, rink-hockey, rugby et squash vraisemblablement en 1991-93) va contribuer à faire repartir la machine.

Toutes les données chiffrées concernant J + S, branche par branche, se trouvent dans Macolin 4-1988, qui vient de sortir de presse, à côté d'autres articles traitant de l'opportunité d'introduire la danse à l'école, l'influence d'une bonne condition physique sur le comportement de l'être humain, la vision du sport dans les manuels d'histoire de langue française et pour les coureurs à pied, les conseils du Dr de Mondenard pour éviter les «pièges à blessures».

Macolin n'étant pas vendu en kiosque, on peut l'obtenir en s'adressant directement à la rédaction: EFGS, 2532 Macolin, tél. 032/22 56 44. (sp)

### HALTÉROPHILIE

#### Victoire chaux-de-fonnière

Lundi soir la salle des Forges était le théâtre d'une compétition réservée aux équipes de la catégorie écolier, le challenge All Star Sport nouvellement créé. Deux équipes étaient en lice, à savoir La Chaux-de-Fonds et Tramelan.

L'équipe visiteuse entraînée par Michel Tschan donna une réplique tout à fait valable aux locaux malgré le très jeune âge de ces athlètes. Le leader de cette jeune phalange est Daniel Torregiani qui réussit 117 kg au biathlon pour un poids de corps de 56 kg.

Avec une moyenne d'âge légèrement supérieure et une plus grande expérience, les jeunes

Chaux-de-Fonniers prirent facilement le dessus sur leurs adversaires du jour par 428 points à 308 points. Christophe Jacot, le fils de l'entraîneur Edmond Jacot, est le meilleur homme du match avec 107 points suivi de Yvan Guyot à moins d'un point. Très belle démonstration de Jean-Marie Brésia un petit gabarit et un grand avenir en perspective.

L'équipe senior en a aussi profité pour effectuer un petit match hors-concours. Si les frères René et Edmond Jacot furent égaux à eux-mêmes, le meilleur fut obtenu par Brusa qui battait son record personnel au jeté avec 132,5 kg. (fyb)

### TENNIS

## Avec Sanchez

### Prochain Swiss Open de Gstaad

Tenant du titre, l'Espagnol Emilio Sanchez sera l'une des têtes d'affiche de l'édition 1988 du Swiss Open de Gstaad. Le Madrilène a en effet donné son accord aux organisateurs bernois, au même titre que l'Equatorien Andres Gomez et que l'Argentin Martin Jaite, récent finaliste de l'Open de Monte-Carlo. Les deux meilleurs joueurs suisses, le Luganais Claudio Mezzadri et le Zurichois Jakub Hlasek, seront également de la partie.

Le «prize money» du tournoi de Gstaad s'élèvera cette année à 270.000 dollars, soit une augmentation de près de 40.000 dol-

lars par rapport à l'an dernier. Jacques Hermenjat, le directeur du tournoi, s'est montré résolument optimiste quant à l'engagement d'un joueur classé parmi les dix premiers à l'ATP.

Au niveau des infrastructures, les organisateurs bernois ont procédé à quelques améliorations. La capacité du court central sera portée à 4800 places. Cette année, il sera également possible de protéger le central par une bâche en cas d'averse.

Comme l'an dernier, le Swiss Open de Gstaad sera en concurrence avec les tournois de Boston et de Newport. (si)

### LE SPORT EN BREF

#### Football

##### Histoire de gros sous

Les joueurs de l'équipe nationale du Danemark et la Fédération danoise sont parvenus à un accord sur les primes de match lors de la phase finale du championnat d'Europe des Nations, qui leur garantit un minimum de 130.000 couronnes et un maximum de 270.000 (100.000 couronnes valent actuellement quelque 22.250 francs suisses).

### Immobilier

Malbuisson — France  
 au bord du lac St-Point à 20 km  
 de la frontière suisse de Vallorbe

A vendre

## magnifique chalet neuf

meublé, 7 pièces, cuisine, bains, W.-C., salle de jeux, grand balcon extérieur, parcelle arborisée, ruisseau, barbecue, vue sur le lac, tranquillité, surface 2000 m<sup>2</sup>.

Prix: SFr. 375 000.—

Renseignements et visites:  
 Daval, ☎ 021/36 32 83  
 de 8 h à 11 h 30

A vendre

## immeubles locatifs

de 11 appartements, locaux commerciaux à disposition tout de suite (ancienne boulangerie).

Faire offres sous chiffres TR 6497 au bureau de L'Impartial.

Libre dès le 1er mai à Cormoret

## appartement 4 pièces

entièrement rénové, cheminée de salon, cuisine agencée, jardin  
 Fr. 750.— + charges.  
 ☎ 039/44 10 09 le soir

Urgent  
 A louer à Saint-Imier

## appartement 3 1/2 pièces

Prix: Fr. 396.— charges comprises ☎ 039/41 35 47 (le soir).

Cherche à acheter

## immeuble locatif

de 6 à 8 logements avec locaux commerciaux à l'avenue Léopold-Robert ou sur la place du Marché.

Faire offres sous chiffres DL 6498 au bureau de L'Impartial.

Cherche à louer tout de suite  
 ou le 1er juin

## local ou appartement

pour laboratoire 60-100 m<sup>2</sup>.  
 Proche du centre.  
 ☎ 039/23 63 95

A louer tout de suite ou date  
 à convenir

## appartement 4 pièces

dans villa, comportant: cuisine agencée moderne, salle de bains avec douche et W.-C., une cave et galetas.  
 Pour renseignements  
 ☎ 039/28 69 48 heures  
 des repas

Saint-Imier, à louer au 1.6.88

## appartement 3 pièces

ensoleillé, calme.  
 Inclus W.-C./douche.  
 Loyer Fr. 290.— charges comprises.  
 ☎ 039/41 20 44

URGENT  
 à vendre au Locle

## villa

pour visiter:  
 ☎ 039/31 62 71



**SUBARU 4WD**  
TECHNIQUE DE POINTE PILOTE

**La plus grande exposition  
de la région !**



Fritz-Courvoisier 66

**GARAGE ET CARROSSERIE  
AUTO-CENTRE  
LA CHAUX-DE-FONDS**  
☎ 039/28 66 77

**Matériel d'exploitation  
à prix suicidaires !**

- |                             |                  |
|-----------------------------|------------------|
| 1 bureau à Fr. 950.-        | <b>Fr. 400.-</b> |
| 1 table dactylo à Fr. 450.- | <b>Fr. 200.-</b> |
| 1 armoire à Fr. 350.-       | <b>Fr. 200.-</b> |
| 1 étagère à Fr. 190.-       | <b>Fr. 100.-</b> |
| 1 chaise à Fr. 185.-        | <b>Fr. 50.-</b>  |
| 15 tapis à Fr. 240.-        | <b>Fr. 100.-</b> |
| 10 tapis à Fr. 150.-        | <b>Fr. 50.-</b>  |
| 85 m tissus                 |                  |
| décoration Fr. 15.-         | <b>Fr. 5.-</b>   |
| 1 salon Fr. 1780.-          | <b>Fr. 750.-</b> |

**André Graber - Rue de la Serre 116**

☎ 039/23 95 64

**offres d'emploi**

**au printemps**

Nous cherchons

**UNE EMPLOYÉE  
DE BUREAU**

aimant les chiffres  
(à temps partiel)

Entrée: 17 mai 1988

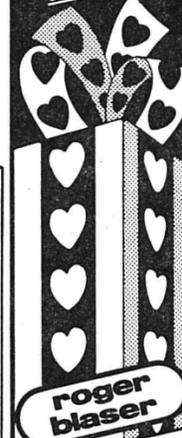
La Chaux-de-Fonds

Pour tous renseignements et rendez-vous, ☎ 039/23 25 01, M. Monnet

**Listes de mariage**

Pour faire connaître à ses parents et amis les cadeaux que l'on aimerait recevoir.

Nous vous renseignons et vous conseillons volontiers.



35, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds

**demandes d'emploi**

**DAME**

cherche petite conciergerie ou nettoyages de locaux.

☎ 039/23 58 10 dès 19 heures.

**JEUNE HOMME**

libéré des obligations militaires, double nationalité, cherche emploi en bijouterie pour apprendre le métier.

☎ 039/21 11 91, int. 228, heures de travail.

**ASSISTANTE MÉDICALE  
DIPLÔMÉE**

cherche un poste à temps complet, à partir de juin ou date à convenir. Ecrire sous chiffres JH 6541 au bureau de L'Impartial.

**FRIGORISTE**

36 ans, diplômé, 10 ans d'expérience dans le domaine du froid. Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffres SD 58444 au bureau de L'Impartial du Locle.

**ÉCOLIÈRE 14 ANS**

cherche petit travail pour argent de poche.

☎ 039/26 56 73.

**EMPLOYÉE DE COMMERCE**

diplômée gestion-informatique, bilingue français-anglais parlés et écrits, intéressée par la vente cherche emploi, horlogerie-bijouterie ou branches annexes. Toutes autres propositions peuvent être étudiées. Ecrire sous chiffres 91-798 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

**DESSINATRICE  
EN MICROTECHNIQUE**

cherche travail à domicile ou travaux de nettoyage ou de repassage.

☎ 039/41 45 07

**JAROTEX S.A.**  
*Meubles de style - Sülsmöbel*

A l'occasion de la fête du vin nouveau à Cressier; notre exposition restera ouverte:  
**samedi 30 avril: de 9 à 20 heures**  
**dimanche 1er mai: de 10 à 18 heures**

Venez déguster un verre de vin nouveau!

2088 CRESSIER / NE  
☎ 038 / 47 13 73. 495937-97

**CAPSA**  
ASSORTIMENTS POUR BOÎTES  
ET BRACELETS DE MONTRES  
DÉCOLLETAGES DE PRÉCISION

Equipés de nombreux automates modernes D2 - D4 nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

**décolleteur ESCO**

capable de travailler de façon indépendante.

Toutes meilleures conditions et salaire supérieur sont offertes.

Veuillez nous contacter au plus vite, discrétion assurée.

☎ 038/51 32 32 (interne 203)

**CAMILLE PIQUEREZ S.A.**  
2520 LA NEUVEVILLE/SUISSE  
TÉL. 038 51 32 32-33

**spectacles-loisirs**

**Vernissage:  
vendredi 29 avril 1988  
à 19 heures**

La Chaux-de-Fonds, Home médicalisé La Sombaille

Exposition de photographies Roland PERRET, du 29 avril au 24 juin 1988.

Heures d'ouverture:  
8 à 20 heures

Halle de gymnastique Tramelan-ouest  
Samedi 30 avril 1988 à 20 h 15

**Grand concert  
vocal et théâtral**

Organisé par la chorale ouvrière

Au programme:

10 chants interprétés par la Chorale sous la direction de M. Hans Storck

**Théâtre: Le dompteur de punaises**

pièce gaie de Marcel Rousselle

Soirée familiale avec l'orchestre COMBO

Ambiance - Cantine - Tombola - Bar

Palais des Congrès,  
Bienne  
Mercredi 4 mai 1988, 20 h 30

**Oscar  
Peterson**

Billets de 20.- à 45.-

L'location: Brugger-Musique  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/33 12 12

Organisation: ARS MUSICA

**GRATUIT**

**Plaisirs**

**Erotisme**

Je désire recevoir discrètement votre Revue de contacts et de produits érotiques (pour adultes).  
Ecrire à: CP 283, 1233 Bernex.

**PRÊTS PERSONNELS**

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.  
Discrétion absolue.

☎ 039/23 01 77 de 7 heures à 21 h 30 y compris le samedi matin.

**Avis**

Les sociétés locales des Planchettes vous annoncent leur

**super match au loto**

au Pavillon des Planchettes et Hôtel de La Couronne samedi 30 avril, à 20 heures.

Quines sensationnels +

**12 cartons**

2 cartes d'abonnement = 3e gratuite

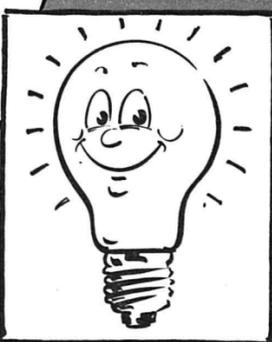
**ALFA 33 INJECTION**

*Alfa passionne la route*

Visitez notre **NOUVELLE** exposition exclusive  
**Alfa Romeo**

**GARAGE ET CARROSSERIE  
AUTO-CENTRE  
LA CHAUX-DE-FONDS**  
Fritz-Courvoisier 66 ☎ 039/28 66 77

**UN COURANT  
DE SYMPATHIE**



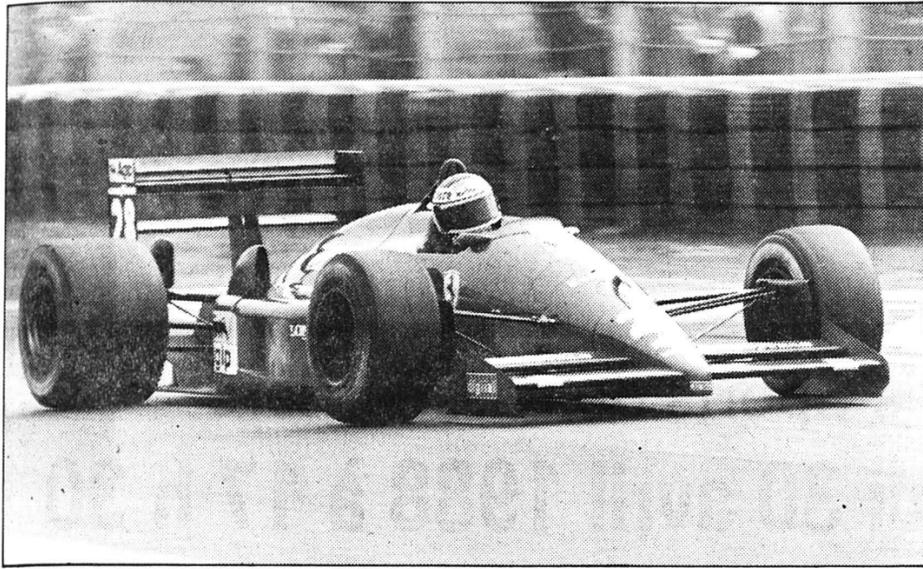
**RADICAL**  
L'AVENIR EN PRISE DIRECTE

**PRDO**  
Parti radical-démocratique

# Test pour les « turbos »

## Avant le GP de formule 1 de Saint-Marin

Les « turbos », et surtout les McLaren-Honda du Français Alain Prost et du Brésilien Ayrton Senna, passeront un test capital pour la suite de la saison, dimanche sur le circuit Dino Ferrari à Imola, où se courra le Grand Prix de Saint-Marin, deuxième épreuve du championnat du monde de formule 1.



Gerhard Berger: Prost ferait bien de se méfier de lui.

(Berthoud)

A quelques kilomètres de Maranello, siège de Ferrari, Imola sera en principe l'un des circuits les plus favorables aux moteurs atmosphériques, confrontés aux « turbos » qui sont limités à 150 litres cette saison, soit 45 litres de moins que l'an passé. Mais, le premier Grand Prix, le 3 avril der-

nier à Rio, a montré la suprématie des « turbos ».

### POUR LE PRESTIGE

Les McLaren, dominatrices au Brésil, partiront donc favorites à Imola, surtout si les techniciens japonais de chez Honda ont encore amélioré la sobriété de leur

moteur. Pour Prost, le danger principal viendra de son coéquipier, plus rapide que lui aux essais à Rio, mais finalement hors course.

Senna, qui n'a jamais gagné à Imola (2 victoires pour Prost, en 1984 et 1986) a connu des émotions jeudi lors d'essais privés à

Monza à cause d'une sortie de piste. Et le Brésilien rêve de revanche, sur une MP 4/4 très compétitive, qui aura cependant à faire le poids minimum (540 kg).

A Imola, les McLaren, auront de nouveau pour adversaires les Ferrari de l'Autrichien Gerhard Berger et de l'Italien Michele Alboreto. La « Scuderia », qui engage toujours une partie de son prestige lorsqu'elle court sur l'autodrome Dino Ferrari, a travaillé la puissance de son moteur depuis Rio. Pour rivaliser avec le Honda, qui équipe aussi les Lotus, et renouer avec la belle série de la fin du championnat 1987, lorsque Berger s'était imposé au Japon et en Australie.

### DANS LES COURBES

Les autres voitures à moteur turbo ont été moins performantes à Rio. Notamment la Lotus-Honda du champion du monde en titre, le Brésilien Nelson Piquet (3e mais à distance de Prost et Berger). Comme les McLaren et les Ferrari, Lotus et Arrows se méfieront de la panne sèche, fréquente à Imola, ce que n'ont pas à redouter les « atmosphériques ».

Nigel Mansell, en première ligne à Rio, a prouvé que la Williams-Judd était compétitive... aux essais. Le Britannique, vainqueur l'an passé, mise sur l'efficacité de sa voiture dans les courbes. Mais il doit aussi tenir compte de la fiabilité encore aléatoire du moteur Judd. (si)

## Razzia franc-montagnarde

Dans le cadre des relations entre leurs deux clubs, les membres des Ecuries des Ordonis et du Domont se retrouvent depuis deux ans pour une épreuve sur la piste de Bure.

Une quarantaine de pilotes y ont participé, ce qui n'a pas empêché les Francs-Montagnards de réaliser une véritable razzia sur les places d'honneur.

Toutefois, ils ont laissé échapper la victoire qui est allée

à Philippe Guélat de Porrentruy, sur Renault 5 GT turbo, en 1'14''90.

Il précède les frères Daniel et Patrick Erard (Saignelégier), sur Renault 5 GT turbo également, en 1'16''22 et 1'17''12, puis: 4. Gérard Houlmann (Saignelégier) sur Daihatsu GT ti; en 1'17''29; 5. Marc-André Dubois (Montfaucon) sur Renault 5 turbo en 1'17''31; 9. Paul Gury (Saignelégier) sur Toyota, en 1'19''06. (y)

## ATHLÉTISME

### Bonne nouvelle

#### Changement de tête à Saint-Imier

Pour des raisons professionnelles, l'actuel entraîneur du Groupe athlétisme de la SFG Saint-Imier, Mme Flückiger, s'est vue contrainte de remettre son mandat. Cette situation a posé quelques soucis aux dirigeants imériens à la veille de la saison de compétition.

Grâce au dynamisme du nouveau président technique de la société, une heureuse solution a pu être trouvée avec la nomination à la tête de ce groupement de trois jeunes responsables issus

des rangs de la section dont deux possèdent le brevet J+S athlétisme.

C'est donc une bonne nouvelle pour les athlètes de la région de savoir qu'ils pourront dès à présent être conseillés et suivis par Claude Zwahlen, Christine Chatain et Francis Geiser.

Un appel est lancé à tous les intéressés pour participer à ce beau sport. Ils pourront profiter d'installations adéquates et d'un encadrement propice à accomplir des progrès. (comm-ny)

## Meeting à Courtelary

En cette fin avril, le moment est venu pour les athlètes de ressortir les savates à pointes. Une première occasion de fouler le tartan leur sera donnée le samedi 30 avril, de 13 h 30 à 17 h 15, dans le cadre du meeting d'ouverture du CA Courtelary.

A l'exception du marteau, toutes les disciplines techniques et de sprint (80 m, 100 m, 60 m haies, 80 m haies, 100 m haies

et 110 m haies) figurent au programme. La licence est obligatoire dès la catégorie des cadets B.

La réunion aura lieu sur les nouvelles installations du collège, et les inscriptions seront prises sur place.

Pour tout renseignement plus précis concernant l'horaire et les disciplines, on peut s'adresser à M. Paul-André Schwab, (039) 44 11 85 ou 44 12 44. (sp)

## TENNIS

# Les trois coups samedi

## La fièvre monte avant les Interclubs 1988

Dès samedi et pendant cinq semaines, 3660 équipes vont disputer des rencontres acharnées pour l'honneur de leur club. Même engouement, même passion pour l'obscur joueur de série D jusqu'au ténor série A de classe internationale.

608 équipes pour la Suisse romande dont 53 pour le canton de Neuchâtel seront en lice pour espérer une promotion ou pour le moins le maintien dans les ligues respectives.

La pyramide est la suivante: 3e ligue, 2e ligue, 1re ligue, ligue nationale C, ligue B et ligue nationale A.

Pour Neuchâtel, deux équipes sont représentées en ligue nationale C avec des ambitions différentes. Chez les messieurs du Mail l'équipe vise la ligue nationale B avec une forte équipe qui comprend le Chaux-de-Fonnier Gilles Neuenschwander P1, Femenia P2 et Ritz P3. Les dames espèrent se maintenir dans la catégorie C.

Dans le haut du canton La Chaux-de-Fonds briguera les 1ers rangs avec une forte équipe formée des deux frères Sermier (P), du professeur de tennis J.-Jacques Beuchat (P) et des jeunes

Fiechter, Biéri, Fleischer et Lager, sans oublier Laurent Stehlin.

### LES DATES

1er tour: 30 avril - 1er mai. 2e tour: 7-8 mai. 3e tour: 14-15 mai. 4e tour: 28-29 mai. 5e tour: 45 juin.

Dates de réserve: 12 mai, 21 mai, 23 mai, 11 juin, 12 juin. Finales: 11-12 juin, 18-19 juin.

Pour rappel: chez les messieurs 6 simples, plus 3 doubles. Dames: 4 simples, plus 2 doubles.

A signaler: samedi 30 avril, 14 h sur les courts du Grenier, rencontre capital en 1re ligue avec La Chaux-de-Fonds contre Marly, deux prétendants à la ligue nationale C. Très beaux matchs en perspective.

### LIGUE NATIONALE C

Messieurs Gr. 7: Mail. Dames Gr. 2: Mail. Seniors C messieurs: La Chaux-de-Fonds.

### PREMIÈRE LIGUE

Messieurs Gr. 1: Neuchâtel, Vignoble. Gr. 3: Mail. Gr. 4: La Chaux-de-Fonds.

### DEUXIÈME LIGUE

Messieurs Gr. 1: Val-de-Ruz. Gr. 2: Dubied Couvet. Gr. 6: Mail 1, Marin. Gr. 7: Vignoble. Gr. 9: Neuchâtel. Gr. 12: Le Locle, La Chaux-de-Fonds. Gr. 13: Mail 2, Saint-Aubin.

Dames Gr. 2: La Chaux-de-Fonds. Gr. 3: Cortaillod. Gr. 4: Marin. Gr. 6: Mail, Neuchâtel.

Jeunes seniors Gr. 1: Cresier, MArin2. Gr. 4: Neuchâtel. Gr. 6: Marin 1, Gr. 8: Cortaillod, Saint-Blaise, Fleurier, La Chaux-de-Fonds.

### TROISIÈME LIGUE

Messieurs Gr. 1: Val-de-Ruz, Neuchâtel, Cortaillod. Gr. 8: Fleurier, La Chaux-de-Fonds Saint-Aubin, Cressier. Gr. 11: Hauterive. Gr. 22: Marin, Le Landeron, Peseux, Corcelles-Cormondrèche.

Dames Gr. 2: Vignoble, Haute-rive, Mail, Marin. Gr. 10: Val-de-Ruz, Corcelles-Cormondrèche, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Fleurier. Gr. 19: Neuchâtel, Dubied Couvet, Le Landeron. E. S.

## Claudio tout bon

### Le tournoi de Hambourg

Le Tessinois Claudio Mezzardi s'est qualifié pour les quarts de finale du tournoi de Hambourg, comptant pour le Grand Prix et doté de 600.000 dollars, de même que Boris Becker (no 1) et Henri Leconte. A la Rothenbaumhalle, le Suisse s'est imposé devant l'Allemand de l'Ouest Ricki Osterthun en trois manches, 3-6 6-1 6-4.

Mezzardi a remporté sa troisième victoire en autant de rencontres face à Osterthun, un adversaire qu'il avait déjà battu il y a deux ans à Kitzbühel et en novembre dernier à Vienne.

Hambourg. Tournoi du Grand Prix, 600.000 dollars. Simple, 3e tour: Claudio Mezzardi (S/no 9) bat Ricki Osterthun

(RFA) 3-6 6-1 6-4. Guillermo Perez-Roldan (Arg/no 7) bat Francisco Yunis (Arg) 7-6 6-1. Henri Leconte (Fra/no 5) bat Hans-Jörg Schwaier (RFA) 7-5 2-6 7-6 (7/5). Guillermo Vilas (Arg) bat Darren Cahill (Aus) 6-3 4-6 6-1. Boris Becker (RFA/no 1) bat Tom Nijssen (Hol) 6-2 6-4. Jorge Arrese (Esp) bat Horst Skoff (aut) 1-6 7-6 6-4. Kent Carlsson (Sue/no 2) bat Tore Meinecke (RFA) 6-4 6-2. Joakim Nystroem (Sue/no 4) bat Christian Bergstroem (Sue) 5-7 7-6 6-1.

Ordre des quarts de finale: Becker contre Perez-Roldan. Nystroem contre Leconte. Arrese contre Vilas. Mezzardi contre Carlsson. (si)

## Hlasek battu

### L'«Ebel Classic» à Vidy

Jakub Hlasek n'a pas passé le cap des quarts de finale du tournoi-exhibition de Vidy. Le Zurichois a été dominé 6-4 6-4 par le cadet des Sanchez, Javier.

Pour le reste, la logique a été parfaitement respectée, avec les victoires attendues de Yannick Noah, d'Emilio Sanchez et de Ronald Agenor.

Huitièmes de finale: Jorgen Windahl (Sue, No 8) bat Marcelo Ingaramo (Arg) 6-7 6-2 6-2; Javier Sanchez (Esp, 5) bat Sri-

vasan Vasudevan (Inde) 6-4 6-4; Gustavo Giussani (Arg) bat Sergio Casal (Esp, 7) 6-1 6-1; Emilio Sanchez (Esp, 2) bat Marc Krippendorf (Sui) 6-3 6-2.

Quarts de finale: Yannick Noah (Fra, 1) bat Windahl 6-4 6-4; Javier Sanchez bat Jakub Hlasek (Sui, 3) 6-4 6-4; Ronald Agenor (Haïti, 4) bat Karel Novacek (Tch, 6) 4-6 6-2 6-4; Emilio Sanchez bat Giussani 2-6 6-4 6-4. (si)

## VOLLEYBALL

### Bien placés

Deux équipes jurassiennes briguent la promotion en première ligue. Les filles du Noirmont et la formation masculine de Malleray. Après leur défaite face à Sempre - Berne, les Franc-Montagnardes ont réussi un bel exploit samedi à Langenthal. Développant un jeu d'excellente qualité, elles se sont imposées nettement par 3 à 1. Cette rencontre était capitale, les Soleuroises ayant déjà battu Colombier par 3 à 0.

Dernière Sempre - Berne qui, avec ses quatre joueuses de ligue

nationale A, sera promu sans problème, la deuxième place, synonyme également de promotion est désormais parfaitement à la portée des joueuses de Thierry Eggler. Elles devront confirmer leurs prétentions aujourd'hui à Colombier.

Battus par Koeniz, les joueuses de Malleray se sont bien reprises, en dominant Langenthal à deux reprises, par 3 à 0. Les chances de promotion des Jurassiennes sont intactes, puisque Langenthal a déjà pris le meilleur sur Colombier. (y)

## COURSE À PIED

### Tour du canton de Neuchâtel

Près de sept cents coureurs étaient au départ de Coffrane, mercredi soir, pour les 14 km 800 de la 2e étape du Tour du canton de Neuchâtel.

Fabiola Rueda et Daniel Opplinger (vainqueurs de la première étape) absents, la victoire a souri à Jeanne-Marie Pipoz chez les dames I et à Pascal Gauthier chez les seniors I. La Covassonne et le Français Pascal Simon mènent le bal au classement général.

### LES RÉSULTATS

Dames I: 1. J.-M. Pipoz, Couvet, 56'10"; 2. M. Huguenin, La Brévine, 59'35"; 3. M. C. Châtelain, Les Reussilles, 1 h 03'08".

Dames II: 1. F. Cuhe, Le Pâquier, 1 h 03'00"; 2. C. Dubois, Lamboing, 1 h 05'31"; 3. E. Gertsch, Saint-Sulpice, 1 h 09'18".

Maillots jaunes: Dame I: Jeanne-Marie Pipoz. - Dames II: Franziska Cuhe. (Imp)

## PUBLICITÉ

**TOUR DU CANTON DE NEUCHÂTEL**

**1988**

Course populaire en 6 étapes

Une réalisation signée:

**Banque Cantonale Neuchâteloise**

# EXPOSITION

Vendredi 29 avril de 14 à 20 heures  
 Samedi 30 avril de 9 à 18 heures  
 Dimanche 1er mai de 9 à 16 heures

Mini-maxi

Venez voir la nouvelle Citroën AX  
 super confortable

Faites-nous l'amitié de venir  
 l'essayer et de comparer

BX 16 valves — Le nec plus ultra — Equipement exceptionnel  
 148 CV — 215 km/h

Garage de la Ronde Fritz-Courvoisier 55 — 2300 La Chaux-de-Fonds



**CITROËN**



Les ballons du match sont offerts par:

- Gekatronik  
Gentianes 24  
La Chaux-de-Fonds
- Bernard Kaufmann  
Accessoires automobiles  
Fritz-Courvoisier 16  
La Chaux-de-Fonds
- Luthy Machines SA  
Boulevard des Eplatures 37  
La Chaux-de-Fonds
- Crédit Suisse  
Avenue Léopold-Robert 58  
La Chaux-de-Fonds
- Assurances PAX-VIE  
Avenue Léopold-Robert 66  
Bernard Despont et Sonia Morand  
La Chaux-de-Fonds



Parc des Sports de La Charrière  
**Samedi 30 avril 1988 à 17 h 30**  
**Match de ligue nationale B**

# FC Bienne

Garage-Carosserie de La Charrière

Agence **VOLVO**  
 P.-A. Jeanneret  
 Charrière 24  
 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/28 60 55



**Mobilière Suisse**  
 Société d'assurances

...l'assurance d'être bien assuré  
**Marc Monnat**, agent général  
 Serre 65 — 2300 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/23 15 35

**POLIDECO**

Michel Chevènement

ATELIER DE POLISSAGE DE  
 BRACELETS «HAUT DE GAMME»

Rue du Parc 137 - 039/26 81 26  
 2300 La Chaux-de-Fonds

Restaurant

**Chalet Heimelig**

Notre menu tous les jours ainsi que nos diverses spécialités «maison» vous attendent. Court de tennis

Lotti Burri  
 ☎ 039/28 33 50

**WINKLER S.A.**



Numa-Droz 132  
 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/23 43 23



**André Charmillot**  
 Spécialiste en brûleurs avec brevet fédéral

2300 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/23 23 36  
 2208 Les Hauts-Geneveys  
 ☎ 038/53 47 94

Sponsor officiel  
*Jean d'Eve*

Montres



**VideoShop**  
 H. Benninger

Le spécialiste TV-Vidéo  
 Location de cassettes  
 Toujours les dernières nouveautés

Promenade 16  
 ☎ 039/23 77 12  
 Bel-Air 11  
 ☎ 039/28 20 28

Formation des équipes

**FC La Chaux-de-Fonds**

- Crevoisier Romain
- Scheurer Peter
- Fracasso Piero
- Fleury Christian
- Montandon Philippe
- Corpataux Jean-Marc
- Bridge Ian
- Maranesi Fabrice
- Persona Claudio
- Sylvestre Patrick
- Renzi Alain
- Guede José-Luis
- Castro Daniel
- Egli Christian
- Béguin Alain
- Chauveau Philippe
- Gay Christian
- Richard Yves
- Vallat Pascal
- Amstutz Jean-Pierre

**FC Bienne**

- Grob Karl
- Racine Didier
- Balmer Daniel
- Flückiger Fredy
- Gigon Didier
- Häfliger Heinz
- Ondrus Anton
- Hinz Daniel
- Mayor Daniel
- Meichtry Roger
- Missy Alexandre
- Muster Vincent
- Herren Hansjürg
- Rahmen Beat
- Schweiger Jürg
- Sollberger Christophe
- Taddei Claudio
- Terregna Marco
- Teuscher Urs

Fournisseur officiel



**Robert Brusa**  
 Léopold-Robert 72  
 ☎ 039/23 79 49

**Venez nombreux assister à ce grand derby.**

Le FC La Chaux-de-Fonds a la volonté de progresser dans tous les domaines !

Pour preuve le Club des Saint-Bernard:  
 août 1987 — 80 membres  
 avril 1988 — 145 membres  
 juillet 1988 — Objectif 200 membres

Tirons tous à la même corde pour le bien de toute une région.



Laboratoire **DUBOIS - CCF SA**

2300 La Chaux-de-Fonds  
 Alexis-Marie-Piaget 50  
 ☎ 039/28 77 55

LA NOUVELLE ROVER 825-827  
 LA QUINTESSENCE DE DEUX MONDES



**Béring & Co**

Fritz-Courvoisier 34 - ☎ 039/28 42 80

Mazout-diesel  
 Gaz propane et butane

**donzé frères s. a.**

La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/28 42 44

BIJOUTERIE - HORLOGERIE

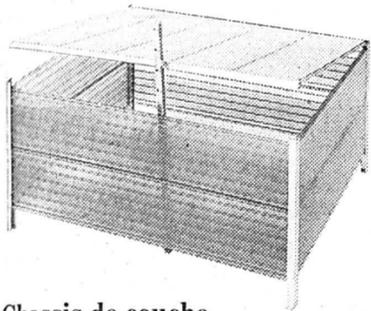


**Le Diamant**

Avenue Léopold-Robert 41  
 La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO Swatch ZENITH

Quelques précautions, une dose infime de patience... et déjà vous aurez la joie de contempler croître, heure après heure, la splendeur dont vous rêviez.



**Chassis de couche**  
100 x 90 x 40 cm, permet d'ignorer les changements de temps. **83.-**



**Feuille contre la pousse des mauvaises herbes** **7.50**

**Feuille perforée pour la couverture des cultures**  
10 x 1,5 m. **7.50**

**Voile de protection pour les cultures, en non-tissé,**  
10 x 1,5 m. Bonne protection contre le froid, la neige et la grêle. **9.-**

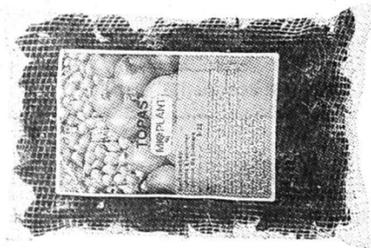


**Dahlias décor et dahlias cactus,** 4 bulbes, différentes couleurs, la corbeille **4.80**

**Mélange superbe de glaïeuls,** 4 couleurs. Boîte de 50 bulbes **6.50**

**Mélange de glaïeuls.** Différentes couleurs éclatantes. 30 bulbes **5.80**

**Mini-dahlias.** Différentes couleurs éclatantes, variété parfaite pour le jardin ou le balcon. Corbeille de 6 bulbes **8.50**



**Oignons à planter «Zefa Wädenswil»,** 500 g **3.50**

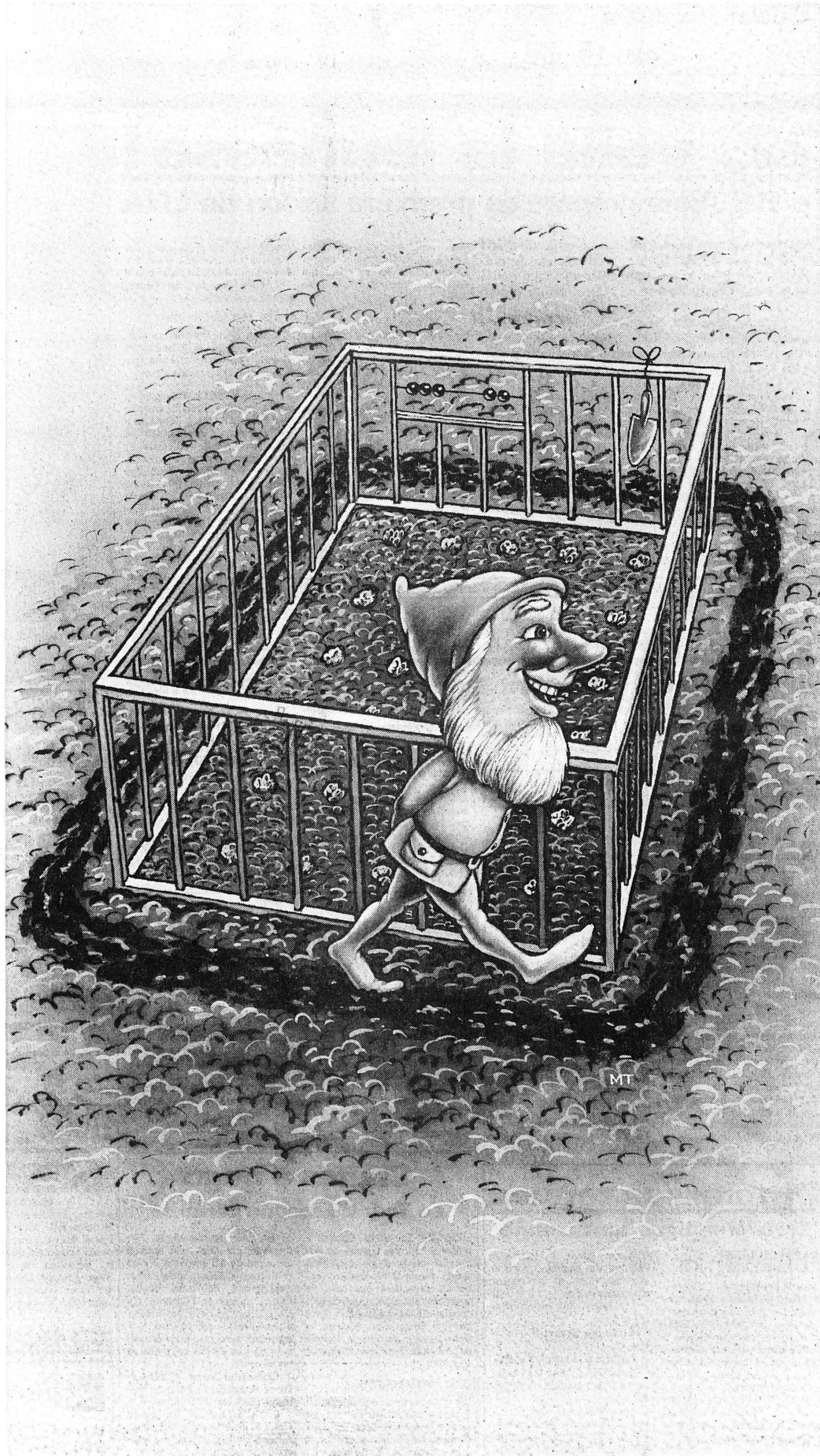
**Oignons à planter «Topas», «Rondo»,** 350 g **3.20**

**Ail à planter,** les 100 g **1.40**

**Pommes de terre de semence.** Pour pommes de terre en robe des champs, pommes de terre «nature», salade de pommes de terre:  
Variété «Nicola, 2,5 kg **4.30**  
Nouvelle variété «Charlotte», 2,5 kg **4.50**  
Variété «Bintje», 2,5 kg **4.70**  
5 kg **9.-**

D'autres variétés sont disponibles.

## La plate-bande - objet privilégié de vos pensées!



av. Léopold-Robert 79, La Chaux-de-Fonds

**Oui, à MIGROS**  
Do it yourself

**Gymnastique:  
fin du championnat  
d'hiver aux agrès**

Page 15

# SPORT

**Tennis:  
Mezzadri passe  
à Hambourg**

Page 17

## 22, voilà la jeunesse!

### Le HC Ajoie prépare sa première saison de LNA

Vingt-deux ans tout rond. Telle est la moyenne d'âge des 23 joueurs du HC Ajoie qui entameront la prochaine saison pour la première fois, en Ligue nationale A. Hier, Charly Corbat et Marcel Aubry promu chef technique, ont dévoilé les Ajoulots de la prochaine saison. Oh, pas de grandes surprises ou de noms qui riment avec millions. Et pourtant, alors que les dirigeants ne pensaient pas que le budget excéderait les 1,6 mio, le voilà à près de deux.

Il a fallu se rendre compte qu'on ne peut pas faire à moins en LNA. Cinq à cette augmentation: le contingent compte cinq joueurs de plus que la saison passée, les conditions de prêts et transferts sont énormes, les Ajoulots, promotion à l'appui ont légitimement gravi l'échelle des salaires. L'engagement d'un entraîneur uniquement pour les jeunes et l'accession des juniors en Elite.

L'an passé, à la même saison beaucoup n'étaient pas rassurés

par une campagne de transfert mise sur la jeunesse. Le résultat est clair. Ajoie n'a pas failli à sa politique en accédant à l'élite. Mieux la moyenne d'âge est encore inférieure à l'an passé. 22 ans exactement. Les départs des arrières Schmid et Förster sont compensés par les arrivées d'Eric Bourquin et Daniel Elsener, Per Meier, actuellement centre-avant, étant appelé en défense, poste qu'il a déjà occupé.

Dave Sembinelli restera le

pilier de la défense alors qu'on attend de Baehler qu'il honore encore mieux les capacités qui sont les siennes et la confiance témoignée.

Dans le compartiment offensif où les ailiers auront un grand rôle défensif à jouer, on mise sur la jeunesse aussi. Et l'expérience de la LNA, ce qui, à Ajoie, est presque un luxe. Fernand Leblanc et Daniel Métivier resteront bien sûr les fers de lance de l'attaque ajoulote.

#### UNITÉ

Le but, pour la première comme pour les juniors élites sera évidemment la maintien. Pour cela, Charly Corbat compte sur la fierté des gars promus en LNA de ne pas redescendre et surtout sur une condition physique parfaite.

Mais, l'année de son quinzième anniversaire, le HC Ajoie va

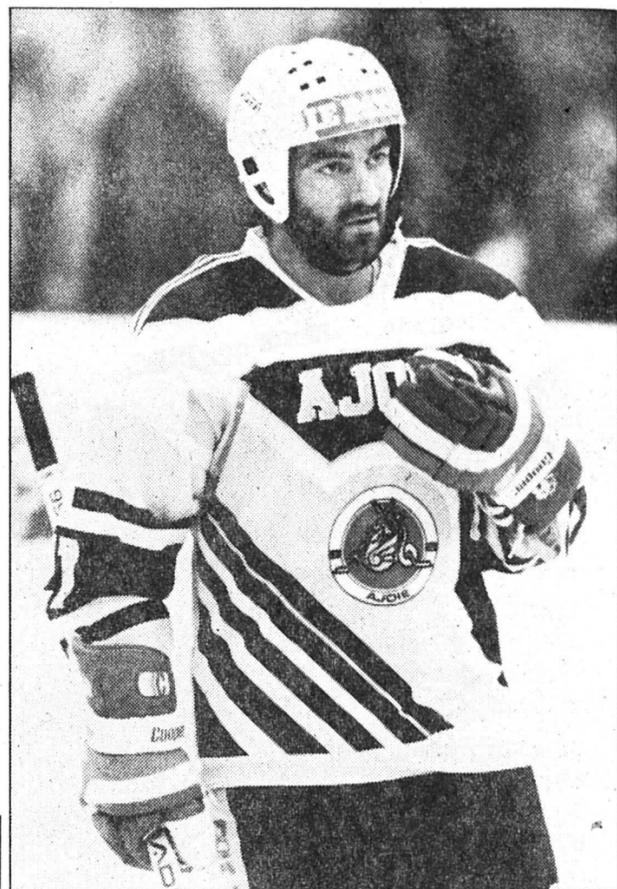
insister sur l'unité du club, des piccolos à la première. C'est réellement un vent de jeunesse que le HC Ajoie apportera au hockey suisse cette année.

#### LES MUTATIONS

**Départs:** Brambilla (Villars); Kohler (Moutier); Morel (Fribourg); P. Grand (Martigny); Schmid (La Chaux-de-Fonds); Forster (Uzwil).

**Arrivées:** Andréas Jurt, gardien (CP Berne via Ambri); arrières: Eric Bourquin (LCDF); Daniel Elsener (Kloten et actuellement en ligue universitaire au Canada); attaquants: Warren Brüttsch, canado-suisse (Bâle); Guido Egli (Bienne); Urs Lüthi (Kloten via Ambri); Markus Schüpbach (Berne via Bâle); Jean-Yves Schwytz (Moutier); Thomas von Euw (Petit-Huningue via Olten).

Gérald Hammel



Daniel Métivier: la mission de conduire l'attaque ajoulote. (Schneider-a)

#### FOOTBALL

## Le physique à l'ordre du jour

### Match amical des moins de 17 ans à Saint-Imier

● SUISSE - PAYS DE GALLES 1-2 (0-2)

La revanche n'a pas tardé. Battu deux jours auparavant à Langenthal, le Pays de Galles s'est imposé, jeudi en fin d'après-midi à Saint-Imier. Les 400 spectateurs, parmi lesquelles de nombreuses personnalités du football suisse, ont assisté à une rencontre très musclée. Les deux formations, en effet, ne se sont pas ménagées. Face à des visiteurs abusant des moyens défendus, les Helvètes ont connu passablement de peine à développer une jouerie collective digne de ce nom. L'étroussure du terrain est aussi venue sensiblement gêner les protégés du coach Charly Rübli. Le pressing de fin de partie n'a pas suffi.

#### DEUX ERREURS

Avant même la rencontre, l'entraîneur national s'est chargé de mettre en garde ces juniors âgés de moins de 17 ans. Quarante-huit heures auparavant, la sélection suisse avait supporté sans dommage le départ sur les chapeaux de roues des jeunes d'Outre-Manche. A Saint-Imier, le manque de

sûreté du gardien Pascal Weyermann (Bienne) s'est traduit par deux buts reflétant mal le déroulement de la partie.

#### SAINT-IMIER

Laurent GUYOT

Après dix minutes, un mauvais renvoi du portier seelandais consécutif à un corner a permis à Jones d'ouvrir la marque. Douze minutes plus tard, Bebb est parvenu à précéder le dernier rempart helvétique sorti à retardement pour inscrire le numéro 2.

Dès cet instant, les Gallois ont encore durci un jeu déjà à la limite de la correction. M. Klötzli s'est vu obliger de sévir. Les cartons jaunes n'ont pas suffi, Richards en écopant d'un second synonyme d'expulsion (88').

#### BONNE RÉACTION

L'équipe de Suisse s'est signalée par une meilleure technique que son adversaire. Cela n'a malheureusement pas suffi pour obtenir un nul voire même une victoire.

Patrick Isabella s'est payé le luxe de rater deux occasions en or

au cours du premier quart-d'heure. Sous l'impulsion de Régis Rothenbühler, Christophe Bigler et Olivier Biaggi, les moins de 17 ans ont remis l'ouvrage sur le métier à plus d'une reprise.

Sermonnés à la pause, les Helvètes se sont bien repris en seconde période. Patrick Isabella a pu réduire le score sur un service de Régis Rothenbühler (52'). Quant à Christophe Bigler, il s'est trouvé à quelques centimètres

d'égaliser en bottant un coup franc sur le poteau du gardien Gareth (82').

**Stade de la Fin-des-Fourches à Saint-Imier:** 400 spectateurs  
**Arbitre:** M. Bruno Klötzli (Malleray)

**Buts:** 10' Jones (0-1), 22' Bebb (0-2), 52' Isabella (1-2)

**Suisse:** Weyermann; Schuler; Pestoni (46' Michel), Gilliéron, Thurler; Bigler, Biaggi, Rothenbühler; Eberhard (46' Krömer), Gamberini, Isabella.  
L. G.

## Coup de tonnerre

### Le président de Barcelona menacé

Coup de tonnerre dans le football espagnol: les joueurs du FC Barcelona l'un des deux clubs les plus prestigieux du pays, ont exigé, à l'unanimité et par écrit la démission de leur président, M. José Luis Nuñez.

L'actuel entraîneur du club, Luis Aragones, a appuyé publiquement les joueurs qui, il y a 15

jours, ont remporté la finale de la Coupe d'Espagne.

C'est la première fois dans l'histoire du «Barça» que les joueurs du club catalan se manifestent ainsi, par un document très dur en sept points. Les joueurs n'ont cependant pas précisé quelles mesures ils envisageaient au cas où M. Nuñez resterait à son poste. (si)

#### CYCLISME

## Chutes à gogo

### Le Tour d'Espagne perturbé

L'Espagne Laudelino Cubino a préservé son maillot jaune de leader au cours d'une quatrième étape, Alcala-de-Rio-Badajoz, qui ne fut cependant pas celle de transition attendue. Cubino, tout comme d'ailleurs l'Irlandais Sean Kelly, a dû se sentir soulagé, la ligne passée, derrière le Hollandais Mathieu Hermans, vainqueur au sprint.

#### PÉNALISATIONS

Les deux hommes ont en effet su échapper aux chutes qui ont fait éclater le peloton dans les deux derniers kilomètres pour arriver sans dommage à Badajoz. En revanche, cela n'a pas été le cas pour l'Espagnol Alvaro Pino, vainqueur de la Vuelta 86, tout comme le Colombien Fabio Parra, brûlé au mollet droit.

Les chronométrateurs de la quatrième étape du Tour d'Espagne

après avoir visionné le film d'arrivée, ont finalement attribué un retard de 18 secondes à Pino et l'Ecoisais Robert Millar, deux des favoris de cette Vuelta. Cubino, leader de l'épreuve, qui n'a pourtant pas mis pied à terre, a quand même été pénalisé de 7 secondes, alors que Parra écopait pour sa part de 23 secondes de pénalisation.

**Quatrième étape. Alcala-del-Rio - Badajoz:** 1. Mathieu Hermans (Hol) les 210 km en 5 h 27'10"; 2. Manuel Dominguez (Esp); 3. Malcolm Elliott (GB); 4. Alfonso Gutierrez (Esp); 5. Francisco Quevedo (Esp), tous m.t.

**Le classement général:** 1. Laudelino Cubino (Esp) 11 h 57'07"; 2. Alvaro Pino (Esp) à 1'38"; 3. Raimund Dietzen (RFA) à 1'42"; 4. Joakim Mujika (Esp) à 1'50"; 5. Julian Gorospe (Esp) à 2'12". (si)

#### EQUITATION

## Sans discussion

### Le Prix des Nations aux Britanniques

Les Britanniques se sont montrés intouchables lors du premier Prix des Nations de la saison, disputé dans le cadre du CSIO de Rome. Emmenée par Nick Skelton et David Bromme, la Grande-Bretagne a survolté les débats. La Hollande a pris la deuxième place devant la RFA et la France. Vainqueurs l'an dernier, les Suisses se sont classés au cinquième rang.

Les cavaliers helvétiques, à l'image de Heidi Robbiani avec Special Envoy et de Thomas Fuchs avec Dollar Girl, ont disputé cette épreuve romaine avec des chevaux inexpérimentés. Même s'ils n'ont pas démerité, Robbiani et Fuchs ont dû céder la vedette au Jurassien Philippe Guerdat, étonnant de régularité.

Lors de la première épreuve de la journée, le Suisse Thomas Fuchs, montant Jogger, un honore hollandais de dix ans, avait

fêté le premier succès helvétique de la manifestation romaine. Le cavalier de Bietenholz, dans une épreuve aux points, avait été le seul à franchir les 16 obstacles sans faute.

**Les résultats:** 1. Grande-Bretagne (Nick Skelton/Appolo 0 + 0; Joe Turi/kruger 4 + 0; Robert Smith/Boysie 17,5 + 0; David Bromme/Country-Man 0 + non-partant) 4 - 2. Hollande (Albert Voorn 0 + 4; Dion van Groesen 4 + 0; Jan Tops 4,25 + 0; Marcel Dufour 8 + 12) 12,25 - 3. RFA (Helena Weinberg 0 + 0; Heindrik Snoek 0,75 + 4,5; Peter Weinberg 12 + 4; Kurt Gravemeier 8 + 82,5) 17,25. **Puis:** 5. Suisse (Thomas Fuchs/Dollar Girl 8 + 0; Philippe Guerdat/Lanciano 4 + 4; Heidi Robbiani/Special Envoy 8 + 4; Walter Gabathuler/The Swan 4 + abandon) 24. (si)

## Gauchat quatrième du GP

Thierry Gauchat a pris une belle quatrième place dans le premier Grand-Prix de la saison, comptant pour le championnat suisse «élite». En selle sur New Man, le Neuchâtelois, avec une faute à l'issue des deux manches, ne concédait finalement que 6 secondes au deuxième de l'épreuve, le Belge Philippe Lejeune, en selle sur Nerva. Quant au vainqueur de l'épreuve, il s'agit de Markus

Mändli, auteur du seul double sans faute de l'épreuve avec Porter.

Dans les autres épreuves, en ce qui concerne les Romands, il faut relever l'excellente troisième place de Philippe Putallaz et Dollar II - à égalité avec Markus Fuchs - dans l'autre S2 du week-end ainsi que la quatrième place du Genevois Grégoire Oberson (Santex) dans une S1 avec barrage. (sp)

#### LE SPORT EN BREF



#### Tennis

### Manuela Fragnières-Maleeva numéro 1 à Genève

La Bulgare Manuela Fragnières-Maleeva devrait être la tête de série No 1 des Internationaux de Suisse de Genève (14-22 mai). Le directeur du tournoi, René Stammach, dispose certes encore d'une wild card, mais il paraît peu probable qu'il puisse engager une joueuse figurant parmi les cinq meilleures du monde. La Suisse sera représentée par Christiane Jolissaint et Céline Cohen (wild card).

## Promesses tenues

### Troisième ligue jurassienne

● LES BREULEUX I - SAIGNÉLÉGIÉ 3-1 (1-1)

Sous la houlette de M. Kloetzli, de Malleray, le derby franc-montagnard a tenu ses promesses. D'entrée, Saignélegier domine et ouvre le score par Dubois, à la 27e minute, d'un tir ras terre. Les locaux se reprennent et égalisent à la 36e minute, suite à une tête d'Asuncao.

A la 42e minute, penalty pour les Brelotiers. Pascal Gigandet s'avance et voit son tir repoussé par Chaignat.

En seconde mi-temps, l'équipe locale contrôle le match et a plusieurs occasions de but. Il a fallu attendre la 86e pour voir Asuncao battre Chaignat sur un coup franc aux 25 mètres. A la 88e minute, Pascal

Gigandet donne l'estocade à l'équipe du chef-lieu, suite à une ouverture en profondeur d'Asuncao et c'est le 3 à 1 pour les Brelotiers. Bon match, malgré la pluie.

**Stade des Chaux:** 100 spectateurs.

**Arbitre:** M. Kloetzli, Malleray  
**Buts:** 27' Dubois; 35' Asuncao; 86' Asuncao; 88' P. Gigandet.

**Les Breuleux:** Negri; G. Donzé, Baumeler, A. Gigandet, Faivre, J. Donzé, Asuncao, Vetese, P. Gigandet, Pelletier, Filippini.

**Saignélegier:** Chaignat; Cattin, Vonlanthen, Montavon, Tarchini, Beucler, Guenet, Berger, Jolissaint, Boillat, Dubois. (75e Modoux, 82e Hauser). (df)

# L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Bons comptes approuvés	23
LE LOCLE	Fêter le vin	26
NEUCHÂTEL	L'enjeu européen	28
JURA BERNOIS	Un député se retire	33
JURA	Soutien aux jenisch	35

Indice chauffage	
(en degrés-heures hebdomadaires DH)	
Du 18 au 25 avril 1988	
Littoral	+ 12,1° ( 985 DH)
Val-de-Ruz	+ 11,4° (1.100 DH)
Val-de-Trav.	+ 9,9° (1.328 DH)
La Chx-Fds	+ 8,0° (1.669 DH)
Le Locle	+ 9,2° (1.464 DH)

REGARD

7 communes, 8 circonscriptions

Le Locle ville et district

Le district du Locle: sept communes et huit circonscriptions électorales, celle de Bémont. Dans quatre d'entre elles le système en vigueur est majoritaire. Il est en revanche proportionnel au Locle, aux Brenets et aux Ponts-de-Martel puisque là des partis politiques se partagent l'électorat.

En 1984, ils étaient quatre: socialistes, libéraux-ppn, radicaux (implantés aux Ponts-de-Martel il y a quatre ans) et populistes (présents seulement dans le chef-lieu).

Cette année deux nouvelles formations ont fait leur apparition, confirmant en cela le phénomène constaté dans plusieurs lieux du canton où ces émergences peuvent résulter d'un intérêt particulier autour d'un projet, d'une idée ou d'une lassitude à l'égard des partis traditionnels.

Le Groupement brenessier, aux Brenets, comme Droit de Parole au Locle sont de ceux-là, avec des liens de parenté puisque tous deux se veulent hors des courants politiques.

C'est là un des premiers constats à dresser lors d'un large regard sur l'ensemble du district. Un autre point laisse supposer que ces nouvelles formations ne laissent pas indifférents les partis traditionnels. Aux Brenets les nouveaux venus risquent de porter un rude coup aux socialistes qui sont dans une passe très difficile et risquent même de perdre leur second siège à l'exécutif.

Sur les bords du Doubs, comme aux Ponts-de-Martel d'ailleurs, les libéraux-ppn se présentent en force. Là aussi les socialistes sont à la recherche d'un nouveau souffle même s'ils semblent en moins mauvaise posture que les radicaux. Arrivés sur la scène politique des Ponts il y a quatre ans les radicaux n'ont guère brillé par leurs idées et ils ont peut-être pu en cela décevoir les électeurs qui avaient mis en eux leur confiance.

Nos lecteurs pourront se reporter en page 25 pour lire une analyse plus détaillée des différentes localités du district du Locle.

Car même la situation des villages à système majoritaire est intéressante puisque pour la plupart d'entre eux la difficulté de réunir au moins quinze candidats afin d'éviter des élections tacites (comme c'est pourtant le cas au Cerneux-Péquignot) ne fut pas simple à surmonter.

Lassitude, désintérêt, ras-le-bol... Il y a un peu de tout cela. Et c'est aussi sans doute là qu'il faut aller trouver une bonne part des motivations des nouvelles formations.

Jean-Claude PERRIN

BONNE NOUVELLE

Bénéfices communaux

Au Val-de-Travers, l'année 1987 fut bonne pour les caisses des communes. Fleurier vient de présenter des comptes qui se bouclent avec un bénéfice de 966.000 avant amortissements extraordinaires.

Bonne surprise également à Travers où le boni avant amortissement atteint 117.500 francs.

A Môtiers, le bénéfice net est de 16.000 francs alors qu'on prévoyait un déficit de 23.000 francs. (jij)

## «Avoir le réflexe européen»

### Jean-Pascal Delamuraz s'est exprimé hier devant le Club 44

«Nous devons avoir le réflexe européen»: cette phrase le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz l'a martelée, hier soir, à La Chaux-de-Fonds. Ce qui signifie un engagement, une attitude nouvelle de la Suisse et des pays de l'AELE envers l'Europe communautaire. Adhérer ou ne pas adhérer: M. Delamuraz estime qu'il faut sortir de ce schéma par trop simplificateur.

Introduit brièvement par Gil Baillo, le chef du Département fédéral de l'économie publique a exposé la ligne politique suivie par le Conseil fédéral avec clarté, non sans y ajouter quelques pointes d'humour bien vaudoises.

LA SUISSE ET LE MONDE

Après avoir chaleureusement salué l'effort de redressement économique neuchâtelois, il a plaidé pour une politique d'ouverture globale. La première à l'égard des pays signataires des accords du GATT. Accords auxquels le chef du département fédéral de l'économie publique accorde une très grande importance car ils concernent 40% du volume de nos exportations.

La Suisse défend le libéralisme mondial et le multilatéralisme. Les négociations actuelles sont difficiles: les tentatives de protectionnisme refont surface, les règles de l'échange ne sont plus respectées, les grands partenaires économiques tentent d'accaparer le marché et le dialogue. Une seule exception aux règles que s'est fixée la Suisse: l'agriculture. Notre pays tient à sa sécurité d'approvisionnement (satisfait aux deux tiers) et entend

maintenir une occupation du sol décentralisée et respectueuse de l'équilibre écologique. «On ne réussira pas vis-à-vis de l'Europe si on échoue au GATT», conclua-t-il sur ce chapitre.

SUISSE - CE

Abordant les relations Suisse - Communauté européenne, Jean-Pascal Delamuraz qualifiera l'état actuel des relations de «bonnes». L'accord de libre-échange de 1972 a permis grâce à la clause évolutive la signature de 120 accords avec la Communauté.

Face à la dynamique européenne, notre pays n'est pas un partenaire de seconde zone. La Suisse offre du travail à un million de ressortissants européens et l'excédent commercial de 17 milliards de francs en faveur de la CE permet à cette dernière de couvrir un tiers de l'excédent défavorable qu'elle enregistre avec le Japon.

Le grand marché européen se fera, «spéculer» sur cette réalité équivaut à se tromper pour le chef du Département fédéral de l'économie publique.

Sommes-nous préparés à affronter l'échéance de 1992? Oui,



Le conseiller fédéral entouré du conseiller d'Etat Jean Cavadini (à gauche) et de M. Gil Baillo. (Photo Impar-Gerber)

répond M. Delamuraz. Mais il s'empresse d'ajouter que la Suisse et l'AELE, face aux bonnes méthodes de 1972, devaient «enclencher une vitesse supérieure», en dépit du fait que la CE concentre tous ses efforts de négociation vers la réalisation de ses objectifs intérieurs.

Le conseiller fédéral Delamuraz évoquera trois raisons qui font que la Suisse ne peut pas pour l'heure envisager d'adhérer à la CE: neu-

tralité, démocratie directe, liberté de circulation de la main-d'œuvre étrangère.

Mais à chaque fois, il fera remarquer que ces obstacles ne sont pas à tout jamais infranchissables!

Ce que propose M. Delamuraz: refuser de croire que l'Europe coupée en deux en 1945 va encore se subdiviser en une Europe des Douze et une Europe des Six (AELE). «Il faut aller au-delà du

schisme des oppositions, il faut éviter le drame d'une nouvelle subdivision», dira-t-il en substance.

Avant de plaider résolument pour un engagement plus vif de la Suisse envers l'Europe, en acceptant «les bons et les mauvais risques», en faisant preuve de solidarité. Et surtout en ayant dans notre attitude un «réflexe européen».

Et de conclure: «Il faut sortir le schéma: adhérer, c'est vivre, ne pas adhérer, c'est mourir.» P. Ve

## Une fleur qui recule devant l'homme

### Les orchidées du Jura exposées à Rossemaison

C'est aujourd'hui que s'ouvre à Rossemaison près de Delémont une exposition qui dévoile des merveilles des lieux secs et des marécages que sont les orchidées du Jura.

A l'occasion de cette ouverture nous souhaitons rendre un hommage particulier à «l'homme aux orchidées», l'abbé Georges Jeanbourquin de Saint-Brais qui a fait récemment don de ses cultures

exotiques au Jardin botanique cantonal de Porrentruy.

DES POÈMES ET DES FLEURS

C'est à 9 ans que le Père Jeanbourquin s'est «emmouraché» de sa première orchidée, «l'orchis brûlée» qu'il avait malencontreusement cueillie pour la montrer à son maître de classe. Cette cueillette

qui lui valut une belle semonce lui donna le goût de la fleur interdite et il n'eut dès lors plus de cesse que de les cultiver entre deux oraisons.

Georges Jeanbourquin découvrit plus de 40 espèces d'orchidées indigènes durant sa carrière de promoteur et de chercheur et il cultiva avec succès plus de 70 espèces d'orchidées exotiques dont il découvrit les splendeurs au moment de sa retraite pastorale. Il publia en 1979 un ouvrage sur les orchidées du Jura et il dispose encore d'un trésor d'annotations scientifiques inestimable.

Aujourd'hui, à 84 ans, le Père Georges Jeanbourquin a pris la sage décision d'offrir ses plants amoureusement élevés au Jardin botanique de Porrentruy. Mais que

l'on ne s'y trompe pas, le Georges Jeanbourquin a gardé une dizaine d'espèces pour son propre bonheur et si vous le voyez, grattant dans son jardin, c'est que les orchidées lui font le cadeau de continuer de se multiplier pour le plaisir d'entendre le petit curé leur déclamer des poèmes d'amour et d'admiration. Le père aux orchidées participe aujourd'hui à l'exposition de Rossemaison présentée par Samuel Sprunger.

DES DANGERS POUR L'ESPECE

L'exposition qui s'ouvre aujourd'hui dans la République et canton du Jura veut avant tout faire connaître aux habitants de la région les orchidées qui poussent sur le bord de nos chemins et les sensibi-

liser à une partie mal connue de notre patrimoine. L'orchidée est la seule espèce de fleurs que l'on peut trouver sur toutes les parties du globe excepté les déserts et l'Antarctique. Dans le Jura on ne dénombre pas moins de 42 espèces différentes alors qu'on en trouve 215 en Europe.

Pourtant, l'orchidée est une fleur qui recule devant l'homme et son existence est sérieusement menacée. Une bonne moitié des 20 espèces qui poussent dans les prairies maigres est devenue rare. Les fleurs ne survivent ni aux labours ni aux fauchages fréquents, elles sont sensibles aux engrais chimiques et au purin. Autant dire que leur existence est condamnée à long terme si l'on n'y prête attention. GyBi



Un curé amoureux des orchidées. (Photo Impar-GyBi)

## Dernier round

### Pas de commission d'enquête sur l'affaire Musey

Réuni en session hier à Delémont, le Parlement jurassien a refusé par 38 voix contre 17, d'ouvrir une commission d'enquête parlementaire pour obtenir un certain nombre d'éclaircissements dans l'affaire de l'expulsion de Matthieu Musey, de sa femme et de ses trois enfants, par la police jurassienne le 11 janvier dernier sur ordre des autorités fédérales.

C'est le député popiste Pierre Gueniat qui demandait dans une motion interne qu'une commission d'enquête parlementaire soit instituée pour faire toute la lumière sur un dossier considéré à plus d'un titre comme insatisfaisant. Les socialistes, populistes, combat socialiste et une partie des chrétiens sociaux indépendants n'ont pas pesé lourd face au «niet» des

démocrates chrétiens et des libéraux radicaux qui souhaitent clore le dossier.

Pierre Gueniat a trouvé trois bonnes raisons pour demander une commission d'enquête, posant entre autres la question de savoir si la réprimande donnée au chef de la police jurassienne Bernard Dula était justifiée au vu du rapport établi par le juge cantonal Seidler qui révèle que Bernard Dula s'est conformé aux prescriptions en cours dans la République.

Le député pcsi Victor Giordano rejoint pour une fois le député popiste, posant également la question du pourquoi de la réprimande - non prévue par la loi - et qui n'offre même pas au commandant de la police la possibilité de faire recours. P. A. Gentil s'exprimant pour le

groupe socialiste co-signataire de la motion a relevé qu'une commission d'enquête serait le lieu idéal pour étudier les conclusions de la commission d'enquête en cours au niveau fédéral.

S'opposant à la création de la commission, le groupe démocrate-chrétien par la voix de Philippe Pétignat a affirmé qu'il n'était pas question de prolonger la discussion, quant au libéral-radical Jean-Pierre Dietlin, il ne voit pas ce qu'une commission d'enquête parlementaire apporterait de plus que l'enquête administrative.

S'exprimant en son nom personnel, le député franc-montagnard Daniel Gerber a souhaité que l'on continue de parler de cette affaire en Suisse pour assurer la sécurité de la famille Musey au Zaïre. GyBi

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC: 20 h 30, spect. comique de C. Semal, «Odes à ma douche».

Aula SSEC: 20 h, conf. du pop-us.

Collège Numa-Droz: 20 h 15, L. Pantillon, J. Pantillon, concert.

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-17 h.

Vivarium: lu-ve 14-17 h, sa-di 10-12 h, 14-17 h.

Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h. Expo cheval à la ferme.

Musée international d'horlogerie: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h. Me jusqu'à 20 h.

Art contemporain de Bourgogne, jusqu'à 20 mai.

Musée d'histoire naturelle: ma-sa 14-17 h, di 10-12 h, 14-17 h.

Musée d'histoire et médaillier: lu-ve ouv, sur demande; sa 10-12 h, 14-17 h. Di 1er mai, fermé.

Galerie du Manoir: P. Fichet, peintures tous les j. sauf di et lu 15-19 h, me 15-22 h, di 10-12 h. Jusqu'au 18 mai.

Galerie La Plume: photos de M. Del Curto, horaire des magasins, jusqu'au 21 mai.

Galerie du Club 44: D. Strauss, peintures. Lu à ve 10-14 h, 17-22 h. Jusqu'au 21 mai.

Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa 17 h 30-21 h.

Galerie du Parc: expo paysages, tous les j. jusqu'à 19 h, sa 17 h, me ap-midi et dim. Fermé. Jusqu'au 14 mai.

Galerie du Home médicalisé de La Sombaille: expo de photos de R. Porret. Jusqu'au 24 juin. Vern. ce soir 19 h.

Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h, sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.

«A toi seul je dis oui», textes de H. Richard, illustré de 21 bois de C. Henry. Jusqu'au 14 mai.

Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Ludothèque: Serre 16, lu et je 15 h 30-18 h, ma 15 h 30-19 h.

Ménageothèque: rens. 28 14 46.

Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10-20 h, me-je-ve 10-21 h, di 9-18 h.

Centre de rencontre: en dehors des activités; lu-ve 10-12, 16-18 h.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve 16-18 h, me 15-18 h.

Inform. touristiques: lu-ve, sa jusqu'à midi, 28 13 13, rue Neuve 11.

Planning familial: Sophie-Mairet 31, 28 56 56, lu 12-18 h, ma, ve 15-18 h, me 15-19 h.

Consultations conjugales: lu-ve, Collège 9, 28 66 72.

Service d'aide familiale: Marché 4, 28 22 22, lu-ve 8-12 h, 14-16 h.

Ecole des parents: 26 87 76 et 23 02 84. Garderie ma 26 99 02, ve 28 11 90.

Parents inform.: 038/25 56 46.

Parents anonymes: aide aux parents en difficulté, 039/26 89 94.

SOS Futures mères: lu et ve 8-21 h, ma, me, je 8-13 h, 038/66 16 66.

Groupe allaitement: 28 43 29 ou 28 70 38.

Crèche de l'amitié, Manège 11: lu-ve, 28 64 88.

Crèche Beau-Temps 8: lu-ve, 26 87 77.

Garderie La Farandole, Paix 63: 23 00 22, lu-ve, 8-17 h 30.

Services Croix-Rouge: Paix 71, 23 34 23. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30.

Consultations pour nourrissons lu et ve 13 h 30-16 h 30.

Soins à domicile et consult. pour stomisés, Collège 9: 28 41 26, lu-ve.

Ligue contre la tuberculose: Serre 12, 28 54 55, lu-ve.

Information diabète: Collège 9, ve après-midi, 28 41 26.

Assoc. suisse pour les sourds démutisés: Jardinière 23, centre d'orthophonie, perm. dernier je du mois, 13-15 h.

Pro Infirmités: Marché 4, 28 83 28, lu-ve.

Boutique 3e âge: Serre 69, lu-ve 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me 14-18 h 30, je 14-18 h.

Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-17 h 30, sa 9-11 h 30.

Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.

Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 2, lu-ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.

Pro Senectute: lu-ve, Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, 23 20 20, le matin. Repas à domicile: 23 20 53, le matin.

AVIVO: 26 53 48 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, tous les jours, sauf je et di.

Eglise réformée: secrétariat, 23 52 52.

Drop in: Industrie 22, tous les jours 16-19 h, 28 52 42.

Service médico-social: Paix 13, info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23, lu-ve.

Alcooliques Anon.: 23 24 06.

SOS alcool: 038/25 19 19.

Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 41 41 49 et 23 07 56.

La Main-tendue: 143, 20" d'attente.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: Serre 12, lu 8-11 h, 16-20 h; ma 8-11 h, 14-18 h; je 8-11 h, 28 79 88.

Hôpital: 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Coop 1, rue Neuve 9. Ensuite police locale, 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Consommateurs-Information et Conseils en budget: Grenier 22, lu, 14-17 h 23 37 09.

Consult. juridiques: Serre 67, je 16-19 h.

Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité, lu au ve, 8-12 h, 14-17 h 45, 28 37 31.

Confédération romande du travail: permanences syndicales, lu 19-20 h, L.-Robert 83, 23 30 50.

Ass. déf. chômeurs: Progrès 89 (1er étage), ma, me, ve 16-19 h, 23 60 18.

Société protectrice des animaux: Hôtel-de-Ville 50b, 28 64 24, placements je 17-19 h.

Police secours: 117.

Feu: 118.

CINÉMAS

Corso: 21 h, Arizona junior; 18 h 45, Frantic.

Eden: 20 h 45, Broadcast news; 23 h 30, Le club des folles d'amour.

Plaza: 16 h 30, 20 h 30, Le cri de la liberté.

Scala: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, L'empire du soleil.

avis urgent

LE LOUVERAIN  
Attention prenez note!  
Le dialogue avec  
 **Edmond Kaiser**  
de ce soir est renvoyé au  
 **VENDREDI 10 JUIN à 20 heures**

SOCIÉTÉS LOCALES

«La Volière» en assemblée

Procès-verbal de l'assemblée statutaire du 11 mars qui s'est déroulée en présence de 26 membres.

Lors de l'assemblée, le président M. Claude Zybach a félicité les éleveurs qui ont participé à l'exposition mondiale, à Paris, soit MM. L. Dängeli, J. Rodesch et R. Winkler, ce dernier membre étant revenu avec une médaille d'argent.

Les membres et le comité ont tenu à récompenser, pour leur travail accompli durant de nombreu-

ses années, trois membres du comité ayant démissionné. Ces personnes ont reçu les distinctions suivantes: M. Séraphin Berset, président d'honneur; M. Louis Dängeli, membre d'honneur; M. André Mathez, membre d'honneur.

Par ailleurs, M. Paul Schmutz a reçu le diplôme de membre actif pour 5 années de sociétariat, et deux diplômes de membre honoraire ont été remis à MM. Raymond Dubois et Achille Sautebin pour vingt années de sociétaire.

L'assemblée a accepté également la demande d'admission de M. Francis Vienne, domicilié à Montagny-la-Ville.

Le nouveau comité se compose: président, Claude Zybach; vice-président, Pierre-André Beuchat; caissier, Eric Jeanrichard; secrétaire-correspondant, Betty Mathez; secrétaire des verbaux, Georgette Jolliet; protection, Roland Baeriswyl; Matériel, Fulvio Pelligrini.

LE LOCLE

Cinéma Casino: 21 h, Hamburger Hill; 19 h, Au revoir les enfants.

Salle de paroisse: 20 h, fête du ps avec R. Felber.

Musée d'horlogerie: di 14-17 h.

Musée des beaux-arts: di, 14-17 h.

Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: M.-A.-Calame 15, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.

Ludothèque: Crêt-Vaillant 37, lu et je 15 h 30-18 h, sa 9-11 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Mariotti. Ensuite le numéro 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, 34 11 44.

Permanence dentaire: 31 10 17 rens.

Dépôt d'objets sanitaires des samaritains: Poste de Police, 31 10 17.

Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu-ve 31 20 19, ma, me, je 31 11 49, 17-18 h 30.

Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 34 11 44.

La Main-Tendue: 143.

AVIVO: 31 51 90.

Pro Senectute: gym, ma 8 h 45-10 h, petite salle du Musée, M.-A.-Calame 6.

Service aide fam: 31 82 44, lu-ve 9-10 h.

Planning familial: 28 56 56, lu-ve.

Consultations conjugales: lu-ve, 038/24 76 80.

Office social: Marais 36, 31 62 22.

SOS alcoolisme: 038/25 19 19.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h, 28 79 88.

Crèche pouponnière: garderie tous les jours, 31 18 52.

Ecole des parents: 31 85 18; garderie ve 14-16 h 30.

Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je 14-18 h 30.

Contrôle des champignons: lu dès 20 h 30, local Soc. mycologique, Envers 20; ma-ve 31 31 71, 18 h 30-19 h; sa-di 19-20 h au Poste de Police.

Le Grand-Cachot-de-Vent: expo Davanzo, peintures, jusqu'au 8 mai, tous les j. sauf lundi, 14 h 30-17 h 30, di 10-17 h 30.

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Service aide familiale: 37 18 62.

VAL-DE-TRAVERS

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, L'Irlandais.

Couvet, Vieux-Collège: ludothèque, lu 17-18 h 30, me 14-16 h.

Couvet, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.

Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma 17-20 h, je 15-18 h.

Môtiers, Galerie Golay: expo Marie-France Bitz, tous les j., sauf lu et ma 14-18 h. Jusqu'au 15 mai.

Baby-sitting: 61 17 29.

Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.

Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.

Police cantonale: 61 14 23.

Police (cas urgents): 117.

Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, 118.

Hôpital de Fleurier: 61 10 81.

Hôpital de Couvet: maternité et urgences 63 25 25.

Ambulance: 117.

Aide familiale du Val-de-Travers: 61 28 95.

Fleurier, infirmière visitante: 61 38 48.

Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.

La Main-Tendue: 143.

SOS alcool: 038/25 19 19.

JURA BERNOIS

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, 032/93 64 66.

Service social du Jura bernois, (inform., renseign. et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, 039/44 14 24. Corgémont, Centre Village, 032/97 14 48. Court, rue du Temple 1, 032/92 97 50.

Service médico-psychologique: consult. enfants, adolescents et familles, St-Imier, 039/41 13 43, Tavannes, 032/91 40 41.

Centre social protestant: service de consult. personnelle, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, 032/93 32 21.

Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, 032/91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

La Main-tendue: 143.

SAINT-IMIER

Cinéma Espace Noir: 21 h, Yeelen, la lumière. Gala: Jazzmen on stage (photos). Tous les jours sauf lu 10-22 h, jusqu'au 29 avril.

Espace Noir: 2e anniversaire, de 10-22 h 30, animations.

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me 16 h 30-18 h 30, je 15 h 30-19 h 30.

Ludothèque: ma 15-17 h, ve 16-18 h.

Vestiaire: troc d'habits, lu 15-17 h, je 15-17 h, 19 h 30-21 h.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, 41 26 63.

Centre de culture et loisirs: lu-me-ve, 14-18 h, di 15-19 h, 41 44 30.

Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.

Service du feu: 118.

Police cantonale: 41 25 66.

Police municipale: 41 20 47.

Ambulance: 42 11 22.

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): 111, jour et nuit.

Pharmacie de service: Voirol, 41 20 72. Ensuite, 111.

Hôpital: 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.

Infirmière visitante: 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.

Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).

A.A. Alcooliques anonymes: 032/97 27 97 et 039/23 24 06.

COURTELARY

Service du feu: 118.

Police cantonale: 44 10 90.

Administration district: 44 11 53.

Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.

NEUCHÂTEL

Salle du Pommier: 20 h 30, Focus 211, jazz.

Temple du Bas: 20 h 15, Musique militaire.

Plateau libre: fermé du 29.4 au 5.5.

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve 10-12 h, 14-18 h; je jusqu'à 21 h; sa 9-12 h. Lecture publique, lu 13-20 h; ma-ve 9 h-20 h; sa 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve 8-22 h; sa 8-17 h. Expo perm. J.-J. Rousseau, manuscrits, me et sa 14-17 h. Expo l'art d'Extrême-Orient, lu à ve 8-21 h, sa 8-17 h.

Bibliothèque des pasteurs: Fbg Hôpital 41, lu-ve 14-17 h 30. (Ouvverte au public).

VAL-DE-RUZ

Château de Valangin: 10-12 h, 14-17 h; fermé ve après-midi et lu. Expo: Un avenir pour la campagne. Jusqu'au 1er mai.

Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, 111 ou gendarmerie 24 24 24.

Hôpital et maternité: Landeyeux, 53 34 44.

Ambulance: 117.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, 53 15 31.

Aide familiale: 53 10 03.

La Main-Tendue: 143.

SOS alcool: 038/25 19 19.

Protection des animaux: 038/31 82 23.

Musée d'ethnographie: tous les j. sauf lu 10-17 h.

Musée d'art et d'histoire: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h.

Musée d'histoire naturelle: tous les j. sauf lu 10-17 h.

Musée d'archéologie: tous les j. sauf lu 14-17 h.

Musée des beaux-arts: expo Junod, peintures, tous les j. sauf lundi, 10-12 h, 14-17 h, je 20-22 h. Jusqu'au 29 mai.

Galerie du Pommier: Expo Grom, peintures. Du 3 au 28 mai.

Galerie des Amis des Arts: expo P. Froidevaux, peintures, t les j. 10-12 h, 14-17 h, sauf lundi. Jusqu'au 22 mai.

Galerie du Faubourg: expo Casarin, me-ve 14-18 h 30, sa-di 15-18 h. Jusqu'au 21 mai.

Galerie de l'Orangerie: expo Andruet, peintures, tous les j. 14-18 h 30, sauf lu. Jusqu'au 30 avril.

Galerie Ditesheim: I. Valenti, aquarelles. Ma-ve 10-12 h, 14-18 h 30; sa 10-12 h, 14-17 h; di 15-18 h. Jusqu'au 29 mai.

Galerie de la Cité universitaire: photos du Chili. Su 3 au 31 mai.

Pharmacie d'office: Kreis, Place Pury. Ensuite 25 10 17.

Information diabète: Fbg de l'Hôpital 65, me après-midi, 038/24 33 44.

SOS alcoolisme: 038/25 19 19.

Alcool. Anonymes: 038/55 10 32 (le soir).

La Main-Tendue: 143.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h; 039/28 79 88.

SOS futures mères: 038/66 16 66, lu et ve 8-21 h, ma, me, je 8-13 h.

Consul. conjugales: 038/24 76 80.

Parents-infos: 038/25 56 46, lu 18-22 h, ma 9-11 h, je 14-18 h.

Pro Senectute: Côte 48a. Service social, activités sportives, vacances, 038/24 56 56. Repas à domicile, 038/25 65 65 le matin. Service animation, 038/25 46 56, le matin.

CINÉMAS

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, 23 h. Prince of darkness; 15 h, 20 h 30, 23 h, 9/2 semaines; 17 h 45. Fréquence meurtrière; 15 h, 20 h 45 (fr), 17 h 45, 23 h 15 (ital), L'apiculteur.

Arcades: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, 23 h, La Bohème.

Bio: 15 h, 20 h 30, 22 h 45 (fr), 18 h 15 (angl), September.

Palace: 16 h 30, 18 h 45, 20 h 45, 23 h, Saïgon, l'enfer pour deux flics.

Rex: 15 h, 18 h 45, 21 h, 23 h 15, Traquée.

Studio: 15 h, 20 h 45, Cinglée; 18 h 30, 23 h 15, Hidden.

Cressier: Fête du vin, 29-30 avril, 1er mai.

Cortailod, Galerie Jonas: expo C. Rollier, peintures. Tous les j. sauf lu et ma, 14 h 30-18 h 30. Jusqu'au 5 juin. Vern. sa 18-20 h.

Hauterive, Galerie 2016: Pulga, peintures, me à di 15-19 h, je 20-22 h. Jusqu'au 5 juin. Vern. sa 18-20 h.

Hauterive, 10, ch. des Chasse-Peines: Chrissy - expo 88. Me à di 15-18 h, je 20-22 h, jusqu'au 15 mai.

Saint-Aubin, La Tarentule: 20 h 30, contes, par C. Zarcate.

CANTON DU JURA

Office du tourisme des Franches-Montagnes, Saignelégier: lu-ve 9-12 h, 14-18 h, sa 9-12 h, 14-16 h, 039/51 21 51.

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 53 17 66.

Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

Dépôt-atelier de réparation de moyens auxiliaires pour handicapés: Ch. de l'Etang 5, Delémont, 22 60 31.

SOS futures mères: 066/22 26 26. La Main Tendue: 143.

LES BOIS

Ludothèque: 1er lu du mois, 14 h 30-17 h 30, salle école ménagère.

LE NOIRMONT

Cinéma: 20 h 30, Le chant des sirènes.

Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

LES BREULEUX

Cinéma Lux: 20 h 30, Jardins de pierre.

Ludothèque: anc. école primaire, 4e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

SAIGNELÉGIER

Centre de loisirs des Franches-Montagnes: Piscine, solarium, lu 13 h 30-21 h, ma-sa 10-21 h, di 10-18 h; sauna, ma, me, ve 17-21 h, sa 13-21 h, di 13-18 h; fitness, lu, me, je 18-21 h, ma, ve 16-21 h, sa 9-14 h.

Ludothèque: Sommètres 2, ma 14 h 30-16 h, je 16-17 h 30. Ordinateur, ma 16-18 h.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.

Préfecture: 51 11 81.

Police cantonale: 51 11 07.

Service du feu: 118.

Service ambulance: 51 22 44.

Hôpital maternité: 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeier, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Bosson, Le Noirmont, 53 15 15. Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.

Pharmacie des Franches-Montagnes: 039/51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: 51 11 50.

Baby-sitting Croix-Rouge: 039/51 13 42.

SOULCE

Musée de la Radio: ma-di, 14-18 h.

Dérangements: 112

Publicité intensive - Publicité par annonces.

# Le compte est bon

## Dernière séance du législatif avant les élections

Dernière séance de la législature du Conseil général hier soir. A la lumière de l'examen des comptes, l'ambiance était à l'optimisme. Au nom du Conseil communal, c'est son président par intérim depuis le départ du nouveau conseiller d'Etat Francis Matthey, M. Georges Jeanbourquin qui a remercié les élus du législatif pour leur soutien, avant que Mme Danièle Delémont ne dise sa confiance dans la ville au terme de son mandat de présidente du législatif. Mais le plat de résistance fut tout de même l'examen des comptes. Avec un petit goût de propagande électorale, Ce qui n'a bien sûr pas empêché les élus de 1984 de partager une collation après la séance. Les bons comptes font la bonne politique.

La présidente de la commission des comptes, Mme Sylvia Morel (rad) est satisfaite des résultats fort réjouissants des comptes, «la première fois depuis des années que la commune enregistre un si bon résultat». A quoi imputer ces 5,5 millions de mieux par rapport au budget? Mme Morel établit la liste des éléments favorables: charges du personnel contenues, coût de la vie stable, plus faibles dépenses d'énergie, recettes d'impôts supérieures, frais courants contrôlés, etc. En conséquence, des fonds ont pu être attribués aux réserves. Mais les fluctuations de la situation contraignent toujours à la vigilance. Un vœu: plus d'informations sur les crédits spéciaux.

Rapporteur et porte-parole du pop-us, M. Michel von Wyss est lui aussi satisfait. Il souhaite simplement que l'enveloppe des crédits spéciaux soit moins lourde, pas plus de 5,5 millions. En plus des circonstances extérieures favorables, il salue la bonne gestion du Conseil communal qui a permis de dégager des moyens financiers pour mener une politique d'investissements. «L'efficacité est compatible avec une majorité de gauche.»

Puis M. von Wyss cite quelques sujets de préoccupation: le maintien du rôle correcteur des disparités de la LIM, le poids décroissant de la ville dans l'économie cantonale, la décentralisation symbolique de l'administration cantonale, le diktat de l'indice d'encadrement dicté par le DIP. Avant d'aborder un certain nombre de thèmes traités aussi dans la campagne électorale du pop-us. Une déclaration-choc: vu le rôle social important de la gérance communale dans la pépinière immobilière, il réclame son attribution à un conseiller communal de gauche.

Pointue également, Mme Cop (ps) lorgner du côté des radicaux en disant que «la majorité de gauche s'est elle retroussée les manches pendant quatre ans». Frappée en bien par le résultat de l'exercice 1987, elle dresse également la liste des ingrédients qui ont fait les bons comptes. Elle ajoute une épice: «Le moteur du succès, ce sont le courage et la foi de la majorité.»

Compte-rendu:  
Robert NUSSBAUM

Pour elle, le bilan de la législature est positif. Presque tous les grands travaux agendés ont été réalisés. Installations sportives et écoles ont tenu le haut du pavé. Les élus de la prochaine législature devront se pencher sur le problème de la sécurité de l'alimentation en eau et s'intéresser à la culture. Et ouvrir l'œil sur les questions de logement et de la promotion économique, dans des conditions conjoncturelles très changeantes.

### REPRENDRE SON SOUFFLE

La libérale-ppn Raymonde Simon-Vermot note que le redressement ébauché en 1986 s'est poursuivi en 1987. C'est encourageant. «Après des années difficiles, il est bon de pouvoir reprendre son souffle.» Elle se demande cependant pourquoi le budget 87 était si pessimiste, pour quelles raisons on a choisi d'attribuer des fonds aux réserves plutôt que d'amortir et que recouvrent les 100.000 francs attribués à un fond d'encouragement des arts et des lettres? Elle relève enfin que la dette augmente de 13,5 millions pour atteindre 300 millions: «Il faut être vigilant.» Même si les comptes sont bons. Trois des quatre conseillers

communaux répondent ensuite à ces prises de position. Le libéral-ppn Georges Jeanbourquin pour dire que l'exécutif croit en l'avenir. C'est la troisième année consécutive que les comptes bouclent favorablement. Bien sûr, l'année économique fut favorable et la démographie aussi qui ont permis le contrôle des charges de fonctionnement et des économies sur les salaires par rapport au budget grâce à la faible inflation. Il répond aux questions qui le concernent. Parlant d'endettement, il note que les charges par rapport à l'impôt sont en diminution. Les crédits spéciaux correspondent à des besoins d'investissements précis. La Confédération a tendance à n'intervenir par l'intermédiaire de la LIM que pour des projets importants. Concernant la décentralisation des services de l'Etat, il relève que la commune est attentive à pousser à la roue. Quant au logement, l'exécutif a pris des mesures en intervenant notamment auprès des caisses de pension présumées investisseurs en HLM.

### LE MONOPOLE DU CŒUR

Le conseiller communal radical Daniel Vogel a d'abord salué la volonté de tous pour maîtriser la situation. «Nous ne pouvons pas faire de triomphalisme», ajoute-t-il cependant. Les prévisions les plus optimistes avancent une augmentation du PNB de 2% pour les prochaines années. Dans le détail des questions, M. Vogel note qu'il est vrai que la ville est préteritée par l'indice d'encadrement du DIP (système de calcul de subventions selon le nombre d'élèves). Il se dit profondément déçu par la remarque de M. von Wyss et proclame: «La gauche n'a pas le monopole du cœur». Et de citer quelques loyers d'appartements communaux: entre 170 et 270 pour un trois pièces, 210 et 320 pour un quatre pièces... «Nous réprouvons les loyers à plus de 1000 fr pour un trois pièces.»

M. Vogel signale enfin qu'une enquête a été réalisée auprès des 950 familles monoparentales, dont 300 ont des revenus bruts maximum de 30.000 fr l'an. Seuls 70 ont vu leurs impôts augmenter vu la nouvelle loi. Une lettre avec bulletin de réponse leur a été adressée pour une remise d'impôts il y a 15 jours. Vingt-quatre ont été renvoyés.

Répondant à une question de M. von Wyss, le conseiller communal socialiste Charles Augsburger constate que 5,5 postes à l'hôpital ne sont pas subventionnés par le canton, nouveaux emplois créés notamment du fait de la réduction d'une heure de la semaine de l'administration communale. Cette contestation de l'Etat d'une décision prise pour l'administration en général n'est pas normale. Quant au fonds à destination culturelle de 100.000 fr, M. Augsburger estime qu'il est «aussi valable de soutenir la création».

La discussion de détail a donné lieu à passablement d'interventions. En voici quelques-unes en bref avec la réponse du Conseil communal.

### DÉSÉQUILIBRE HAUT-BAS.

Le fossé entre les différentes régions du canton se creuse de manière considérable dit M. Jean-Claude Leuba (soc). Le revenu imposable a augmenté de 26 millions en deux ans à La Chaux-de-Fonds mais de 124 millions dans les deux districts du Bas. Les capitaux de 31 millions dans la métropole du Haut, mais de 560 dans le Bas. Il faut mettre en garde l'Etat contre ce déséquilibre et prôner la décentralisation. Le Conseil communal est d'accord. M. Jeanbourquin: la décentralisation cantonale ne donne pas satisfaction. M. Augsburger: la bibliothèque de Neuchâtel reçoit par exemple trois fois plus de subventions, le soutien aux futurs Musées de la vigne et d'archéologie est de nature à perpétuer le déséquilibre. M. Bringolf donne cependant quelques signes encourageants: le Conservatoire à La Chaux-de-Fonds va être refait, un concours d'architecture pour la Préfecture est lancé, etc.

**DOUANES.** M. Serge Vuilleumier (soc) s'inquiète de l'éventuel déménagement au Locle des services douaniers. M. Augsburger: «Les douanes s'interrogent en effet sur la rationalisation de leurs offices neuchâtelois. Ceux du Locle et de La Chaux-de-Fonds sont trop petits. Des solutions sont à l'étude, mais l'exécutif n'a pas de nouvelles.»

**FRONTALIERS.** M. Pierre-Henri Arnould (lib-ppn) demande l'utilisation plus large de la main-d'œuvre frontalière. M. Augsburger: «Il serait faut d'ouvrir la fron-

tière et de provoquer un afflux de frontaliers qui provoquerait un déséquilibre.»

### EFFECTIFS SCOLAIRES.

L'année prochaine l'effectif des classes d'orientation passera de 18 à 21 élèves, révèle M. Francis Stähli (pop-us) «C'est la majorité exceptionnellement de droite de la commission scolaire qui a fait passer la pilule. M. Vogel: la commission a simplement suivi la recommandation de la direction.»

### CENTRE DE RENCONTRE.

M. Stähli se préoccupe de la jeunesse qui ne vas pas au Centre de rencontre et qui aurait besoin que les animateurs aillent la rencontrer. M. Augsburger: «Toute les catégories sociales se retrouvent au Centre, mais les marginaux restent une préoccupation de l'autorité.»

**RTN-2001.** La radio cantonale est dans les chiffres rouges et sa rédaction à La Chaux-de-Fonds se trouvera, momentanément du moins, vide, dit M. von Wyss (pop-us). M. Augsburger: «La commune est intervenue financièrement pendant la période de lancement, le dossier sera revu à fin 88 ou 89.»

### LES TOITS PLATS ET POLYEXPO.

M. Leuba (soc) interpelle le Conseil communal sur l'opportunité de contrôler régulièrement les bâtiments publics et privés à grandes surfaces aux toits plats après l'effondrement de celui de Polyexpo. M. Bringolf: «La responsabilité des constructions appartient aux architectes et ingénieurs, pas à la police des constructions. Quant à la halle des Crêts, la fuite constatée à l'inauguration a été colmatée et la nouvelle couleure provient d'un joint mal serré. Ingénieurs et architectes n'ont pas de souci.»

**PARKING DE LA GARE.** M. Charles-André Perret demande des nouvelles du parking en couverture de la gare. M. Bringolf: «Six millions sont engagés par les CFF pour la rénovation de la gare, plus une participation de la commune. Le hall actuel servira d'accueil, une librairie remplacera la salle d'attente, les quais seront mis à niveau. Mais il n'est plus question de leur couverture complète. L'exécutif attend des propositions pour la couverture des places de stationnement au sud des quais.»

R. N.

## Les retrouvailles

Roland Perrenoud, Catherine Courvoisier au Conservatoire

On les attendait depuis longtemps, d'autant plus qu'ils offraient un programme peu commun. Roland Perrenoud, hautboïste et Catherine Courvoisier, pianiste, talentueux anciens élèves du Conservatoire, virtuosité et carrière à l'étranger avant de revenir au pays, se retrouvaient hier soir pour marquer ensemble le 60e anniversaire de l'institution où ils firent leurs premières gammes.

Jean-S. Bach pour entrer en matière, sonate BMW 1020 pour les deux instruments, Beethoven, sonate op. 109 pour piano, Schumann, Phantasiesstücke op. 73 pour hautbois d'amour. Tout en admirant la rigueur, l'intelligence, l'imagination qui ont guidé les deux interprètes dans cette première partie, la curiosité se tournait vers les œuvres contemporaines inscrites au programme. Cautionner la musique de ce temps, ce n'est pas si fréquent.

D'une écriture incantatoire, «Obsession» pour hautbois et piano, du compositeur japonais Shinohara, évoque les chants d'oiseaux, s'élargissant dans les contours mélodiques.

«Variations» pour hautbois et piano, commande de la Radio romande en 1982 à Emile de Ceuninck, jouent sur la juxtaposition de climats rythmiques l'écoulement lisse ou répétitif de la matière. Une relation entre les mouvements s'établit à l'intérieur des couleurs sonores.

Mais l'interprétation de Roland Perrenoud dépasse de loin les seuls jeux de couleurs et démontre par le soin apporté à l'articulation, aux variations d'intonation, de densité, de dynamique, une parfaite compréhension d'un tel univers. Catherine Courvoisier captiva l'auditoire par un «piano préparé» de John Cage, compositeur américain. La préparation consiste à poser des clous entre les cordes du piano pour en diversifier la résonance. Celui-ci apparaît tantôt clavecin, percussion ou tom africain!

La soirée se termina avec Pasculi, «La Favorita». Œuvre de folle virtuosité, elle démontra à l'évidence l'étonnante technique du hautboïste.

D. de C.

### LES PLANCHETTES

#### Comptes déficitaires acceptés

Dans sa séance d'hier soir, le législatif planchottier a accepté les comptes 1987 qui bouclent avec un déficit de 17.422 fr 85.

Il a également pris position face au ramassage d'ordures ménagères, a accepté avec une adjonction le nouveau règlement des sapeurs pompiers, a réadapté les indemnités des conseillers communaux, a accordé un crédit extraordinaire pour le chauffage du Pavillon et, pour clore, a entendu un rapport du Conseil communal sur les activités des quatre dernières années.

Nous reviendrons plus en détail sur cette séance dans une prochaine édition. (yb)

### LA CHAUX-DE-FONDS 24

#### PUBLICITÉ

**S. O. S.**  
URGENT

Cherchons un excellent

**polisseur**

et un excellent

**horloger**

Tél. 039 / 23 04 05

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

## En piste pour la Fête de mai

### Tour du Pod des enfants et gymkhana

A un mois de la fête de Mai - le rendez-vous est fixé au samedi 28 mai - il s'agit pour certains de se mettre en condition. Remarque valable en particulier pour les enfants qui participeront au Tour du Pod et dans une moindre mesure pour les amateurs de motos qui participeront au gymkhana, une nouveauté dans la fête.

un tout jeune coureur est tombé après s'être emmêlé les pinceaux avec un spectateur. Les organisateurs ne veulent pas se compliquer inutilement la tâche en posant des barrières le long du tracé.

La nouveauté de la cuvée 88 de la fête de Mai fera plaisir aux

motards, en herbe ou non. Le Mot-Club les Centaures prépare pour le samedi après-midi des démonstrations de trial et un gymkhana. Quatre épreuves sont inscrites au programme, dont une seule de vitesse: démonter la roue arrière d'une moto...

L'épreuve est destinée aux plus de 16 ans en catégorie moto ou vélomoteur, véhicules mis à disposition. Casques et gants seront également fournis, mais les Centaures réclament une assurance. Le club ne prendra en compte que 150 inscriptions. Outre le démontage de

la roue, les concurrents slalomont entre des cônes, passeront sur une planche, puis sur une poutre à 40 cm du sol.

Pour le marché aux puces également, ouvert avant tout aux non-professionnels, il est temps déjà de se mettre en piste. «Que les amateurs, les jeunes en particulier, fassent les greniers», lancent les organisateurs de la fête de Mai. A bon entendeur.

R. N.

● Pour le Tour du Pod des enfants et le gymkhana des Centaures, inscriptions sur place possibles. Pour réserver une case du marché aux puces, s'inscrire au secrétariat de Vivre La Chaux-de-Fonds (Mme Pierrhumbert, Nord 161, tél. 23 17 68).

### ÉTAT CIVIL

#### Décès

Petit Willy Marc Louis, époux de Petit, née Eberl Marguerite Frieda. - Erard, née Jaquet Marguerite Alice, veuve de Erard Richard Jules Albert. - Becerra Manuel, époux de Becerra, née Chacon Maria. - Kohler, née Schmid Vievoletta, épouse de Kohler Marcel François. - Schaller, née Guermann Anne Marie, épouse de Schaller Heinz. - Neuhaus Raymond, époux de Neuhaus, née Pecol Anna Maria Antonietta.



Il faut que les enfants s'entraînent et que les spectateurs se disciplinent.

(Archives-Gerber)

# «Je n'ai pas de grand manteau...»

Audience du Tribunal de police

Treizième audience du Tribunal de police, sous la présidence de Mme Valentine Schaffter, jeudi 28 avril, elle traite d'attentat à la pudeur des enfants.

Un matin, vers 10 heures, une dame fait des courses dans un grand magasin, accompagnée de son fils âgé de 3 ans et demi. Or, celui-ci, pendant quelques minutes échappe à son attention. Elle l'appelle, il ne répond pas. Elle l'appelle encore. Lorsqu'il revient, suivi à quelques mètres d'un monsieur, il a l'air gêné. Ce monsieur t'a-t-il parlé? questionne-t-elle. Il a ouvert son manteau et m'a dit «touche mon zizi» répond l'enfant. Les parents portent plainte. Les faits se passent en décembre 1986.

Il s'écoulera onze mois avant que l'on demande à la plaignante de reconnaître, sur la base d'une photo tout d'abord, le monsieur qu'elle a vu dans le magasin. Elle est sûre, c'est lui.

Tout au long de l'instruction, S. C., taxé de 75 jours d'emprisonnement, a toujours formellement nié

s'être trouvé dans le magasin en question. Il travaille tard le soir, dort le matin et «je n'ai jamais eu de grand manteau», poursuit-il.

S. C. n'a aucun antécédent judiciaire, hormis un accident de la circulation. Le rapport du psychiatre ne révèle aucun trait pervers, ne soulève aucun doute quant à la crédibilité du prévenu. Il relève les traits d'intelligence de l'enfant, le déclare en pleine période oedipienne.

La mère a vu un homme, attardé dans le magasin, personne n'a vu cet homme commettre un acte quelconque. «C'est le seul élément que vous avez pour vous prononcer sur la culpabilité de S. C.», plaide la défense. «Il existe un doute très sérieux, non seulement quant à la présence du prévenu dans le magasin, mais quant à la réalité des faits qui lui sont reprochés».

L'avocat demande la libération de son client. Le jugement sera rendu le 10 mai à 8 h 15.

D. de C.

## CELA VA SE PASSER

### L'Orchestre de Cologne au temple Saint-Jean

L'Orchestre de chambre de Cologne, spécialiste de la période baroque, donnera un concert dimanche 1er mai à 17 h au temple Saint-Jean. L'homogénéité de l'ensemble, acquise par une longue pratique commune des musiciens, tous lauréats de prix de conservatoires, précèdent les organisateurs, sont autant d'atouts

laissant augurer du meilleur. Œuvres de la Renaissance. (DdC)

### Les catholiques chrétiens sur les planches

Samedi 30 avril à 20 h 30 à la salle Saint-Pierre (Chapelle 5), le groupe théâtral catholique romain monte sur les planches pour jouer la comédie «Apprends-moi Céline», de Maria Pacôme. Une seconde représentation vendredi 6 mai. (Imp)

# A la recherche de l'ancêtre commun

Le professeur Chaline et le couple homme - chimpanzé

Paradoxe: le chimpanzé et l'homme ont une constitution biochimique quasi identique. Le professeur Jean Chaline est à la recherche de leur ancêtre commun. Au club 44 mercredi soir, il en a profité pour refaire l'histoire de l'homme.

Jean Chaline, directeur de recherches et de laboratoire au CNRS et à l'École pratique des hautes études de l'Université de Bourgogne, est venu au Club 44 pour plaider la cause de l'évolution, sur la base des dernières données paléontologiques. Son sujet: l'homme. Il pose une première constatation.

L'homme et le chimpanzé sont quasi identiques du point de vue de la constitution biochimique, semblables à 99 pour cent. Leurs chromosomes aussi sont très voisins. Le chimpanzé devrait donc être plus proche de l'homme que du gorille. Paradoxal, non?

La recherche paléontologique avoue cependant une lacune. Leur ancêtre commun n'a pas encore été identifié. On sait maintenant qu'il a arpenté la planète entre dix et quatre millions d'années avant nous. On pense aussi connaître les lieux où les paléontologues pourraient éventuellement retrouver ses traces fossiles: en Ethiopie, Afghanistan, Pakistan, pays où il est difficile actuellement de mener des recherches scientifiques.

Pour reprendre le fil, il faut sauter jusqu'à quatre, ou trois, millions d'années. Lucie, une australopitèque des Afars (corne de

l'Afrique) témoigne par son squelette que sa lignée avait acquis la station droite, quoiqu'elle devait balancer d'un pied sur l'autre plus que marcher. Des restes fossiles plus «jeunes» ont été retrouvés en Tanzanie et en Afrique du Sud qui le confirment.

C'est il y a deux millions d'années environ qu'émerge le genre humain: homo habilis, puis homo erectus, qui voient progressivement leur capacité crânienne augmenter. Un million d'années plus tard, nos ancêtres émigrent de l'Afrique vers l'Europe et l'Asie. La branche occidentale s'éteindra avec l'homme de Néandertal, 30.000 ans avant notre ère, en même temps que l'orientale - qui a donné naissance à l'homo sapiens, l'homme moderne - migre vers l'Europe. Peut-être a-t-il précipité la fin de Néandertal.

Au fil de l'évolution, la capacité crânienne s'est largement développée. De 800 cm<sup>3</sup> pour l'homo habilis, on est passé à 1.600 cm<sup>3</sup> pour Néandertal (la capacité crânienne de Gambetta, dit M. Chaline...). Celle de l'homme moderne, l'homme de Cro-Magnon, varie de 1000 à 2000 cm<sup>3</sup> (Einstein atteint le maximum par exemple).

Le professeur Chaline résume les étapes importantes de l'homination: la bipédie, l'accroissement de la capacité crânienne qui a permis la pensée réfléchie et le langage articulé en constatant qu'un enfant d'un an et demi a un larynx comparable à celui d'un chimpanzé.

Le conférencier en vient enfin à l'évolution du psychisme humain. Etape importante: l'utilisation de l'outil prouve une intention, la répétition de gestes et la transmission du savoir. A noter que le chimpanzé aussi les utilise, de même qu'il est capable de préméditer un meurtre. Mais la sépulture est une caractéristique uniquement humaine et le signe d'une prise de conscience de soi et de la croyance en un au-delà. C'est la révolution néolithique qui entraîne l'homme dans la véritable civilisation. Preuve en sont les charniers d'époque que l'on a retrouvés, glisse M. Chaline, la guerre étant malheureusement aussi un signe de «progress». Enfin, nouvelle révolution, l'homme contemporain trafique avec son évolution dont il est aujourd'hui le propre responsable (grâce au génie génétique). Une raison suffisante pour rendre absolument nécessaire la définition d'une éthique mondiale.

R. N.

## BRAVO À...

Mme et M. Paul Grévy...



(Photo privée)

...qui fêtent aujourd'hui leurs noces d'or. C'est en effet le 29 avril 1938 que M. Paul Grévy a pris pour épouse Mlle Germaine Montandon. Ils ont toujours habité La Chaux-de-Fonds et furent membres de diverses sociétés, dont le Club athlétique, le CCMN et les contemporaines 1913 pour Mme Grévy, qu'elle préside encore activement.

Jouissant d'une bonne santé, ils profitent encore pleinement de leur caravane au bord du lac où chaque week-end ils se retrouvent en famille.

C'est d'ailleurs entourés de leurs deux filles, gendres, petits-enfants et amis qu'ils ont fêté la semaine dernière, leur 50 ans de mariage. Leurs hobbies: la belotte, le bricolage et la création de minutieux décors de table. (comm)

## Déménageur blessé

Hier à 7 h, M. Alain Baudat, 1970, du Locle, a ouvert une porte de déménageuse stationnée en bordure sud de la rue Numa-Droz, à la hauteur de l'immeuble No 113. Ce faisant, il n'a pas remarqué la voiture conduite par M. A. F. de la ville qui circulait dans ladite rue d'ouest en est et est entré en collision avec la porte de la déménageuse qui se referma violemment happant au passage M. Baudat. Blessé, il a été transporté à l'hôpital par ambulance.

## LA CHAUX-DE-FONDS 37

## Vous le savez?

dites-le nous...  
 039/211 135

## LE LOCLE

libéral  
 pppn

Parti libéral-ppn  
 neuchâtelois  
 Section du Locle  
 Responsable:  
 J.-M. Schaer, président

# OUI, C'EST POSSIBLE !

Vivre l'an 2000 dans une ville moderne...  
 c'est une question d'état d'esprit

Ne luttons pas les uns contre les autres  
 Luttons les uns avec les autres  
 Le Locle le mérite... et en a besoin !

# Alors votons libéral-ppn

Liste No 2 verte et jaune, apparentée à la liste No 4 du Parti radical

## Nous vous présentons l'Auberge des Entre-deux-Monts



transformée, dans un cadre nouveau et ravissant, aménagé par A. et R. Graber, propriétaires et cuisinier depuis 25 ans dont la réputation de l'excellence de sa table s'est étendue bien au-delà de notre région.

Restauration midi et soir exclusivement.

Réservation souhaitée, ☎ 039/31 60 10

Fermé lundi soir et mardi toute la journée.

Sur la route du Locle à La Sagne.

A vendre

## poules en ponte

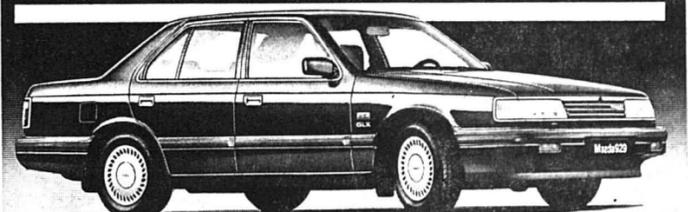
Fr. 5.- la pièce.  
 S'adresser à  
 M. Jean-Pierre  
 Richard  
 2125 La Brévine  
 ☎ 039/35 13 96

En toute saison,  
 L'Impartial  
 votre source  
 d'informations

## autos-motos-vélos

La nouvelle Mazda 929

# LE GRAND JEU.



Berline 4 portes. Moteur V6 de 3 litres, 18 soupapes, 125 kW/170 ch. Equipement archicomplet avec, par exemple: direction assistée, ABS, suspension à réglage électronique, maintien de la vitesse de croisière, toit ouvrant électrique vitrés, jantes en alliage léger. Options: boîte automatique à 4 rapports, climatisation. Finition minutieuse jusque dans les moindres détails.

Essayez-la pour voir.

## GARAGE DE LA PRAIRIE

LES PONTS-DE-MARTEL ☎ 039/37 16 22 ou 37 14 14

mazda

Il est temps pour les vacances de

## MAIGRIR Club ALINE

La Chaux-de-Fonds, lundi 17 heures et 18 h 15, Hôtel Fleur de Lys.

Le Locle, Envers 34, jeudi 18 h 15

☎ 039/31 46 63

## RESTAURANT DU DOUBS

Les Brenets

Deux truites maison pour 14.-. Cuisines de grenouilles 7.- la douzaine. Feuilleté aux morilles 10.-. Tous les soirs, fondue chinoise à gogo 18.-.

Veuillez réserver s.v.p.

☎ 039/32 10 91

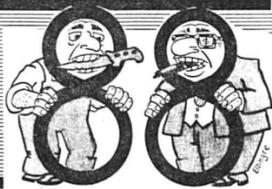
Fermé dimanche soir et lundi.

## PETREMAND Willy

### Le plâtrier-peintre à votre service

J.-J.-Huguenin 132400 Le Locle  
 ☎ 039/31 73 10

# ÉLECTIONS COMMUNALES



## Tournée de district

### La situation dans les communes à système majoritaire

Dans le district du Locle, 3 communes: Le Locle, Les Ponts-de-Martel et Les Brenets fonctionnent selon le système proportionnel et quatre selon le mode du scrutin majoritaire. Ce sont donc Brot-Plamboz, La Brévine, La Chaux-du-Milieu et Le Cerneux-Péquignot. Particularité unique dans ce canton de 62 communes, puisqu'avec ses 7 communes le district du Locle compte 8 circonscriptions électorales en tenant compte de celle de Bémont sur le territoire de La Brévine.

Au total 228 candidats, dont 45 femmes (19,73%) briguent 149 sièges. Avec une exception toutefois, Le Cerneux-Péquignot où l'élection sera tacite. Le législatif comprend 15 candidats inscrits sur une liste d'entente.

Cette situation est toutefois inconfortable dans la mesure où on s'attend dans le plus haut village du canton (1088 mètres!) à la probable démission d'un voire deux membres de l'exécutif. Il n'y aura donc aucun viennent ensuite pour compléter d'emblée le législatif si les successeurs sont choisis en son sein.

Relevons encore qu'au Cerneux-Péquignot l'événement notoire de la législature a été l'organisation d'un référendum communal contre le règlement communal d'épuration des eaux usées qui a été accepté de justesse à mi-octobre l'an dernier.

C'était sans doute là la première fois qu'une consultation de ce type eut lieu au Cerneux-Péquignot. Son résultat avait quelque peu déçu son exécutif ou du moins quelques-uns de ses membres.

#### À LA BRÉVINE

A la Brévine, 17 candidats sont en lice pour les 15 sièges du Conseil général. En fait un bon chiffre puisqu'on pense que deux membres de l'exécutif, MM. Rosselet et Racine, ne solliciteront pas un nouveau mandat. Avec certes une capacité financière limitée, ce village du Haut Jura a réussi au fil des années à se doter de solides infrastructures en matière d'adduction et d'épuration des eaux et mènera à terme un intéressant projet destiné à compléter l'équipement sportif de la localité et de la vallée.

Signalons enfin que sur les 17 candidats ont relevé cinq nouveaux noms alors que 3 anciens conseillers généraux ont décidé de ne pas se représenter.

#### À LA CHAUX-DU-MILIEU

A La Chaux-du-Milieu on relève 18 candidatures (dont 3 femmes) pour les 15 sièges. La constitution de cette liste avec un nombre de candidats supérieur à celui des sièges afin d'éviter l'élection tacite n'a pas été une mince affaire!

A La Chaux-du-Milieu, si la population est stable durant ces dernières années, mais supérieure à celle d'il y a 10 à 15 ans, elle est surtout jeune. Le taux de natalité enregistré dans cette localité est un des plus forts du canton, de sorte que ce ne sont pas les forces vives qui manquent. Ceci se retrouve d'ailleurs dans la santé des autorités mais aussi des sociétés qui sont dynamiques. Surtout si on songe à la fanfare, la Société de jeunesse, celle d'embellissement...

Parmi ces 18 candidats, on note l'arrivée de huit nouveaux noms. Et comme partout ailleurs dans cette vallée, il s'agit d'une liste d'entente sur laquelle les membres de l'exécutif ne se portent pas selon une décision de l'assemblée communale.

#### À BROT-DESSUS

A Brot-Dessus, la liste est aussi formée de 18 candidats, dont 2 femmes. Relevons que, pour la première fois sans doute, les conseillers communaux sortants et qui se représentent, soit MM. Roger Perrenoud, Marcel Jeanneret et Daniel Ducommun se soumettent à la sanction des électeurs.

Dans cette commune formée de plusieurs hameaux et à vocation essentiellement agricole, un problème préoccupe les autorités: celui des améliorations foncières liées aux drainages pour l'assainissement des terres cultivables et la création de nouveaux chemins pour accéder à ces parcelles.

Les oppositions des milieux écologiques barrent une part des projets nourris à Brot-Plamboz et pour une bonne part du périmètre concerné la situation est maintenant bloquée pour environ deux bonnes années encore. Ce délai devrait permettre d'étudier l'impact des travaux souhaités sur l'environnement.

A Brot-Plamboz, on considère toutes ces réactions comme des entraves au développement agricole, donc économique de la commune. JCP

### La position des partis loclois face à la présence de cinq conseillers communaux permanents à l'exécutif

De manière déterminée, les *socia-listes* (liste no 1) sont opposés à la réduction du nombre des conseillers communaux permanents. L'économie qui pourrait être réalisée est un leurre, puisqu'il faudrait mettre en place de hauts fonctionnaires à hauts traitements. S'incruster pour longtemps, la commune n'aurait plus les moyens, la force de s'en séparer. D'où un risque financier supplémentaire.

Pour le ps, il s'agit d'un recul grave de notre système démocratique, le peuple souverain ne sanctionnant plus le travail des magistrats.

Enfin, le ps estime d'une part que seules des personnes sorties d'écoles supérieures pourraient accéder à ces places de hauts fonctionnaires. D'autre part, la réduction ou la suppression d'une fonction permanente risque d'empêcher, à toute personne issue d'un milieu modeste et possédant des qualités intrinsèques, l'accès à un poste de magistrat.

Les *libéraux-ppn* (liste no 2) ne sont pas sûrs, a priori, que la réduction du nombre de conseillers communaux permanents est une possible source d'économies. A ce titre-là, ils se montrent plus prudents que les radicaux, mais s'engagent néanmoins à faire entreprendre une double étude destinée à étudier le fonctionnement de l'administration et de

qu'il faudrait engager des chefs de service à hauts traitements. Ce qui augmenterait aussi le pouvoir des fonctionnaires au détriment du pouvoir politique et diminuerait ainsi la capacité du Conseil communal de faire face à la situation.

Les populistes attachent de l'importance à la représentation proportionnelle des partis politiques au sein du Conseil communal en conférant à chacun de ses membres un statut équivalent. Dans la proposition de réduction des permanents, ne serait-ce que par rapport à la connaissance des dossiers, les populistes estiment qu'il y aurait inégalité de poids et de pouvoir entre les membres semi, non ou permanents.

Propos recueillis par Corinne CHUARD et Jean-Claude PERRIN

Sur la base d'une plate-forme commune de la droite à la suite de l'appareillement avec les libéraux-ppn - et à la condition que celle-ci soit majoritaire - les *radicaux* (liste no 4) s'engagent à faire entreprendre une double étude sans complaisance portant sur le fonctionnement de l'administration et du Conseil communal.

Cette étude, menée par des experts neutres et extérieurs à

## Pas mal de gymnastique autour de la halle

### Création d'une nouvelle formation aux Brenets

Depuis 1980, le Conseil général des Brenets est formé de 23 sièges contre 25 quatre ans plus tôt et même 27 en 1972. Le nombre de sièges étant en rapport avec la population, c'est dire si ces 15 dernières années Les Brenets ont perdu passablement d'habitants. Actuellement les 23 sièges sont occupés par 9 socialistes, 8 libéraux-ppn et 6 radicaux.

Pour cette présente élection, une nouvelle formation, le Groupement brenassier qui s'exclut de toutes les tendances politiques, a fait son apparition. La liste de cette formation apolitique est formée de 7 candidats dont 2 femmes.

Les socialistes sont pour leur part dans une mauvaise passe. Ils ne sont en effet parvenus à réunir que 6 candidats, dont 3 femmes (soit 50% et à ce titre le meilleur pourcentage de tout le district). Au bord du Doubs les bleus sont visiblement à la recherche d'un second souffle depuis le décès d'une de leurs locomotives, Jean-Claude Guinchard qui, il y a 4 ans encore, réalisait le meilleur score absolu aux Brenets.

#### STABILITÉ

A cela il faut ajouter la décision de deux autres, ténors, Alain Stoquet et Gaston Dubois de ne pas se représenter. En outre, un des représentants socialistes de l'exécutif, Fred Zürcher a lui aussi décidé de déposer son mandat.

Les radicaux présentent eux une liste qui reflète la stabilité puisqu'ils n'ont enregistré qu'une seule défection. Ils alignent neuf candidats dont leur représentant à l'exécutif, Michel Guinand. Les libéraux-ppn en présentent pour leur part 12, dont 2 femmes. C'est dire s'ils ambitionnent certainement d'occuper un troisième siège à l'exécutif qu'ils déroberaient aux socialistes dont l'autre membre à l'exécutif, Gaby Chammartin est en liste.

#### NOUVEAU MANDAT

Retour chez les libéraux-ppn pour constater que Gilbert Dehon, président de commune, sollicite un nouveau mandat. Avec la nouvelle équipe celui-ci aura nombre de problèmes à examiner pour ces années à venir. A commencer sans doute par la lancinante question de la halle de gymnastique qui est

pour une bonne part à la base de la création du Groupement brenassier.

Sur le principe de sa construction aucune formation n'est opposée. C'est sur son emplacement que les avis divergent. Pour le Groupement brenassier, il ne faut pas sacrifier le terrain plat situé à côté de l'ancienne halle. Radicaux et libéraux-ppn avancent d'autres arguments qui militent pour une autre possibilité qu'il faudrait lier, pour des raisons d'économie et de rationalisation, à la création d'abris de PC.

#### LA CARTE DU TOURISME

Les Brenets devront aussi s'efforcer de renforcer leur tissu économique puisqu'en peu d'années le village a perdu 50% de ses postes de travail. La solution est peut-être à rechercher dans la mise à disposition de terrains industriels, mais aussi de logements pour que la population progresse.

La carte du tourisme doit être jouée. En relation avec la création d'un hôtel, d'un camping, tout en défendant l'accès aux Brenets par le rail. Tels sont là quelques-unes des préoccupations auxquelles cette localité devra faire face. (jcp)

## Les radicaux sur la défensive

### Polyvalence sportive et politique aux Ponts-de-Martel

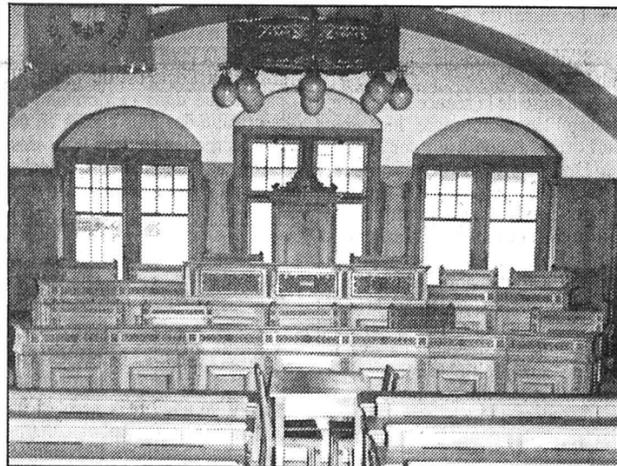
Aux Ponts-de-Martel, la droite tient solidement les rênes du pouvoir depuis sans doute 70 ans. Par les ppn notamment et maintenant les libéraux-ppn. Il y a quatre ans ceux-ci ont obtenu 15 des 25 sièges offerts au législatif.

Il y a quatre ans, ils ont cédé un peu de terrain en raison de l'arrivée sur la scène politique des radicaux. Dans la seconde localité du district, l'exécutif ne devrait connaître aucune modification puisque tous ses membres sollicitent un nouveau mandat. Les libéraux ppn ont déposé une liste de 20 personnes en décrochant du même coup la «palme de la misogynie» du district puisqu'aucun nom de femme n'y figure. On y trouve en revanche les trois conseillers communaux en fonction, Michel Monard, Gilbert Cruchaud et Claude Finger.

Les socialistes qui ont perdu 3 sièges en 1984 pour en obtenir 5 alors qu'ils en avaient 8 en 1980 présentent une liste de 7 candidats dont 2 femmes. Monika Maire est l'une d'elles au titre de candidate libre. Les socialistes ont en effet ouvert leur liste sous cette forme afin de tenter de renforcer leur présence au Conseil général d'autant qu'on peut admettre dans cette localité que la «députation» des bleus n'est pas véritablement représentative, de par son nombre, de la population pour une bonne part ouvrière.

Les radicaux présentent 10 candidats (2 femmes). Ils avaient réussi une belle percée en 1984. Depuis, ils n'ont jamais réussi à réellement se profiler, restant dans l'ombre du «grand cousin» libéral-ppn. A ce titre, leur action n'a guère été significative et l'électorat de droite ou de centre droite qui les avait portés au législatif il y a 4 ans pourrait bien se redéplacer du côté des libéraux-ppn. A la veille de cette élection, les radicaux ne semblent à cet égard pas en aussi bonne position qu'en 1984. Même s'ils seront appuyés par une large frange de l'électorat du monde agricole.

Au bilan de la législature, il faut mettre à l'actif des autorités le démarrage du complexe sportif polyvalent dont toute la région bénéficiera. (jcp)



La salle du Conseil général avec au fond les cinq sièges des Conseillers communaux. Seront-ils toujours occupés par des permanents? Premier élément de réponse au soir des prochaines élections.

l'exécutif. Et ceci, s'ils obtiennent la majorité. Mais ils sont convaincus qu'une réorganisation pourrait améliorer l'efficacité du fonctionnement des services communaux. Ils souhaitent que ces études soient menées par des personnes extérieures à la commune. Cela ne pourrait de toute façon pas déployer des effets pour la prochaine législature.

Pour les libéraux-ppn, la présence de conseillers communaux permanents oblige chacun d'eux à assumer pleinement les responsabilités de son dicastère. A leurs yeux, la non-permanence des conseillers communaux risquerait de forcer la commune à s'attacher des services de personnes compétentes dont le salaire serait élevé.

La préférence des *popistes* (liste no 3) va clairement vers la présence de cinq conseillers communaux permanents. A ce titre, ils rappellent que le membre de l'exécutif n'est pas seulement un conseiller communal (dans sa fonction politique) mais aussi un chef de service.

Pour eux, ce problème est mal posé, ce qui est en cause est la manière dont le mandat est parfois rempli. Quelle que puisse être la solution de réduction retenue, ce serait une entrave à la solution collégiale des problèmes.

De plus, la réduction du nombre de conseillers communaux permanents n'entraînerait pas forcément des économies financières, puis-

l'administration, aurait pour but de connaître les tenants et les aboutissants d'une mesure visant à une éventuelle réduction du nombre des cinq conseillers communaux permanents.

**Droit de parole** (liste no 5) est favorable à ce que l'on diminue le nombre de conseillers communaux permanents. S'il obtient le quorum, il déposera à ce propos un projet d'arrêté. Dans le cas contraire, il lancera une initiative populaire. Mais non sans avoir entrepris une étude sérieuse sur la question pour avancer des propositions précises. Droit de parole ne veut articuler aucun chiffre quant au nombre et au mode de réduction du nombre des permanents.

Toutefois, il estime qu'un conseiller communal doit être un superviseur à qui incombe la responsabilité politique alors que la gestion relève de la compétence des chefs de service. Or il estime que ceux-ci sont dessaisis d'un certain nombre de leurs prérogatives et se sentent à ce titre frustrés et démotivés. A l'heure actuelle, les prérogatives des conseillers communaux débordent sur les compétences des chefs de service et entraînent un mal fonctionnement de l'administration.

Pour cette formation, la réduction du nombre des permanents ne coûterait pas davantage à la commune, puisque de véritables chefs de service sont déjà en place. Il suffirait, à leurs yeux, d'exploiter leurs compétences.



Le terrain du Champ-Nauger: un emplacement auquel on avait songé pour implanter la nouvelle halle de gymnastique. (Photo archives-paf)

## Gym dans l'eau

### La Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme en assemblée

La Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme a tenu hier soir son assemblée générale, à la Fondation Sandoz au Locle, pour un tour d'horizon de ses nombreuses activités au cours de l'année 1987.

Dans son rapport annuel, la vice-présidente, Véronique Krücker, a relevé que l'Etat de Neuchâtel, qui soutient financièrement la ligue, augmente sa subvention de 35.000 à 40.000 francs. La ligue est très attentive aussi à l'avance des travaux à la Fondation Foyer Handicap à Neuchâtel, où est prévue la construction d'un bassin thérapeutique. D'ici quelque temps, la Ligue neuchâteloise pourra en bénéficier, et prévoir ainsi un cours de gymnastique dans une eau à 34 degrés.

Guillemette Rössli a fait ensuite un tour d'horizon des différentes tâches accomplies par le service social en 1987. 854 entretiens ont eu lieu, dont 310 à domicile. Les problèmes rencontrés et les interventions effectuées? En grand nombre, des problèmes personnels et relationnels, financiers aussi, des problèmes de moyens auxiliaires, d'hospitalisation, de cure, de soins, d'occupation, de loisirs, de vacances et de décharge de l'entourage, de service d'aide à domicile, des problèmes professionnels enfin et d'assurances sociales.

En ce qui concerne les comptes, le trésorier et conseiller communal Francis Jaquet s'est plu à relever un bénéfice de plus de 10.000 francs. Comptes 1987 et budget 1988 ont été acceptés à l'unanimité.

A la suite de la séance statutaire, l'assemblée, nombreuse hier soir au Forum, a écouté une conférence du Dr Marc Pellaton, chirurgien-orthopédiste à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, sur le traitement chirurgical des affections articulaires de l'adulte. A l'aide de diapositives, il a tout d'abord donné une définition de cette maladie articulaire, expliqué en quoi exactement elle consistait, pour en venir ensuite aux multiples moyens de traitement et d'intervention. (cc)

## CELA VA SE PASSER

### Concert de la «Mili»

Samedi 30 avril à 20 h 15, au Casino-Théâtre, la Musique militaire du Locle convie ses amis à son concert annuel de printemps. Un riche programme de musique très variée a été préparé par les musiciens dirigés par Hubert Zimmerli. Les tambours s'associeront également à cette soirée. En outre plusieurs partitions permettront à des solistes de se mettre en évidence. (p)

### Trial frontalier à Morteau

Le Moto-Club de la Maison des jeunes et de la culture de Morteau organise dimanche 1er mai, un trial frontalier. Premier départ dès 10 h au lieu-dit La Beigne aux oiseaux. Inscriptions sur place. (rv)

## ÉTAT CIVIL

### LE LOCLE

#### Naissances

Andri Joëlle, fille de Andri Renzo et de Andri née Pauli Viviane Danièle. - Frutiger Maude, fille de Frutiger Claude André et de Frutiger née Vermot-Petit-Outhenin Françoise Georgette.

#### Promesses de mariage

Wüthrich David et Jeanneret Françoise Corinne. - Fournier Jean Claude et Boiteux Marie Claude. - Marguet Marcel Sylvain et Gigon Ruth Edith Renée.

# Taux unique pour les taxes de spectacle

## Possible modification favorable aux sociétés locales

Dans sa séance de ce soir, le Conseil général du Locle se prononcera sur un rapport destiné à modifier les dispositions relatives à la taxe sur les spectacles. Relevons d'emblée que le projet mis au point par l'exécutif est dans son ensemble largement favorable aux sociétés locales.



Le Casino-Théâtre: c'est là que sont encaissées une bonne part des taxes sur les spectacles. (Photo Impar-Perrin)

Rappelons qu'actuellement le taux de la taxe est progressif par rapport au prix du billet. En fait, le pourcentage monte au fur et à mesure que le prix d'entrée à un spectacle s'élève.

Ce système, datant de 1934, est devenu aujourd'hui difficile à appliquer. Suite à divers contacts avec d'autres villes, la comparaison fait ressortir qu'aucune d'elles n'applique un tel système. En outre, en considérant que le taux moyen de la taxe sur les spectacles pratiqué au Locle est de 12,5%, il apparaît que dans ce domaine la ville est une des plus chères en ce qui concerne les charges imposées aux organisateurs de spectacle, même en tenant compte d'une

réduction spéciale de 25% accordée aux sociétés locales ou philanthropiques.

### SIMPLIFICATION ET AVANTAGES

Après des simulations destinées à mettre en évidence les incidences sur les finances communales et de manière aussi à simplifier la perception de ces taxes, le Conseil communal propose deux taux fixes. Le premier, de 10%, sera applicable aux organisateurs de spectacles à but lucratif. Le second, fixé à 5%, concernera les sociétés locales ou philanthropiques.

Cette solution explique le rapport «à pour avantage de favoriser de façon sensible les sociétés loca-

les qui se dévouent sans compter afin d'organiser des spectacles, concerts, démonstrations et autres manifestations, qui contribuent dans une mesure considérable à l'animation et au renom de notre ville». Quant au manque à gagner, il reste modeste puisqu'il n'atteint pas 8000 francs par an.

L'arrêté précise encore que les musées communaux sont exonérés de taxe. Signalons enfin qu'à la suite d'une réorganisation au sein du dicastère de police les billets pour les manifestations sont à demander au secrétariat de police maintenant installé à l'Hôtel judiciaire.

### MOTIONS EN CLASSEMENT VERTICAL: POUBELLE!

De nombreuses motions acceptées sont pendantes. Dans un rapport, le Conseil communal en évoque 26 et propose le classement de 17 d'entre elles qui n'ont pas donné lieu à un rapport écrit de sa part.

Les plus anciennes, dont l'énumération serait par trop fastidieuse, datent du début des années 70. Elles sont souvent signées de personnes qui ne sont plus membres du Conseil général ou qui sont alors maintenant à l'exécutif. Normalement, et le règlement général de la commune le prévoit, les motions devraient faire l'objet d'un rapport écrit dans un délai de 2 ans.

A ce propos le Conseil communal explique «qu'il va de soi que ce délai ne peut pas toujours être respecté et que le texte doit être dans certains cas réactualisé ou que les intentions exprimées ne ressortent pas directement de la mission d'une collectivité publique». Le législatif appréciera puisqu'il aura le loisir de décider du classement ou du maintien desdites motions. (jcp)

## La vallée de La Brévine désertée...

### Une bonne partie de la population invitée à Cressier

Les organisateurs de la Fête du vin nouveau à Cressier n'avaient jamais imaginé il y a quatorze ans que leur manifestation prendrait autant d'ampleur. Et pourtant, à la veille d'une nouvelle édition qui promet déjà d'être riche en découvertes, le constat est plus que positif. Les hôtes d'honneur - à savoir les communes de La Brévine, La Chaux-du-Milieu et Le Cerneux-Péquignot - ne manqueront pas d'y apporter leur contribution.

Depuis de nombreux mois, les autorités et de nombreuses sociétés de ces trois localités se préparent activement afin de proposer quelques spécialités de leur cru et surtout les activités de leur région. A croire que demain samedi 30 avril il ne restera plus grand monde dans la vallée de La Brévine, puisque ce ne sont pas moins d'une quinzaine de groupements qui prendront part au grand cortège et à la réception officielle dès 14 h 15 à Cressier.

De la musique d'abord avec les fanfares de La Chaux-du-Milieu et de La Brévine, le Chœur mixte de la Vallée, le Petit chœur du Cerneux-Péquignot et la Société des accordéonistes de La Brévine; du sport avec le Hockey-Club et le Ski-Club de La Brévine, la Société de jeunesse de La Chaux-du-Milieu, la FSG et l'Association de déve-

loppement du Cerneux-Péquignot, ainsi que les Sociétés de tir de la Vallée; une partie de dégustation avec les Dames paysannes et les Sociétés de laiterie de la Vallée; les métiers du bois représentés par le Groupement des hommes du Cerneux-Péquignot; enfin, un retour dans le passé avec les pompiers de la Vallée qui défilent avec les anciens uniformes et casques et une vieille moto-pompe.

### MOBILISATION QUASI GÉNÉRALE

Au total, quelque 200 personnes - sans compter les accompagnants - seront mobilisées pour cette fête. C'est dire que les organisateurs ont vu grand! Il ne faut plus que souhaiter la participation du soleil pour que la réussite soit parfaite. A relever que les différentes sociétés musicales se produiront également dans les rues du village.

Les festivités débutent ce soir déjà à 17 heures avec une dégustation de vins et un concours; des animations musicales sont prévues en divers endroits et ce jusqu'à 2 heures du matin. Dimanche 1er mai enfin, à partir de 11 heures, la journée sera celle des enfants et des familles. Nul doute que trois jours durant la bonne humeur sera au rendez-vous à Cressier! (paf)

## Comptes en rose

### Le législatif de La Brévine a siégé

Dernière séance de législature au Conseil général de La Brévine, hier soir, dans une ambiance bon enfant. Ce fut l'occasion pour Robert Schmid, président de commune, de remercier deux de ses collègues de l'exécutif qui ne sollicitent pas de nouveau mandat, soit Paul-Eric Racine, membre depuis 12 ans du Conseil communal, et Pierre Rosselet qui cesse après quatre ans d'activité.

Au total, les recettes sont légèrement supérieures à 1.101.000 francs et les dépenses ascendent à 1.095.000 francs.

C'est la première fois, au chapitre des comptes de La Brévine, qu'on crève le plafond du million.

### LE VILLAGE S'INFORMATISE

Lors de cette séance, les conseillers généraux ont accepté les comptes de l'exercice 1987 qui se soldent pas un bon net de 6344,05 francs alors que le budget n'en prévoyait que 951 francs.

A ces quelque 6340 francs, il faut ajouter 116.600 francs d'amortissements (avec notamment 90.000 francs pour l'épuration), ce qui porte le résultat normal d'exercice à quelque 123.000 francs.

Hier soir encore, et nous y reviendrons, le législatif a également accepté un échange de terrains avec l'Asile agricole, un crédit extrabudgétaire de 55.000 francs en faveur de la réfection du chemin des Placettes ainsi que l'acquisition, pour 75.000 francs, d'un ordinateur destiné à l'administration communale dans le cadre d'une collaboration avec la ville de Neuchâtel, selon un système déjà adopté par une vingtaine de communes du canton.

(jcp)

## Cap sur Paroisscentre

### Assemblée de la paroisse catholique du Locle

Il y avait de nombreux paroissiens à l'église des Saints-Apôtres, mardi dernier pour assister à l'assemblée générale annuelle de leur communauté.

Certes, ils en suivent régulièrement les débats avec intérêt, mais cette fois-ci, c'était aussi pour en savoir davantage sur l'état d'avancement des travaux de reconstruction du centre paroissial. Après une brève méditation de Paul Sollberger, Claude Vermot, président du Conseil de paroisse, a fait un large tour d'horizon des événements qui se sont déroulés durant l'exercice écoulé.

L'activité fut particulièrement intense pour la Communauté catholique romaine du Locle, non seulement sur le plan spirituel toujours prioritaire, mais également dans le cadre des associations dont la vie lui est intimement liée.

Une première communion et la confirmation se sont succédées en entraînant à chaque fois une cinquantaine d'enfants, puis les sociétés paroissiales n'ont manqué aucune occasion pour participer, dans la mesure de leurs moyens, au financement de la construction de Paroisscentre. Il en fut notamment ainsi d'un stand lors de la fête de la jeunesse, puis de la vente annuelle - pour la dernière fois à la Salle Dixi - elle-même précédée

d'un mémorable marché aux puces, tous les trois couronnés d'un vif succès.

La Maison de paroisse de l'Eglise réformée évangélique et l'Eglise catholique ont ensuite abrité plusieurs manifestations récréatives, sans doute elles aussi pour la dernière fois, toute l'activité de la paroisse se concentrant dès l'automne dans les vastes locaux dont les travaux de finition avant à grands pas.

C'est ce que Claude Vermot s'est plu à souligner, en précisant que la communauté tout entière pourra fêter l'événement le samedi 24 septembre prochain, lors de l'inauguration du nouveau bâtiment dont elle a de bonnes raisons d'être fière.

Il est le fruit notamment de la Commission de construction qui s'est réunie pratiquement chaque semaine et de la Commission financière dont la lourde tâche est loin d'être terminée. L'optimisme, néanmoins, est de rigueur et l'achèvement de cette belle réalisation récompensera les uns et les autres de leur labeur et de leur persévérance.

### FRAGILE ÉQUILIBRE

Il appartenait à Yves Moreau de donner lecture des comptes d'exploitation de la paroisse, de la

maison des oeuvres et du domaine du Creux, au Cerneux-Péquignot. Relativement satisfaisants, ils accusent toutefois une certaine fragilité, leur équilibre dépendant dans une grande mesure de la générosité des paroissiens.

La communauté catholique romaine du Locle, néanmoins, peut envisager l'avenir avec confiance, mais l'effort doit se poursuivre sans désemparer, à tous les échelons, pour qu'elle soit en mesure d'assurer sa mission spirituelle et le développement harmonieux des groupements qui lui sont associés.

Le rapport de Jean-Jacques Mercier, au nom du Conseil de communauté, a été suivi d'un message émouvant de Daniel Miserez, informant la paroisse qu'il va quitter ses fonctions d'animateur du Mouvement des jeunes des Montagnes neuchâteloises, pour développer une Compagnie d'Emmaüs dans la ville voisine.

Don Alberto, ensuite, au nom de la Mission catholique italienne, a rappelé qu'elle a célébré, l'année dernière, le 35e anniversaire de sa fondation et comme tous ses amis italiens, il se réjouit de partager la joie des paroissiens loclais lors des fêtes marquant la très proche inauguration de Paroisscentre, un message que partagent aussi les communautés catholiques du Cerneux-Péquignot et des Brenets, ainsi qu'en a témoigné Michel Marguet.

Enfin, l'assemblée a enregistré avec plaisir l'entrée de Giuseppe Giordano au Conseil de paroisse et c'est Paul Sollberger qui a mis un terme à cette réjouissante réunion, en disant sa joie et sa reconnaissance à tous ceux qui participent à la vie de la paroisse catholique romaine du Locle. (m)

Rédaction du Locle: Jean-Claude Perrin et Corinne Chuard 313 331

### Dégâts

Hier à 12 h 05, Mlle M. C. du Locle quittait en voiture sa place de stationnement sise au sud de la gare en face de l'immeuble No 20. Au cours de cette manœuvre une collision se produisit avec la voiture conduite par Mme V. B., du Locle également, qui circulait rue de la Gare en direction est. Dégâts.

## Récital en salle de bain

### Claude Semal, chanteur belge, à La Grange

«Faut le faire», doivent penser les bons Suisses peut-être choqués ou du moins étonnés. Eh oui, faut le faire, sortir de sa douche, nu et tout rose comme un nouveau-né, et amorcer un récital en salle de bain; se chanter les airs qui viennent aux lèvres dans l'intimité, et entre deux comédons pressés et de douces mimiques au miroir de son portrait, prendre son (ses) pieds en rythmes rock, coiffer le foulard de la vieille en visite aux cimetières des chiens, couler la nostalgie sur l'ami Kemal, et vagabonder ainsi d'états d'âme sentimentaux en vindictes meurtrières.

Il n'est pire Belge que celui qui dégouline de friture et en a marre de cet emblème de «mec qui pisse»; Claude Semal est de ceux-là qui dit les félures en son plat pays et qu'on applaudit, parce que ça fait du bien d'être une fois méchant.

Mais, ce rouquin à peau veloutée - et dévoilé - n'est pas que vilain garçon. En sourires faussement niais, il est encore poète, aux

vers déroutants, aux thèmes d'émotion ou d'ironie. Dans ses amours avec la baleine aux énormes seins bleus ou en poulet surgelé dans le congélateur du supermarché, c'est un coin de nuage surréaliste qui descend sur scène, entre dans la salle de bain.

Car, même s'il s'est habillé, coiffé, et débarrassé de ces vilains petits boutons noirs, il est toujours zonard de douche, en compagnie de sa guitare et avec sa bande orchestre.

L'une des nombreuses richesses du spectacle tient dans cette option originale, forme cohérente mais laissant le monde entier - spectateurs compris - entrer dans cette intimité. D'un genre musical à l'autre, de chanson en histoire, le grand garçon rouquin tient le spectacle de main de maître, charmeur au maximum. «Odes à ma douche» titre du spectacle, fait l'effet d'une bonne douche, vivifiante et rafraîchissante. (ib)

● Ce soir au Cinéma-Théâtre abc, La Chaux-de-Fonds, 20 h 30.

# A notre garage

Rue de France 51 — Le Locle

## Exposition de printemps

GARAGE DES **3** ROIS SA



Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

### Nouveau: Fiesta Fashion

La classe moderne et le charme à la mode à prix modique



1.4i-70 ch: 13990.-

### Nouveau: Escort Saphir

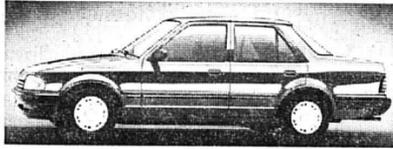
Equipement de rêve à prix de rêve



A partir de 16920.-

### Orion Confort

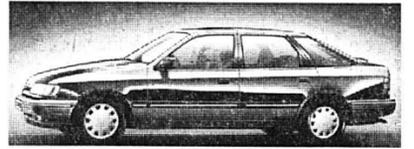
Superéquipement, système de freinage antibloquant et multiples options de série



1.6i-90 ch: 19400.- seulement

### Scorpio Cristal V6

A l'équipement de luxe et à l'ABS de série s'ajoutent un équipement hivernal avec différentiel autobloquant et de multiples options



2.0i CL 27300.-, 2.9i GL 31450.-

### Ford Bronco V6 4x4

Il vient d'arriver!

142 ch sur route - 142 ch hors route, boîte automatique, climatisation et traction intégrale enclenchable par "Touch-Control"

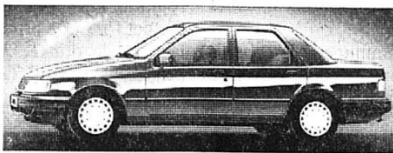


Fr. 37 900.-

**Leasing**  
Offres imbattables pour tous les modèles!

### Nouveau: Sierra Leader

Le leader en classe moyenne avec ABS et direction assistée de série



A partir de 22770.- ABS inclus

### Ford Taurus V6 Wagon

Il vient d'arriver!

Les meilleures ventes de sa classe en Amérique: d'une beauté rare, d'un confort rare



Dès Fr. 33 200.-

Venez tester nos voitures avec l'ABS

Vendredi 29 avril de 9 à 20 heures  
Samedi 30 avril de 9 à 20 heures



Taux d'intérêts écrasés **2,9%**



Ouverture le 2 mai à 14 heures des boutiques

**PHILDA** et Haut 3 pommes

Billodes 12 - Le Locle - ☎ 039/31 55 75

Tout pour vos tricots et vos cadeaux de naissances.

### gastronomie



**Restaurant Frascati**  
« chez Beppe »

Rue des Envers 38 - Le Locle - ☎ 039/31 31 41

**Nouvelles spécialités à la carte**

2 nouveaux menus dégustations ainsi que les asperges apprêtées de différentes manières.

Pour vos repas d'affaires, salle à manger dans un cadre tranquille.



### spectacles-loisirs

Musée des beaux-arts - Le Locle

**Grand-Saint-Bernard**

Gravures anciennes provenant de la collection de l'hospice du Grand-Saint-Bernard.

Gravures réalisées en février 1988 par des élèves de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds

Du 29 avril au 23 mai 1988

du mardi au dimanche de 14 à 17 heures  
mercredi de 20 à 22 heures

Fermé les lundis sauf le lundi de Pentecôte

A vendre au Locle

**L'impartial** lu par tous... et partout

**cabane**

petit chalet pour bricoleur.

☎ 039/28 11 71

A vendre

**Peugeot 205 GTI**

blanche, modèle 88, expertisée, garantie, options, 11 000 km, Fr. 16 800.-, Tél. privé 038/25 71 95, prof. 038/24 21 21, int. 46

MANIFESTATION DU

**1<sup>ER</sup> MAI** AU LOCLE

11H15 RASSEMBLEMENT sur la place du Marché

11H30 CORTÈGE avec la participation de La Sociale

11H45 DISCOURS

orateurs: FRANCIS MATTHEY Conseiller d'Etat  
MARIANNE HUGUENIN Membre du législatif de Renens/VD

12H15 CONCERT-APERITIF avec NECAS

En cas de mauvais temps: après le cortège, suite du programme à la salle de Paroisse

ORGANISATION: PS-POP

Se relaxer à l'aise, dormir sagement...



**Lit articulé à réglage électrique et manuel**

Conseils, démonstrations En vente chez:

**F. BOTTERON**

Envers 11, Le Locle ☎ 039/31 23 85

Les jeunes s'interrogent sur leur avenir. Des uns sont frappés par le chômage, d'autres doivent partir ailleurs pour travailler. Certains s'embêtent. Ils doivent pourtant être les Loclois de demain.

**L'avenir du Locle, c'est:**

- comprendre les jeunes en les laissant prendre des initiatives;
- développer l'enseignement et maintenir les soutiens scolaires;
- amplifier la formation professionnelle et développer notre Ecole technique en créant les conditions pour en permettre l'accès au plus grand nombre;
- rechercher la cause des échecs pour y remédier;
- poursuivre, par étapes et avec leur collaboration, l'équipement de la ville en installations de sports et de loisirs;
- et surtout, offrir des emplois intéressants grâce aux efforts de larges milieux.

**Avec décision et esprit d'ouverture, préparons l'avenir avec le POP.**



**POP Le Locle**

Resp.: J.-P. Blaser

Amis suisses, la traditionnelle

**grande braderie de Montlebon**

(près de Morteau)

**aura lieu le dimanche 1er mai.**

Plus de 200 forains seront présents.

## «Pas de capitaine»

L'enjeu européen :  
débat à Neuchâtel

«Le fait européen essentiel, ce n'est pas le prix des tomates. C'est bien au contraire, l'effondrement de l'optimisme du siècle des Lumières, qui croyait en la fraternisation de peuples aux destinées communes.» Raymond Rifflet, conseiller spécial auprès du président de la Communauté européenne Jacques Delors, animait hier à Neuchâtel un déjeuner-débat organisé à l'égide de la section cantonale de l'Union européenne.

Foin de considérations par trop techniques, le professeur Rifflet s'est attaché à situer l'échéance de 1992 dans un cadre global, dont la ligne de force est marquée au coin de l'interdépendance économique mondiale et, partant politique, entre Etats. «Un processus au rythme hallucinant», qui impose au Vieux-Continent de se prendre en charge.

La question fondamentale qui se pose désormais aux Etats: sont-ils capables d'inventer une grande démocratie transnationale, qui engloberait les démocraties nationales constitutives de l'Europe? C'est là l'enjeu essentiel, remarquera le professeur Rifflet. Les limites du défi ?

Il reste à savoir si nous sommes en mesure d'accepter, dans cette perspective, un arbitrage tel qu'il remettrait en cause le principe de la souveraineté une et indivisible propre aux Etats.

Et l'orateur de lancer: «Il faut procéder à une hélicéisation de l'Europe!», une communauté universelle qui laisserait la possibilité aux collectivités d'exprimer leurs identités respectives. La Suisse, précisément, qui se doit de participer au mouvement européen, sous peine de devoir subir une destinée forgée par d'autres.

«Les batailles politiques à l'intérieur des pays sont dépassées», devait souligner le professeur Rifflet à cet égard. «A Strasbourg, communistes italiens et conservateurs britanniques votent les mêmes amendements!»

Une illustration n'impliquant pas que la résolution des problèmes posés se trouve à portée de main. Dont celui, épineux, du pouvoir qui régirait aux destinées d'un Etat européen, ainsi que concluait Raymond Rifflet.

«Nous avons bien douze quartiers-maîtres. Mais pas de capitaine...» P. Br

# Adieu vaches, cochons, couvées...

## Le bétail suisse ne sera pas recensé à Couvet

La Confédération ne décentralisera pas à Couvet le bureau de dépouillement du recensement du bétail 88. L'idée avait été lancée par Mme Gilda Grandjean, conseillère sociale, et la commune de Couvet. Le projet avait l'appui du délégué à la promotion économique neuchâteloise. Motifs invoqués par Berne: l'éloignement de la capitale, la mise en place d'une infrastructure trop lente. Pourtant Couvet présentait un projet «bétonné».

L'idée de départ est intelligente. Les licenciements chez Dubied touchent des personnes qui approchent ou dépassent la soixantaine (54 personnes de plus de 60 ans). Donc très difficilement «recasables». D'autre part, la Confédération engage 20 à 30 temporaires (contrat de deux mois) pour effectuer le dépouillement et par la même occasion ouvre des bureaux. Pourquoi dès lors ne pas coordonner le besoin et l'offre? Cela permettrait aux personnes employées de ne plus être au chômage pendant un temps et de «tirer» leurs périodes actives jusqu'au moment de toucher l'AVS.

Donc la commune et le conseiller d'Etat Jean Cavadini écrivent à

M. Flavio Cotti, chef du Département de l'intérieur dont dépend l'Office fédéral de la statistique.

Dans quelle mesure ces opérations ne pourraient-elles pas trouver un cadre favorable à Couvet? demandent les Neuchâtelois. Dans l'entreprise Dubied, des personnes sont immédiatement disponibles.

M. Cotti charge le directeur de l'Office de la statistique de prendre contact... mais ne cache pas que la décentralisation des travaux de dépouillement du recensement est difficile matériellement et techniquement, mais on cherchera une solution. Les Covassons et Francis Sermet font une offre concrète sur la base de données fédérales. Ils proposent 300 m<sup>2</sup> de locaux, 5-6

lignes téléphoniques et une dizaine d'appareils.

La Confédération met à disposition 10 écrans d'ordinateurs, une ligne reliée à l'ordinateur central à Berne et surtout demande un potentiel humain de 15 à 25 personnes parfaitement bilingues, une condition pour effectuer ce travail. Couvet trouve rapidement ces oiseaux rares parmi les gens à placer.

Mais la requête des gens de Couvet ne reçoit pas de réponse écrite. Tout au plus un appel téléphonique. Et les fonctionnaires de la Confédération demandent des détails: d'accord vos gens parlent allemand, mais est-ce bien le schweizertütsch? S'il fallait des précisions, pourront-ils se comprendre avec les Appenzellois?

Le 17 mars, la commune de Couvet persévère. Elle précise pouvoir aménager les locaux en dix jours.

La réponse tombe le 25 mars. C'est non. Dans sa lettre, le directeur de l'Office de la statistique M. Malaguerra réfute d'abord la mau-

vaise volonté à traiter ce sujet dont les Vallonniers s'étaient plaints. Il donne plusieurs raisons à ce refus.

D'abord la mise en place du nouveau système de dépouillement impliquerait une collaboration avec l'Office fédéral de l'agriculture. Toutes ces personnes, travaillant à Berne, seraient contraintes de se déplacer fréquemment. D'autre part, le personnel auxiliaire engagé pour les travaux liés au recensement du bétail doit être encadré par plusieurs responsables bénéficiant du savoir faire indispensable. L'on apprend aussi ce que les gens de Couvet ne savaient pas en faisant leur demande que tout le personnel est déjà engagé... Mais M. Malaguerra se déclare prêt à engager en priorité les chômeurs disposés à travailler à Berne pour une période de six mois.

Gilda Granjean ne désarme pas. Elle a convoqué les communes pour préparer des programmes d'occupation subventionnés par l'OFIAMT.

(fc)

## Une rue, une fontaine, un local

### Souvenirs de l'année de la jeunesse à Cortaillod

Cortaillod avait marqué l'année de la jeunesse (1985) en instituant un Conseil général des jeunes, de 23 membres. Réunis deux fois en séances plénières, ils se sont vus au sein des diverses commissions. Les fruits de leur travail ont été cueillis hier...

Malheureusement, les 23 jeunes n'étaient pas présents hier. Les autorités «officielles» étaient plus nombreuses... Pourtant, la commune avait bien fait les choses. D'abord, la rue de la Jeunesse a été inaugurée au Petit-Cortaillod. Elle mène jusqu'à la Tuillière par le bord du lac. Ensuite, déplacement à Cortaillod-Village où une plaque commémorative était posée sur la fontaine de la place du Temple. La fanfare était présente. Enfin, à l'auditorium du collège, les jeunes ont pris connaissance du plan de «leur» local tant réclamé, avant de boire le verre de l'amitié.

Un crédit de 166.000 francs a été voté par le Conseil général (normal) pour répondre aux vœux des jeunes: un local de rencontre sera installé sous la future grande salle. Le crédit est indépendant de celui octroyé pour la construction de la grande salle. Les jeunes disposeront de 77 m<sup>2</sup> de WC, vestiaires, d'une cuisinette. Ils avaient mis de côté 3000 francs (les finan-



Inauguration du chemin de la Jeunesse, un nouveau chemin des écoliers...

(Photo Impar-ao)

ces du Conseil général des jeunes) pour les installations phoniques de leur local...

Mme Guenot, responsable de la construction de la Grande salle, souhaite que les jeunes s'intéres-

sent dès à présent à leur local, interviennent pour choisir des matériaux, donnent leur avis pour l'emplacement des spots, par exemple...

Le Conseil général des jeunes était constitué de 8 garçons et 15

filles, 11 jeunes de section moderne, 9 de préprofessionnelle et 4 de classique et scientifique. 14 étaient en 3e année, 9 en 4e secondaire. Enfin, 11 suivaient leur scolarité au collège des Cerisiers et 8 à Cescôle. A. O.

## Consommation sans déchet

### Assemblée générale de la FRC section Neuchâtel

La consommation, c'est le choix, l'usage, le prix. Au dernier maillon de la chaîne, on trouve également les déchets. La Fédération romande des consommatrices a engagé une vaste campagne d'information relayée par ses bases régionales. La section neuchâteloise a fait le bilan 87: il est positif.

Dans le rapport de la présidente, Anne Marie Cuenot, on relevait une diversification réjouissante des moyens d'information et de conseils. Par le biais des médias, et surtout de RTN-2001 qui offre à la FRC un temps d'antenne hebdomadaire. Déjà la présidente appelait de nouvelles volontaires pour assurer ces rubriques radiophoniques.

Autre opération d'envergure: la seconde initiative pour la surveillance des prix, qui a recueilli dans un dernier sprint final 104.000

signatures, dont 10.600 dans le canton.

Comment introduire les aliments et boissons «light» ou allégés dans les établissements publics? Comment restreindre l'usage des aérosols? L'année 88 aura peut-être permis à la FRC le temps des négociations et des solutions.

En ce qui concerne l'activité des groupes, quelques responsabilités ont changé de main. Les Chaux-de-Fonnières présentes à MODHAC ont ouvert une large information sur les jouets. Basse Areuse et Béroche ont fusionné moyennant la coordination de leurs programmes. Val-de-Ruz et Val-de-Travers ont mis sur pied troc, cours et conférences.

#### TRAQUENARDS

La FRC dispense conseils et informations en permanence des deux bureaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Il semble que la centrale genevoise soit plus encore

sollicitée. Les conseillères neuchâteloises ont enregistré plusieurs cas de «traquenards» dans la signature de contrat hors des lieux de ventes, grugeant souvent des personnes du 3e âge. La FRC retient et saura en faire bon usage pour renforcer la défense du consommateur. Les deux centrales neuchâteloises ont enregistré 645 appels en 87.

La trésorière faisait le détail des soutiens accordés par l'Etat et les villes du canton. Le bénévolat n'est pas chose vaine, si l'on note un fonctionnement qui tourne avec un mini budget nanti de 4000 fr de recettes.

Lors de la même assemblée générale, hier à Neuchâtel, la présidente centrale de la FRC, auparavant présidente de la section, Marie Antoinette Crelier se déclarait heureuse de retrouver les préoccupations des membres de la FRC. Surveillance des prix? Merci du coup de pousse des Romandes, remerciait-elle encore. «Vous êtes les ambassadrices de la FRC dans

nos communes. Peut-on en souhaiter de meilleures disait encore Mme Crelier, qui a clos la séance de ses bons vœux.

C. Ry

#### Un comité remodelé

● Au comité, la nouvelle secrétaire A. Vuille cède sa place à C. Collaud de La Chaux-de-Fonds.

● La représentante auprès de la FSEA est contrainte de s'en aller pour des raisons de santé. C. Matthey de La Chaux-de-Fonds est responsable de la nouvelle commission «enquêtes» dans la section.

● N. Aquilon devient co-responsable du groupe du Val-de-Ruz. S. Stettler de Neuchâtel prend la responsabilité de celui de Neuchâtel.

● Au Val-de-Travers, M.-H. Delachaux est remplacée par C. Jaquet de Fleurier jusqu'à la fin de l'année.

● Enfin, deux des co-responsables de la Béroche B. Decker et D. Jaquier se sont retirées à fin 1987 sans avoir trouvé de remplaçantes.

(comm)

### NEUCHÂTEL

## La pension culturelle de Mimosa S.A.

Caisses du CCN renflouées grâce à un bistrot

Au milieu de la terrasse - elle est remplie parce qu'il fait bon - Maria qui vend ses billets de loterie se met à chanter; et Pierre Dubois fume tranquillement sa pipe. Le Neuchâtel des contrastes, typique, politique, ou alternatif s'y rassemble, dans le bistrot du Marché. Ces clients savent-ils seulement que ce rendez-vous privilégié du centre ville fonctionne pour la bonne cause culturelle?

Mimosa S.A., qui fait tourner depuis 10 ans l'établissement avec son restaurant et son hôtel, a donné au Centre culturel neuchâtelois près de 100.000 fr en quatre ans. Après un départ difficile, la S.A. (77 actionnaires) et son Conseil d'administration bénévole, écrème le meilleur de ses comptes pour la création. Fait unique, celui de mettre une entreprise commerciale au service d'une fondation non lucrative!

Le CCN, actionnaire lui aussi, a

tenté le pari avec le soutien de la ville de Neuchâtel. «Nous sommes toujours vigilants, explique André Opiel. Ce que nous donne Mimosa S.A. est affecté à la création. Nos autorités doivent assumer le fonctionnement du CCN sans chercher à se démettre de leurs engagements».

Après les subventions (350.000 fr annuels) le sponsoring (avec les FTR) vient l'auto-sponsoring: le CCN innove moyennant l'initiative comme celle de Mimosa. Pour ses 20 ans et les festivités de circonstance qui suivront dans le courant de l'année, Mimosa a doublé la mise de son protégé. Vendredi dernier, Pierre Kunz président du Conseil d'administration remettait un chèque extraordinaire de 20.000 fr aux directeurs du CCN. Les clients du Marché, les gens de théâtre et leur public, bref, tout le monde est content.

CRy



Pierre Dubois sur la terrasse et fumant la pipe. (Photo Impar-CRy)

### EXPOSITION

## Froidevaux, peintre de l'ombre

«Froidevaux, peintre de la lumière» annonce la Galerie des Amis des arts. De lumière, nous n'en avons pas vue, sans pour autant que cela préjuge de l'œuvre voyageant du Jorat au Portugal. Dans ces toiles polarisées entre les bleus, gris ou givrés, et l'ocre tirés vers l'orange, l'ombre règne en force. C'est une donnée induite, signifiant la couleur.

Froidevaux aime le vent, les régions célestement agitées et les villages accrochés aux arpentés de rocs. Indistinctement, ce qui est pierre est aussi ciel ou mer. Ce qui est neige est aussi nuage. Froidevaux prend le paysage comme une mosaïque.

C. Ry

● Galerie des Amis des Arts, Neuchâtel, jusqu'au 22 mai.

Jusqu'au 7 mai 1988  
 Patinoires du Littoral  
 4, rue Robert-Comtesse, Neuchâtel

Grande vente

# Meubles Tapis d'Orient



Heures d'ouverture: Lundi à vendredi de 14.00-21.00 h, samedis 30 avril et 7 mai de 10.00-21.00 h. Profitez aussi de ce grand choix à des prix avantageux à l'emporter. - Parmi la sélection de tapis d'Orient présentée, vous trouverez divers lots à des conditions presque incroyables. - Venez vous en convaincre vous-même! - De confortables salons, des parois murale, des tables et chaises, des chambres à coucher, des studios, des lits, des armoires, des grands et des petits meubles pratiques et décoratifs qui embelliront votre foyer vous sont offerts à des prix qui vous réjouiront!

Il y en a, tant qu'il y en a!

**Pfister Meubles**  
 le bon sens helvétique

# PROVENCE



Ces sandalettes en cuir véritable vous conduiront en toute quiétude sur les traces des Romains. Que vous vous trouviez au Pont du Gard ou à Avignon, vous parcourrez l'été d'un pas assuré. Grâce au confort signé Vögele.

Sandalette romaine top-mode, cuir rustique, semelle PU, talon compensé de 20 mm. 622-3042 brun 36-41 **2990**

CHAUSSURES  
**VÖGELE**

La Chaux-de-Fonds: Av. Léopold-Robert 60 • Biel: Dufourstr. 12 • Neuchâtel: Rue St-Honoré 10  
 Peseux: Minimarché, Centre Commercial Cap 2000

## IN

### Economie et emplois, quel avenir?

Les Indépendants croient aux forces créatrices des habitants de notre ville.

Les élus de notre parti soutiendront chaque initiative qui, dans le domaine privé ou public, aura pour conséquence le développement économique de notre ville. Nous serons particulièrement sensibles au fait que ce développement respecte nos traditions, notre sécurité sociale et l'environnement.

Dans le domaine de l'emploi, nous sommes témoins, tous les jours, d'événements graves au niveau économique et financier et de leurs conséquences sur l'existence de nos citoyens. Les autorités doivent faire face à ces événements.

C'est la raison pour laquelle les Indépendants proposent une restructuration et l'agrandissement de l'atelier de sous-traitance pour les chômeurs, une aide et un soutien sans restriction pour les entreprises qui engagent des chômeurs, ainsi que pour des services publics qui créent des emplois temporaires.

**Votez utile.**  
**-Votez Alliance des indépendants.**



Claude-Maurice Robert  
 63 ans, marié, 3 enfants  
 instituteur



Jean Calame  
 53 ans, marié, 2 enfants  
 mécanicien CFF



Vladislav Mlyncar  
 52 ans, divorcé, 1 enfant  
 chimiste

Resp.: V. Mlyncar

La Chaux-de-Fonds – **Elections communales** – 7 - 8 mai 1988

# Contre nature

- On ne peut pas à la fois réduire la consommation d'énergie et augmenter les postes de travail
- On ne peut pas à la fois prôner une meilleure qualité de vie et supprimer le confort
- On ne peut pas à la fois multiplier les restrictions et se déclarer libre

Mais on peut à la fois être – **Popiste et Ecologiste**  
 – **S'allier contre nature**  
 – **et multiplier les paradoxes**

libéral  
ppn

**Pour la clarté des idées et la cohérence des actions**



**Parti libéral-ppn**

Le président Jean Grédy

**Votez à droite... c'est naturel !**



**PRD** Parti radical

Parti radical-démocratique

Le président Jacques Rysler

## «LA SIBERIENNE»

Atelier artisanal Temple 22  
Les Brenets ☎ 039/31 13 75

vous présente sa collection  
**cuirs et daims**  
printemps 88

dans son magasin  
rue du Stand 10  
à La Chaux-de-Fonds

... toujours à votre service!  
Garderie – Transformations  
Réparations de vos fourrures

Samedi 30 avril à 20 h 15

## Concert annuel Fanfare de Villeret

avec le spectacle du  
**Cabaret Gérard Manvussa**

et la fanfare des cadets  
Danse avec l'orchestre New Delta

Carrosserie Barth  
Rochettes 94 – La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 23 25  
cherche

## un peintre en carrosserie un tôlier

Téléphoner ou se présenter.

## Bois à chauffer

gratuitement à Saint-Imier.  
Hadorn Automaten, 3052 Zollikofen  
☎ 031/57 25 05

A vendre cause changement de modèles

## 10 cuisines en chêne massif

avec les appareils garantis au prix exceptionnel de Fr. 6950.-. Possibilité de faire sur mesures et plan.

- Escaliers en bois, tous modèles dès Fr. 3900.-, avec rampe.
- Salles de bains complètes, tous coloris, Fr. 1350.-

L'Habitat, Grand-Rue 8, Tavannes,  
☎ 032/91 32 44.  
Ouvert que le samedi.



Libre Emploi S.A.  
Jardiniers 71  
2300 La Chaux-de-Fonds

## Cherchons au plus vite contremaître

pouvant s'occuper des devis, métré,  
poste à responsabilité.  
Bon salaire.

Tél. 039 / 23 22 60

En toute saison, **L'Impartial**  
votre source d'informations

## A vendre vélomoteur Allegro

parfait  
état.

☎ 039/28 63 04

J'achète

## collections

de timbres-poste  
tous pays.  
Collection  
de lettres,  
tous pays.

Cartes postales  
anciennes suisses.

J. Bihlmaier  
Louis-Favre 2  
2000 Neuchâtel

☎ 038/25 79 47  
ou 022/35 39 37

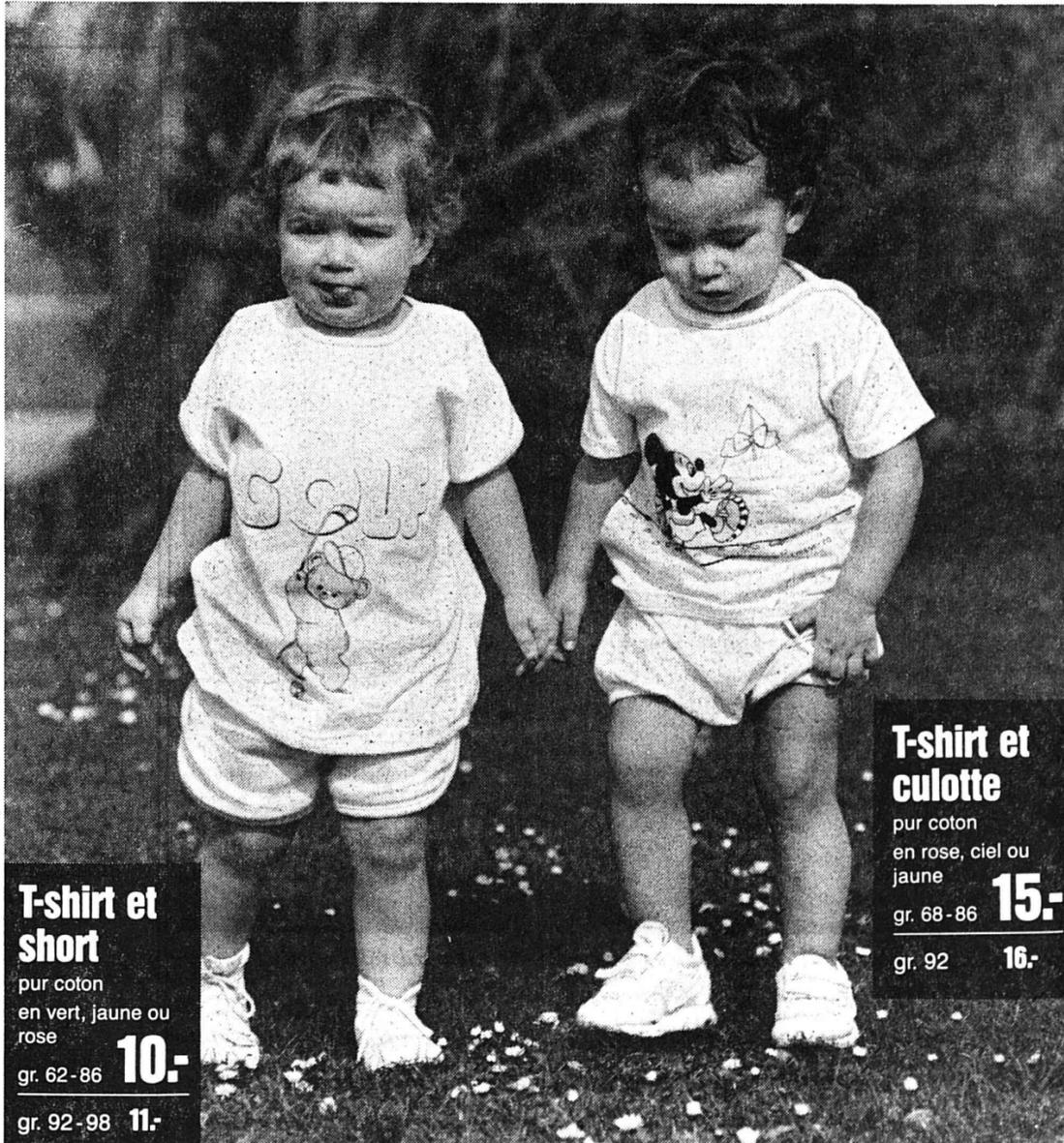
## Corbeyrier 1000 m

rez de chalet  
avec jardin.  
Calme,  
vue panoramique.  
Fr. 500.- semaine.  
☎ 021/22 23 43  
Logement City

## A louer à Saint-Imier pour le 1er mai appartement 6 chambres

+ W.-C. + bain (séparés) + cave +  
machine à laver (cave) Fr. 630.- +  
Fr. 140.- charges (acompte) +  
Fr. 80.- garage à la  
rue P.-Jolissaint 38

## confort printanier, aussi pour bébé



## T-shirt et short

pur coton  
en vert, jaune ou  
rose

gr. 62 - 86 **10.-**

gr. 92 - 98 **11.-**

## T-shirt et culotte

pur coton  
en rose, ciel ou  
jaune

gr. 68 - 86

**15.-**

gr. 92

**16.-**

**038 24 61 41**  
**Argent comptant**

## Traitement immédiat garanti

Oui, je désire un prêt personnel de la Banque AUFINA.

Montant: Fr. \_\_\_\_\_

Mensualité: Fr. \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Etat civil: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NPA/Lieu: \_\_\_\_\_

No de tél. \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Le moyen le plus simple pour  
obtenir de l'argent comptant: un  
prêt personnel aufina. Un coup de  
téléphone suffit. Ou alors, rem-  
plissez le coupon, découpez-le et  
envoyez-le. Discretion et traite-  
ment rapide vous sont garantis.

Banque Aufina  
Centre de crédit  
9, place Pury  
2001 Neuchâtel  
Heures d'ouverture:  
8 h à 12 h et  
13 h 30 à 18 h.

**banque aufina**

Société affiliée de l'UBS

**Oui, à MIGROS** NEUCHÂTEL-FRIBOURG

dans les MM La Chaux-de-Fonds, Le Locle,  
magasins de Tramelan et Saint-Imier

## Projet de nouveau réservoir

### Le législatif des Geneveys-sur-Coffrane a siégé

La dernière séance de la législature s'est déroulée hier soir sous la présidence de M. Heinz Schroer, le législatif acceptant unanimement les comptes de l'exercice 1987 bouclants avec un bénéfice de 26.373 francs dont 26.000 francs ont été versés au fonds du Service du feu.

Il a également accepté un crédit de 35.000 francs pour permettre l'amélioration qualitative des installations techniques de l'alimentation en eau de la commune avant d'aborder l'analyse du règlement communal, revu et corrigé en fonction des nouvelles lois cantonales. Véritable épreuve de fonds qui a abouti à la correction de points de détail et à l'adoption, par 15 voix contre six, d'un point mentionnant que l'exécutif rend compte de la gestion des affaires courantes au début de chaque réunion du Conseil général.

Les honoraires des autorités ont été adaptés aux coûts du jour et le

Conseil communal a fait part de son rapport sur la récupération des huiles usées, précisant qu'il faudra trouver un nouveau partenaire pour la récupération et le recyclage de ces huiles, et que le conteneur spécial devra être installé dans les futurs locaux des services publics pour des raisons de protection de l'environnement.

#### RÉSERVOIR

Dans les divers, M. Martignier (cc) a informé les conseillers que la commune avait été contactée par la Confédération afin d'étudier la question de l'épuration et de l'alimentation en eau des domaines de la zone de tir des Pradières. La création d'une station de pompage commune et d'un nouveau réservoir de 300 m<sup>3</sup>, situé à 1000 mètres d'altitude, est en négociation, les partenaires butant sur des questions de répartition de charges financières.

M. S.

## Un bec et des ailes pour «Mésanges 2000»

### Nouveau parti politique aux Hauts-Geneveys

Un seul nouveau groupe politique a été formé dans le district pour les prochaines élections communales, dénommé «Mésanges 2000», il a pris un nouvel envol aux Hauts-Geneveys et avait convié la population à une soirée d'information afin de dévoiler son programme.

Présidé par M. Denis Leuba, le groupe a pour objectifs essentiels de rendre le village plus accueillant, d'organiser des rencontres, de réfléchir à l'avenir et d'instaurer un dialogue constructif au sein de la population. Objectif 2000 aussi puisqu'il faudra trois législatures pour en faire le tour.

Pour M. Francis Boand, il faut que la population trouve un vrai plaisir à habiter le village et

qu'elle y reste. Il y a lieu d'améliorer la sécurité routière et de fleurir les maisons, il faudrait aussi amener de petites industries et améliorer la place des Gollières, un développement commercial et artisanal est également nécessaire.

Invité à cette soirée, M. Paul Waals, directeur du SITC de Tête-de-Ran, s'est exprimé sur son sujet favori: le tourisme. Selon lui, la base de toute réussite dans ce domaine repose sur la volonté déterminée de toute la population.

Le groupe présente 11 candidats et dans son rôle réunificateur espère bien prendre quelques-uns des 15 sièges aux partis traditionnels. (ha)

## Le télé-réseau retourne à l'étude

### Conseil général de Montmollin

Le législatif de Montmollin a siégé en séance ordinaire dernièrement sous la présidence de M. Comminot. Il a adopté les comptes pour 1987 présentant un bénéfice de 29.245 francs augmentés d'amortissements extraordinaires pour 45.600 francs.

Le Conseil a ensuite examiné le problème de la LIM et recevait quelques explications de l'exécutif sur cet organisme. Il votait ensuite l'arrêt concernant le financement du secrétariat régional et celui de l'alimentation du fonds régional. A l'occasion de cette discussion, le Conseil communal a précisé qu'il avait demandé à bénéficier d'un prêt LIM pour l'agrandissement et la réfection du collège.

#### CENT TRENTE-CINQ LOGEMENTS RACCORDÉS

Le Conseil communal avait été chargé, l'an passé, de présenter un rapport sur l'étude d'installation d'un télé-réseau au village. Plusieurs offres ont été demandées, une seule étant parvenue à ce jour. Elle a été présentée dans un rapport d'information. Il y aurait 139 logements à raccorder pour 82 immeubles, d'où une densité de 1,6 logement par immeuble.

On pourrait créer un réseau communal, une partie du coût d'investissement de la construction pouvant être amorti par les mon-

tants des raccordements, le solde étant couvert par un emprunt sur 16 ans mettant le coût de raccordement à 1500 francs par immeuble plus 500 francs par appartement.

En cas de réalisation par Vidéo 2000, l'investissement total de 418.000 francs serait couvert par 140.000 francs de la société et le solde par les propriétaires, soit 2500 francs par immeuble plus 750 francs par logement. Ce projet a donné lieu à une discussion nourrie, certains, comme M. Stubi, défendant le télé-réseau le qualifiant de nécessaire, d'autres, comme M. Comminot, proposant d'attendre cinq ans pour capter directement les satellites.

D'autres encore estiment que des investissements plus urgents sont à entreprendre avant. Finalement, le Conseil communal suivra le dossier complété par de nouvelles offres.

#### SÉCURITÉ

Dans les divers, la sécurité des enfants sur les routes de la commune a resurgi. Thème traité depuis près de deux ans, il n'a guère progressé en raison de problèmes de tracé et de négociations avec des privés. La question a été renvoyée à une prochaine séance.

Faudra-t-il attendre un incident grave pour faire avancer la question? La densité de circulation, dont le trafic lourd, menace quotidiennement les écoliers qui empruntent les rues principales du village pour se rendre à l'école.

(jlg)

#### BRAVO À...

### M. et Mme René et Flora Jeanneret-Schaffner, de Boudevilliers...

... qui viennent de célébrer leurs noces d'or. C'est le 23 avril 1938 que le mariage fut célébré à Boudevilliers, ce sympathique couple d'agriculteurs restant fidèle à son village où sont nés leur quatre enfants.

M. Jeanneret s'est beaucoup

dévoué pour sa commune et en a même été le président. Député libéral au Grand Conseil neuchâtelois, capitaine du corps des sapeurs-pompiers, il fut aussi actif dans de nombreuses associations agricoles. Quant à son épouse, elle s'est aussi dévouée pour la communauté prenant une part active dans l'organisation des foires annuelles. Le couple a célébré ce jubilé samedi, alors que les autorités lui ont rendu visite mardi dernier. (jm)

## Collision et appel aux témoins

Un automobiliste de Bôle, M. M. L. circulait, hier à 6 h 55, de Montmollin à Coffrane.

A l'entrée d'un virage à gauche, 400 mètres à l'est du passage à niveau de Montmollin, il s'est déplacé sur la gauche en même temps que la voiture qui le précédait pour entreprendre le dépassement de la voiture conduite par M. P. A. C. de Travers, qui circulait dans le même sens.

Lors de cette manœuvre, la première voiture, dont le conducteur ne s'est pas arrêté, heurta avec son rétroviseur gauche, celui de gauche également de la voiture conduite par Mme M. K. de Valengin, qui

circulait normalement de Coffrane à Montmollin. Serrant le bord droit de la route, elle a été heurtée par la voiture de M. L. qui effectuait le dépassement de M. C.

La voiture de Mme K. termina sa course dans un champ, tandis que M. L. entra en collision avec la voiture de M. C. Les dégâts sont importants.

Le conducteur de la voiture qui a effectué le premier dépassement et qui ne s'est pas arrêté, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Cernier ☎ (038) 53 21 33, ou celle des Geneveys-sur-Coffrane ☎ (038) 57 11 50.

Rédaction  
Val-de-Ruz:  
Mario Sessa  
☎ 038 / 53.22.72

NEUCHÂTEL 37

ÉLECTIONS COMMUNALES  
7 et 8 mai 1988

## Les candidats que nous vous proposons

libéral  
ppn



Jean SEEWER  
50 ans, marié, 2 enfants,  
fonctionnaire cantonal.



Pierrette UMMEL  
40 ans, mariée, 4 enfants,  
paysanne.



Victor STENGEL  
31 ans, marié, 2 enfants,  
gérant centrale laitière.



Pierre ULRICH  
64 ans, marié, ing. dipl.  
EPFZ, chef d'entreprise,  
conseiller général.

Des hommes et des femmes attachés à leur ville.

parti libéral-ppn  
Président: J. Grédy.

A louer à Sonvilier  
**appartement de 3 pièces**  
cuisine agencée, tout confort.  
☎ 039/41 13 81.

**Dick Optique**  
Av. Léopold-Robert 64  
☎ 039/23 68 33

### Remise de commerce

Nous informons tous nos fidèles clients et amis que nous remettons notre commerce

## Boucherie Kurt Jaggi, Grenier 3, à M. Paul-Henri Buhler

Nous profitons de cette occasion pour remercier sincèrement tous nos clients qui nous ont témoigné leur confiance durant plus de 40 ans, et les invitons à la reporter sur notre successeur.

Kurt Jaggi

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai le plaisir d'informer le public en général que je reprends **dès le 5 mai** le commerce de M. Kurt Jaggi.

Paul-Henri Buhler

Grenier 3, ☎ 039/28 44 56

**Gaz**  
Shell  
Quelle chance d'avoir du gaz Shell!  
Le gaz liquéfié - universel comme aucune autre énergie!

De l'eau chaude sur l'alpage  
Parce que sur l'alpage, la propreté et l'hygiène sont importantes, le gaz Shell fournit au rôtissage l'énergie pour l'eau chaude - sans infrastructure onéreuse.

Le gaz Shell - tout près de chez vous:  
La Brévine: S. Bahler, ferblanterie.  
La Chaux-de-Fonds: Mme U. Oswald, Hôtel-de-Ville 77. La Chaux-du-Milieu: E. Siegenthaler, fromagerie. La Cibourg: camping Stengel. La Sagne: Chr. Sieber, Sagne-Eglise 144. Le Locle: Grange Fils, combustibles. Les Brenets: Eisenring & Cie, ferblanterie. Les Planchettes: W. Jacot, épicerie. Les Ponts-de-Martel: les fils d'A. Finger SA.

### Oisellerie de la Tour

B. et A.-F. Piaget  
D.-JeanRichard 13  
2300  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 88 55

oiseaux et poissons exotiques  
articles pour chiens et chats

### Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas

Daniel-JeanRichard 15

☎ 039/23 22 00

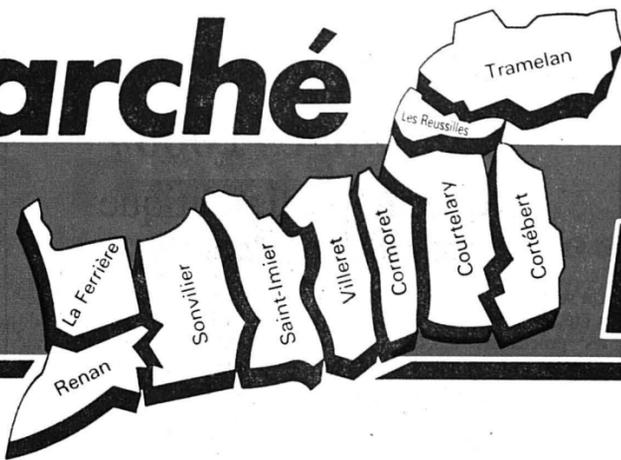
La Chaux-de-Fonds

**LUDI clôtures**

très spacieux, confort, loyer modéré, ancienne ville  
**contre 3 pièces**  
avec cachet, véranda, balcon ou jardin.  
Ecrire sous chiffres FG 6692 au bureau de L'Impartial.

**038 31.76.78.**

# Votre marché



# Le Vallon

## BOUTIQUE COCOTTE

Vente d'articles émaillés avec petits défauts  
Prix très intéressants

Vendredi 29 avril 1988  
16.00 - 20.00 h

Prochaine vente:  
Samedi 28 mai 1988, 08.00 - 11.00 h

## emalco

Emaillerie de Corgémont SA

## L'exposition de l'année!



Grand concours!

Vite chez votre agent Peugeot Talbot: la Peugeot 405, voiture de l'année, vous y attend en compagnie des triomphantes Peugeot 205, 309 et 505!

**PEUGEOT**  
SUR LES AILES DU SUCCÈS.

### Heures d'ouverture:

vendredi 29.04 jusqu'à 19 heures  
samedi 30.04 jusqu'à 20 heures

Le verre de l'amitié vous sera offert.

## Garage du Midi SA

Saint-Imier ☎ 039/41 21 25

**PEUGEOT TALBOT**

### A vendre

Toyota Corolla 1600 GT  
1982, 89 000 km  
Toyota Corolla 1800 Diesel  
1984, 139 000 km  
Toyota Cressida 2L DX  
1983, 48 000 km  
Toyota Camry 2L GLI  
1986, 44 000 km  
Toyota Camry 2L GLI  
1984, 68 000 km  
Mazda 323  
1982, 64 000 km

### Voitures « bon marché »

Toyota Carina 1600 DX  
1981, 102 000 km  
Fr. 3400.-  
Honda Civic  
1979, 67 000 km  
Fr. 2600.-  
Mazda 626  
1980, 135 000 km  
Fr. 3300.-  
Fiat 131 Racing  
1979, 69 000 km  
Fr. 4000.-  
Alfa Sud 1300 Ti  
1980, 76 000 km  
Fr. 4200.-

Expertisées  
Garantie-Echange-Crédit

## Garage Moderne

Cédric Guillaume  
2606 Corgémont  
☎ 032/97 10 61

### SAINT-IMIER

A louer tout de suite  
ou à convenir

#### Agassiz 24, rez-de-chaussée

appartement 3 pièces - cuisine  
agencée - salle de bains

#### 3e étage

grand appartement de 5 pièces - cuisine agencée - grand hall - 2 salles de bains - cheminée de salon

#### Baptiste-Savoie 44

#### 4e étage

magnifique appartement mansardé - moderne - 3 chambres - cuisine agencée - salle de bains - réduit - fourneau nordique.

#### Baptiste-Savoie 46

#### 4e étage

magnifique appartement mansardé - moderne - 5 chambres - cuisine agencée - salle de bains - fourneau nordique  
Pour tous renseignements et visite:  
☎ 039/41 35 51

# SEAT

Garage des Martinets

MAGNIN FRÈRES

2608 Courtelary

Tél. 039 44 12 22

**Husqvarna**

Le spécialiste de la tronçonneuse



Du fair-play,  
s.v.p.

A louer tout de suite à Sonvilier

## appartement 3 pièces

confort, à proximité de la gare CFF.  
Fr. 490.- charges comprises.  
☎ 039/41 12 29 (heures des repas).

## Restaurant de l'Union 2606 Corgémont



☎ 032/97 17 10

## Spécialités françaises et fondues diverses.

Cuisine chaude de 18 à 22 heures.

Ouvert tous les dimanches  
de 9 à 23 h 30.

### LA PUBLICITÉ



un  
second  
souffle  
dans une  
difficile  
compétition

A vendre

BMW 2002

Fr. 3000.-

BMW 320

Fr. 2800.-

Golf 1100

5 portes, Fr. 2700.-

Ford Fiesta

Fr. 2500.-

Ford Taurus

Fr. 1600.-

Expertisées + test.  
☎ 039/44 16 19

A vendre  
dans le Jura bernois

## maison

à 5 appartements  
de 4 1/2 et 5 1/2 pièces,  
complètement rénovée,  
agencement moderne,  
situation calme et centrée.

Faire offre sous chiffres 06-125 289  
à Publicitas, 2610 Saint-Imier.

## L'Impartial

## Bulletin de souscription

Je désire m'abonner:

- 3 mois Fr. 47.-  
 6 mois Fr. 89.50  
 12 mois Fr. 172.-

Cocher ce qui convient

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Domicile: \_\_\_\_\_

NP Localité: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

A retourner à «L'Impartial», 2301 La Chaux-de-Fonds

André Besson

## Le barrage de la peur

Roman

Droits réservés Editions Mon Village SA, à Vulliens

Il le reconnut aussitôt. Il s'agissait d'un bûcheron habitant Glanvous, un nommé Morel. Les deux hommes se connaissaient de longue date. Quand l'ouvrier n'était pas trop pressé de rejoindre sa coupe sur les hauteurs, du côté d'Olifant, il s'arrêtait pour bavarder un instant. Il le fit ce matin-là et stoppa sa machine sur le parking.

- Bonjour M. Bouvent, dit-il. Vous êtes quand même venu pêcher dans la Rixouse aujourd'hui? Vous n'avez pas peur?

- Bonjour Morel. Peur? Qu'est-ce que vous voulez dire? Pourquoi j'aurais peur?

- La nuit dernière, vous n'avez donc pas été réveillé?

- Ma foi non. J'ai dormi comme un loir.

- Eh bien, on peut dire que vous avez un fameux sommeil! A Glanvous, je suis sûr que les sourds eux-mêmes ont été tirés du lit!

- Qu'est-ce qui s'est donc passé?

- Un tremblement de terre. Il a secoué les puces de nos paillasses vers deux heures du matin. Tout le monde s'est levé en vitesse dans la vallée. Vu que les gens ont tout de suite eu la trouille à cause du barrage. Même à Glanvous où on ne risque pas grand-chose parce qu'on est situé sur les hauteurs on est sorti «pantet»<sup>1</sup> pour regarder...

- Chez nous, on n'a rien senti du tout. Si la terre avait tremblé cette nuit, ma femme me l'aurait dit. Elle a le sommeil léger comme celui d'un chat.

Le bûcheron, un grand gaillard brun et hirsute, dans la quarantaine, portant la barbe et les moustaches, sembla surpris par les propos de son interlocuteur. Il hochait la tête.

- Les gens de l'E.D.F. ne nous ont donc pas raconté l'histoire. Le maire a téléphoné aux responsables la nuit dernière. On lui a répondu que la secousse n'était pas grave. Qu'on ne risquait rien. Que de toute façon le barrage était solide.

- C'est aussi mon avis, dit le retraité. Vous pensez bien que les ingénieurs ont calculé tous les risques avant de le construire.

- Ouais... Faut l'espérer, fit l'homme des bois. Autrement, si leur foutu barrage craquait ce serait pas beau à voir. Allez, au revoir M. Bouvent. Je vous souhaite bonne pêche. J'espère que le tremblement de terre n'aura pas trop dérangé les poissons!

Il s'appretait à remettre son cyclomoteur en marche lorsque son attention fut attirée par un spectacle insolite.

- Eh ben ça alors! s'exclama-t-il en désignant du doigt un point sur la route.

A une dizaine de mètres d'eux, sur la gauche, dans la lumière pâle du matin, une tache bizarre venait d'apparaître sur la chaussée. Ça ressemblait de loin à une sorte de bande d'étoffe grise d'environ deux mètres de large. Cette chose traversait la route en ondulant comme un serpent.

Intrigués, les deux hommes s'approchèrent. Ce qu'ils virent les stupéfia; venant du creux de la vallée de la Rixouse, par le chemin pierrenx que le père Bouvent s'appretait à emprunter pour descendre vers la rivière, arrivait un flot grouillant de rats. Il y en avait sans doute des milliers. De toutes les tailles.

Des gris, des jaunes, des bruns. Ils se bousculaient, se chevauchaient les uns et les autres dans une course éperdue. Avec des couinements, des cris aigus, une rumeur qui allait en s'amplifiant. Dotée d'une seule volonté, la marée fauve déferlait sur la route, s'engageait dans une pâture de l'autre côté et poursuivait sa course en direction d'un bois de sapins accroché au flanc de la montagne.

L'arrivée des deux hommes ne déranga pas les rongeurs, ne modifia pas leur trajectoire. Ils continuèrent d'arriver en masse comme s'ils sortaient littéralement des eaux de la Rixouse.

- Non de Dieu! Mais d'où elle vient toute cette vermine? s'écria le père Bouvent en écrasant sous ses bottes quelques bestioles isolées du troupeau.

- J'aurais pas cru qu'il y avait tant de rats dans ce coin! J'ai jamais vu pareille chose! dit Morel d'un air effaré.

Ça grouillait de partout. Dans un moutonnement nauséux de pelages peladiques, de queues dénudées pareilles à des vers, de museaux aux babines retroussées sur des dents jaunes, de prunelles rondes, exorbitées.

<sup>1</sup>. Pantet, en patois franc-comtois, signifie chemise

## Le printemps du chômage

Baisse dans le Jura bernois entre février et mars

Le taux de chômage complet, par rapport à la population active, a diminué de 0,08% dans le Jura bernois, entre février et mars derniers, pour atteindre 0,92% le mois passé (0,96% en mars 87). Ce qui signifie que les personnes totalement privées de travail ont passé, dans la région considérée, de 244 à 224.

Si la région Bienne-Seeland a connu pour sa part une parfaite stabilité durant la même période (0,68%), on a enregistré également une régression, mais plus légère, sur l'ensemble du canton (de 0,45% à 0,43% contre 0,49% en mars 87). Pour comparaison, signalons que ce taux atteignait 0,71% sur tout le territoire helvétique (0,75% en février, 0,76% en mars 87).

Le détail des districts permet de constater une diminution de 5 chômeurs complets dans celui de Courtelary (95 en mars 88, 100 en février 88 et 121 en mars 87), de 13 dans celui de Moutier - le seul district jurassien bernois où ce nombre (110) est cependant supérieur à celui enregistré en mars 87 (91) - et enfin de 2 dans celui de La Neuveville (19, 21 et 22).

Le district de Bienne, par contre, a vu sa population privée totalement d'emploi augmenter de 8 unités (361, contre 353 en février), mais demeurer cependant assez nettement inférieur au nombre de mars 87 (438).

Le chômage partiel, enfin, a également diminué sur l'ensemble du canton de Berné, 562 personnes étant touchées en mars dernier, contre 590 le mois précédent; un total quasiment équivalent à celui de mars 87, soit 561. (de)

### CORGÉMONT

#### Concours de beauté pour bovins

C'est au terrain de La Courtine que s'est déroulé le concours pour bovins de la race du Simmental croisée organisé par le Syndicat d'élevage de Corgémont et environs.

Pour Corgémont, une soixantaine de pièces ont été présentées au jury. A celles-ci s'ajoutent 32 bovins de la place de Sonceboz, ainsi qu'une douzaine de la place d'examen de La Cuisinière, sur les Prés-de-Cortébert. Au total, c'est donc une centaine de spécimens qui ont reçu l'appréciation des experts. (gl)

#### Nouveau garde-forestier

Le garde-forestier du triage groupant les bourgoisies de Cortébert et Corgémont, ainsi que la municipalité de Corgémont, Werner Marti, a demandé à être mis au bénéfice de la retraite à fin juillet, avec cessation d'activité au 1er juillet.

Son successeur a été nommé en la personne d'André Geissbühler, avec entrée en fonction au 1er juillet prochain. (gl)

### LAUFONNAIS

#### Un enfant se noie

Un garçon de 7 ans s'est noyé hier dans la petite piscine couverte de l'école de Dittingen, dans le Laufonnais. Selon la police bernoise, la disparition de l'enfant a été soudain constatée pendant la baignade de sa classe. Malgré la respiration artificielle pratiquée aussitôt, le garçon n'a pas pu être ranimé. (ats)

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

# Un bel anniversaire

L'Ecole des parents de Tramelan invite Jacques Salomé

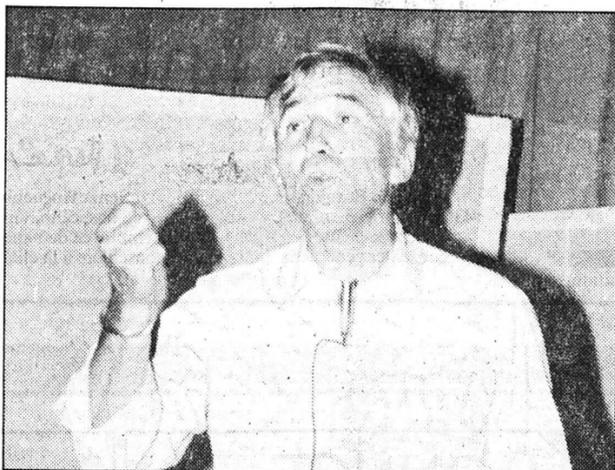
L'Ecole des parents de Tramelan qui fête cette année 15 ans d'intense activité avait choisi d'inviter le psycho-sociologue Jacques Salomé pour marquer cette étape d'une pierre blanche.

Il a fallu beaucoup de courage et de ténacité à l'Ecole des parents de Tramelan pour inviter un orateur aussi prisé que l'est le grand prêtre de la communication Jacques Salomé qui court la France, la Suisse et la Belgique avec son bâton de pèlerin pour enseigner la communication, la vraie, celle qui enrichit soi-même et les autres.

Il fallait quelque 120 auditeurs pour permettre au dynamique comité de l'Ecole des parents de compter ses billes avec sérénité. Or, c'est plus de trois cents personnes qui sont accourues de loin à la ronde pour vivre ce moment de chaleur communicative.

#### TRICOTER DES NOUILLES

Deux heures durant Jacques Salomé a tenu son auditoire en haleine tout simplement en parlant de lui et par là-même renvoyant l'auditoire à lui-même. «Nous éduquons nos enfants avec nos peurs, nos angoisses et nos désirs sur eux» et d'aligner quantité d'exemples qui trouvent un écho en chacun de nous. «Il faut des années



Un homme qui choque et qui réveille. (Photo Impar-GyBi)

pour apprendre à dire non et découvrir qu'un non-désir a autant de valeur qu'un désir... ton «oui» sera plus vrai si ton «non» est clair». autant de lapalissades difficiles à appliquer dans un quotidien où «l'avoir» prime sur «l'être».

Pour Salomé, notre communication est trop souvent faite de nouilles tricotées et de bla bla et le grand magicien de sortir son foulard rouge pour lancer un pont

entre le «je» et le «tu» qui se confondent à loisir dans nos dialogues.

C'est un public conquis qui a ovationné l'orateur en fin de soirée lui transmettant une chaleur qu'il a acceptée la main sur le cœur. Autant d'applaudissements qui ont dû pleinement récompenser les efforts d'une équipe de parents qui ont décidé de se poser des questions essentielles.

GyBi

### TRAMELAN

## Sur la ligne de départ

Le Cross-Club fait ses adieux à Francesco Aretano

Jeudi dernier, les membres du Cross-Club Tramelan se trouvaient réunis sur la ligne de départ. Départ pas comme les autres, il laissera un petit serrement au cœur des coureurs tramelots. Francesco Aretano, fidèle membre du club, détenteur de nombreux titres, quitte ses camarades pour s'en retourner dans son pays d'origine.

Un dernier entraînement et Frédy Wyss, président du club, remet une attention à Francesco Aretano; celle-ci devrait lui rappeler des moments passés à Tramelan. En Suisse depuis 28 ans, Francesco Aretano a chaussé les «sava-

tes» du Cross-Club en automne 1983. Epaulé par l'entraîneur Kurt Wyss, immédiatement il s'est hissé aux places d'honneur de courses très importantes. On le vit aux 100 km de Bienne, à Morat - Fribourg et bien sûr dans les différentes courses régionales et nationales.

Lors de visites éclairées dans son pays, ses concitoyens lui demandaient s'il se prenait pour Panetta (un champion d'Italie). Pour leur prouver sa grande classe, il n'hésita pas, cette année, en compagnie de Kurt Wyss, de se rendre à la fameuse «Stramilano», course réputée d'Italie. Seuls trois Suisses y prenaient part, dont deux Tra-

melots et un Tessinois. Quelle expérience de côtoyer les plus grands champions du moment. Cette édition 1988 fut remportée par le Brésilien Diananbino, suivi justament du champion d'Italie Panetta. Sur 107 participants, Francesco Aretano se classait 79e, ce qui représente une véritable performance. Le dimanche, nos deux représentants se mêlaient aux 50.000 marcheurs dans la course populaire du même nom. Nos deux Tramelots ont eu les honneurs de la télévision italienne (RAI).

Si ce départ laisse apparaître une certaine émotion chez les membres du Cross-Club, ces derniers ont voulu laisser une bonne impression à leur camarade, et enregistrent déjà d'excellents résultats. Trois équipes participent actuellement au fameux Tour du canton de Neuchâtel et Tramelan I occupe, après la première étape, le troisième rang.

L'entraîneur Kurt Wyss a, au dernier moment, modifié la composition de ses trois équipes, ainsi formées:

Tramelan I: Alain Vuilleumier, Jean-Pierre Schwab, Ulrich Scheurer, Paul Cossavella, Théo Schneider.

Tramelan II: Marie-Claude Châtelain, Michel Hirschi, Pierre Romang, Fred Riard, Jean-Luc Gyger.

Tramelan III: Nicole Graf, Roland Sidler, Fred Racine, Kurt Wyss. (vu)



Les membres du Cross-Club prennent congé de leur camarade Francesco Aretano (debout au centre, flèche), qui s'en va rejoindre sa famille en Italie. (Photo vu)

### DISTRICT DE COURTELARY

## La nuit de l'accordéon

Avec le club de Sonceboz-Corgémont

Le club mixte des accordéonistes de Corgémont-Sonceboz organise, ce samedi 30 avril à la halle de gymnastique, dès 20 h, son traditionnel concert annuel.

En première partie, les actifs et les juniors de la société auront l'occasion d'apporter au public la confirmation de leurs réels talents et même si le nombre n'y est pas encore, la qualité des prestations de chaque musicien vaut à elle seule un encouragement.

C'est à Jean-René Glück, de Tavannes, qu'il appartiendra de tenir la baguette, le chef titulaire Serge Carnal étant depuis plusieurs mois retenu par la maladie.

Avec la complicité de Daisy Kessler, qui assure la relève de ses précieux conseils, et celle de Pascal Eichenberger, qui apportera quelques variations à la clarinette, le club ne peut qu'espérer un avenir encore plus serein.

#### NIVEAU MONDIAL

Michel Schott, de Tramelan, le talentueux accordéoniste qui représente notre pays au Trophée mondial de l'accordéon, en 1983 à Caracas, puis en 1984 à La Chaux-de-Fonds, animera la seconde partie du programme.

Lui et Serge, son batteur, conduiront le bal musette qui suivra le concert. (ec)

#### Nomination à la Caisse d'épargne

Pierre Iff, docteur ès sciences économiques à Courtelary, membre du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne du district depuis 1980, a été nommé deuxième vice-président de la banque. Dans ses nouvelles fonctions, il accompagnera Francis Lötscher, président, et Gilbert Leutwiler, vice-président. (cp)

Rédaction du Jura bernois: Dominique Egger 032/97.21.59

## En bonne voie

FERESOSI a fait du chemin

Pour FERESOSI, syndicat d'amélioration des chemins, toutes les priorités vont aux fermes exploitées. Les comptes révèlent l'importance des étapes franchies. Il en reste quatre ou cinq pour les prochaines années, pour atteindre le montant total de plus de cinq millions. Les contributions de base seront remboursées.

Le syndicat qui regroupe 4 communes (La Ferrière, Renan, Sonvilier, Saint-Imier) s'est réuni en assemblée générale, mercredi à Renan. Les membres se sont déplacés en moins grand nombre qu'à l'ordinaire. Outre le comité, étaient présents M. Kurt Ryf du Service des améliorations foncières et M. J. R. Meister, géomètre d'arrondissement.

En début d'assemblée, M. M. Friedli, président, a donné connaissance du procès-verbal de la première assemblée qui eut lieu en juin 1966 à Saint-Imier. Ce P.V. rappelait les difficultés du début du syndicat mais démontrait aussi qu'en plus de 20 ans la façon de faire n'a pas vraiment changé. Le procès-verbal d'une assemblée extraordinaire du 9 mars dernier, a été présenté par M. D. Oppliger, secrétaire municipal à Renan.

Les comptes démontrent les réalisations du syndicat depuis sa formation. De 1968 à 85, en dix étapes, les frais de constructions de chemins qui sont subventionnés s'élevèrent à 3.700.000 frs tandis que les frais d'administration, de commission d'estimation, de comité, non subventionnés, sont de 97.600

frs. Rappelons que le projet global de plus de 5 millions ne comprend pas les 2 passages à niveau, ceux-ci faisant partie d'un autre compte qui concerne aussi les CFF et divers offices. M. Ch. Kiener, caissier, informait que les 121 membres (sur 183 sollicités) qui ont répondu positivement à la demande de contributions de base, seront remboursés dans 3 mois avec indemnité de solidarité de 3% par an. Cette contribution avait été le seul moyen de faire démarrer les travaux.

Pour les travaux exécutés jusqu'à maintenant, les subventions fédérales, cantonales, communales, ont toutes été versées ainsi que la quote-part de 10% des propriétaires, sauf un cas. M. Meister, géomètre, auteur du projet, a précisé que les travaux futurs devraient pouvoir commencer cet automne et que chaque nouvelle étape sera mise à l'enquête. Chacune des communes a été informée des subventions à venir et celles-ci ne devraient en rien freiner l'avance des travaux. Chaque propriétaire sera également tenu au courant des devis et en 4 à 5 étapes, le tout devrait être terminé.

Le comité a été réélu en bloc tout comme la commission d'estimation et le directeur technique, M. Meister. Quant à M. Ch. Krähnbühl, qui a émis le voeu de se retirer pour raisons d'âge et de santé, il a été vivement remercié pour son travail, ainsi que M. E. Geiser qui se retire lui aussi. Quelques compléments d'information ont clôturé cette assemblée. (hh)

### SAINT-IMIER

## Henri Pingeon quitte le Parlement

Henri Pingeon, député radical de Saint-Imier, quittera le Parlement bernois à la fin du mois de juin prochain. Directeur de l'Hôpital du district depuis une année, Henri Pingeon démissionne du Grand Conseil pour des raisons professionnelles, et suivra notamment des cours en rapport avec sa nouvelle fonction.

Le successeur du député imérien sera, dès la session

d'automne, le Tramelot Hubert Boillat, deuxième des viennent-ensuite sur la liste électorale radicale, derrière Charles Brand de Corgémont, qui a renoncé à ce siège.

La nouvelle de cette démission a été annoncée hier soir par Meinhardt Friedli, président du Syndicat de l'hôpital, à l'occasion d'une assemblée sur laquelle nous reviendrons dans une prochaine édition. (de)

## Deux bougies pour Espace Noir

La communauté culturelle en fête

Espace Noir fête, en cette fin de semaine, le deuxième anniversaire de sa naissance. Invitant toute la population à venir marquer l'événement dans ses locaux, la communauté culturelle imérienne a préparé un programme cumulant notamment théâtre, musique et cinéma.

De surcroît, afin de se faire mieux connaître encore, Espace Noir a mis sur pied, pour l'occasion, une exposition rétrospective retraçant ses activités et expliquant ses objectifs.

Dans le même ordre d'idées, on signalera d'ores et déjà que sous le titre «Deux ans de cinéma à Espace Noir», une deuxième exposition sera présentée, du 3 au 29 mai, sur les murs de la taverne. Celle-ci regroupera les plus belles affiches des films projetés dans la salle de la communauté, en posant implicitement la question: l'affiche, œuvre d'art ou simple véhicule de publicité?

#### MUSIQUE ET STANDS DIVERS

Mais penchons-nous un peu sur le programme de ce week-end de fête. Samedi comme dimanche, l'animation commencera à 10 heures dans le hall du bâtiment, avec le passage de disques que les organisateurs nous annoncent «nouveaux et étranges».

A la même heure, on ouvrira par ailleurs des stands proposant des livres, disques et autre documentation sur Espace Noir, dans le hall

également; leur fermeture est prévue à 19 heures.

Musique encore, de 14 h à 18 heures, avec des animations, consacrées à des genres divers le samedi, à la musique du Brésil le dimanche. Parallèlement, soit également de 14 à 18 heures, un stand de jeux sera ouvert aux enfants.

Musique toujours, samedi dès 18 h 30, avec un concert classique, au théâtre cette fois. Et musique enfin, durant les deux soirées, dès 20 heures à la taverne; samedi, on en promet à gogo jusqu'à 3 heures du matin, tandis que des airs brésiliens seront à nouveau à l'honneur dimanche.

#### CINÉMA ET THÉÂTRE

Par ailleurs, l'atelier de théâtre pour enfants présentera son spectacle à deux reprises, soit samedi et dimanche à 16 heures dans la galerie.

Au chapitre du cinéma, Espace Noir a choisi de projeter plusieurs fois «Yeelen», un film malien réalisé par Souleymane Cissé.

«Yeelen», œuvre primée à Cannes l'année dernière, sera projeté vendredi à 21 heures, samedi à 20 heures et à 22 h 30, dimanche à 18 et 21 heures.

On signalera par ailleurs et enfin que des visites animées du théâtre (samedi et dimanche de 10 à 17 heures) et du cinéma de l'Espace Noir (samedi et dimanche de 14 à 17 heures) seront organisées pour les intéressés. (de)



**PRD**  
Parti radical-démocratique

**La Chaux-de-Fonds**  
Elections communales 7-8 mai

## Contrat de confiance

Par notre signature, nous nous engageons à rendre des comptes sur l'évolution des huit projets proposés par des Chaux-de-Fonniers et, bien entendu, sur les choix politiques que nous serons amenés à faire au cours de la prochaine législature.

*R. Bosquet*  
Riccardo Bosquet  
43 ans, marié, 5 enfants,  
entrepreneur,  
conseiller général.

*S. Huguenin*  
Sonia Huguenin  
46 ans, célibataire,  
employée de banque,  
conseillère à la clientèle.

*J.-C. Maradan*  
Jean-Claude Maradan  
38 ans, marié, 2 enfants,  
chef de dépôt



### offres d'emploi

Nous cherchons pour un client artisan, spécialisé dans l'habillement de la montre haut de gamme

## mécanicien

détenteur d'un CFC, à même de travailler sur machine CNC, si possible au bénéfice de quelques années de pratique, pour production et réglage de machines.  
Age idéal: 23 à 30 ans.  
Activité au sein d'une petite équipe.  
Entrée en fonctions: à convenir.  
Faire offre détaillée à:  
Fiduciaire L. Leitenberg SA,  
case postale 398,  
2300 La Chaux-de-Fonds  
qui transmettra.

## BONNET

FABRICANT DEPUIS 1895 VENTE DIRECTE

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir  
**une téléphoniste-réceptionniste**  
(employée de bureau)  
pour travaux administratifs et de vente:

- excellente présentation, contact aisé avec clientèle exigeante;
- personne consciencieuse, expérimentée, sachant travailler indépendamment;
- bonne dactylographie;
- connaissances d'anglais et d'allemand souhaitées;
- horaire complet.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à  
BIJOUTERIE BONNET, avenue Léopold-Robert 109,  
2301 La Chaux-de-Fonds.

Nach Küssnacht ZH gesucht  
kinderliebendes

## Mädchen

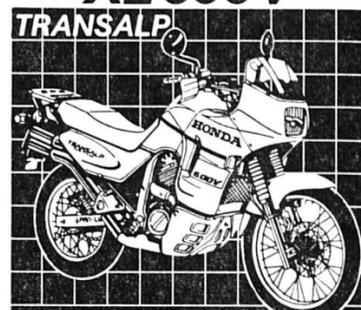
zur Betreuung von drei Buben (1,3, u. 5 J.) und Mithilfe im Haushalt. Guter Lohn, geregelte Freizeit, eigenes Appartement.  
Wir freuen uns auf Ihren Anruf.  
☎ 01/910 61 24

Nous cherchons à engager pour tout de suite ou à convenir un

## chauffeur

poids lourd.  
S'adresser à:  
Schafroth Transports  
Cure 9, Saint-Imier,  
☎ 039/41 19 08

**HONDA**  
**XL 600 V**  
TRANSALP



2 cylindres V-52°, 4 temps, 583 cm<sup>3</sup>, 5 vitesses. Refroidissement à eau. Transmission secondaire par chaîne. Freins: disque et tambour. Hauteur de selle: 870 mm. Réservoir: 18 l.

Votre agent:  
*Ars Willimann*  
HONDA SERVICE-CENTRE  
Serre 110, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/234 681

**HONDA**

**KAFAG**  
Société Anonyme pour la Gestion de Fonds de Placement, Zurich, Tél. 01 211 47 50

## Paiement des coupons à partir du 1<sup>er</sup> mai 1988

**INTERMOBILFONDS**  
Fonds de placement international à politique d'investissement flexible

Aux porteurs de certificats domiciliés en Suisse

Contre remise du coupon no 22, il sera réparti:  
Fr. 3.30 montant brut, moins  
Fr. 1.155 impôt anticipé  
Fr. 2.145 net par part

Pour les porteurs de certificats domiciliés à l'étranger, avec déclaration bancaire  
Fr. 3.25 net par part

Aux porteurs de certificats domiciliés en Suisse et à l'étranger

**ASIAC**  
Fonds de placement en valeurs japonaises, de l'Asie du Sud-Est et de l'Australie

Contre remise du coupon no 5, il sera réparti:  
Fr. 18.-- montant brut, moins  
Fr. 6.30 impôt anticipé  
Fr. 11.70 net par part

Fr. 18.-- net par part

Contre remise du coupon no 6, il sera réparti:  
Fr. 15.-- gain de capital, sans impôt anticipé suisse de 35%

---

**AMERICAC**  
Fonds de placement en valeurs nord-américaines

Aux porteurs de certificats domiciliés en Suisse

Contre remise du coupon no 2, il sera réparti:  
Fr. 23.-- montant brut, moins  
Fr. 8.05 impôt anticipé  
Fr. 14.95 net par part

Pour les porteurs de certificats domiciliés à l'étranger, avec déclaration bancaire  
Fr. 20.90 net par part

Aux porteurs de certificats domiciliés en Suisse et à l'étranger

**EMETAC**  
Fonds de placement en actions de métaux précieux

Contre remise du coupon no 1, il sera réparti:  
Fr. 15.-- montant brut, moins  
Fr. 5.25 impôt anticipé  
Fr. 9.75 net par part

Fr. 14.85 net par part

Contre remise du coupon no 2, il sera réparti:  
Fr. 10.-- gain de capital, sans impôt anticipé suisse de 35%

**Payables** auprès des domiciles d'émission et de paiement suivants, auprès desquels vous pouvez également retirer les rapports de gestion 1987/88 qui viennent de paraître:



**BANQUE POPULAIRE SUISSE**  
toutes les succursales  
Pictet & Cie, Banquiers, Genève; Wegelin & Co., Banquiers, St-Gall

Veillez m'envoyer le rapport d'exercice:

INTERMOBILFONDS  
 ASIAC  
 AMERICAC  
 EMETAC

Monsieur/Madame/Mlle  
Rue \_\_\_\_\_  
Numéro postal/Lieu \_\_\_\_\_

Remplir en lettres majuscules et envoyer à:  
Banque Populaire Suisse, GD-Kapitalanlagen,  
Case postale, 8021 Zurich

**VW** Vous savez ce que vous achetez.

# GTI 16V.



**Golf GTI 16V. Un coup de maître.** Elle doit ses performances exceptionnelles à un fascinant quatre cylindres, 16 soupapes, à injection. Les caractéristiques traditionnelles de la Golf - économie, fiabilité et sécurité optimale - font de la Golf GTI 16V une voiture sportive vraiment exceptionnelle. Golf GTI 16V, 129 ch, 5 vitesses, fr. 25 200.-.

**LA CHAUX-DE-FONDS: SPORTING GARAGE-CARROSSERIE, J.-F. STICH, CRÉTETS 90, ☎ 039/26 44 26 - LE LOCLE: Garage A. Pandolfo, ☎ 039/31 40 30 - LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, ☎ 039/61 12 14 - LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, ☎ 039/51 17 15 - SAINT-IMIÈRE: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, ☎ 039/41 41 71.**

**V-A-G** **VW. Une européenne.**

## Entrepôt

Surface 750 m<sup>2</sup>.  
Accès facile.  
Bien centré.  
A louer selon entente.  
☎ 039/23 95 64  
André Graber

**ÉCOLE D'ESTHÉTIQUE ET COSMÉTOLOGIE CIDESCO. FREC**

**Lorelei Valère**  
Formation Internationale  
Théorique et Pratique  
3, rue Saint-Pierre, 1003 Lausanne  
☎ (021) 22 78 02

Veillez m'envoyer votre documentation  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

# Concert de louanges La loi d'impôt approuvée par le Parlement

On a à peine entendu quelques notes discordantes dans le concert de louanges interprété par la plupart des députés, lors de l'examen de la refonte complète de la loi d'impôt. Cela ne signifie pas qu'il y ait une absence de débats, ceux-ci s'étant surtout déroulés au sein de la commission parlementaire présidée avec compétence par Jean-Marie Voirol, plr.

Ce dernier a présenté les grandes lignes du projet: taxation annuelle, double tarif pour les couples et les célibataires, allègement pour les petits revenus, les veuves, divorcés, familles monoparentales, les rentiers, les handicapés, les apprentis. Allègement de l'impôt sur la fortune, même si le taux reste le même, les déductions pour enfant étant augmentées. Allègement pour les sociétés, de l'ordre de

38%, avec un taux unique à 4% du bénéfice, et de l'impôt sur le capital à 1%. Suppression de la progression à froid, par l'adaptation du barème et des déductions, dès que l'indice des prix a augmenté de 3%. Suppression de l'impôt sur les gains de fortune et de l'impôt sur les gains de loterie par analogie.

Sur tous ces points, ce fut le consensus général. Il ne restait donc que quelques questions de détail, dont surtout l'impôt immobilier, et l'on a vu la minorité socialiste se faire battre sur chacune de ses propositions. Autre minorité battue, le psci, qui entendait exonérer les allocations familiales. Il est préférable d'augmenter les déductions pour enfant, tous ceux qui ont charge d'enfants ne touchant pas d'allocations familiales, lui fut-il répondu.

### DES AMENDEMENTS BALAYÉS

A noter, dans les déclarations préliminaires, cette affirmation socialiste selon laquelle les concessions faites en matière de taxations des personnes morales constituent une limite au-delà de laquelle le parti socialiste n'entend pas aller.

Aucun des amendements présentés donc par la minorité socialiste n'a trouvé un soutien suffisant devant le Parlement. Tel est le cas de la possibilité de déduction des primes pour assurances contre la perte de gain, cela malgré le soutien du psci à la proposition socialiste, le plr et le pdc la rejetant.

Au chapitre des dons, on a noté que seront déductibles les versements faits aux partis politiques, aux mouvements d'opinion, aux écoles privées, à une éventuelle fondation en faveur de la réunification, au Rassemblement jurassien, par exemple.

Pas de succès non plus pour la proposition socialiste tendant à supprimer un allègement de l'impôt sur la fortune pour les propriétaires d'actions de sociétés jurassiennes. De même, la possibilité d'obtenir une révision de taxation en cas d'interruption de l'activité lucrative durant 3 mois ou de réduction du revenu de 25% a été écartée, la taxation annuelle rendant cette procédure peu utile.

Le député Roland Muller, ps, n'a pas obtenu plus de succès avec ses propositions de taxer dès 2000 francs et non dès 4000 le gain immobilier. De même, l'idée du Gouvernement de permettre un abattement de l'impôt des dix ans de possession d'un immeuble, à raison de 2% par année, l'a emporté sur un projet socialiste supprimant tout abattement jusqu'à 25 ans de possession.

Enfin, la majorité des députés n'a pas voulu instaurer l'obligation pour les conjoints de signer à deux leur déclaration d'impôt, évitant le risque que l'administration doive renvoyer de nombreuses déclarations qui n'auraient revêtu qu'une signature.

Ajoutons que trois propositions de réexamen d'articles ont été renvoyées à la commission en vue de la seconde lecture, notamment celle de l'instauration de l'hypothèque légale au détriment de l'acheteur d'un immeuble, afin de garantir le paiement de l'impôt sur

le gain immobilier. Au vote final, la loi a été adoptée à une très large majorité, contre une voix popiste et 4 voix socialistes et plusieurs abstentions de députés de ce parti.

V. G.

## Une fin de séance laborieuse

Après avoir siégé durant 4 heures et demie d'affilée en matinée, les députés sont venus à bout d'un ordre du jour fort chargé. L'après-midi, sans débat important il est vrai.

Ils ont adopté en seconde lecture la loi visant à protéger et à soutenir la famille. Comme en première lecture, la proposition socialiste tendant à confier les tâches du conseil de la famille au bureau de la condition féminine et celle du plr de supprimer ce conseil ont été rejetées, les groupes du pdc et du psci votant en faveur de la création de ce conseil. Les autres adaptations rédactionnelles ont passé le cap sans problème.

Pas de problème non plus concernant les nouveaux émoluments des officiers d'état civil notamment pour le changement de nom dans le cadre du nouveau droit matrimonial, et pour l'interpellation de Marcel Frésard, psci, au sujet de l'informatisation des com-

munes, dont 62, les trois-quarts, se sont déjà mises à la comptabilité en partie double.

La modification de la loi sur les constructions, après la décision de la cour constitutionnelle, prévoyant que les constructions doivent s'intégrer dans le paysage et le site bâti a aussi été adopté sans controverse. Il en a été de même d'un crédit de 400.000 francs pour l'achat d'un immeuble proche des locaux de l'office des eaux à Saint-Ursanne. Les députés ont ratifié l'octroi d'une subvention de 4,957 millions de francs à la communauté scolaire d'Ajoie, en vue de la construction d'une école secondaire à Porrentruy.

Ils ont enfin adopté, sous la forme d'un postulat, une motion de Michel Cerf, pdc, relative au devenir de l'hôtel de Gleresse, à Porrentruy et à sa transformation éventuelle en un musée des beaux-arts. Le Gouvernement est prêt à

étudier les possibilités d'une telle transformation, tout en soulignant que l'immeuble ne sera pas disponible avant 1992.

Pour le psci, Simone Bouillaud a souligné la nécessité d'envisager la création d'un musée jurassien des beaux-arts dans le sens de la réunification, étant donné l'existence du musée jurassien de Moutier qui dispose d'une collection impressionnante et importante. La création éventuelle d'une fondation de droit public a aussi été évoquée comme solution possible par Michel Cerf, après quoi l'observateur de Moutier, Philippe Zuber, a tenu à souligner lui aussi la nécessité d'une collaboration entre le canton et le musée de Moutier. Pour le ps, Jean-Marie Miserez a souligné lui qu'il convient de se souvenir que le canton du Jura qui a été créé est provisoire, dans l'idée de la réunification bien sûr.

V. G.

### En bref

Le Parlement a accepté par 44 voix sans opposition - les pdc se sont abstenus de voter - la modification du règlement du Parlement de la République et canton du Jura qui spécifie que désormais, «les présidents des commissions, après consultation des commissaires, peuvent diffuser une information publique appropriée sur les travaux en cours et les décisions des commissions». Cette modification entre en vigueur le 1er juin 1988.

GyBi

## FRANCHES-MONTAGNES

### Loisirs et culture

#### Enquête auprès de la population des Breuleux

Le Conseil fédéral a chargé l'Office fédéral de la statistique de réaliser en collaboration avec le Fonds national suisse de la recherche scientifique, une enquête par sondage auprès de la population sur le thème «Loisirs et culture dans la vie quotidienne».

La commune des Breuleux a été choisie, par tirage aléatoire, pour faire partie de l'échantillon et par conséquent, un certain nombre de ses concitoyens seront invités à participer à cette enquête.

«Comportement de la population face aux loisirs et en matière de culture», telle est la question à laquelle cherche à répondre le projet de recherche! Quelle expérience de la culture et quelle vie culturelle a-t-on dans les diverses couches de la population, dans les milieux citadins et ruraux, chez les jeunes et les moins jeunes, enfin, dans les différentes régions géographiques et linguistiques du pays. A noter que dans ce cadre, la culture n'est pas envisagée comme une notion préalable.

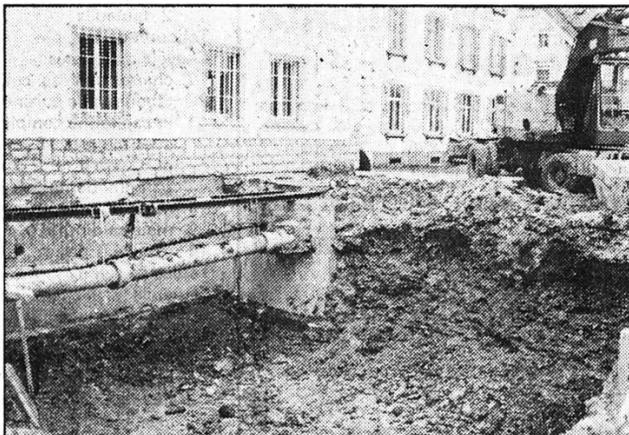
Le projet de recherche susmentionné est réalisé par le Fonds national au titre de programme national de recherche et par l'Office de la statistique dans le cadre du micro-recensement 88. Les études seront menées par un groupe de sociologues de l'Université de Zurich.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal recommande vivement aux citoyens de bien vouloir répondre aux questionnaires qu'ils pourraient recevoir. Il les en remercie par avance et se mettra volontiers à disposition pour une aide éventuelle. (ac)

Feu: 118

### Un bâtiment pour les facteurs

#### Les travaux d'agrandissement de la poste de Saignelégier ont commencé



Un nouveau chantier qui permettra aux buralistes postaux(ales) de travailler dans de meilleures conditions. (Photo Impar-GyBi)

C'est connu, les services de la poste de Saignelégier sont à l'étroit dans le bâtiment actuel. Dès lors, décision a été prise d'agrandir et le premier coup de pioche a été donné. Les travaux devraient être terminés pour la fin de cette année ou le début de l'an prochain.

Depuis 1979, date de l'entrée en souveraineté du canton, le trafic de la poste de Saignelégier n'a cessé d'augmenter. Il est vrai que le chef-lieu franc-montagnard s'est doté de plusieurs secteurs administratifs cantonaux qui contribuent considérablement à l'augmenta-

tion du flux postal. Le bâtiment pour lequel les travaux de terrassement ont commencé sera accolé au bâtiment actuel, construit du même style - c'est-à-dire sans style particulier - et sera réservé exclusivement aux quatre facteurs et à leur matériel mobile, qui sont actuellement à l'étroit dans le bâtiment administratif. Cette adjonction de quelque 114 m<sup>2</sup> permettra aux quatre buralistes postaux(ales) de travailler dans un local beaucoup plus aéré. Les guichets seront également transformés et parés de toutes les mesures de sécurité pro-

pres à un tel lieu. Dès lors, les gens de Saignelégier disposeront de 250 cases postales mieux adaptées que celles mises à disposition actuellement. Le coût de toutes ces améliorations est devisé à 700.000 francs.

Dans les Franches-Montagnes, la prochaine étape d'agrandissement postal aura lieu au Noirmont où l'on prospecte actuellement pour trouver un terrain propice à une nouvelle construction.

GyBi

### VIE POLITIQUE

#### Vivre, travailler, fêter le 1er Mai

L'Union des travailleurs des Franches-Montagnes communique: Originale, simple et symbolique, c'est ainsi que sera la manifestation du 1er Mai aux Franches-Montagnes. L'UTFM a en effet prévu, sur la place de la Réunification à Saignelégier (devant la COOP), samedi 30 avril de 10 à 12 heures, une commémoration qui sorte quelque peu de l'ordinaire.

Un banc sera dressé et des panneaux faisant mention de divers problèmes (logement, travail etc...) seront à disposition des badauds. A l'aide de gommettes auto-collan-

tes, chacun aura la possibilité d'inscrire sa propre préoccupation. Suivra alors l'occasion de déguster le verre de l'amitié qui sera offert aux passants et de discuter ensemble des problèmes actuels qui interpellent les Franches-Montagnards.

Vers la fin de la matinée, l'UTFM pourra évaluer brièvement ce qui aujourd'hui préoccupe le plus les gens de la région, et aura ainsi un outil de travail supplémentaire auquel il conviendra peut-être de donner suite. (comm)

### CELA VA SE PASSER

#### Assemblée de la commune ecclésiastique des Breuleux

Les électorales et électeurs de la commune ecclésiastique des Breuleux sont convoqués en assemblée ordinaire pour le lundi 2 mai à 20 h 15 à la Salle paroissiale. Après avoir passé en revue les comptes et approuvé quelques dépassements, les personnes présentes pourront s'exprimer librement dans les divers. (ac)

### Soutien aux jenisch

#### La section franc-montagnarde de Pro Juventute désapprouve Zurich

Réunie en assemblée générale au Boéchet, la commission du district des Franches-Montagnes de Pro Juventute s'est dotée d'un nouveau président et a décidé d'écrire au secrétariat général de Zurich pour marquer sa désapprobation par rapport à la nouvelle tournure prise dans l'affaire des enfants de la grand-route.

La commission du district des Franches-Montagnes de Pro Juventute a tenu son assemblée générale au Boéchet sous la présidence du président sortant Pierre Cerf, assistant social des Bois. Le secrétaire romand Fernand Beaudavaud a tenu à marquer l'assemblée de sa présence. Malgré un léger tassement dû à des facteurs divers, la vente des timbres 1987 s'est élevée à 26.655 francs.

De vifs remerciements ont été adressés aux responsables locaux et aux écoliers qui se sont chargés d'établir les contacts avec la population. Il convient de souligner que le bénéfice de la vente annuelle de timbres constitue la seule rentrée de la commission de district qui peut ainsi redistribuer cette manne à des jeunes ou à des œuvres destinées à la jeunesse.

#### NOUVEAU PRÉSIDENT

Deux changements sont intervenus au comité qui ont provoqué un remaniement interne. Pierre Cerf qui va prochainement quitter le district pour La Chaux-de-Fonds s'est démis de son poste qu'il occupait depuis deux ans. C'est Joseph Biétry, ancien assistant social des Enfers qui lui succède. Quant à Frédéric Boichat qui avait demandé à être déchargé de la vente des timbres, il sera remplacé

par Dominique Veya de Montfaucon.

Les comptes annuels ont permis d'accorder plus de 4300 francs d'aide individuelles ou familiales, 3200 francs de complément de bourses, 2350 francs de participation à l'aménagement de place de jeux et à la marche d'une garderie d'enfants. L'évolution des conditions de vie familiales et le chômage font que les appels à l'aide personnels sont plus fréquents que par le passé.

#### CONDAMNATION

Le comité de la commission du district des Franches-Montagnes, irrité par la nouvelle tournure prise par le problème des enfants de la grand-route, a décidé d'écrire au secrétariat général pour condamner les propos de l'ancien maire de Zurich - qui justifie l'action de Pro Juventute menée contre les enfants de nomades jusque dans les années septante - et regretter que ceux-ci n'aient pas été sanctionnés par les dirigeants de Pro Juventute qui ont ainsi perdu une occasion unique de mettre un terme à une dispute qui ne peut qu'être préjudiciable à la longue à la fondation elle-même.

#### Nouveau visage du comité

Président: Joseph Biétry, Les Enfers; vice-présidente: Marie-Claire Juillerat, Les Breuleux; secrétaire: Marie-Josée Frésard, Le Noirmont; caissier: André Froidevaux, Les Genevez; membres: Meili Klein, Montfaucon; Erika Scholl, Le Noirmont et Chantal Froidevaux, Montfaucon.

(Imp-sp)

## DISTRICT DE DELEMONT

### Incendie à Bassecourt

Hier à 13 h 30, un incendie s'est déclaré à la rue de l'Abbé-Monnin 24. Ce sinistre a été causé par l'imprudence d'une ménagère qui avait laissé une friteuse enflammée sur la cuisinière.

Il n'y a heureusement aucun blessé, mais les dégâts se montent entre 70.000 et 100.000 francs environ. Les pompiers de Bassecourt se sont rendus sur les lieux, de même que la gendarmerie.

**Action week-end**

vendredi/samedi, 29/30 avril

**Entrecôtes et rumpsteaks extra-tendres**

100 g au lieu de 5.60 **3.90**

**Petites saucisses Bell, croquantes** paire au lieu de 1.90 **1.30**

Profitez-en maintenant

**Place nette! Débroussailleuse STIHL.**



Herbes sauvages, hautes et mauvaises herbes sont tondues en un éclair. Même dans les endroits difficiles: talus, pentes, haies, buissons et bordures. De 0,5 à 1,4 kW, les débroussailleuses STIHL sont légères et d'un emploi facile. Polyvalentes aussi, grâce aux couteaux interchangeables.

Plus de 400 points de vente en Suisse.

Avec l'achat d'une débroussailleuse STIHL, vous recevrez un coffret-cadeau **GRATUIT**, d'une valeur de Fr. 55.-.

**STIHL**

STIHL Suisse: Max Muller Machines SA  
8617 Mönchaltorf 01/948 00 55

Atelier de coiffure **CONSTELLATION**

Gabrielle Paratte

Avec les beaux jours une envie subite de changement

**NICOLE et MARIVI**  
se feront un plaisir de vous transformer

Av. Léopold-Robert 51 ☎ 039/23 72 82

**Etes-vous acheteur?**

- Avez-vous des problèmes de sous-traitance de pièces mécaniques ou de travaux de montage?
- Cherchez-vous un partenaire pour votre production?

Nous sommes dans le domaine de la mécanique de précision et avec notre parc de machines modernes, nous pourrions vous aider à résoudre vos problèmes.

Mandatec S.A., Mattenstr. 149, 2500 Bienne 7, ☎ 032/42 96 32

**LE LOCLE**

**immobilier**

A louer aux Brenets, dès le 1er mai 1988,

**spacieux appartement de 5 pièces**

cuisine agencée, cheminée de salon, salle de bains-W.-C., W.-C.-lavabo séparés, cave. Dans immeuble récemment rénové. Service de conciergerie. Buanderie.

Loyer mensuel: Fr. 850.-, plus charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23.

Au Locle, quartier tranquille et ensoleillé

**très belle villa**

de 6 pièces, construction 1981, agréable jardin arborisé.

Prix exceptionnel: Fr. 495 000.-

☎ 039/31 65 63 de 8 à 9 heures.

**Le Perroquet**

Mme R. Piémontési, France 16  
Le Locle, ☎ 039/31 67 77

Tous les vendredis soir et samedis midi et soir

**filets de perches**

sur assiette Fr. 12.-, sur plat Fr. 16.-

**Asperges jambon cru**

Fr. 18.50

• Nouvelle carte des vins •

**Meubles Au Bûcheron - Veuthey SA**

Avenue Léopold-Robert 73 - La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 65 65

**FOIRE DE L'OCCASION**

1 magnifique salon cuir 3+2+1 rustique d'exposition	Fr. 3 000.-
1 lit pour bébé avec literie d'exposition	Fr. 250.-
1 table moderne 120x80 avec allonge 60 cm d'exposition	Fr. 250.-
1 banc d'angle, 1 table, 2 chaises	Fr. 600.-
1 commode chêne 3 tiroirs	Fr. 350.-
1 salon-lit 3 + 2	Fr. 500.-
1 armoire 3 portes	Fr. 250.-
2 bureaux enfants	la pièce Fr. 200.-
1 table monastère chêne massif dim. 250x90 cm d'exposition	Fr. 3 250.-
1 magnifique salon-lit cuir rustique, 2 fauteuils	Fr. 2 400.-
Tabouret de bar, pin	la pièce Fr. 55.-
Chevets marquetés	la pièce Fr. 165.-
7 chaises paillées, col. miel	la pièce Fr. 145.-
20 tabourets de cuisine skai	la pièce Fr. 13.-
1 lit capitonné complet avec matelas 160x190 cm et couvre-lit + 2 chevets Louis XV	Fr. 1 900.-
1 paroi moderne	Fr. 700.-
1 salon d'angle, velours jaune	Fr. 650.-
6 matelas dim. 90x190 cm	la pièce Fr. 80.-
1 canapé 3 places, tissu	Fr. 250.-
Tables de salon	Fr. 200.-
Fauteuils	Fr. 100.-
Buffets de service	Fr. 300.-
Meubles bas	Fr. 300.-
1 canapé 4 places, skai	Fr. 350.-
2 lits avec literie	la pièce Fr. 250.-
2 lits, dim. 95x190 cm, rustiques avec literie	la pièce Fr. 550.-
1 canapé 3 places cuir	la pièce Fr. 300.-
1 chambre à coucher complète	Fr. 1 400.-

A louer au Locle tout de suite ou date à convenir, dans immeuble rénové,

**appartements de 4 pièces**

cuisine agencée, salle de bains-W.-C., réduit, cave. Situation centrée. Service de conciergerie. Chauffage central général. Buanderie.

Loyers mensuels: Fr. 850.- et Fr. 880.-, plus charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23.

**Café de la Poste**

Le Locle - ☎ 039/31 29 30

Ce soir:

**souper cuisses de grenouilles dessert maison** Fr. 15.-

A vendre

**caravane pliante Trigano**

modèle Marly, 4/5 places, 430 kg, avec auvent luxe 290 x 460 cm, bloc cuisine, roue de secours. Bon état.

☎ 039/26 54 94 le soir dès 18 h.

**Chez Bebel**

Le Col-des-Roches  
☎ 039/31 23 21

**Chez Bebel:**

- ses asperges mayonnaise ou sauce mousseline;
- son foie de veau à l'anglaise, rôtis;
- ses cuisses de grenouilles, ni meilleures ni moins bonnes qu'ailleurs: je vous laisse en juger!

**Déjà 14 ans!**

Merci de votre confiance.

Si vous êtes client chez Bebel, c'est que vous y comprenez quelque chose.

**A1 Occasions**

**Au Pavillon du Crêt-du-Locle**  
☎ 039/26 73 44

**Le plus grand choix de la région**

Ford Scorpio 2.8 GL automatique	1986	37 000 km	Citroën LNA	1985	23 000 km
Lancia Thema 2.0 ie	1986	30 000 km	Ritmo 85 S	1984	Fr. 8500.-
Opel Manta	1986	26 000 km	Audi 80 GLS	---	Fr. 5800.-
Opel Senator ABS, clim. R.C.	1984	---	Ford Fiesta XR3	1986	40 000 km
Ford Sierra 2.0 L	1985	23 000 km	Lancia Prisma 1600 LX	1987	24 000 km
BMW 318	1982	Fr. 7500.-	Lancia Delta 1600 GT	1985	Fr. 10900.-
Renault 18 Turbo	1982	Fr. 6800.-	Lancia Y-10 Fire	1985	20 000 km
Ford Orion Ghia	1986	35 000 km	Toyota Corolla 1.6	1986	33 000 km
Ford Escort 1600 CL	1986	36 000 km	Golf GLS	---	Fr. 7500.-

**Utilitaires**

Ford Transit 120 Combi - 6 places	1985	40 000 km
Ford Transit 100	---	Fr. 6900.-
Ford Escort Break - 5 p.	1984	40 000 km
Ford Sierra 2000 L	1984	56 000 km
Subaru Super STW, turbo autom. 4x4	1985	38 000 km

**GARAGE DES 3 ROIS SA**

La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8 Tel. 039 26 81 81  
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

**Ferme bressane**

80 000 m<sup>2</sup>  
Fr. 105 000.-  
80 % crédit.

☎ 0033/85 74 81 41  
ou  
0033/85 74 01 24

A vendre

**chatons persans**

pédigree LOH, vaccinés, vermifugés.

☎ 039/44 18 94

Nos spécialités du mois

Eugénie fraises  
Glaces aux fraises et rhubarbe

CONFISERIE TEA-ROOM

**Angehrn**

Le Locle - ☎ 039/31 13 47

**Lemodia**

ITALIENISCHE LEDERMODE

**GRANDE VENTE DE VÊTEMENTS EN CUIR VÉRITABLE**

HÔTEL-CLUB SA, La Chaux-de-Fonds  
Rue du Parc 71, ☎ 039/23 53 00

Vendredi 29 + samedi 30 avril 1988 de 9 à 18 h 30 non-stop

Confection pour dames et hommes de première qualité à des prix sensationnels

Vestes de cuir dès Fr. 150.-

Cuir: ensembles, pantalons, jupes, vestes, blousons.

Couleurs: beige, cognac, brun, noir, bleu marin, blanc et gris.

ST. URBANGASSE 21  
4500 SOLOTHURN  
065/22 08 42

**CANTON DE NEUCHÂTEL**

**Zone piétonne en vue à Boudry**

**Les comptes acceptés par le Conseil général**

Les comptes de Boudry ont été acceptés hier soir. Ils présentaient un bénéfice brut de quelque 670.000 francs quand le premier budget prévoyait 445.000 francs de déficit. Le Conseil communal étudie d'autre part la création d'une zone piétonne.

35.000 francs permettront de réaliser les divers travaux d'entretien au cimetière. Une «rallonge» pour des WC sera proposée lors d'une prochaine séance.

Un nouveau tracteur à 45.000 francs sera acquis pour débarrasser les trottoirs de la neige et réduire les heures supplémentaires du personnel en hiver.

La construction d'une deuxième alimentation ENSA du réseau communal à 16 V au Chanet coûtera 140.000 francs, celle de stations de transformation au Pré Landry et au chemin des Pinceleuses 180.000.

Les comptes présentent un bénéfice brut de quelque 670.000 francs. Alors que le déficit du budget 1987 avait été ramené à 340.000 francs... Evidemment, la surprise est excellente, même si le groupe Chevron s'estime trompé... Les comptes ont été acceptés rapidement. Après création de nombreuses réserves, un bénéfice net de 56.000 francs a été versé au compte d'exercices clos.

Au chapitre des divers, M. Grosjean a déploré qu'un des deux seuls immeubles HLM de la ville

change d'affectation. M. Droz, Conseil communal, lui a répondu que la commune essaierait de maintenir le suivant, mais que c'était encore au propriétaire de décider...

**OSCAR-HUGUENIN EN ZONE PIÉTONNE**

M. Berger, conseiller communal, a remercié l'assemblée puisqu'il ne se représente pas (il change de commune). Il a aussi développé la possibilité de créer une zone piétonne et commerçante au bas de la rue Oscar-Huguenin. Il faudrait aménager la jonction de la rue du Pré-Landry avec Oscar-Huguenin... Impossible si l'immeuble au No 12 de cette rue est classé. Dès lors, un dézoning des immeubles bordant la rue Oscar-Huguenin à droite en montant entre la rue du Pré-Landry et la rue des Lières est réservé. Et le Conseil communal a décidé d'interdire toute construction, transformation, réparation d'immeuble de nature à entraver ou rendre plus onéreuse l'exécution du plan ou du règlement d'aménagement durant un an.

**QUEL BAIL!**

Dix conseillers généraux ne brigueront pas un prochain mandat. Des félicitations particulières sont allées à M. Eric Meisterhans, socialiste, qui a siégé pendant... 36 ans, dont 12 au Conseil communal! A. O.

**Ne pas perdre son autonomie L'exécutif de Colombier a siégé hier soir**

Hier soir, en présence de 36 conseillers généraux, le président Yves Bionda a ouvert la dernière séance de la législature 84-88. L'exécutif a accepté les comptes de l'exercice 1987 qui se soldent par un excédent de recettes de 730.000 francs.

Le compte des pertes et profits a laissé apparaître des revenus communaux pour 8.680.650 francs et des charges pour 8.420.650, ce qui laisse un résultat bénéficiaire d'exploitation de 260.000 francs. Des amortissements supplémentaires ont été effectués pour 470.000 francs. Près de la moitié a été affectée au réseau du gaz. Le reste servira à amortir divers bâtiments et services.

Le Conseil général a facilement accepté ces comptes par 35 voix. Un crédit était demandé pour permettre l'étude des Services indus-

triels. Ce crédit de 26.000 francs - accepté - permettra de connaître un peu mieux l'état du réseau. Certaines personnes ont pensé à vendre ce service, mais qui dit vendre... dit perdre aussi une partie de son autonomie communale. Selon le président de la Commission des SI, il n'en est pas question.

La motion déposée par le groupe socialiste demandant au Conseil communal d'envisager la démission de la commune de l'Union des centrales suisses d'électricité a été refusée. Selon les signataires l'UCS participe activement à des campagnes de propagande pro-nucléaire.

Les demandes de crédit pour la pose d'une conduite de gaz et le remplacement d'une autre à Potat-Dessous et au Petit-Cortailod ont été acceptées. (rs)

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Parodie et ironie sur ton philosophique**

**Léonce et Léna au théâtre**

Révolutionnaire, partisan d'une société libérale, George Büchner, né en 1813, a très vite quitté le terrain de l'action politique pour porter son désenchantement dans l'écriture. Après «La mort de Danton», et sa vision pessimiste de l'histoire, il a écrit «Léonce et Léna», une parodie sur le pouvoir.

C'est cette sorte de fable philosophique que l'Echiquier Théâtre présentait mercredi soir au théâtre. Gil Pidoux, metteur en scène s'est déclaré heureux en fin de spectacle de jouer dans un si beau théâtre; parmi les comédiens, on retrouvait Rodolphe Ittig, l'un des metteurs en scène des «Trois Mousquetaires» et collaborateur régulier de la troupe de théâtre amateur de l'ABC en ville.

Autre lien du spectacle avec la région, le souvenir de la représentation l'année dernière du même texte par le Théâtre des Gens de Neuchâtel. Beaucoup d'intérêts donc qui rendent inexplicable la présence clairsemée de quelques dizaines de spectateurs.

Il y a un peu Musset et beaucoup d'Ubu dans «Léonce et

Léna» où l'on voit un fils de roi errant s'ennuyer à mourir, disserter en nihiliste sur la vie, ironiser sur le pouvoir à la veille d'un mariage arrangé et partir à la recherche de l'amour.

Ailleurs, Léna effrayée de se voir promise à un homme inconnu et non aimé, s'embarque dans la même errance. Jeu dénoué dans le quiproquo, ils se rencontreront, s'aimeront, et... se marieront.

Mais Georg Büchner est d'abord poète, le prétexte de l'intrigue l'entraîne dans des détours de belle langue; plaisir littéraire qui demande une attention soutenue, mais qui avoue aussi une pertinence et une ironie efficaces. Intemporelle, cette pièce a été bien soutenue par l'Echiquier Théâtre: une mise en scène pleine de trouvailles qui souligne caractères ou situations; le parti-pris de jouer masqués avec perruque de laine, est moins probant et alourdit quelque peu le jeu. Mais on peut tirer un coup de chapeau à l'ensemble des comédiens qui ont su tenir les différents registres développés dans ce texte souvent éclaté. (ib)

**Face-à-face étudiants - entreprises**

**Rencontre économique à l'Université de Neuchâtel**

Une quarantaine d'étudiants ont pris part, hier et aujourd'hui, à une rencontre-présentation de grandes entreprises. Un face-à-face organisé pour la seconde fois, qui met en présence les universitaires et leurs futurs employeurs.

En mai 1987, ils étaient 23 étudiants qui rencontraient 11 entreprises. La présentation ne durait qu'une journée, mise au point par le comité local de l'AIÉSEC, Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales.

Sur les 23 étudiants, 14 ont trouvé un emploi grâce à cette rencontre.

Un succès qui a poussé les organisateurs à réitérer. Cette année, les présentations et entretiens avec 15 entreprises (banques, assurances, gestionnaires, fiduciaires ou

multinationales comme Nestlé, Jacobs-Suchard, NCR, Ciba-Geigy...) se déroulent sur deux jours, hier et aujourd'hui. Une quarantaine d'étudiants vont ainsi mieux connaître leurs éventuels futurs employeurs.

**IMPOSER LE PROJET**

Les organisateurs auraient voulu que des étudiants moins directement concernés (parce que pas encore en fin de cycle), participent à ce face-à-face. Ils sont un peu déçus que seuls ceux de dernière année se soient inscrits. «Nous voulons essayer d'imposer le projet à l'Université», expliquent-ils.

Un repas le 4 mai au soir aux Patinoires du Littoral couronnera cette rencontre... et permettra peut-être de fêter les nouveaux contrats! AO

**Investir pour l'avenir Séance du Conseil général de Couvet**

Bonne nouvelle pour Couvet. Les comptes de la commune bouclent par un excédent de recettes de 34.222 fr 19; ajoutés à cette somme, les amortissements légaux et supplémentaires pour un montant de 288.280 francs, et le bénéfice de l'exercice s'élève à 322.502 fr 19.

Une longue, très longue séance. Seize points à l'ordre du jour. Cet état de fait n'a pas plu au libéral Fernand Jaccard. Il y voit une entrave à la bonne préparation des dossiers par les conseillers généraux. Toutes les propositions du Conseil communal ont été acceptées dans un élan unanime.

Le crédit de 631.000 francs pour l'extension du hangar des pompiers a suscité le plus de discussions. Il sera aménagé des places de stationnement pour les deux ambulances. Les pompiers, au retour d'un sinistre, trouveront enfin des douches et des WC. Ce n'était pas le cas auparavant.

La péréquation financière existe pour la part des locaux occupés par le Centre de secours et le Service d'ambulance, 50 pour cent. «C'est une erreur de présenter ce projet une semaine avant les élections, remarque le libéral Stähli; sous-entendu que si on refuse, les pompiers vont nous tracer sur nos listes».

Plus de crainte, le crédit a passé la rampe.

Vote positif à la vente d'une parcelle de 3600 mètres carrés à l'entreprise Analytecon qui va construire un hangar de stockage. Le libéral François Lechaire a trouvé énorme la surface occupée par l'usine en rapport au nombre d'emplois.

Le conseiller communal Pierre Roulet l'a rassuré: «La firme est sérieuse. Certes peu d'emplois sont prévus, mais son chiffre d'affaires sera très important.» Et c'est la première à s'être implantée dans la zone industrielle.

Par ailleurs, le législatif a adopté le nouveau règlement communal, donné son aval à la vente du lotissement du Gibet à une société anonyme. Elle va construire des villas groupées. Coût de la transaction, 920.000 francs. Cette vente permettra de combler les 960.000 francs alloués au Conseil communal pour poursuivre l'aménagement des infrastructures des Crêts de la Côte-Bertin. Cette zone de villas connaît un développement réjouissant.

Enfin, les conseillers généraux ont approuvé la nouvelle échelle des traitements et les statuts des employés communaux. Le traitement du personnel communal est calqué sur l'échelle du personnel cantonal. (fc)

**CELA VA SE PASSER**

**Fanfare à Couvet**

Ce soir vendredi et demain samedi, La Fanfare «Helvetia» de Couvet organise son concert de printemps à la Salle de spectacles. Trois parties à cette manifestation: musiques de films, hommage à Glenn Miller et un tour de Suisse avec les plus jolies mélodies populaires. La soirée sera animée par deux grands-pères ressemblant furieusement aux vieux du «Muppet Show». Samedi le bal qui termine la soirée sera animé par l'Orchestre Vittorio Perla. (fc)

**Jah Wobble à la Rotonde**

New Neuchâtel Show invite, pour un unique concert en Suisse, Jah Wobble and the Invaders of the Heart. Bassiste du groupe P.I.L., puis lancé dans le reggae, Jah Wobble émane de l'underground londonien, et s'est construit au jazz funk. Il viendra vendredi 6 mai à la salle de la Rotonde, à 20 h 15, précédant ainsi la sortie de son dernier album «Psalm». (cry)

**SAINT-BLAISE**

**Appel à un conducteur**

Le conducteur d'un camion semi-remorque, de couleur verte, portant l'inscription en jaune «Wespe», qui effectuait une marche arrière et qui a endommagé une voiture VW Golf blanche stationnée rue des Perrières 14, ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Saint-Blaise, ☎ (038) 33 17 21.

**Autorisation de pratiquer**

Lors de sa séance du 25 avril 1988, le Conseil d'Etat a autorisé Mlle Christine Bedert, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité d'orthophoniste-logopédiste.

**DÉCÈS**

PESEUX  
 Mlle Marguerite Stebler, 1894  
 NEUCHÂTEL  
 Mlle Marguerite Barbier, 1905  
 CORNAUX  
 Mme Emmy Niederer, 1926  
 CORTAILLOD  
 M. Fernand Demont, 1930  
 SAULES  
 M. Ferdinand Haussener, 1905.

**AVIS MORTUAIRES**

**CORNAUX**

Monsieur Marcel Niederer-Gehrig, à Cornaux;  
 Monsieur et Madame Marcel et Ilse Niederer-Mayr, leurs fils François et James, à Môtiers (NE);  
 Madame et Monsieur Dora et André Perroud-Niederer, leurs fils Frédéric et Camille, à Dombresson;  
 Monsieur et Madame René et Rita Niederer-Frei, leurs filles Laurie et Myriam, à Cornaux;  
 Madame Marie Gehrig, à Schwanden (GL), ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame**

**Emmi NIEDERER**  
 née GEHRIG

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, fille, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 62e année, après une très longue maladie, supportée avec patience et courage.

2087 CORNAUX, le 28 avril 1988.  
 (Chemin des Chênes 3)

Le Seigneur sait délivrer de l'épreuve ceux qui l'honorent.

Il Pierre 2:9

Le culte aura lieu au temple de Cornaux, samedi 30 avril, à 10 heures.

Le corps repose au domicile.

Dans vos témoignages de sympathie, vous pouvez penser au Dispensaire de Saint-Blaise, ccp 20-5801-0, ou au Service d'aide familiale du Littoral neuchâtelois, ccp 20-3485-1.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE JUMBO S.A.**

ont la douleur de faire part du décès de

**Madame**

**Jean GERBER**

maman de leur employée Mademoiselle Nelly Gerber.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

**Le Restaurant de La Chaux-d'Abel**

sera fermé jusqu'au lundi 2 mai inclus, pour cause de deuil.

**REMERCIEMENTS**

**La famille de**

**MONSIEUR PIETRO BERETTA**

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

**MONSIEUR LORENZ DERUNGS,**

profondément ému par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son épouse, exprime à toutes les personnes qui l'ont entouré sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

**MADAME NELLY MATHYS**

leur chère cousine et marraine, exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages et leurs dons.

Un merci tout particulier à toutes les personnes qui l'ont entourée durant sa maladie.

SAINT-IMIER, avril 1988.

**L'ORÉAL PARIS** **STUDIO LINE**

6.90 6.90 6.90 6.90 8.90 8.90

**ABM spécial**

**GRATUIT, 20% de produit en plus**

**Restaurant Sternes Gampelen**  
 Jusqu'au 19 juin, nous vous servirons à chaque repas de midi ou du soir des

**asperges fraîches**

accompagnées d'un délicieux jambon de campagne ou d'un jambon cru. Une fête!

Veuillez réserver votre table assez tôt.

La famille Schwander se recommande. ☎ 032/83 16 22 Fermé le mercredi.



**Hormeta Chez Bourgeois Mais oui!**

Nouvelle gamme de maquillage en exclusivité à La Chaux-de-Fonds.

Un achat de Fr. 25.-. Un cadeau de Fr. 25.-

Offre limitée

**Coiffure et beauté Bourgeois**

Avenue Léopold-Robert 68  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/23 05 50

**HOTEL-RESTAURANT \*\* AU BOIS DE LA BICHE**

25140 CHARQUEMONT (France)  
 (24 km de La Chaux-de-Fonds)

vous propose ses spécialités de printemps:

**Escalope de saumon au citron vert  
 St-Jacques au coulis de tomates et blanc de poireaux  
 Gigottin de canard aux champignons etc.**

Carte et menus au choix:  
 FF 73.-, 110.-, 140.-

Pensez à réserver vos tables pour la Fête des mères.

Renseignements - Réservations: ☎ 0033/81 44 01 82



Le Grenier, Les Geneveys-sur-Coffrane

**Show international acrobatique**

sur patins à roulettes avec Andy et Dolly

Les Geneveys-sur-Coffrane, ☎ 038/57 17 87

Isabelle et Bernard vous informent qu'ils sont propriétaires dès ce jour



du

A cette occasion le verre de l'amitié vous sera offert samedi 30 avril 1988 de 10 h à 17 h.

Rue du Locle 23, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/26 83 77

**A l'Enseigne des Bons Restaurants**

**PRADEL**

Côtes de Provence A.C.

ses cuvées:

**Prestige Rosé Dry-Rouge  
 Impérial Rosé-Rouge  
 Bellet Rouge  
 Bandol Rouge**

Agent général pour la Suisse

**HERTIG VINS SA**  
 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 47 26

**RESTAURANT DE LA POSTE**

2405 La Chaux-du-Milieu  
 ☎ 039/36 11 16

Un plaisir de la table pas loin de chez vous. Un restaurant-bar accueillant dans un cadre très neuchâtois.

Spécialités:

Filets de sole au safran  
 Escalope de saumon aux coquilles Saint-Jacques  
 Pavés de bœuf «route du vin»  
 Repas de mariages, sociétés, banquets, dîners d'affaires, apéritifs.  
 Terrasse - Parking - Fermé le lundi

**Frascati chez Beppe**

Envers 38 - Le Locle - ☎ 039/31 31 41

Nouvelles spécialités à la carte. Salle pour repas d'affaires dans un cadre agréable.

Hôtel de la Croix-d'Or

**Il Caminetto**

Restaurant - Bar - Pizzeria

Spécialités italiennes  
 pâtes maison faites à la main  
 pizza au feu de bois

Restauration chaude jusqu'à la fermeture. Salle pour sociétés, banquets, etc.

La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 43 53  
 Balance 15 José et Manuela Nieto

Hit parade permanent sur 2 étages



**Le plus grand auto-show de voitures neuves et occasions**

**Profitez de nos offres Jubilé!**



**GARAGE ET CARROSSERIE AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS**

Fritz-Courvoisier 66 ☎ 039/28 66 77

**CAFÉ-RESTAURANT-BAR EL BRASERO**

Paix 69 - ☎ 039/23 50 30 - Famille José Robert  
 La Charbonnade - Flambés - Spécialités espagnoles  
 Tous les jours menu sur assiette

Suisse romande

- 11.10 Demandez le programme!
- 11.15 Petites annonces
- 12.00 Spécial cinéma
- 12.00 Petites annonces
- 12.05 Les jours heureux (série)
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Le vent des moissons (série)
- 13.40 L'homme de fer Film d'A. Wajda (1981).
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
- 17.00 TJ-flash
- 17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.20 Rambo (série)
- 17.40 Zap hits
- 18.00 Mademoiselle (série)
- 18.30 Top models (série)
- 18.55 Journal romand Edition spéciale en direct de Zermatt à quelques heures du départ de la Patrouille des glaciers.
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir



A 20 h 05  
 Tell quel

Le thé au beurre. Effluves d'encens, paroles sacrées, clochettes et moulins à prière... on se croirait sur le Toit du Monde, alors qu'on surplombe le Tössstal, sur les hauts du village de Rikon.

Photo: Tsering Chodar-Nelung rend hommage au dalai-lama. (tsr)

- 20.35 Inspecteur Derrick (série)
- 21.35 Carabine FM
- 22.10 Bonsoir
- 23.10 TJ-nuit
- 23.25 Stalag 13 (série)
- 23.50 Patrouille des glaciers En direct de Zermatt. Chaîne alémanique.
- 23.55 Jazz Festival Berne Be-bop for ever, en direct de Berne.
- 0.05 Les ascensions célèbres Le Cervin.
- 0.55 Patrouille des glaciers En direct de Zermatt.
- 1.05 Les ascensions célèbres La tragédie de l'Eiger.
- 1.55 Patrouille des glaciers En direct de Zermatt
- 2.10 Bulletin du télétexte

France 1

- 6.45 Bonjour la France!
- 8.30 Le magazine de l'objet
- 9.00 Haine et passions (série)
- 9.40 Surtout le matin
- 10.30 C'est déjà demain (série)
- 11.00 Parcours d'enfer
- 11.30 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Flash info Rapport du loto
- 12.50 Bébête show
- 13.00 Journal - Météo
- 13.35 La Bourse
- 13.45 Côte ouest (série) En route (1<sup>re</sup> partie).
- 14.30 La chance aux chansons
- 15.05 Symphonie (série) 3<sup>e</sup> épisode.
- 16.00 L'après-midi aussi
- 16.45 Club Dorothée Visionaries - Clip - Spielvan - Dragon ball.
- 18.00 Agence tous risques (série) Cow-boy George.
- 18.55 Météo
- 19.00 Santa Barbara (feuilleton) 217<sup>e</sup> épisode.
- 19.30 La roue de la fortune
- 19.50 Bébête show
- 20.00 Journal - Météo
- 20.35 Tapis vert



A 20 h 40  
 La télé comme vous ne l'avez jamais vue

L'envers du décor: vingt-cinq ans de télévision dans les moments les plus inattendus - Variétés avec Patrick Bruel, Gilbert Montagné, Nino Ferrer et Caroline Loeb en duo, Mylène Farmer, Julia Migenes-Johnson, Florent Pagny, Mireille Mathieu (sous réserve). Photo: Julias Migenes-Johnson dans Carmen. (tsr)

- 22.35 Ushuaia, le magazine de l'extrême
- 23.35 Journal
- 23.47 La Bourse
- 23.50 Les envahisseurs (série) La captive.
- 0.40 Haroun Tazieff raconte «sa terre» Les éléments naturels.

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 8.30 Matin bonheur
- 8.35 Amourusement vôtre (feuilleton)
- 11.15 Danse avec moi (série) 32<sup>e</sup> épisode.
- 11.55 Flash info - Météo
- 12.05 Kazcado
- 12.30 Flash info
- 12.35 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.45 Jeunes docteurs (série) 60<sup>e</sup> épisode.
- 14.35 Si j'étais vous
- 15.25 Fête comme chez vous
- 16.30 Un dB de plus Chansons françaises.
- 16.45 Récré A2
- 17.20 Au fil des jours (série) La réussite.
- 17.50 Flash info
- 17.55 Chapeau melon et bottes de cuir (série) Faux témoins.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.35 AIF (série) Pour tes beaux yeux.
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo
- 20.35 La valise en carton 4<sup>e</sup> partie. Linda a maintenant 21 ans et poursuit son travail d'ouvrière. Elle n'a cependant qu'une idée en tête, repartir.
- 21.30 Apostrophes Portraits-souvenirs. Avec J. Brosse, M.-J. Guers, C. Ronsac, F. Vitoux, R. Stéphane.
- 22.50 Journal



A 23 h 10  
 Viva Zapata!

Film d'Elia Kazan (1951, v.o. sous-titrée), avec Marlon Brando, Jean Peters, Anthony Quinn, Joseph Wiseman. De 1909 à 1919, au Mexique. Un paysan devient un chef révolutionnaire héroïque et, découvrant la corruption du pouvoir politique, meurt en construisant sa légende. Durée: 110 minutes. Photo: Jean Peters et Marlon Brando. (a2)

FR3 France 3

- 10.40 Le chemin des écoliers
- 11.30 Modes d'emploi 3
- 12.00 En direct des régions
- 13.00 Astromatch
- 13.30 La vie à plein temps
- 14.00 Espace francophone
- 14.30 La dynastie des Forsythe (série) Diffamation (1<sup>re</sup> partie).
- 15.03 Télé-Caroline
- 16.30 Cherchez la France
- 17.03 Amuse 3
- 18.00 Flamingo Road (série) Une femme jalouse.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.53 Diplodo
- 20.02 La classe Avec Aswad.
- 20.25 Spot INC
- 20.30 La théorie du 1% Téléfilm de G. Marx. Dans la campagne normande, une ombre erre, insaisissable, et sème la terreur parmi les villageois.
- 21.30 Thalassa L'or rose de Sitka.
- 22.20 Soir 3



A 22 h 35  
 Les secrets de la momie

Les secrets de la momie ou l'Égyptien de Lyon. En juin 1986, une équipe scientifique de Lyon pratique l'autopsie d'une momie égyptienne. Cette opération a été filmée dans sa totalité. Photo: vieux de 2300 ans, cet Égyptien est devenu Lyonnais. (fr3)

- 0.30 Musicales Chanteurs français nouvelle vague.
- 0.30 Modes d'emploi 3
- Demain à la TVR
- 8.00 Patrouille des glaciers
- 11.20 La petite maison dans la prairie
- 12.05 André Guex
- 12.40 Franc-parler
- 12.45 TJ-midi
- 13.05 Starsky et Hutch
- 13.55 Temps présent

Suisse alémanique

- 14.35 Shuar
- 16.10 Fernrohr
- 17.50 Les aventures de Lassie
- 18.15 Karussell
- 18.55 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.05 Downtown
- 21.05 Schauplatz Tot oder lebendig, film
- 23.55 Festival international de jazz de Berne
- 23.55, 0.55 et 1.55 Patrouille des glaciers (chaîne romande)

ARD Allemagne 1

- 12.10 Recherche et technique
- 14.00 Vidéotexte
- 14.20 Vor dem Sturm
- 15.30 Da schau her!
- 16.05 Aufstand der Tiere
- 17.25 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Arabesque, film
- 21.55 Dieu et le monde
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Joachim Fuchsberger
- 23.45 Frauen sind keine Engel

Allemagne 2

- 12.00 Notizen aus der Gründerzeit
- 12.30 Tennis
- 16.00 Timm Thaler
- 16.25 Loisirs
- 16.55 Informations régionales
- 17.10 L'illustré-télé
- 17.45 Les routes du paradis
- 19.00 Informations
- 19.30 Journal de l'étranger
- 20.15 Der Alte
- 21.15 Lach mal wieder
- 21.45 Journal du soir
- 22.10 Aspects
- 22.50 Reportage sportif
- 23.20 Grenze der Hoffnung, film

Allemagne 3

- 17.00 Telekolleg
- 18.00 Les contes du monde
- 18.30 Fury
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Journal du soir
- 19.30 Gerichtstag
- 20.15 Hommes et rues
- 21.00 Actualités
- 21.15 La scène culturelle
- 21.45 Entretien
- 22.30 Louisiana

Suisse italienne

- 16.05 CH-Spigliatura elvetica
- 17.55 Per i ragazzi
- 18.20 Letty
- 18.45 Telegiornale
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Centro
- 21.35 Poltrona di prima fila
- 23.10 Prossimamente cinema
- 23.25 La volpe, film
- 23.55 Jazz Festival

RAI Italie 1

- 11.30 Michele Strogoff
- 12.05 Pronto... è la RAI?
- 13.30 Telegiornale
- 14.15 Discoring
- 15.00 L'aquilone
- 16.00 Big!
- 18.05 Parola mia
- 19.30 Il libro, un amico
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Di che vizio sei?
- 23.00 Immagina
- 24.00 TG 1-Notte
- 0.15 Laboratorio infanzia

SKY Sky Channel

- 9.05 Great video race
- 10.05 Soul in the city
- 11.05 Eurochart top 50
- 12.05 Monsters of rock
- 13.05 Another world
- 14.30 Fashion TV-FTV
- 15.30 Transformers
- 16.00 Countdown
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 Family affair
- 19.00 Three's Company
- 19.30 Land of the giants
- 20.30 You only live once Film de F. Lang.
- 22.05 Creatures the world forgot Film de D. Chaffey.
- 24.00 Dutch football
- 1.00 Jazz life: Johnnie Griffin
- 1.30 Romantic VS classic art
- 2.00 Ireland

RTN-2001

Radio neuchâteloise  
 Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Café complet
- 6.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 6.45 Infos neuchâteloises
- 7.00 Infos SSR
- 7.15 Météo
- 7.30 Flash-Infos neuchâtelois
- 8.00 Flash-Infos SSR
- 8.15 Revue de presse
- 8.45 Naissances
- 9.00 Ouvert le matin
- 10.00 Claire à tout faire
- 11.00 Flash-Infos SSR
- 11.30 Cocktail FM
- 12.15 Infos neuchâteloises

A La Chaux-de-Fonds

Le studio mobile s'installe dès aujourd'hui à La Chaux-de-Fonds pour faire vivre l'attente de l'échéance électorale du 8 mai. Interviews et débats entre 12 h et 12 h 45, et entre 18 h 30 et 19 h 15.

- 12.30 Dédicaces
- 14.00 Flash-Infos SSR
- 14.30 Phase deux
- 16.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 17.00 Flash SSR
- 17.05 Memento cinéma
- 17.10 Hit parade
- 18.05 Météo
- 18.20 Régional news and events
- 18.30 Journal du soir
- 19.15 Magazine des églises
- 20.00 A voz de Portugal
- 21.00 Fréquence folie
- 22.30 Infos SSR
- 23.00 Musique de nuit

La Première

- 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif. 14.30 Melody en studio. 15.45 Le guide du feignant. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec Asa Lanova. 17.50 Portrait réflexe. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.40 Les cacahuètes salées.

Espace 2

- 9.05 Quadrillage. 9.30 Radio éducative. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. 12.00 Ls criée des arts et spectacles. 13.00 Musimag. 14.05 Concertos des romantiques allemands. 15.00 H.-R. Stalder. 16.05 A suivre. 16.30 Appoggiatura. 18.05 Magazine 88. 19.00 JazzZ. 20.05 Orchestre de la Suisse romande.

Suisse alémanique

- 9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; carte blanche, avec D. Meili. 15.00 Lecture. 15.20 Disques pour les malades. 16.30 Le club des jeunes. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme; so tont's im untere Aemmtal. 20.00 Théâtre: Der Tisch, reprise de dimanche. 22.00 Express de nuit.

fm France musique

- 6.30 Prélude. 7.07 Demain la veille. 9.08 Le matin des musiciens. 11.15 Souvenirs d'aujourd'hui. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Magazine international. 14.00 Poissons d'or. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 20.30 Concert. 22.20 Premières loges.

Fréquence Jura

- 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Capitaine Hard-Rock. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Memento/Sports. 19.00 Mini-tubes. 19.15 Faites vos jeux.

RJB Radio Jura bernois

- 8.00 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Court-circuit. 10.30 Nos vieux tubes. 11.00 A la bonne franquette. 11.45 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 Microphage. 18.00 Journal RSR 1. 18.30 Magazine RJB. 19.00 Jazz panorama.

À PROPOS

Je viens, après «Temps présent» (TVR - 28 avril, reprise samedi 30 à 13 h 55) de manger un morceau de Jura salé acheté au marché suivi de quelques sixièmes tirés d'une boîte de petits fromages pour, avec les invités d'Eric Cosandey et André Junod comparer l'artisanat atténué à l'industrie exagérée.

Eh bien, j'aime mieux mon «Jura»...

«Il faut savoir écouter ce que tu manges, transmettre la joie de vivre»: c'est, semble-t-il, à peu près ainsi que Raoul Riesen qui apprit à apprécier les fromages par sa mère, tente de transmettre ce plaisir à ses enfants. Sont-ils - sommes-nous? - minoritaires si nous aimons encore

le bien-manger, le bien-boire, quand le stress nous en laisse le temps? Soyons-le. Il faut une industrie alimentaire saine, hygiénique, souvent sans vrai goût pour donner à un grand nombre les calories nécessaires à la vie - souvent même un peu trop, chez nous.

«La Suisse est neutre... même de goût» est donc un document descriptif sur un conflit de plus en plus fréquent entre l'artisanat qui disparaît et l'industrie qui triomphe.

La société organisée l'est plus au profit de l'industrie que de l'artisanat. La lysteria du vacherin a effectivement tué, dans des groupes de santé fragiles, certes, mais tout de même tue. Il est normal d'éviter que

cela continue. On peut toutefois s'étonner de la rudesse des interdictions, alors que dans d'autres domaines, mieux organisés que les artisans affineurs pour résister, on se contente de conseils ou de mises en garde - comme cela se fait sur les paquets de cigarettes.

Peut-être pourrait-on en venir à cette solution de mise en garde plutôt que l'interdiction pure et simple?

Ce document sans émotion offrait tout de même une touche d'humour, avec le sketch des conspirateurs qui doivent se cacher pour manger encore un peu de vacherin, un brin de charme avec cette musique à l'accordéon qui accompagne le plai-

sir populaire du fromage pris en fondue ou en raclette ou l'autre qui est (ou ressemble) à du Lulli pour sublimer les gastronomes minoritaires.

Il a proposé avec une assez bonne rigueur un descriptif de l'artisanat et de l'industrie du fromage, où il semble bien que les normes suisses soient plus sévères que, par exemple, les françaises. Les scientifiques affirment même que les industriels pourraient sans risque éviter la neutralité de goûts. Mais qui, finalement, commande? La publicité industrielle ou le consommateur qui oublie d'être gourmand?

Frédery Landry

Artisanat ou industrie?

La théorie du 1%: non violents s'abstenir

Pour remplacer les aventures de Philippe Marlowe, la direction de FR3 a décidé de diffuser une série de téléfilms appartenant au cycle «Néo-Polar» qu'il nous a déjà été donné de suivre.

L'action de «La théorie du 1%» se situe de nos jours, dans la campagne normande. Une ombre mystérieuse plane sur un village. Image de la Mort ou du Destin, elle sème la terreur parmi les habitants en assassi-

nant sauvagement ses victimes qu'elle mutile selon un rite précis... Sans raisons apparentes, certains villageois, liés par un terrible secret qui longe ses racines dans le passé, «sentent» qu'ils sont sur la liste.

Padovani (François Siener), un jeune commis divisionnaire, décidé d'interrompre ses vacances pour s'emparer de l'affaire, secondé par son ami l'inspecteur Gaëtan (Sidiki

Bakaba) et par le jeune «Hautes Etudes» (Philippe du Janerand).

Attention, âmes sensibles et adeptes de la non-violence s'abstenir: ce téléfilm réservé aux adultes avait été, lors de sa première diffusion, muni d'un carré blanc en raison de ses images d'un réalisme violent, parfois à la limite du supportable.

Ceci étant dit, pour les amateurs, «La théorie du 1%» présente un suspense très bien

entretenu. Tellement bien que le téléspectateur n'est pas loin de ressentir lui-même l'angoisse des villageois!

La mise en scène, la direction d'acteurs, l'interprétation sont impeccables et l'atmosphère du roman de Frédéric Farjade, dont le téléfilm est adapté, est prodigieusement bien restituée. En fait, on a affaire à une réussite totale même si le tout est, et c'est indispensable à l'histoire, affreusement violent.

(FR3, 20 h 30 - ap)

À VOIR

# L'Impartial ouvert sur... LE CAPITAL

## Sulzer: une rentabilité insuffisante

Bien que les «objectifs aient été atteints», en 1987 aussi bien en ce qui concerne l'entrée des commandes et le chiffre d'affaires que le cash-flow (ou marge brute d'auto-financement), la rentabilité du Groupe Sulzer demeure encore insuffisante.

Amorcée en 1984, l'amélioration des résultats s'est poursuivie grâce notamment à la restructuration de ses gammes de produits. L'entrée de Werner K. Rey au conseil d'administration devrait lui procurer un savoir faire supplémentaire en matière de partnership ou d'acquisition industrielle. En tous les cas, le premier trimestre 1988 laisse augurer d'un exercice 1988 tout à fait honorable.

Des dix dix plus gros secteurs de produits, la moitié a atteint une rentabilité des fonds propres supérieure à 5%, tandis que deux domaines ont secrété une rentabilité négative. Dans les autres secteurs, le rendement du capital propre se situe entre 0 et 5%.

Trois types de produits composent actuellement le portefeuille produits du groupe. Une première catégorie comprend les produits qui détiennent une forte position sur le marché et génèrent la meilleure rentabilité, c'est-à-dire supérieure à 5%, plus spécialement les machines textiles (23,4% du chiffre d'affaires en 1987) et les techniques de chauffage et climatisation (19,9%). Il faut rappeler que Sulzer est le premier constructeur mondial de machines à tisser, lesquelles représentent la plus grosse part du chiffre d'affaires consolidé.

### LA «STAR-STRATÉGIE»

Un deuxième groupe englobe les affaires «en devenir», dont deux sortes devraient appartenir à la première catégorie dans les 5 à 10 prochaines années. Ce sont les machines de papier, les techniques médicales, la technologie de traitement de surface, ainsi que les procédés incluant la bio-ingénierie. Mais pour engendrer des produits «stars», il faut «assurer la relève» en développant les produits «en devenir».

Enfin, les affaires en retournement de situation, confrontées à

une évolution telle qu'elles nécessitent des adaptations de structures internes. C'est précisément la situation des moteurs et installations Diesel qui comptent pour 7,1% du chiffre d'affaires du groupe, et dégagent une rentabilité négative. Toutefois, les turbo-compresseurs et les pompes ont progressé en 1987.

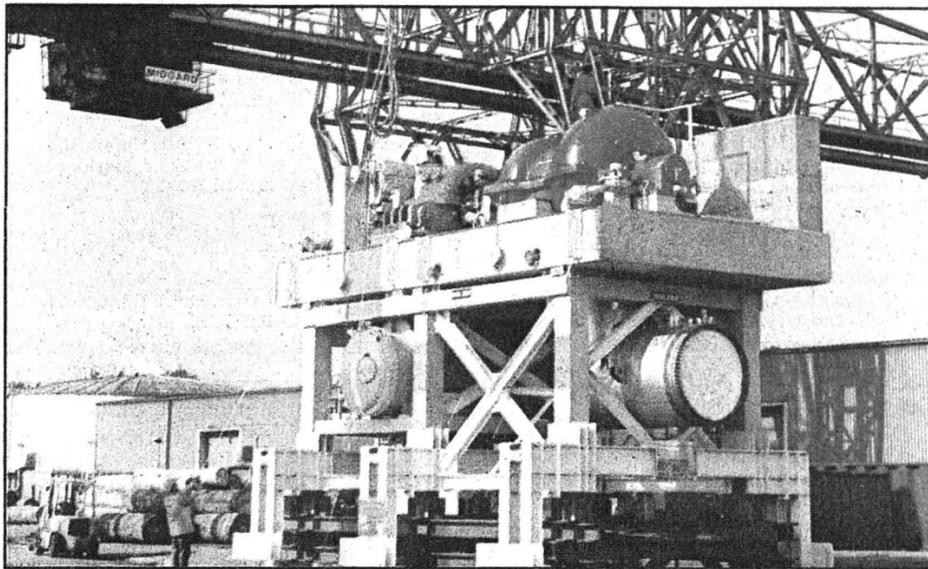
Sulzer dispose de trois instruments stratégiques pour développer ces trois secteurs d'activité: les propres efforts de développement, des acquisitions ou des désinvestissements.

### UN SOLIDE ACTIONNAIRE

Après avoir dû se défendre contre l'agresseur ou le «chevalier noir» Tito Tettamanti, Sulzer a trouvé un partenaire financier à long terme en la personne de Werner K. Rey. Ils devraient concevoir un projet industriel commun, preuve en quelque sorte d'une bonne gestion susceptible d'élever la valeur de l'entreprise. Parallèlement aux coûts de recherche et développement qui suivront une tendance haussière durant ces prochaines années, Sulzer utilisera l'instrument stratégique de conquête et d'alliance. Alors, l'on peut deviner une première synergie possible avec le groupe Rey: le savoir faire des spécialistes d'Omni Holding (holding financier qui chapeaute le groupe Werner K. Rey) pour l'acquisition d'une société ou la conclusion d'un accord de coopération avec un partenaire industriel en vue de renforcer notamment une présence géographique; ce qui est le cas en Chine avec la création d'une succursale à Shanghai. Autre destination énoncée: le marché soviétique et les Etats-Unis, ces derniers constituant une priorité.

Dans le secteur hydraulique, une coopération pourrait intervenir entre les Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey et Escher Wyss.

De surcroît, la structure actuelle du groupe pourvue d'unités de production en Allemagne, Grande-Bretagne, France, Espagne, Italie et aux USA ainsi que dans d'autres pays devraient, entre autres, permettre de bien aborder la création



Un turbo-compresseur Sulzer pour une raffinerie norvégienne. Il pèse 230 tonnes!

du marché unique européen. L'entrée des commandes consolidées a progressé de 4% à 4,8 milliards de francs en 1987. Par zones géographiques, elle s'est répartie comme suit: 962 millions en Suisse, soit + 9% par rapport à l'année précédente; 1,73 milliard dans les pays de la CEE (- 3%), 376 millions dans le reste de l'Europe (+ 13%), 479 millions en Amérique du Nord (+ 14%), 386 millions en Amérique latine (- 7%), 691 millions en Asie, Australie (+ 31%) et 194 millions en Afrique (- 26%).

Par types de produits, elle se ventile de la façon suivante: 1,1 milliard de francs (+ 6%), chauffage et climatisation 1 milliard (+ 10%), moteurs et installations Diesel 329 millions (+ 7%), techniques papeteries 326 millions (+ 6%), génie chimique et frigorifique 293 millions de francs (- 8%), pompes 293 millions (+ 11%), chaudières et génie nucléaire 239 millions (+ 41%), turbomachines thermiques 236 millions de francs (- 16%), hydraulique 184 millions (+ 5%), locomotives et engrenages 97 millions (+ 17%), autres produits 678 millions (- 7%).

L'entrée des commandes du

groupe s'est accrue de 20% à 1,4 milliard de francs au premier trimestre 1988.

La marge du cash-flow consolidé s'élève à 5,5% (contre 1,3% en 1983), alors que le taux de marge nette n'a atteint que 1,7% et le rendement des fonds propres 2,6%.

**Rappelons que Sulzer s'est fixé l'objectif de doubler ces rendements dans les prochaines années au moyen de la stratégie évoquée ci-dessus.**

### RÉPERCUSSIONS BOURSIÈRES

Sur la lancée de la croissance de l'entrée des commandes et des efforts de restructuration, le résultat opérationnel consolidé suit aussi une tendance à la hausse. Toutefois, cette performance implique des frais de recherche et de développement accentués. Par conséquent, cela pourrait à terme quelques peu réduire les marges bénéficiaires. Le résultat financier consolidé croîtra probablement en 1988, mais à un rythme inférieur à 15%, en tenant compte des coûts de restructuration. En outre, il ne

faut pas exclure un ralentissement de la demande mondiale à plus long terme. En admettant une progression de 10% du bénéfice net consolidé, celui-ci devrait s'établir à 85 millions de francs cette année. Compte tenu de 10.000 actions nominatives de valeur nominale 100, de 199.000 actions nominatives de val. nom. 1000 et de 707.869 bons de participation (de val-nom. 100) en circulation (situation au 31.12.1987), le bénéfice net publié se monterait à 314 francs par action nominative (1000 francs), 31,4 francs par action nominative (100 francs) et par bon de participation (100 francs). A un cours de 5160 francs, l'action nominative se payait 16x le bénéfice publié prévu en 1988. C'est donc trop cher sur cette base, même si la valeur de substance par action était évaluée à 14.000 francs par la banque Vontobel, à Zurich, au début de 1988. Par ailleurs, cette dernière estimait à 440 francs le bénéfice net réel par action nominative (1000 en 1988), correspondant ainsi à un price earning ratio de 11,7x.

Croissance du bénéfice net consolidé à 77 millions de francs en 1987.

Ph. Rey

### Un peu de monnaie?

Après l'annonce du déficit de la balance commerciale américaine pour le mois de février, le marché monétaire avait réagi. Depuis dix jours, il vit dans une léthargie que l'on pourrait presque qualifier de profonde si les événements ne nous avaient pas démontré récemment que les apparences sont trompeuses. Ainsi, le dollar a gagné en une semaine près d'un centime et demi, sans que l'on ne s'en aperçoive.

Ce fameux marché pourrait bien se dégoûter avec le compte-rendu que l'OEPEP devrait communiquer ces prochains jours. Alors que sa réunion de Vienne devait prendre fin en début de semaine, elle a décidé de poursuivre ses débats jusqu'à hier jeudi. A propos du pétrole, signalons que sa cote est en hausse, avec un prix au baril, livraison mai, à 18,03 dollars.

### LE DOLLAR

Très sensible aux chiffres, le dollar était relativement bien disposé cette semaine, avec, mercredi après-midi, une cotation à 1,389 - 1,391 au cours interbanques. Paradoxalement, cette hausse de 1,5 centime depuis jeudi 21 avril est intervenue après la publication décevante du Produit national brut pour le premier trimestre aux Etats-Unis. Alors que l'on attendait 2,8%, le PNB s'est contenté de 2,3%.

Bien qu'inférieures aux espérances, ces 2,3% indiquent que la consommation intérieure des USA n'est pas aussi forte que certains veulent bien le dire. Ce qui est bon pour la balance commerciale et indirectement pour le dollar.

### LE DEUTSCHE MARK

Toujours très ferme, le DM s'échangeait mercredi à 82,8 - 82,9.

### LE FRANC FRANÇAIS

En dépit des résultats du premier tour des élections françaises, le franc n'a pas bougé: 24,38 - 24,41 au cours interbanques.

### LE YEN

Très soutenue la monnaie niponne: 1,109 - 1,111.

### LA LIVRE STERLING

Toujours dans le vent, la livre refuse de descendre en-dessous des 2,60.

J. H.

Données recueillies auprès de M. Jeanbourquin de la SBS.

On se souvient de la bataille qui avait opposé Jacobs Suchard à Nestlé dans la conquête de Côte d'Or en 1987, remportée par la première. Voilà maintenant Nestlé en passe de gagner la seconde manche après avoir lancé une offre publique d'achat sur la totalité du capital-actions du confiseur britannique Rowntree, lequel avait engagé des pourparlers depuis un certain temps avec la firme multinationale de Vevey.

C'est parce que Nestlé craignait que Klaus J. Jacobs décidât de porter la participation de son groupe au-delà de 25% du capital de Rowntree, prévus initialement, qu'elle a décidé de répliquer très rapidement, d'autant plus que d'autres concurrents sérieux se montraient par trop dangereux, tels les Américains Nabisco et Heurshy Food. Il semble a priori que Jacobs Suchard n'a pas les moyens de s'offrir la totalité du capital-actions de Rowntree.

En effet, tandis que l'augmentation de capital en 1987, avait déjà rapporté 880 millions de francs, les liquidités du groupe ont diminué de moitié, soit de 1,47 à 0,7 milliard de francs. Sur cette réduction, 380 millions de francs environ ont

## Nouvelle confrontation

été consacrés aux diverses acquisitions effectuées (Côte d'Or en Belgique, Brach aux Etats-Unis). Avec la nouvelle augmentation de capital qui vient d'être ratifiée par l'assemblée des actionnaires et procurera 550 millions de francs de fonds à la société, ainsi que la plus-value latente de 220 millions de francs, sur 15% du capital-actions de Rowntree, Jacobs Suchard repose actuellement sur des liquidités se chiffrant à 1,4 - 1,5 milliard; c'est-à-dire à un seuil qui reste bien inférieur au prix total de 5,5 milliards de francs suisses offerts par Nestlé pour acquérir Rowntree.

### La chronique boursière de

Philippe Rey

A moins de solliciter un concours important des banques, ou partenaires ou de vendre une partie des actifs de Rowntree, Jacobs Suchard ne peut pas soutenir la comparaison avec Nestlé dans cette confrontation directe. Il est vrai que la

consommation européenne de café et chocolat stagne relativement, si bien que l'expansion passe, dans ces conditions par l'accroissement des parts de marché et par des acquisitions dans les branches traditionnelles. Durant ces deux dernières années, Jacobs Suchard a réalisé pour plus de 1,5 milliard de francs d'acquisitions et de nouveaux projets d'expansion sont prévus, plus particulièrement en Extrême-Orient.

C'est du reste pour poursuivre dans cette voie que Jacobs Suchard a pris une participation de 15% du capital de Rowntree, pour le prix de 500 millions de francs à peu près.

Sur le plan de la croissance interne du groupe, certaines études prévoient une croissance des ventes de l'ordre de 5% en 1988.

En raison des effets de synergie des dernières acquisitions ainsi que d'une restructuration des activités de production en Europe (progressive), le bénéfice pourrait augmenter à un rythme plus élevé. Il faut rappeler que le taux de

marge nette a atteint 4,3% en 1987. Sur la base d'un bénéfice estimé à 583 francs par action en 1988, le porteur a un rapport cours/bénéfice ou un price earning ratio de 14,4 à un cours de 8400, le bon de participation un PER de 11,4 et la nominative un PER de 13,5 à un cours respectif de 665 et 1575. Après des années de croissance exceptionnelle, on peut présumer que l'heure d'une pause est bientôt venue, a fortiori dans un environnement économique moins actif, bien que le secteur alimentaire soit par nature plus «défensif» ou plus résistant à un affaiblissement de la conjoncture.

Les titres sont donc bien évalués à leur cours actuel, si bien qu'ils ne demeurent pas intéressants à court terme, la plus-value de Rowntree ayant déjà été escomptée.

En augmentant son capital-actions de 248,2 à 324 millions de francs par l'émission de 178.000 nouvelles actions nominatives liées de 100 francs nominal et de 116.000 actions au porteur de 500 francs nomi-

nal, cela correspond tout de même à un accroissement de 28% du capital. Il faudrait ainsi que le bénéfice net consolidé s'accroisse dans la même proportion pour éviter une dilution du bénéfice par action. Du point de vue de la seule croissance interne, cela paraît très difficile à prime abord.

Et Nestlé? Les perspectives de 1988 s'avèrent favorables. Au premier trimestre de cette année, le chiffre d'affaires du groupe s'est accru de 6% en volume. En valeur, à structures identiques à celles de 1987, il devrait se maintenir. Le bénéfice net consolidé devrait également demeurer à son niveau de l'an dernier à cause des fluctuations de change, alors que le résultat opérationnel devrait suivre une tendance à la hausse.

On le voit: la croissance interne n'a rien de transcendant. Une croissance externe est donc nécessaire pour grandir.

A court et moyen terme, les titres de Nestlé ne recèlent pas de potentiel à la hausse.

Si le risque de baisse demeure limité, les rendements actuels n'attireront pas vraiment l'investisseur étranger. Les titres Nestlé sont donc à conserver dans une optique de long terme.

S'agissant de l'OPA sur Rowntree, M. Helmut Maucher, administrateur-délégué de Nestlé, considère que cette acquisition devrait, le cas échéant, procurer une rentabilité supérieure à celle des liquidités actuelles placées de manière très conservatrice. Cela est aussi le cas de Buitoni d'ailleurs.

### À LA CORBEILLE



Un pronostic: Nestlé est bien parti pour conforter sa position dans les domaines de la confiserie et du chocolat, à l'échelle internationale.